QUARANTIÈME ANNÉE – N° 12004

JEUDI 1er SEPTEMBRE 1983

DERNIÈRE MINUTE

Les pirates de l'air de Téhéran se sont rendus

LIRE PAGE 22



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

3,80 F

Tarif des abonnements page 7

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

50992

Les combats font rage à Beyrouth

Les risques et les moyens

Quand deux « marines » ont été tués lundi 29 août à Beyrouth, le conseiller spécial du président américain, M. Clark, a réveillé M. Reagan en pleine nuit dans sa résidence californienne de Santa-Barbara. Le président a fait aussitôt savoir qu'il était « choqué et affligé », et l'événement a pris la première place dans tous les médias. Les cinq militaires français tués mardi dans la capitale libanaise n'ont pas eu tout à fait droit au même traitement. Le ministère de la défense et le ministère des relations extérieures ont exprimé leur émotion et leur inquiétude, mais la presse écrite et audiovisuelle s'est montrée plus discrète que la presse d'outre-Atlantique. Les soldats français ont plus l'habitude de se faire tuer que les soldats américains.

A Bruxelles, M. Cheysson, ministre des relations extérieures, a souligné que les combats « ont eu lieu juste en face des bureaux de notre ambassade » et que les « roquettes » qui ont atteint les bâtiments « ne nous étaient pas destinées ». Les militaires ne semblent pas tout à fait d'accord. Mais l'analyse américaine n'est pas très différente de celle de M. Cheysson, puisque le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes, estime que la mort de deux « marines » était un incident isolé.

Il reste que la présence des militaires français et américains à Beyrouth n'est pas fortuite. Elle résulte d'engagements nationaux et personnels (tous sont des volontaires) pour contribuer, en pleine connaissance des risques encourus, à restaurer, comme le répète le Quai d'Orsay, « l'unité, l'intégrité, la souveraineté et l'indépendance du Liban ». Pour cette cause, treize soldats français ont été tués et des dizaines ont été blessés, sans parler des membres de l'ambassade, dont l'ambassadeur Louis Delamare, victimes d'attentats.

Depuis l'entrée de M. Mitterrand à l'Élysée, la politique extérieure de la France est caractérisée non par le choix de nouveaux objectifs mais par sa volonté de ne pas s'en tenir à des mots. Le nouveau président prend des positions plus nettes que son prédécesseur (sur les euromissiles par exemple) et engage la France sur le terrain.

La France est engagée aujourd'hui sur trois fronts.

Au Proche-Orient, elle seule participe aux trois forces internationales qui tentent de séparer Israéliens et Arabes : « casques bleus », force d'interposition au Sinaï et force multinationale à Beyrouth. A cette dernière, elle fournit deux mille hommes. Et elle est toujours prête à étendre son champ d'action si ses partenaires en font autant.

Au Tchad, les « instructeurs » français sont devenus les défenseurs de la plus grande partie du pays.

Enfin, la France, principal soutien technique et financier de l'Irak, s'apprête à lui fournir l'armement hautement perfectionné sur lequel compte Bagdad pour amener l'Iran à composition.

Ces trois fronts ont une caractéristique commune : l'épreuve de force est bloquée, et on risque à la fois l'engrenage et l'enlisement. On épiloguera longtemps pour savoir si l'aide à l'Irak était nécessaire, ou si, au Tchad, une opération aérienne puissante et rapide (comme celle qui bloqua le Polisario en Mauritanie en 1977) n'était pas de beaucoup préférable à l'engagement d'un contingent terrestre. La question qui se pose en tout cas est de savoir si la France a aujourd'hui les moyens des risques qu'elle prend.

L'armée libanaise tente de reprendre le contrôle de la ville, où le couvre-feu a été imposé

De notre correspondant

Beyrouth. – L'immeuble donne sur deux rues et surplombe de ses quinze étages l'ambassade soviétique tapie dans un des rares jardins existant à Beyrouth. Il est 16 heures, mardi 30 août. Dans la cour, un sergent harangue sa poignée de soldats, une dizaine de jeunes recrues qui sont en train de découvrir la différence entre un champ d'entraînement et la guerre. Pour leur montrer que leurs adversaires ne sont pas des lions, il se met à découvert, tête nue et crie à tue-tête ses ordres à d'autres hommes postés au carrefour suivant. Rasant les murs, les soldats, à moitié ragaillardis, exécutent les instructions du sous-officier. Quelques minutes plus tard, la reconquête de Beyrouth-Ouest par l'armée libanaise commençait avec la « *bataille de l'ambassade soviétique* », dont celle-ci n'est d'ailleurs ni l'objet ni la cible. Simultanément, une autre contre-offensive d'envergure était lancée par des troupes héliportées sur le front de mer dans le quartier des grands hôtels.

Ce mercredi en milieu de matinée, la bataille faisait rage encore. L'armée donnait l'impression de grignoter le terrain et, au prix de très durs combats de rues, opérait un mouvement en tenailles à partir de trois axes majeurs, pour encercler les miliciens qui lui livrent bataille.

Beyrouth-Ouest était, la veille, pratiquement tombée entre les mains des milices resurgies un peu partout l'arme au poing. Lundi, lorsque l'armée avait perdu pied dans la ville au moment où elle en contrôlait la banlieue sud, les milices musulmanes et progressistes tenaient juste quelques points que celle-ci avait lâchés. Le lendemain, elles s'étaient répandues un peu partout jusqu'à la mer, coupant, à partir de 13 heures, toutes les voies de passage intersecteurs et harcelant de plus en plus une troupe décontenancée et sur la défensive.

Des rumeurs dont le fondement est invérifiable se répandaient sur des exactions contre les chrétiens de Beyrouth-Ouest, vite relayées par la radio phalangiste, de loin la plus écoutée du pays. Les hommes en cagoule créaient l'ambiance propre à alimenter ce genre de rumeurs et à les amplifier.

Quelles étaient ces milices et d'où sortaient-elles avec un arsenal aussi important dans une ville dont le secteur palestino-progressiste avait été passé au peigne fin par deux armées, l'israélienne puis la libanaise ? Les Mourabitoun nassériens et sunnite, étaient les plus voyants ; mais ils n'étaient pas les seuls car il y avait aussi des miliciens du P.S.P., druzes et progressistes, dont le gros des forces se trouvent encore engagées en montagne, quelques militants d'Amal, chiites, et plus ou moins liés à la Syrie, qui avaient reflué de la banlieue sud où se trouve leur principale concentration à Beyrouth, ainsi que des communistes. L'âpreté de la bataille que ces milices ont livrée bat en brèche en tout cas l'opinion largement répandue selon laquelle ces organisations progressistes, ou se disant telles, n'avaient aucune consistance, en particulier au combat, sans la résistance palestinienne, qui fut durant de longues années la principale force armée du Liban.

Aujourd'hui, les Palestiniens ne sont plus là, même si se révélaient exactes les informations de la radio phalangiste selon lesquelles dix combattants palestiniens auraient été retrouvés parmi les miliciens tués dans la contre-offensive des grands hôtels. Car il ne s'agirait que de cas individuels, la structure militaire palestinienne ayant disparu de Beyrouth. C'est d'ailleurs peut-être la façon dont les milices se sont répandues rapidement dans la ville qui, en effrayant le leadership musulman et même la population auprès de laquelle elles sont peu populaires, a permis à l'État d'ordonner la contre-offensive en cours. Car s'ils peuvent être excédés par la politique gouvernementale et le pouvoir des forces libanaises (chrétiennes) les musulmans de Beyrouth-Ouest ne souhaitent en aucun cas voir se réinstaller chez eux l'anarchie des années 1975-1982.

L'armée libanaise, pour sa part, n'a pas démérité, bien que la rapidité avec laquelle elle a perdu le contrôle de Beyrouth-Ouest ait surpris. Elle peut techniquement se prévaloir d'un ordre d'arrêt des opérations qu'elle a reçu lundi à midi.

LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 3.)

DEMAIN DANS « LE MONDE »

Un article de M. Pierre Mauroy

Le premier ministre s'explique sur les grands dossiers de la rentrée et définit les conditions du succès d'une politique de gauche

La Mostra du cinéma à Venise

LIRE PAGES 9 A 11 DANS « LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES »

Obsèques politiques à Manille

Des centaines de milliers de Philippins ont transformé les funérailles de Benigno Aquino en une manifestation sans précédent contre le régime du président Marcos

De notre envoyé spécial

Manille. – La ville de Manille et l'Église des Philippines ont rendu ce mercredi matin 31 août à la dépouille mortelle du sénateur Aquino, assassiné à son retour d'exil le 21 août, un hommage d'une ampleur populaire, d'une dimension spirituelle et d'une signification politique exceptionnelle.

Après tant d'autres, depuis douze jours, les centaines de milliers de gens qui forment le cortège, qui le grossissent au fil des rues, ou qui vont simplement le voir passer, transforment la mort de l'opposant numéro un au président Marcos en une immense vague de sympathie, de protestation et d'espoir. Face à un pouvoir ébranlé et retranché derrière ses forces armées, la rue appartient aujourd'hui au mort, à ses parents et à ses partisans, ainsi qu'à tous ceux qui se réclament du symbole national qu'il est devenu dans la lutte contre le dictateur.

Rencontré par hasard dans la foule alors que sa voiture était immobilisée par la marée humaine, l'ancien président de la République Diosdado Machpagal (soixante-douze ans) – un homme constamment brimé par le président Marcos – nous disait en montrant la foule : « *Je n'ai jamais vu rien de tel aux Philippines de toute ma vie. Il est évident que le président Marcos devrait se retirer, mais malheureusement je ne pense pas qu'il le fera. Pourtant aujourd'hui quand on voit cela après vingt ans de pleins pouvoirs, comment ne pas comprendre ?* » Qui pensait différemment dans cette multitude ? Si l'on avait voté ce matin, aurait-on les résultats édifiants dont bénéficie à chaque consultation le régime de M. Marcos ?

Depuis le début de l'après-midi le cortège progresse sous la pluie, dans les éclairs et le fracas du tonnerre. La journée des funérailles avait commencé de bonne heure, à l'église Santo-Domingo de Quizon. Dans une chaleur orageuse, quelque cinq mille personnes ont assisté à la messe dite par le chef de l'Église des Philippines, le cardinal Jaime Sin, une cérémonie simple et émouvante, à plusieurs reprises ponctuée par les applaudissements de l'assistance.

R.-P. PARINGAUX.

(Lire la suite page 4.)

Un tournant dans la politique de l'immigration

Le gouvernement va renforcer la lutte contre les « clandestins » tout en favorisant l'insertion des travailleurs étrangers

Les mesures sur l'immigration, qui devaient faire l'objet d'une communication de Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat chargé des travailleurs immigrés, au conseil des ministres du 31 août, étaient dans l'air depuis plusieurs semaines. M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, les avait annoncées dès le mois de juillet, tandis que Mme Georgina Dufoix précisait la nouvelle approche gouvernementale dans une interview au *Monde* du 3 août.

Depuis plusieurs jours, alors que les mesures étaient parachevées, un silence total entourait les derniers arbitrages, plusieurs associations de travailleurs immigrés se plaignant du manque de concertation.

Le conseil des ministres ne devrait annoncer aucune mesure législative nouvelle, les ministres considérant que le dispositif existant fournit un arsenal suffisant de moyens pour mener une politique cohérante de l'immigration.

A cette première certitude, s'en ajoute une seconde : Mme Dufoix devrait présenter un ensemble de propositions, soixante environ, qui seraient autant de recommandations traduisant, dans les faits, un tournant de sa politique en matière d'immigration.

Au-delà, le gouvernement dégagerait deux axes pour son action, en même temps qu'il réaffirmerait deux principes.

Premier axe : s'agissant de la population immigrée actuellement présente en France, et dont la situation a été régularisée, il serait clairement souligné que ces 4 459 000 personnes peuvent vivre sur le territoire national. Une politique d'insertion serait conduite en leur faveur.

Deuxième axe : concernant l'immigration clandestine, le gouvernement devrait affirmer tout aussi clairement que la France ne peut plus se permettre de laisser franchir ses frontières par de nouveaux arrivants. Une plus grande fermeté sera exercée, par un renforcement des contrôles et de nouveaux moyens de lutte contre les clandestins.

Dans le détail, on devrait retrouver la marque de ces choix fondamentaux. Pour l'insertion d'abord, avec des mesures de portée générale. Les cartes de travail et de séjour, avec leurs durées d'un an, trois ans et dix ans, devraient être maintenues avec, toutefois, des modifications. Jusqu'à présent, suivant que l'immigré était titulaire d'une carte de travail A (un an) ou B (trois ans), il ne pouvait exercer son activité salariée que dans certaines professions ou certaines régions, seule la carte C (10 ans) permettant d'exercer toutes les professions dans toutes les régions.

ALAIN LEBAUBE.

(Lire la suite page 19.)

AU JOUR LE JOUR

Imagination

A Santiago, les terroristes sont efficaces. A Téhéran, les pirates de l'air sont mystérieux et d'autant plus redoutables. En Corse, les poseurs de bombes sont surmenés : nulle nuit sans explosion.

Ces formes de terrorisme sont, si l'on peut dire, habituelles. Mais il en est de nouvelles.

Mercredi, à Paris, des inconnus ont plastiqué le bureau d'aide sociale du dixième arrondissement. Pauvre cible ! Et pour quelle cause ?

A Marseille, c'est le siège de la C.G.T. qui a été visé, mardi, par une charge dissimulée... dans une boule de pétanque.

L'imagination des imbéciles est en constant progrès.

BRUNO FRAPPAT.

Point de vue

La désinformation

I. – *Une promesse non tenue*

par ALAIN PEYREFITTE (*)

Le plus réussi des jeux de l'été aura été sans conteste celui qu'a lancé ce journal, à la poursuite du lièvre de taille levé par le porte-parole du gouvernement. Les brillants articles de M. Philippe Boggio ont donné le ton : le silence des intellectuels de gauche traduit un malaise. Sur les causes du malaise, maintes explications sont avancées, auxquelles on serait prêt à souscrire. J'en hasarderai une autre, qui semble avoir été négligée : la répugnance des intellectuels à l'égard de ce qu'on appelle aujourd'hui la désinformation.

Un intellectuel digne de ce nom pratique le doute méthodique. Il « *ne tient aucune chose pour vraie qu'il ne la connaisse évidemment être telle* ». Il recoupe les renseignements qu'on lui fournit. Il en découvre les failles. Il a horreur de l'à-peu-près, des affirmations hâtives, de la propagande simplificatrice, de la simulation et de la dissimulation. Il place au sommet de sa hiérarchie des valeurs la recherche de la vérité.

Il se défie par-dessus tout des proclamateurs de vérité. En outre, il ne souffre pas qu'on lui cache ce que savent ses homologues des autres pays occidentaux, avec lesquels il vit aujourd'hui en étroite communauté, à la faveur de colloques (du moins s'il appartient à ce que M. Régis Debray appelle la haute intelligentsia). Il lit la presse étrangère, notamment anglo-américaine. Quand celle-ci affirme avec insistance qu'« *il n'y a plus de presse en France* » (1), il est conduit à s'interroger (tout en faisant la part de l'évidence exagération, que suffit à démontrer la qualité d'un journal comme *le Monde*). Il reprendrait volontiers à son compte le mot de Foster Dulles : « *S'il ne devait subsister qu'un principe de gouvernement, je choisirais la libre circulation de l'information.* » C'est le principe sur lequel ont été conclus les accords d'Helsinki : on sait le sort variable que leur ont réservé leurs différents signataires.

Tel est bien, en effet, le critère qui distingue non les régimes « de droite » des régimes « de gauche », mais les régimes libéraux (qu'ils soient « de droite » ou « de gauche ») des régimes totalitaires (même remarque). Dans un régime pleinement libéral, la multiplicité des sources et diffuseurs d'information décourage la désinformation : un désinformateur qui voudrait cacher des faits serait aussitôt discrédité par un informateur qui non seulement les révélerait, mais dénoncerait pareille tentative d'étouffement. Dans un régime totalitaire, la mainmise complète du pouvoir sur tous les de communication permet de faire de la désinformation une constante méthode de gouvernement.

(Lire la suite page 7.)

(*) De l'Académie française.

(1) Cf. par ex. *The Economist* de la semaine dernière.

Apprivoiser le fisc

par PIERRE DROUIN

La gauche comprendra-t-elle combien l'argent est volatil ? Et qu'on n'en trouve pas autant là où on le croyait pourtant bien au chaud. L'idée du trésor caché a été une illusion tenace du parti communiste. Les capitalistes ont, selon lui, des réserves quasi inépuisables. Puisqu'ils ne peuvent vivre que de l'accumulation des profits, cette sécrétion quasi physique d'argent leur permet de mettre de côté des provisions qui n'ont pas seulement pour but de renouveler les stocks ou le matériel, mais de se préserver contre des accidents conjoncturels, de constituer une réserve de puissance pour les progressions futures, voire d'enrichir abusivement les actionnaires, les présidents et les hauts cadres.

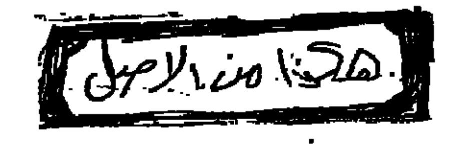
Une gestion différente, plus soucieuse de ponctionner tous les gaspillages, a beau être assortie de démonstrations savantes, on ne voit pas qu'elle pourrait mettre au jour un certain « trésor ». Encore moins aujourd'hui qu'hier où la chasse au fonds propres est devenue la hantise des chefs d'entreprise. Elle devrait être aussi, au reste, l'obsession des travailleurs, ou plutôt des chômeurs, dont l'emploi est subordonné à la floraison d'investissements nouveaux.

Le « trésor caché » de l'Etat relève plus encore du mythe. La « caisse noire » de Matignon, pour des usages que la sécurité de l'Etat interdit de révéler, n'a jamais été une caverne d'Ali-Baba. Et la Banque de France ? Elle publie son bilan chaque semaine et des trucages auraient vite fait d'être découverts. Quant au budget, il lui faut accomplir des prouesses de plus en plus complexes pour limiter son déficit à 3 % du produit national brut.

Les réserves de change trouvées par le nouveau gouvernement en mai 1981 étaient plus confortables que celles d'aujourd'hui, et surtout la dette extérieure était légère par rapport à celle que l'on connaît. Le « trésor » que les socialistes ont été bien contents de trouver n'avait rien de dissimulé, bien au contraire, l'opposition n'étant pas fâchée de prouver que le fameux héritage avait servi dans les premiers temps la politique de la nouvelle majorité.

Chez les particuliers, les « trésors cachés » ne sont sûrement pas des mythes.

(Lire la suite page 2.)



Le Monde

idées

Impôts

D'un conseil interministériel à l'autre, le gouvernement s'efforce aux derniers arbitrages, avant de présenter, sans doute vers le 15 septembre, les grandes lignes du budget 1984. Les discussions sur les recettes ont été les plus vives. Même si l'on réussit à gagner encore un peu de temps, l'alourdissement de l'impôt sur le revenu ne suffira plus, bientôt, à répondre à celui des dépenses publiques. Il faudra élargir l'assiette, estime Pierre Drouin, c'est-à-dire la masse de ceux qui seront touchés par le fisc. Pierre Uri est du même avis et fait une série de propositions concrètes sur les seuils d'imposition, la réduction des fraudes touchant par exemple le logement, les exploitations agricoles, les collectivités locales.

Élargir les bases pour alléger les taux

par PIERRE URI

QUAND la stagnation creuse les déficits publics, des recettes massives sont envisagées, puis abandonnées. Qu'on élimine les plus injustifiables privilèges, qu'on rétablisse la cohérence, on trouvera sur les grands impôts assez de ressources supplémentaires pour renoncer à toutes ces rallonges qui ont abouti, dans certains cas, à la surcharge sans mesure. Les limites au salaire fiscal, l'octroi aux autres revenus professionnels des 20 % des salariés, ont été levées. On n'en a pas tiré toutes les conséquences.

Il est anormal que les entreprises au forfait, faute d'avoir recours aux centres de gestion agréés, soient normalement soumises à un barème plus lourd que des revenus par hypothèse plus élevés. Mais la contrepartie, c'est que le fisc n'ait pas de moindres exigences que le code de commerce, qu'il ne réclame pas seulement le relevé des achats, mais les ventes et les inventaires. C'est aussi que sur la T.V.A., collectée par le Trésor, il y ait reddition exacte des comptes, sans forfaits approximatifs, sans exonérations ni décotes qui permettent de conserver une part de ce qui est encaissé par l'État.

Dès lors que les bénéfices sont traités comme les salaires à l'impôt d'État, comment ne pas les inclure comme les salaires dans les bases de l'impôt local qu'est la taxe professionnelle, quitte à les répartir au prorata des autres éléments en cas d'établissements multiples ?

Surtout, il n'y a pas de pays qui ne pratique une différence entre le travail et le capital, soit par un écart de barème à l'impôt sur le revenu, soit, l'impôt sur le revenu étant unifié, par une taxe complémentaire sur le capital. Les présidents de sociétés ont le statut de salariés, les entrepreneurs individuels l'ont obtenu.

L'impôt sur la fortune n'est plus dès lors que le passage d'une technique de différenciation à une autre. Il est facile de calculer que la réduction d'impôt par l'octroi des 20 % compense largement une taxe de 1 % sur les actifs professionnels. Fallait-il dès lors poser le problème de l'outil de travail, introduire des complications inextricables, des seuils arbitraires sur les parts dans le capital d'une entreprise en société, des atténuations en fonction des investissements, des reports et finalement peut-être une exonération ? Aucun pays qui pratique l'impôt sur le capital, alors même que les seuils d'imposition sont dix fois moins élevés, n'est entré dans ce jeu. Le capitalisme ne s'en porte pas plus mal en Suisse ou en République fédérale.

On peut être surpris qu'il n'y ait guère eux que 100 000 ménages à faire des déclarations. Il devrait aller de soi que le seuil d'imposition est réduit de moitié pour les personnes seules, et un seuil de déclaration devrait être introduit, aux deux tiers des seuils d'imposition, pour dépister les dissimulations et les sous-évaluations abusives. Et faut-il faire des bois et des forêts un refuge fiscal, alors que les autres pays ont compris que seules des charges régulières forçaient à une exploitation rationnelle ?

Au surplus, quand d'importants capitalistes se plaignent que l'impôt sur la fortune, malgré des taux raisonnables, peut, en se superposant à l'impôt sur le revenu, aboutir à une somme supérieure à ce revenu, ils révèlent qu'ils ont privilégié les biens de jouissance. Qu'ils soient ramenés à des investissements plus productifs que les résidences secondaires multiples, l'économie ne s'en portera que mieux.

Il n'y a pas une alternative entre impôt sur la fortune et recours au droit de succession. L'exemple d'autres pays le prouve. L'objet n'est pas le même. Mode de différenciation entre le travail et le capital d'un côté. De l'autre, instrument pour réduire la source la plus flagrante des inégalités.

C'est tout le contraire qui se produit en France. L'abaissement massif des droits en ligne directe, le maintien de taux immédiatement très lourds dans les autres cas, bloquent toute redistribution, figeant les fortunes dans les dynasties, annulent la marge de disposition ménagée par le code civil, protègent l'héritier contre toute concurrence, interdisent la reprise des entreprises. Il ne doit pas tant s'agir de chercher des recettes accrues que d'opérer une réforme, non seulement sociale mais économique, de la plus grande portée.

Relèvement des abattements en ligne directe pour préserver les biens familiaux, création d'abattements substantiels et de taux intermédiaires sur les autres lignes, rétablissement d'une plus grande progressivité, et, conformément aux propositions du président, différenciation suivant la situation de l'héritier, pour ne pas traiter de la même manière l'orphelin mineur et l'homme au faîte d'une grande fortune : on ne ferait pas autre chose que de restaurer le code civil et de permettre la survie des entreprises aux mains des plus capables, en particulier de leurs cadres.

Les suppléments majeurs de recettes, c'est la réduction de la fraude. Elle fait ses ravages les plus manifestes, mais les plus faciles à combattre, dans l'aménagement du logement. Il suffit de concevoir un système où tous aient intérêt à demander des factures, comme aujourd'hui les propriétaires bailleurs en vue des déductions qu'ils obtiennent. Ni propriétaires occupants ni locataires n'ont cette incitation.

L'exonération sans limite de l'habitation à l'imposition des plus-values ne se justifiait pas. Qu'on admette un seuil aussi élevé qu'on voudra, multiplié par le nombre de parts au quotient familial le plus fort au cours de la période de détention, fort bien. Mais qu'il subsiste le risque de regretter de ne pouvoir déduire des travaux qui n'ont pas été commandés au grand jour. Pourquoi d'ailleurs, pour tout le foncier, ces réductions de plus-values en pourcentage par année ? Qu'on tienne compte de la durée de détention, qu'un même gain, après indexation, ne soit pas considéré comme la même rémunération du capital s'il est obtenu après un an ou après trente ans, un intérêt forfaitaire, lui-même indexé, ajouté chaque année à la valeur d'entrée y pourvoirait : il gommerait les petites plus-values longues, il laisserait subsister les plus considérables, en particulier sur les terrains.

Des fraudes trop oubliées

Faut-il aller plus loin ? Il y a moins de vingt ans, l'habitation occupée par son propriétaire était considérée comme un revenu en nature. L'exonération a fait l'affaire des plus fortunés, qui s'offrent des logements en bon état et se moquent de ne pouvoir plus déduire que ravalement ou réfection du toit : les plus pauvres gardent sur les reins les dépenses de réfection de ce qu'ils ont pu acquérir. Le rétablissement du loyer imputé, y compris naturellement sur les résidences secondaires, et de la déductibilité des intérêts et des travaux, introduirait plus de justice : en éliminant la distorsion entre propriétaire occupant et celui qui est bailleur d'un coté, locataire de l'autre, et contribuerait à une meilleure utilisation de l'espace logeable. Surtout, il n'y aurait plus de travail au noir.

La loi Quilliot a omis une utile disposition. Les bailleurs ne sont aujourd'hui tenus à reprendre les travaux faits par les locataires, avec une combinaison d'indexation et d'amortissement que pour le confort minimum du chauffage et du sanitaire. Cette clause serait-elle étendue à toutes les améliorations faites après accord, et en particulier à l'isolation thermique, quelles ouvertures pour le bâtiment et pour les économies d'énergie ! Et une fois de plus, les travaux s'opéreraient au grand jour.

En revanche la déduction immédiate et sans limite accordée aux propriétaires-bailleurs peut aboutir, pour ceux qui possèdent suffisamment d'appartements, à les affranchir de tout impôt. Un plafond annuel par propriétaire, le reste s'amortissant normalement, mettrait fin à cette évasion légale qui ne profite qu'aux plus riches.

Et l'agriculture ?

On ne conteste pas que l'agriculture recèle beaucoup des ménages les plus pauvres, mais aussi les inégalités les plus grandes, et quelques-uns des revenus les plus élevés du pays. Faut-il maintenir les facilités hors du droit commun qui sont consenties aux exploitations que leur chiffre d'affaires fait passer aux obligations du bénéfice déclaré ? Le système général, celui du bénéfice forfaitaire départemental à l'hectare, n'a-t-il pas un relent d'ancien régime ? Discuté avec les représentants de la profession, il ne dépassera pas le gain de l'exploitation marginale ; il offrira donc une rente aux mieux placés. Une simple comptabilité de caisse, avec étalement au gré du contribuable des recettes ou dépenses exceptionnelles, abattage en cas de sécheresse ou construction d'une étable, donnerait une approximation suffisante du revenu ; on cesserait, ainsi, de traiter les agriculteurs comme des analphabètes. L'octroi des mêmes abattements qu'aux salariés et l'exonération de l'autoconsommation, suffiraient à mettre hors du jeu toute la masse des exploitations défavorisées.

C'est tout autre chose qu'un système où les gros s'abritent derrière les petits. Et cette réforme simple est d'autant plus importante qu'elle commande le financement du budget social agricole. Il n'est pas question de demander à un secteur où la population active décroît rapidement de prendre seul la charge de ses retraites, pas plus que dans les chemins de fer ou dans les mines. Mais que les cotisations aux allocations familiales du chef d'exploitation couvrent les salariés, de sorte qu'elles sont d'autant plus faibles par tête que l'exploitation est plus importante, que tout soit calculé sur la base du revenu cadastral, soit 80 % d'un loyer normal, soit une simple fraction du revenu d'exploitation ; on ne s'étonne plus que l'agriculture continue de payer moins de 20 % des prestations qu'elle reçoit. Il est temps de mettre en jeu plus largement la solidarité des agriculteurs entre eux.

Paris trop favorisé

Autre gâchage. Les communes ont été longtemps financées par une taxe locale sur les ventes, centralisée au siège pour les entreprises à établissements multiples, puis par une taxe sur les salaires. Aucun système ne pouvait être mieux calculé pour accroître les inégalités entre collectivités, et pour favoriser Paris, la plus riche. Les dotations d'Etat tiennent encore compte pour la plus large part des droits acquis au titre d'impôts supprimés, l'un il y a vingt ans, l'autre il y a quinze ans. Qu'on aille le plus vite possible vers la seule compensation de l'insuffisance du potentiel fiscal, c'est-à-dire de l'écart à la moyenne des recettes qu'une commune tirerait des bases situées sur son territoire si elle leur appliquait les taux moyens nationaux, ou cesser d'affecter l'argent de l'Etat à des municipalités où le revenu par tête leur permet largement de se financer elles-mêmes.

On mettra un terme à un système où les communes les plus prospères s'enrichissent en attirant les activités par les taux d'impôts les plus bas, où les plus pauvres sont condamnés à s'appauvrir. Tel est l'essentiel de la réforme des finances locales, celle qui écartera les distorsions entre les communes. Après quoi, on devra s'interroger sur les modalités qui permettront aux taxes de mieux répondre à la capacité contributive de chacun à l'intérêt de chaque commune.

Il faudra aussi reprendre à neuf la détermination du bénéfice des entreprises, qui lamine les fonds propres, encourage l'endettement et enfonce les affaires en les privant des incitations à investir et en ne faisant peser que sur elles le poids plein des charges d'intérêt.

Il est temps que le gouvernement se persuade que le maniement de l'impôt est l'arme de choix pour écarter l'inflation, réduire les inégalités et contribuer de façon décisive au meilleur fonctionnement de l'économie.

Apprivoiser le fisc

(Suite de la première page.)

Le Français n'étale ses biens au soleil que lorsqu'il ne peut vraiment pas faire autrement. Sans doute les lessiveuses de billets ont disparu depuis longtemps, mais c'est dans l'Hexagone que l'on trouve le plus gros poids d'or par tête d'habitant en Europe.

Avec l'impôt sur la fortune toutefois, bien des « trésors cachés » ont pu être débusqués. Cette opération a été beaucoup plus payante pour l'appréciation plus juste de certaines déclarations sur les revenus que pour son rapport financier, car les « grandes fortunes » ne sont pas légion.

Dans le même sens, le deuxième slogan de la gauche « Faire payer les riches » devrait être assez vite reconsidéré. Les « riches » de la fin de ce siècle n'ont plus rien à voir avec ceux du début. Les très hauts revenus existent toujours, mais ils ont tendance à se réduire sous la double pression du fisc (plus accentuée aujourd'hui qu'hier) et du plafonnement de l'indexation qui se pratique de plus en plus dans le domaine des salaires.

Comme le constatait preuves à l'appui F. de Closets dans son fameux livre *Toujours plus*, c'est maintenant du côté des privilèges attachés à la fonction, des prestations non « liquides », des agréments consentis à partir d'un certain niveau de responsabilités, etc., que l'on pousse ses avantages. Mais dans cet extraordinaire fatras de bonnes manières faites à ceux du haut de l'échelle, et même à ceux qui sont un peu plus bas, le fisc ne peut pomper grand-chose pour alimenter le budget de l'Etat.

S'il force beaucoup plus sur les revenus des plus aisés, des phénomènes désagréables de choc en retour peuvent se produire comme on l'a constaté en Suède, où l'« exode des cerveaux » a pris des proportions impressionnantes, et aux Etats-Unis, en Californie, où les contribuables se sont révoltés en 1978 et ont fait bloquer par référendum l'impôt sur la propriété.

L'incitation à la fraude et à l'évasion des capitaux est une des conséquences directes d'un trop gros appétit du fisc. La fuite de la matière imposable se répercute sur l'économie d'une manière beaucoup plus pernicieuse encore, en asséchant les possibilités d'investissement qu'on ne peut financer sainement que par l'épargne. Que dire d'un Etat qui, d'un côté, pousse par des incitations diverses les particuliers à placer leurs économies dans l'industrie et, de l'autre, détourne par l'impôt une masse de revenus vers des usages souvent classés par les experts comme « non productifs » ?

M. Jacques Delors l'avait bien senti : les temps sont venus où les ponctions renforcées sur les contribuables, suivant le système fiscal classique, ne sont plus suffisantes. Il faut — en attendant des jours meilleurs — élargir l'assiette, c'est-à-dire la masse de ceux qui seront touchés par l'impôt. Associer *tous* les Français à l'effort contributif était non seulement une façon radicale de faire rentrer beaucoup plus d'argent dans les caisses publiques ou dans celles de la protection sociale. En temps de crise, c'est aussi un moyen de faire ressentir à *chacun* le prix du redressement. L'abandon de cette formule pour des raisons idéologiques (1) ne servira pas autant qu'ils le croient ceux qui l'ont imposé.

Il y a trop de raisons déjà de couper la France en deux : celle du « front » et celle de l'« arrière » dans la bataille économique, celle des chômeurs et celle des travailleurs, celle de la droite et celle de la gauche. Lorsqu'il s'agit de garder à flot une embarcation qui prend l'eau, on ne choisit pas seulement les plus forts pour écoper. Tout le monde s'y met. Traduire cette communauté de destin en demandant aussi un effort financier à ceux qui se situaient endessous de la barre de l'impôt général sur le revenu et ne connaissaient le fisc que par ouï-dire n'apparaissait pas choquant. Il faut adapter les lois aux circonstances, et d'aucuns auraient même pu trouver une source de fierté dans le fait de n'être pas exclus de l'entreprise de redressement indispensable.

Justice et efficacité, même combat !

L'hypothèse d'un prélèvement sur *tous* les revenus qu'avait étudié le gouvernement ne pouvait bien sûr déboucher que s'il avait su marier justice et efficacité. On a trop opposé ces deux notions. Elles sont, en fait, complémentaires dans une démocratie. Le corps social s'opposerait à toute mesure qui n'aurait pour but que d'ouvrir un nouveau robinet pour alimenter les budgets de l'État et de la Sécurité sociale. Il faut apprivoiser le fisc. C'est là où le débat entre proportionnalité et progressivité prend toute son ampleur. Trop de progressivité ferait retomber dans les illusions dénoncées plus haut du « faire payer les riches », mais rejeter complètement cette notion-clé de l'impôt, pour des contributions exceptionnelles, était difficilement plaidable.

Cela dit, un gros travail de clarification des esprits est indispensable sur deux points :

1) Les citoyens devront choisir plus expressément entre deux augmentations : celle du salaire direct ou celle de la protection sociale. On ne peut plus maintenant gagner sur les deux tableaux. Si la soif de sécurité contre les aléas de la vie est telle que les sondages veulent bien le dire, il faudra accepter pour l'étancher, une baisse durable du pouvoir d'achat. Que préfèreraient les Français ?

2) La reproduction des inégalités sociales les plus graves passe par les successions. Mais c'est un phénomène peu visible, peu orchestré par les syndicats, et sur lequel partis de gauche comme de droite se gardent bien de mobiliser leurs troupes. Pourquoi ? Parce qu'il touche à l'une des valeurs qui a le mieux résisté à l'effondrement de toutes les autres, celle de la propriété individuelle ou familiale. Un gouvernement soucieux de « modernité » devrait sans relâche expliquer que certaines adaptations sont indispensables, à condition bien sûr que, là aussi, la progressivité des droits sur l'héritage soit préservée, en étant sérieusement augmentée.

Le socialisme a une grande chance. Il peut sortir peu à peu de ce manichéisme vieillot, où l'opposition des « petits » et des « gros » tenait lieu, presque à elle seule, de pouvoir mobilisateur. Il n'est plus possible aujourd'hui, comme au dix-neuvième siècle, de placer d'un côté de la barricade des classes les propriétaires et les autres, car on en trouve partout. C'est sur l'extension des pouvoirs (dans les entreprises, les régions, les collectivités locales) et de la qualité de la vie — M. Edmond Maire l'a bien compris (2) — que son registre est neuf et prometteur. Ce qui implique, lors des temps de redressement économique, un affaiblissement de l'Etat et une réduction des prélèvements obligatoires.

(1) *le Monde* du 23 août 1983.
(2) *le Monde* du 25 août 1983.

LU

TROIS LIVRES SUR LES SYNDICATS

A travers la crise...

LA présence de la gauche au pouvoir depuis mai 1981 semble provoquer un indéniable regain d'attention pour le mouvement syndical. Trois livres récents et qui ont la caractéristique commune de susciter un intérêt croissant à leur lecture sont en effet consacrés à la place, au rôle et à l'influence du mouvement syndical dans la société.

Avec *le Pouvoir syndical* (1), Gérard Adam, éminent spécialiste de la sociologie du travail, défend l'idée que l'assise des syndicats est d'abord institutionnelle et que, comme l'explique Jean-Daniel Reynaud dans la préface, « *leur pouvoir tient à la légitimité que leur confère l'élection* » ainsi qu'à « *leur accès aux comités qui sont établis un peu partout pour consultation dans l'administration et le gouvernement, à leur communauté de famille avec les partis politiques de gauche* ».

Partant d'un tel postulat, que les élections prud'homales du 8 décembre 1982 ont parfaitement attesté, Gérard Adam n'hésite pas à manier la critique avec pertinence comme lorsqu'il s'en prend par exemple à « *leur démocratie close* », trop souvent, quoique inégalement, marquée par le confort de l'unanimisme et la permanence de leurs dirigeants. Son analyse est souvent une invitation au changement comme lorsqu'il considère que le schéma originel d'organisation structurelle autour de deux axes, l'un professionnel, l'autre géographique, a « *craqué* » et que « *l'écart grandissant entre le projet syndical, la diversification des clientèles d'une part et l'immobilisme de structures simplistes d'autre part constitue sûrement un problème majeur pour l'avenir du syndicalisme* ».

L'originalité du livre est également de se livrer à une analyse bien documentée — même si les conclusions peuvent prêter à controverse — sur l'enracinement à gauche de la clientèle des syndicats. Gérard Adam, s'interrogeant en conclusion sur les chances d'un *new deal* syndical, est fondé — l'actualité quotidienne est là pour l'attester — à se demander si on n'assiste pas à une « *disparition progressive de leur rôle moteur dans la transformation de la société moderne* », le mouvement syndical risquant avec la gauche au pouvoir et sans mobilisation d'être comme Dieu dans la métaphysique de Descartes : « *Il donne la chiquenaude initiale puis disparait ensuite* ».

On pourrait retrouver dans l'ouvrage fort instructif de René Mouriaux, chargé de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques, « *les Syndicats dans la société française* » (2), plus d'un point commun avec le livre précédent. L'auteur part lui aussi de l'idée que le système syndical est inséparable de la société, mais, au long d'une approche très descriptive sur l'organisation syndicale, l'action syndicale et enfin le projet syndical, il montre finement combien le champ d'intervention des syndicats s'est diversifié depuis qu'il a quitté *l'« âge héroïque »* de ses premiers pas. D'un texte inédit d'Eugène Descamps sur le militantisme à une analyse rigoureuse du langage syndical — où l'on apprend que vingt-sept mots du champ lexical « *paraissent propres au monde syndical* » — en passant par d'intéressantes considérations sur la grève, l'auteur contribue à démythifier un univers syndical qui, il le reconnaît lui-même, apparaît souvent aux salariés comme « *obscur, à la limite de l'incompréhensible* ».

Mais pas plus que Gérard Adam, René Mouriaux ne pratique une analyse neutre, et, suivant les sympathies de son lecteur, la partie consacrée au projet syndical provoquera amusement, irritation ou complicité. René Mouriaux n'aime pas, à juste titre, les simplismes dans lesquels il voit une « *nuit du savoir* ». Il ne les pratique pas, en spécialiste rigoureux qu'il est, mais il lui arrive d'aller parfois lui-même un peu vite dans la conclusion. Comme dans son précédent ouvrage sur la C.G.T., il récuse l'idée qu'elle ne soit qu'une « *simple succursale du parti communiste* ». Il note que F.O. « *bénéficie d'un flou revendicatif qui permet tous les ajustements tactiques et l'agglutinement de divers corporatismes* ». Pour la C.F.D.T., le jugement n'est pas moins sévère, son « *radical-réformisme* », son « *qualitatisme* » sont soupçonnés d'être des humanismes mal libérés de leurs origines chrétiennes même s'ils ont évolué dans le sens d'une « *radicalisation de la doctrine sociale de l'Église* ». A divers égards le livre, *Changement social en France et en Europe ?* (3) de *C.F.D.T.-Aujourd'hui* apporte des réponses à certaines questions des deux ouvrages précédents. C'est en fait le compte rendu d'un colloque, qui a malheureusement eu peu d'échos dans la presse, qui s'est tenu les 14 et 15 octobre 1982 à Paris en présence de dirigeants de la C.F.D.T. comme M. Maire, mais aussi de ministres comme MM. Le Garrec et Delors, et d'intellectuels. Pendant deux jours les participants, selon le mot d'Alexandre Bilous, rédacteur en chef de *C.F.D.T.-Aujourd'hui*, se sont livrés à un « *travail d'expérimentation intellectuelle* », pour « *oxygéner* » le syndicalisme en crise et tenter de lui défricher de nouveaux sentiers. Les propos sont souvent provoquants, dérangeants surtout lorsqu'ils sont tenus par M. Maire ou M. Delors mais les débats qu'ils provoquent montrent qu'il faudra encore bien du temps pour parvenir à un « new deal syndical »...

MICHEL NOBLECOURT.

(1) *Le Pouvoir syndical* de Gérard Adam, Dunod, 178 p., 86 F.

(2) *Les Syndicats dans la société française* de René Mouriaux, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 271 p., 98 F.

(3) *Changement social en France et en Europe ?*, *C.F.D.T.-Aujourd'hui*, Syros, 213 p., 69 F.

Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

Israël

LA PROCHAINE DÉMISSION DE M. BEGIN

La guerre de succession a commencé au sein du Likoud

De notre correspondant

Jérusalem. – La guerre de succession au sein du Likoud est déclarée. Elle avait même commencé le mardi matin 30 août bien avant que M. Begin ait confirmé aux dirigeants de la coalition gouvernementale son intention de partir. Déjà, les partisans de M. David Lévy, vice-premier ministre, et de M. Yitzhak Shamir, ministre des affaires étrangères (tous deux ayant, en fin de matinée, avoué leur candidature), échangeaient des propos peu amènes et faisaient campagne, oubliant qu'ils prétendaient encore à ce moment-là supplier le premier ministre de rester, parce que le Likoud saurait difficilement se passer de lui.

C'est à cause de ce conflit – qui risque à terme d'hypothéquer les chances du Likoud de se maintenir au pouvoir et de faire le jeu des travaillistes – et pour tenter d'y mettre fin au plus vite que M. Begin a décidé de ne pas remettre formellement sa démission au président de l'Etat, M. Haïm Herzog, *« avant plusieurs jours »*. Le premier ministre n'a pas été plus précis, selon son entourage, qui a cependant indiqué que M. Begin devait, mercredi en fin de journée, fixer une date limite et en prévenir M. Herzog.

Durant ce nouveau délai, M. Begin espère amener les membres de son parti, le Herout (la principale composante du Likoud), à s'entendre sur le choix de son successeur, c'est-à-dire à départager MM. Shamir et Lévy. M. Ariel Sharon, qui avait un moment envisagé de se porter lui aussi candidat, a déclaré qu'il y renonçait pour se désister en faveur de M. Shamir. Si M. Begin réussit dans cette tâche, il pourrait, en remettant sa démission au président, suggérer un nom à ce dernier.

C'est le président qui en principe doit désigner la personnalité qui lui paraît la plus capable de former un cabinet susceptible de réunir une majorité au Parlement. Mais cela suppose non seulement que le Likoud règle son problème interne mais encore obtienne l'accord des petites formations qui lui sont alliées pour lui assurer cette majorité.

Or si celles-ci – le Tami, le Parti national religieux (P.N.R.) et l'Agoudat Israël – ont déjà fait savoir qu'elles resteraient fidèles au parti de M. Begin, elles ne manqueront pas néanmoins, comme le veut une tradition politique bien établie, de marchander leur nouvelle adhésion afin d'obtenir un certain nombre d'avantages (de nouveaux postes ministériels, l'élaboration de projets de loi ou de décisions qu'ils réclament), toutes promesses qui doivent être inscrites dans un accord de coalition en bonne et due forme.

Cela suppose d'autres tractations, qui doivent être établies dès maintenant, et cela risque de prendre du temps. Si ces discussions n'aboutissent pas, M. Begin devra quand même se rendre chez le président, qui alors aura toute liberté dans le choix d'un premier ministre désigné et pourrait charger aussi bien un travailliste d'essayer de former la nouvelle coalition gouvernementale. Car, comme le prévoient les « Lois fondamentales », qui tiennent lieu de Constitution (dont l'Etat d'Israël est dépourvu), le président peut préférer un membre du groupe parlementaire le plus nombreux, et aujourd'hui il s'agit de celui qui est animé par le parti travailliste auquel est associé le Mapam avec un total de cinquante députés.

Mais ce groupe, le Maarakh, a pour le moment bien peu de chances d'obtenir la participation nécessaire du Tami, du P.N.R. ou de l'Agoudat Israël, bien que les dirigeants de ces partis, tout en réaffirmant leur fidélité au Likoud, n'excluent pas tout à fait un changement de camp si le Likoud ne réussit pas à trouver un remplacement à M. Begin.

Israël n'est donc pas près d'avoir un nouveau gouvernement qui puisse recueillir l'approbation de la Knesset. En effet, quand le président aura terminé ses « consultations » en vue de la désignation d'un premier ministre, celui-ci disposera d'une période renouvelable de vingt et un jours pour constituer son cabinet. Après la victoire du Likoud aux dernières élections de 1981, M. Begin a eu besoin de ce délai pour former le gouvernement actuel.

Prudence chez les travaillistes

Mardi soir, les huit ministres appartenant au Herout ont donné la préférence à M. Shamir, et M. Begin s'est rangé à leur avis, mais il y en a un neuvième, M. Lévy, qui a vivement protesté en déclarant que le choix du parti devait se faire de manière plus *« démocratique »* et *« ouverte »*. Il a demandé la réunion du comité central. M. Shamir paraît bénéficier du soutien de la plupart des autres partenaires de la coalition, y compris les libéraux, qui sont associés au Herout au sein du Likoud.

Les libéraux soupçonnent M. Levy de vouloir adopter une politique sociale qui ne leur convient guère et d'autres dirigeants de la majorité ne cachent pas que M. Levy leur paraît *« trop colombe »*. Mais M. Lévy, à juste titre selon de nombreux observateurs, fait remarquer que lors des prochaines élections il est plus à même que M. Shamir, peu populaire, d'assurer un maximum de voix au Likoud ; tel est déjà le pronostic de la majorité des députés du groupe Likoud à la Knesset. A ce sujet, il convient de signaler que récemment les membres du Likoud se sont montrés beaucoup moins enthousiastes que par le passé à l'idée de provoquer des élections anticipées parce qu'ils sont beaucoup moins sûrs de leurs résultats.

Pour sa part, le parti travailliste continue d'observer une attitude de prudence et attend que M. Begin ait remis sa démission au président. Cependant, dans une interview télévisée, M. Shimon Pérès, président du parti travailliste, a déclaré mardi soir qu'il n'avait pas perdu espoir de convaincre le Tami, le P.N.R. et l'Agoudat Israël de former une coalition de gouvernement avec le Maarakh. Alors qu'on lui objectait que ces partis entendaient rester aux côtés du Likoud, M. Pérès a déclaré qu'il était en contact « informel » avec certaines personnalités de ces partis, et il a ajouté : *« Hier c'était hier, quand dans des circonstances dramatiques ces partis ont tenté de faire revenir M. Begin sur sa décision. Aujourd'hui et demain, la situation peut devenir différente... »*

Les dirigeants du parti travailliste continuent de penser qu'ils peuvent former un gouvernement, même peu durable, mais qui puisse « tenir » assez longtemps, c'est-à-dire jusqu'à des élections anticipées. Un député travailliste a précisé que cela empêcherait le Likoud de refaire ce qu'il avait fait avant les élections 1981 de se livrer à une politique *« démagogique »* pour s'attirer des suffrages, par exemple *« baisser les prix des postes de télévision en couleurs »* ou encore *« lancer l'aviation israélienne dans une mission spectaculaire contre la centrale nucléaire irakienne de Tamuz »*.

FRANCIS CORNU.

Un favori : M. Shamir

De tous les « candidats » à la difficile succession de M. Begin, c'est indiscutablement M. Itzbak Shamir, l'actuel ministre des affaires étrangères, qui a le plus de chances. Ce petit homme, volontiers secret mais à l'œil toujours aux aguets, est un vieil ami de M. Begin.

Il est né voilà soixante-huit ans en Pologne – comme M. Begin – mais a immigré en Palestine dès 1935 pour rejoindre le combat que menait l'Irgoun contre la Grande-Bretagne. Il a ensuite fait partie d'une organisation dissidente de l'Irgoun, le Lehi – connu sous le nom de groupe Stern – spécialisée dans les attentats antibritanniques et antiarabes. Arrêté à deux reprises, il a réussi à s'évader puis à obtenir l'asile politique en France, ce qui explique qu'il parle notre langue.

C'est en 1948 que M. Shamir est revenu en Israël ; on affirme cependant de bonnes sources qu'il a été mêlé de près à l'assassinat de l'émissaire de l'ONU, le comte Bernadotte, tué en 1947. M. Shamir, qui a ensuite et pendant longtemps été lié aux services secrets israéliens, a toujours refusé de s'expliquer sur cet épisode. En fait, c'est en 1970 qu'il refait surface dans la vie politique israélienne aux côtés de M. Begin, dont il partage à peu près toutes les convictions même s'il n'en a pas le messianisme. Il s'était cependant opposé aux accords de Camp David, dont M. Begin avait demandé la ratification par la Knesset.

L'un des rivaux de M. Shamir n'est autre que M. David Levy, vice-premier ministre. Député depuis 1969, M. Levy n'est âgé que de quarante-cinq ans, ce qui constitue sans doute un handicap. En outre, originaire du Maroc, il est sépharade, ce qui a été fort précieux pour M. Begin lorsqu'il s'est agi de conquérir une base populaire. Ancien maçon, père de onze enfants, M. Levy est une des rares personnalités politiques à avoir « percé » au cours des dernières années en Israël.

Partisan des implantations en Cisjordanie, M. Levy s'était fait remarquer au moment des massacres de Sabra et de Chatila en souhaitant publiquement la création d'une commission d'enquête. L'enquête devait révéler qu'il avait été l'un des rares ministres à émettre à l'avance de graves réserves contre l'entrée des phalangistes libanais dans les camps palestiniens.

Cette attitude lui a valu l'hostilité résolue du « troisième homme », le général Ariel Sharon, qui ne désespère sans doute pas de profiter du départ de M. Begin pour effectuer un retour en force. Le premier responsable de l'opération « Paix en Galilée », gravement mis en cause par la commission Kahane, a déjà fait savoir qu'il apporterait son soutien à M. Shamir plutôt que de voir investi M. Levy, dont il n'apprécie manifestement pas les problèmes de conscience...

Signalons enfin, toujours dans le camp Begin, l'« outsider » Moshe Arens, l'actuel ministre de la défense. Mais cet ingénieur, ancien ambassadeur à Washington, est sans doute entré trop tard en politique pour être aujourd'hui vraiment dans la course à la succession. Il n'en paraît pas moins appelé à jouer un grand rôle dans la diplomatie israélienne, qu'il sait défendre avec une grande adresse mais sans la moindre concession.

Du côté travailliste – on ne peut exclure entièrement que le président Herzog fasse appel au parti comptant le plus grand nombre de députés si le Likoud n'arrive pas à régler ses comptes – on retrouve les deux « frères ennemis » que sont MM. Rabin et Pérès et dont les querelles personnelles sont pour beaucoup dans le déclin de cette formation. Mais là aussi on trouve un « troisième homme », l'ancien président Navon, sans doute le seul homme politique travailliste à jouir aujourd'hui du respect et de l'estime de ses concitoyens, sépharade de sucroît. Mais on peut faire confiance aux fidèles aussi bien de M. Rabin que de M. Pérès pour tout faire pour barrer la route à cet empêcheur de tourner en rond.

J. A.

Egypte

● L'EVENEMENT ATTENDU DE LA RENTREE POLITIQUE aura finalement été un non-événement : le néo-Wafd, qui venait d'annoncer sa décision de reprendre sa place dans l'opposition après cinq ans d'absence, n'a pas été autorisé à le faire (*le Monde* du 24 et du 26 août). La commission des partis, qui a la haute main sur l'activité des formations politiques en Egypte, a, en effet, estimé que le néo-Wafd, résurgence du grand parti nationaliste Wafd de l'entre-deux-guerres, n'a *« aucune existence légale »*. – (A.F.P.)

Liban

L'armée a lancé une offensive de grande envergure pour la reconquête de Beyrouth

Le couvre-feu a été imposé ce mercredi matin 31 août à Beyrouth, où l'armée libanaise a déclenché aux premières heures de la matinée une contre-attaque sur trois axes pour tenter de reprendre le contrôle du secteur ouest de la capitale. Un communiqué militaire, diffusé par la radio, a mis en garde la population, l'invitant à ne pas sortir dans les rues. L'armée a reçu l'ordre de tirer à vue sur « tout homme armé ».

A Paris, M. Charles Hernu, le ministre de la défense, déplorant les morts français de mardi – quatre légionnaires et un C.R.S. – a affirmé que *« le contingent français de la force multinationale de sécurité est en mesure d'assurer lui-même sa propre sécurité dans le cadre de sa mission »*.

L'offensive déclenchée mercredi matin semble être de grande envergure. Selon un porte-parole de l'armée, le capitaine Youssef Attrissi, trois brigades comprenant environ dix mille hommes ont été engagées dans cette opération qui vise à rétablir l'ordre et l'autorité de l'Etat à Beyrouth-Ouest. Des tirs pratiquement ininterrompus d'armes automatiques et de lance-grenades retentissaient dans le quartier central de Hamra, où les miliciens chiites tentaient d'empêcher la progression des militaires dans les rues étroites, non loin de l'hôtel Commodore, où de nombreux journalistes étrangers ont cherché refuge.

Dans le secteur de l'hôtel Cadmos, où sont installés les diplomates américains, les soldats ont progressé en direction de l'université américaine, tandis que les chars M-48 envoyés au carrefour Barbir avançaient jusqu'à la mosquée Gamal-Abdel-Nasser, bastion des Mourabitoun. La troisième colonne se dirigeait vers l'ouest en direction du quartier commerçant entourant le port et vers l'hippodrome.

Mardi soir, M. Nabih Berri, chef du mouvement chiite Amal, avait lancé un appel aux miliciens de ce mouvement pour qu'ils évacuent les rues de Beyrouth-Ouest et arrêtent toutes les opérations militaires. M. Berri, dont l'appel a été retransmis par la radio officielle, parlait au nom de son mouvement, du parti socialiste progressiste et du mouvement des Mourabitoun. Le leader chiite a précisé qu'un accord était intervenu avec le gouvernement pour le *« retrait des éléments armés »* de Beyrouth. Il avait, en outre, estimé que les bombardements extrêmement violents subis par Beyrouth depuis la fin de l'après-midi visaient à *« saboter le processus d'entente qui venait d'être amorcé »*.

En fin d'après-midi, de violents affrontements avaient opposé pendant près de deux heures les « marines » du contingent américain de la Force multinationale à des *« assaillants »* dans le secteur de l'aéroport international de Beyrouth. Selon un porte-parole des « marines », les positions américaines ont été attaquées à la roquette et à l'arme automatique. Les « marines » ont riposté. Deux Cobra ont tiré plusieurs roquettes air-sol dans le quartier de Bourj-el-Barajneh, une position chiite à l'extrémité sud de la ville, près de la base américaine de l'aéroport.

L'ambassade de France avait été touchée dans l'après-midi par des obus qui ont atteint le bâtiment qui abrite les gardes de sécurité de l'ambassade. Quatre gardes ont trouvé la mort – trois légionnaires et un C.R.S. – et sept autres ont été blessés lors de la chute de deux obus.



(Dessin de PLANTU.)

Les combats font rage

(Suite de la première page.)

Mais cela n'explique pas tout car elle aurait dû tenir ses positions. Néanmoins, lorsqu'elle en a reçu l'ordre, l'armée a lancé une contre-offensive convergente et s'est battue durement pour regagner le terrain. En milieu de matinée, mercredi, elle paraissait animée par une dynamique de succès bien que tout n'était pas joué. Et surtout elle est restée homogène en subissant l'épreuve du feu contre les Libanais, coreligionnaires d'un grand nombre des soldats engagés.

A la corniche de Mazraa, nous avons pu observer sa difficile progression vers le siège des Mourabitoun, qui lui opposaient une résistance farouche. Tout déplacement étant impossible, les autres succès remportés par la troupe, notamment l'opération héliportée du front de mer, la reprise de la tour Murr, la progression au Musée et le long de l'ancienne ligne de démarcation « ressuscitée » depuis quarante-huit heures, sont difficilement vérifiables mais sont confirmés de sources apparemment crédibles.

Les durs combats de rue de Beyrouth-Ouest ont été accompagnés de violents bombardements qui ont visé principalement Beyrouth-Est (secteur chrétien) mais dont une partie non négligeable s'est abattue sur la seconde moitié de la ville, là où l'armée possède une caserne ou une position. Selon la radio phalangiste, il serait ainsi tombé trois mille obus en quelques heures, éparpillés dans le grand Beyrouth et dans l'ensemble du secteur chrétien, montagne et littoral compris.

Tout au long de la nuit, obus et fusées Grad n'ont cessé de siffler dans toutes les directions et d'exploser parmi les maisons dans un bruit terrifiant. Rien que de l'appartement contigu à l'ambassade soviétique où nous avons suivi la bataille, nous en avons compté des dizaines et des dizaines qui, dans un feulement sinistre, passaient au-dessus de nos têtes pour aller s'écraser dans un rayon de 500 mètres. L'ambassade n'a pas été touchée mais une annexe abritant ses services commerciaux a été atteinte par un obus, de même qu'une voiture en stationnement dans la rue. Dans les deux cas, compte tenu de l'angle de tir, il ne s'agissait manifestement pas de bombardements syriens, mais plus probablement d'opérations de l'armée libanaise.

A 21 heures les forces libanaises (chrétiennes) annonçaient qu'elles avaient donné l'ordre à leur artillerie de riposter aux tirs syriens.

Autre élément capital de cette dramatique journée : l'engagement américain au Liban se confirme et se consolide, symbolisé par l'envoi du porte-avion *Eisenhower*, qui croise au large des côtes pour prêter main-forte, éventuellement, aux « marines », qui ont été impliqués dans la bataille et ont été amenés pour la deuxième fois mardi à riposter contre les positions d'artillerie progressistes et à les neutraliser.

Si le succès de la contre-offensive de l'armée libanaise devait se confirmer, deux possibilités s'offriront au président Gemayel : saisir l'occasion pour tendre, en position de force, la main à ses adversaires, ou, au contraire, se raidir pour imposer sa volonté. Les contacts qu'il maintient avec l'islam libanais, en particulier avec les musulmans de Beyrouth, permettent de penser qu'il pencherait vers la première hypothèse en formant éventuellement un gouvernement de regroupement national.

LUÇIEN GEORGE.

La Force multinationale : 6 220 hommes dont 2 000 Français

La Force multinationale de Beyrouth est, actuellement, composée de 6 220 hommes ainsi répartis : 120 dragons de la reine britannique, 1 900 Bersaglieri italiens, 2 200 « marines » américains et 2 000 soldats français.

Depuis juin dernier, le contingent français, sous les ordres du général de brigade Jean-Claude Coullon, qui commande en France la Légion étrangère et la 31e brigade, à Aubagne (Bouches-du-Rhône), réunit notamment : 670 hommes du 2e régiment étranger d'infanterie (à Bonifacio, en Corse), 600 hommes du 21e régiment d'infanterie de marine (à Fréjus, dans le Var), 300 hommes du 1er régiment étranger de cavalerie (à Orange, dans le Vaucluse), 300 hommes du 1er régiment étranger (à Aubagne) et 130 hommes du 17e régiment du génie parachutiste (à Montauban, dans le Tarn-et-Garonne). Le 21e RIMa et le 1er REC utilisent une trentaine d'automitrailleuses légères AML-Panhard pour l'intervention rapide.

Treize morts en un an dans le contingent français

La mort de quatre légionnaires français, mardi 30 août à Beyrouth, porte à treize le nombre des tués parmi les militaires français, membres du contingent de la force multinationale stationnée au Liban depuis septembre 1982.

Le 20 février 1983, un Marsouin de vingt ans, appartenant au 11e régiment d'infanterie de marine, est mortellement blessé en manipulant son arme dans son poste de garde. Le 6 juillet suivant, six sapeurs du 17e régiment de génie parachutiste trouvent la mort lors de l'effondrement accidentel d'un immeuble à Beyrouth-Ouest. Le 14 août, un huitième soldat français est tué par l'explosion accidentelle d'un engin qu'il manipulait. Enfin, le 25 août dernier, un légionnaire du 2e régiment étranger d'infanterie est tué par l'explosion accidentelle d'une caisse de munitions.

هكذا من الأصل

AFRIQUE

Tchad

« Ce ne sont pas les palabres diplomatiques qui forceront la Libye à évacuer Faya-Largeau »

déclare le président Hissène Habré

De notre envoyé spécial

N'Djamena. – Le président Hissène Habré redoute un pourrissement de la situation au Tchad dans les mois qui viennent. Telle est pour l'essentiel la crainte que le chef de l'Etat tchadien a exprimée à l'occasion d'un « Club de la presse du tiers-monde » organisé par Radio-France International, mardi 30 août, à N'Djamena. Prenant la parole pour la première fois depuis l'entretien accordé par M. Mitterrand au *Monde*, il semble avoir voulu convaincre des risques d'une impasse au cas où se prolongerait l'état de fait actuel.

Se référant à la bande d'Aouzou, cet extrême Nord tchadien occupé depuis plus de dix ans par l'armée libyenne, M. Hissène Habré s'est expliqué ainsi : « *Nous, Tchadiens, craignons que d'ici à deux à trois mois Faya-Largeau devienne en quelque sorte un deuxième Aouzou. Entre-temps, la Libye fera tout pour semer la subversion et le désordre, aussi bien dans l'est que dans le centre et le sud du pays. Nos forces armées seront contraintes de lutter sur une multitude de fronts et pendant ce temps la Libye consolidera sa présence dans le Nord. Au bout de quelques mois, on oubliera peut-être Faya-Largeau. Là est le danger, et ce ne sont pas les palabres diplomatiques qui forceront la Libye à évacuer Faya-Largeau.* »

Tout en se « *satisfaisant* » de l'attitude « *tout à fait raisonnable* » de la France, et en se félicitant des prises de position de M. Mitterrand, le président tchadien a donné clairement l'impression de redouter de voir l'occupation du nord du Tchad par les forces libyennes se transformer en un « *fait accompli* ». Autrement dit, l'intervention militaire française a bien sauvé N'Djamena de la catastrophe militaire mais, si les Français donnent à l'opération « Manta » le seul objectif de bloquer à la hauteur du quinzième parallèle les forces libyennes, rien n'empêchera le colonel Kadhafi de consolider ses positions au nord de cette « ligne rouge ».

Dans l'immédiat, en effet, les forces tchadiennes ne semblent pas avoir les moyens de contre-attaquer sérieusement dans le Nord. « *Le Tchad est un petit pays*, a-t-il dit à ce sujet, *qui connait la guerre depuis dix-huit ans. Un pays essoufflé par la faute de la Libye.* » Et il a ajouté : « *Ce serait vous mentir que de dire que le Tchad a à lui seul tous les moyens de sa défense et de sa vie tout court. Nous avons besoin de l'appui de l'Afrique, et de celui de nos amis traditionnels.* »

M. Hissène Habré n'a pas caché que en appelant à l'aide la France, il avait paré au plus pressé. « *Il faut savoir qu'il y a des priorités*, a-t-il expliqué, *ainsi, la moitié du Tchad est occupée ; Kadhafi n'entend pas s'arrêter là où il est il faut que le Tchad existe avant de songer à l'avenir, car son existence est menacée.* »

Tout en déclarant que « *le droit doit primer la force* », il a affirmé que, tant que la Libye continuerait de « *consolider ses positions dans le Nord*, » il se sentait « *peu optimiste* » sur la possibilité de négocier, notamment dans le cadre de l'Organisation de l'unité africaine.

Une approche différente

Sur un ton mesuré, décidé à montrer qu'il voulait jouer le jeu avec Paris, le chef de l'Etat tchadien n'a toute fois pas caché qu'il s'interrogeait sur l'avenir : « *Dans nos relations avec Paris*, a-t-il dit, *nous n'avons pas toujours la même approche, c'est normal et ne croyez pas que, aujourd'hui encore, nous avons sur tous les points une approche identique. Mais nous sommes d'accord sur les problèmes importants et c'est cela l'essentiel.* »

M. Hissène Habré n'a pas dissipé l'impression que l'incertitude demeure à N'Djamena,non sur l'aide de la France – qu'il apprécie hautement, – mais sur la portée de l'opération « Manta ». Ici, dans les milieux officiels, on a presque la tentation, en schématisant, d'opposer la détermination libyenne à une indécision française. En d'autres termes, l'armée française est-elle revenue au Tchad pour garantir l'imperméabilité d'un tracé qui coupe pratiquement le pays en deux ? Faudra-t-il qu'elle montre davantage les dents pour forcer le colonel Kadhafi à replier ses troupes sur le Nord frontalier de la Libye ?

Apparemment, le président Hissène Habré ne croit pas que le caractère dissuasif de l'opération « Manta » suffise à faire reculer le colonel Kadhafi. Sans le dire ouvertement, il s'inquiète déjà d'un pourrissement au cas où les Français demeureraient ni plus ni moins les sentinelles du quinzième parallèle. Dans ce cas, la Libye ne manquerait pas – du moins en est-elle persuadée – de contourner l'obstacle par la subversion, tout en renforçant son contrôle du Nord.

Pour le reste, il s'est refusé à considérer comme « *interlocuteurs valables* » les Tchadiens qui servent de « *prête-nom* » à la Libye. « *L'agresseur, c'est la Libye, l'interlocuteur, c'est la Libye* », a-t-il dit, précisant qu'il était prêt, « *quand les Libyens se seront définitivement retirés, à conclure un pacte de non-agression réciproque* (avec la Libye) ».

Il s'est également opposé avec fermeté à tout projet de fédération. « *Je ne vois pas*, a-t-il déclaré à ce sujet, *pourquoi les autres parlent à notre place de ce qui est le devenir du Tchad. Prôner la fédération, c'est prôner la division du Tchad.* »

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Plusieurs responsables socialistes ont effectué des « missions d'explication » de la politique française

● A N'DJAMENA, le chef de l'Etat tchadien, M. Hissène Habré, a déclaré, mardi 30 août, qu'il était prêt à signer un « *pacte de non-agression réciproque* » avec la Libye, sous réserve que ce pays évacue toutes ses troupes présentes au Tchad. M. Hissène Habré, qui s'exprimait devant le Club de la presse du tiers-monde, organisé par Radio-France internationale, a fait part de son pessimisme quant aux chances de parvenir à une médiation par l'intermédiaire de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.).

● A PARIS, le président de l'Assemblée nationale, M. Louis Mermaz, a annoncé mardi, à l'issue d'un entretien d'une heure avec le président de la République, que le premier ministre, M. Pierre Mauroy, présentera la politique française au Tchad à l'occasion d'un débat à l'Assemblée nationale, dès le début de la rentrée parlementaire d'automne, qui a lieu le 2 octobre.

Le président du Sénat, M. Alain Poher, s'est également entretenu, mardi, avec M. Mitterrand. Les présidents des deux Assemblées du Parlement ont tous deux estimé que la situation des forces françaises au Tchad ne « *méritait pas* » la convocation du Parlement en session extraordinaire. M. Poher, indiquant qu'il a, sur le dossier tchadien, des positions voisines de celles du président de la République, a ajouté : « *La position du président de la République peut être renforcée par un débat parlementaire, car s'il y a toujours des nuances, je crois que le Parlement est assez unanime sur le sens de cette politique.* »

M. Charles Hernu, ministre de la défense, devait, d'autre part, être entendu par la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, mercredi après-midi 31 août. La commission a déjà entendu le ministre des relations extérieures, M. Claude Cheysson, le 23 août (*le Monde* du 25 août).

● SUR LE PLAN DIPLOMATIQUE, plusieurs responsables du parti socialiste ont effectué, ces dernières semaines, des voyages dans différentes capitales étrangères pour expliquer la politique française au Tchad.

A la demande de M. Mitterrand, M. Roland Dumas s'est rendu à Tripoli, où il a eu un entretien avec le colonel Kadhafi (*le Monde* du 19 août), et M. Maurice Faure à Addis-Abeba, où il a rencontré M. Menguistu Haïlé Mariam, chef de l'Etat éthiopien et président en exercice de l'O.U.A. (*le Monde* du 26 août). M. Claude Estier a été reçu, pour sa part, le 25 août, à Rome, par M. Bettino Craxi, président du conseil italien. D'autre part, M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, s'est rendu à Vienne du 25 au 27 août, pour s'entretenir avec le chancelier autrichien, M. Fred Sinowatz.

Enfin, M. Jean Poperen, « numéro deux » du parti socialiste, a eu des conversations avec le chef de l'Etat indien, Mme Indira Gandhi, au cours d'un séjour à New-Delhi, du 25 au 27 août. A cette occasion, Mme Gandhi aurait fait part de ses interrogations quant à une possible dépendance de la politique française des Etats-Unis à propos de la crise tchadienne. Elle a, d'autre part, insisté pour que M. Mitterrand se rende à New-York lors de la prochaine assemblée générale des Nations unies, qui s'ouvrira le 20 septembre. Mme Gandhi, qui est présidente du mouvement des pays non alignés, sera présente à Paris le 25 septembre, date à laquelle elle sera reçue par M. Mitterrand.

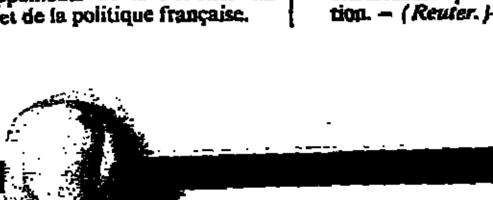
● A NEW-YORK, le Conseil de sécurité des Nations unies devait tenir, mercredi 31 août, une séance publique à propos de la plainte du Tchad contre la Libye, pour clôturer la phase actuelle des débats qui s'étaient ouverts le 11 août. D'autre part, une délégation, composée du ministre éthiopien des affaires étrangères et du secrétaire général de l'O.U.A., M. Peter Onu, était attendue jeudi à Paris. Elle doit ensuite se rendre à Tripoli.

● *M. Jean-Claude Gaudin*, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, a accepté l'invitation qui a été lancée aux responsables des groupes de venir s'entretenir avec le premier ministre. « *Fidèle à la mission qui est la sienne dans le cadre de l'opposition parlementaire, le groupe U.D.F. ne négligera aucun moyen susceptible de faire entendre par les responsables de la France les préoccupations et les aspirations de tous ceux qui se rassemblent dans la condamnation de la politique socialiste et de ses conséquences* », souligne M. Gaudin dans une déclaration par laquelle il précise dans quel « *esprit [il] rencontrera le premier ministre dans les prochains jours.* »

Cette invitation avait été transmise aux présidents des groupes pour que M. Mauroy les informe des développements de la situation au Tchad et de la politique française.

Swaziland

● DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES auront lieu au Swaziland le 29 octobre prochain, a annoncé samedi 27 août le prince Bekhimpi Dlamini, premier ministre. Les élections seront les premières organisées depuis la mort du roi Sobhusa-II, l'année dernière, qui a plongé le pays dans une guerre de succession. Le système électoral du Swaziland est unique en son genre. Les électeurs choisissent quatre-vingts grands électeurs, qui se réunissent ensuite à huis clos pour désigner les quarante membres du Parlement. Pour éviter toute campagne électorale, les candidats au Parlement ne sont informés de leur candidature que le jour de l'élection. – (*Reuter.*)



AMÉRIQUES

Chili

APRÈS L'ASSASSINAT DU GOUVERNEUR DE SANTIAGO

Les autorités assurent que l'ouverture politique ne sera pas remise en cause

Pour la deuxième fois en dix années de dictature militaire au Chili, un officier a été assassiné à Santiago. Un commando d'une demi-douzaine de personnes circulant à bord d'une camionnette a tué, le mardi 30 août, le général en retraite Carol Urzua, homme de confiance du général Pinochet et gouverneur de la capitale. Le chauffeur et un garde du corps de l'officier ont également été tués par les rafales de mitraillette tirées contre le véhicule qui conduisait, vers 9 heures du matin, le gouverneur de son domicile à son bureau.

Après l'assassinat du général Urzua, un gigantesque déploiement de police a aussitôt eu lieu dans la ville et ses environs. Selon l'influent quotidien conservateur *El Mercurio*, cinq personnes auraient été arrêtées. Citant des sources policières, le journal suggère que l'attentat pourrait être le fait du MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire). Cette organisation d'extrême gauche avait déjà été mise en cause par le gouvernement militaire pour l'assassinat, en 1980, du colonel Vergara, directeur de l'école de renseignement militaire.

La seule revendication de l'attentat jusqu'ici parvenue à la presse émane d'une organisation totalement inconnu, les « milices de guérilla et forces de la révolution populaire ». Le texte reçu par l'agence américaine Associated Press annonce que le général Urzua a été « *exécuté* » en représailles de la mort de trente-quatre personnes abattues par les forces de l'ordre lors des quatre journées de protestation nationale qui ont marqué la vie publique chilienne depuis mai. Il annonce que cet attentat est « *le début d'une guerre populaire contre le régime* », et qu'« *aucun crime contre le peuple ne restera impuni* ».

Cet assassinat est survenu quatre jours après la levée de l'état de siège et peu après l'annonce d'une « *ouverture politique* », sous l'impulsion du nouveau ministre de l'intérieur, le dirigeant conservateur M. Sergio Onofre Jarpa. La question s'est donc aussitôt posée, à Santiago, de savoir si le régime allait en profiter pour marquer un raidissement. Plusieurs voix officielles ont fait savoir qu'il n'en serait rien. L'amiral Merino, l'un des quatre membres de la junte qui a renversé Salvador Allende le 11 septembre 1973, a déclaré que l'attentat ne remettrait pas en cause l'ouverture politique décidée : « *Le dialogue continuera* », a assuré l'officier.

En visite à Buenos-Aires, où il représentait le Chili jusqu'à sa nomination au gouvernement le 11 août, M. Onofre Jarpa a assuré que sa politique d'ouverture ne serait pas modifiée. Le ministre a même précisé que les partis politiques, interdits depuis le coup d'Etat de 1973, seraient légalisés à nouveau en 1984.

Condamnations

L'opposition au régime a, dans l'ensemble, condamné l'attentat. Le Proden (Projet de développement national, organisation regroupant des mouvements d'opposition de la droite modérée à la gauche non communiste) s'est élevé contre cette « *action criminelle* » due à des « *esprits fiévreux qui cherchent à s'opposer à ceux qui veulent pacifier le pays et le ramener à la normalité démocratique* ». M. Gabriel Valdes, leader de la Démocratie chrétienne et de l'Alliance démocratique, autre front d'opposants au régime militaire, a demandé qu'une enquête approfondie fasse toute la lumière sur l'affaire.

La Convergence socialiste, qui réunit des chrétiens de gauche et des militants marxistes, a déclaré que cette action « *profite exclusivement à ceux qui veulent empêcher un rapide et authentique retour à la démocratie et prétendent imposer la logique de la guerre de préférence à la logique politique* ».

A Washington, enfin, le porte-parole du département d'Etat, M. John Hugues, a déclaré : « *Cet acte terroriste ne doit pas obscurcir les récentes mesures positives adoptées par le gouvernement chilien en vue de la restauration des libertés civiles et politiques importantes.* » M. Hugues a, lui aussi, souhaité la poursuite du dialogue entamé le 25 août entre M. Onofre Jarpa, ministre de l'intérieur, et l'Alliance démocratique en vue de « *mettre fin à la confrontation et à la violence au Chili* ».

ASIE

Philippines

Obsèques politiques à Manille

(Suite de la première page.)

Ce fut le cas lorsque le prélat – qui représente la grande force d'opposition morale et de justice sociale qu'est l'Église face au pouvoir – déclara : « *Il y a parmi nos héros nationaux beaucoup d'exilés, de déracinés de leur sol natal, arrachés à leur famille par les oppresseurs locaux ou étrangers* », ou lorsqu'il appella le pouvoir à libérer le pays de la « *tyrannie* » et de l'*oppression* ».

La veuve de Benigno Aquino, digne et forte, souleva aussi des vagues d'applaudissements lorsqu'elle parla de son mari, de ses espoirs et des dernières paroles qu'il lui avait dites au téléphone quelques heures avant sa mort : « *Comment peuvent-ils me refuser de rentrer dans mon pays ? Je suis et je serai toujours Philippin.* » Quelques ambassadeurs : ceux des Etats-Unis, de France, d'Italie, du Japon, d'Australie, ainsi que d'autres diplomates de rang inférieur, représentants des pays de la C.E.E., assistaient à cette messe. Aucun représentant du gouvernement, aucun diplomate des pays de l'ASEAN (1), n'était présent.

A peine sorti de l'église pour entamer la longue procession (26 kilomètres) à travers la ville jusqu'au cimetière du Memorial Park, au sud de Manille, le cortège – les véhicules transportant le cercueil et les membres de la famille – fut noyé dans la foule qui attendait hors de l'église.

De partout surgissaient des portraits d'Aquino et des slogans appelant à la résistance, à la restauration de la démocratie – mais n'attaquant jamais nommément ni le président, ni le gouvernement, ni les forces armées. Très vite la procesion s'étira sur plusieurs kilomètres, allant au pas et plutôt dans un désordre bon enfant que dans une atmosphère de colère. Elle passait au milieu d'une foule massée de part et d'autre des avenues qui jalonnent le parcours : Espana, Quezon, Oxan-Bundia, etc. des noms hérités de la période coloniale espagnole.

On était venu de partout, mais surtout des quartiers populaires et des universités de cette ville, grosse de huit millions d'habitants et où se côtoient tous les genres, depuis l'extrême misère jusqu'à l'opulence. Ici et là on apercevait des policiers non armés. Des renforts prévus en cas d'incidents restent à bonne distance du cortège lui-même. Derrière nous, des jeunes gens vêtus de maillots à l'effigie d'Aquino chantaient inlassablement des chants patriotiques accompagnés d'un accordéon. Un fonctionnaire nous disait : « *Les bureaux de l'administration sont désertés aujourd'hui, surtout par les petits fonctionnaires comme moi.* » Comme tout le monde, il a peur et refuse de donner son nom, mais il dit : « *Ce que je peux vous dire, c'est que nous n'en pouvons plus de ce régime, ce n'est pas nouveau, mais après l'assassinat d'Aquino, cela n'est plus supportable...* »

Le moment fort et lourd de symbole dans cette procession a été le passage devant le monument élevé à la mémoire du dictateur José Rizal, héros et martyr de la révolution nationale et de la lutte d'indépendance contre le régime colonial, tué en 1896 par les Espagnols. Au milieu de l'après-midi, tout se passait dans le calme et aucun incident n'était signalé. La pluie a peut-être apaisé les esprits. Il n'est pas dit cependant que la colère contenue depuis huit jours sera enterrée avec la dépouille d'Aquino.

R.-P. PARINGAUX.

(1) Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

● *Les vols d'Air Lanka à destination de Colombo.* – Une erreur de transmission nous a fait écrire, dans nos éditions du 31 août, que la compagnie Air Lanka avait cessé d'assurer la liaison aérienne entre Paris et Colombo. Il fallait lire, en réalité, que la compagnie n'avait à aucun moment interrompu ses vols entre la France et Sri-Lanka depuis les troubles communautaires qui ont affecté ce pays au mois de juillet dernier.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● *De violents combats* ont provoqué « de lourdes pertes » dans les rangs des forces soviéto-afghanes, la semaine dernière, à l'entrée de la vallée du Panshir, a-t-on appris, mardi 30 août, de source occidentale à Islamabad. Le 22 août, les maquisards ont attaqué les troupes et véhicules récemment dépêchés à l'entrée de la vallée ; en représailles, l'aviation a bombardé plusieurs localités, dont celle de Gulbahar, faisant une vingtaine de blessés. Le chef local des maquisards, A.S. Massood, a, d'autre part, refusé à plusieurs reprises au cours des deux derniers mois de rencontrer un officier supérieur soviétique venu lui proposer la prolongation du cessez-le-feu qui était observé depuis l'hiver dans la région. – *(A.F.P.)*

Indonésie

● DE NOMBREUSES EXECUTIONS SOMMAIRES touchant « des personnes soupçonnées d'être des criminels sur le simple motif qu'ils sont d'anciens repris de justice » ont lieu en Indonésie depuis 1982, affirme la Commission internationale de juristes (CIJ) dans un communiqué publié lundi 29 août à Genève. Selon de récents rapports, au moins quatre cents personnes « suspectes » ont déjà été abattues sommairement par une unité de l'armée apparemment spécialisée dans ce travail, ajoute la CIJ, qui attire l'attention de la sous-commission des Droits de l'homme des Nation unies a ce sujet. – *(A.F.P.)*

Kenya

● *M. Daniel Arap Moi* a été reconduit, lundi 29 août, dans ses fonctions de président de la République du Kenya pour un nouveau mandat de cinq ans. Après avoir été désigné, mardi 23 août, par l'Union nationale africaine du Kenya (KANU, parti unique) comme candidat unique à la présidence de la République, il suffisait à M. Arap Moi de conserver son siège de député, à Baringo-Centre (250 kilomètres au nord-ouest de Nairobi), pour être confirmé dans ses fonctions présidentielles. Le chef de l'Etat kenyan, qui était seul candidat dans sa circonspection, a été réélu sans vote.

EUROPE

POLOGNE

L'ANNIVERSAIRE DES ACCORDS DU 31 AOUT 1980

« Les véritables réalistes sont au sein de Solidarité »

déclare l'historien Adam Michnik

L'historien Adam Michnik, inculpé de complot contre l'Etat avec d'autres membres fondateurs du KOR (Comité d'autodéfense sociale) et conseiller de Solidarité, est détenu depuis décembre 1981. Il n'a bénéficié ni de l'amnistie de décembre 1982 ni de celle de juillet 1983. De sa prison de la rue Rakowiecka à Varsovie, il a, par des voies détournées, accordé, il y a huit jours, un entretien à l'hebdomadaire *Tygodnik Mazowsze*, publié par la direction clandestine de Solidarité pour la région de Varsovie. Ce texte inédit en Pologne, dont nous donnons ci-dessous l'essentiel, sera publié prochainement par l'hebdomadaire et paraîtra à Paris dans la revue polonaise *Kultura*.

« Comment fais-tu pour supporter la prison ?

– L'idée est toujours la même : le travail et la certitude que cela a un sens. Je lis beaucoup, j'essaie de profiter du temps pour apprendre. Les informations qui me parviennent de l'extérieur montrent que mon emprisonnement a un sens, qu'il s'agit d'un fragment du mouvement de résistance de Solidarnosc ; et à présent que le pouvoir commet de nouveaux mensonges sur la normalisation et l'entente, notre séjour en prison prouve qu'il n'en est rien. (...) C'est simplement l'instinct de conservation qui me guide. Je sais depuis de nombreuses années qu'il ne faut accepter aucun arrangement avec la police, parce que cela finit toujours très mal. Ils ne savent que mentir, mais ils le font assez bien. Ils sont bêtes, mais il y a parfois des gens dont ils s'occupent qui le sont plus encore. Le plus important est le courage et le souci de la dignité. (...) Je ne suis probablement pas le seul à le penser. De plus en plus de personnes refusent de mener des conversations avec ces gentlemen de la police politique. (...)

– Comment avez-vous accueilli la visite du pape ?

– Comme tout le monde en Pologne. Avec une grande joie et une énorme espérance. L'une des conséquences de la visite, c'est que beaucoup des nôtres ont quitté les prisons. Mais il y en aura d'autres, à plus long terme. (...) Une chose importante s'est produite en prison : la majorité des prisonniers ont fait une grève de la faim, exigeant entre autres que leur soit reconnu le statut de prisonnier politique. Cette grève était volontaire, personne n'a exercé de pressions sur les autres (moi, par exemple, je n'y ai pas pris part). C'était un acte moral de grande importance. Je voudrais beaucoup que la nécessité de ce combat pour l'obtention du statut de prisonnier politique soit perçue par l'épiscopat.

– Le procès du KOR est tout à fait étonnant : le pouvoir désirait vous mettre à nu, or c'est le contraire qui s'est produit. Presque personne n'a voulu déposer, et quant à toi, cela fait des mois que tu étudies ton dossier.

– ... Et le procureur a même eu l'idée de m'en empêcher. C'est une de ses nombreuses idées merveilleuses. Je parlerai des autres pendant le procès. Ce sera un procès monstrueux. Mais ce n'est pas maintenant que le pouvoir s'est mis à nu, c'est le 13 décembre 1981. A présent, il ne fait que montrer sa bêtise. M. Jaruzelski a eu l'excellente idée d'ajouter au verdict un an d'internement. En ce qui concerne les moyens pour enfermer les gens, ces messieurs font preuve d'une extraordinaire inventivité intellectuelle. Le procès ne peut pas nous compromettre, mais eux si. Nous tenons à ce que ce procès ait lieu. Le dossier d'instruction est une mine de renseignements, pas tant sur le KOR que sur ses surveillants actuels. Pendant les audiences, je rendrai compte de ce que j'ai lu dans le dossier sur ces « *tristes machinistes des trains-prisons* », comme aurait dit Milosz. Jaruzelski fait confiance à la discipline des juges qui nous condamneront. Il ne devrait pas se fier à celle des accusés.

« Fermeté et patience »

– A quoi dois-tu cette confiance en toi ?

– C'est principalement à vous que nous le devons, à Solidarité clandestine. Tu sais, les émissions de Radio-Solidarnosc pour les prisonniers (1), c'était quelque chose de magnifique. C'était une injection de force. Je ne pensais pas que la parole de Solidarnosc pouvait nous atteindre ici. Mais quand elle nous est parvenue, j'ai compris combien les choses avaient changé en Pologne. Personne ne se sent plus solitaire ; c'est peut-être là la plus grande défaite du pouvoir.

– Tu écrivais, en avril de l'année dernière, que c'est « une longue marche » *qui nous attend et non pas* « un changement soudain ». *Quels sont les scénarios possibles qui méritent d'être envisagés ?*

– Je pense qu'il est tout à fait inutile de se pencher aujourd'hui sur l'hypothèse d'une entente avec l'équipe au pouvoir actuellement. Ce serait pure perte de temps. Cette équipe peut se chamailler avec les « durs », ils peuvent se montrer mutuellement les dents, ils sont d'accord sur un point : la place de Solidarité est derrière les murs des prisons. Il faut comprendre le combat qui a lieu au sein de l'appareil du pouvoir, mais il ne faut rien espérer d'aucune des coteries qui s'entre-déchirent. La seule chance, c'est la construction d'un large front pluraliste pour des actions civiques et une ferme résistance. Je ne suis pas prophète, je ne sais pas d'où et quand viendront les impulsions pour de nouveaux changements. Mais ceux-ci, dans la direction tracée par Solidarité, sont inévitables (...). Mais ce sera probablement une longue marche qui sera comptée en années. Et il faut observer avec une attention redoublée la situation en U.R.S.S. : les secousses y sont de plus en plus proches. Deux vertus sont aujourd'hui fondamentales, des deux côtés des barreaux : la fermeté et la patience.

– Dans certains de tes cours à l'université volante, tu avais expliqué que la tragédie du destin polonais est que la société polonaise – quelles que soient ses actions – est condamnée à la soviétisation. Qu'est-ce qui te permet aujourd'hui d'être optimiste ?

– Je suis optimiste par nature. Pour entreprendre quelque chose, il faut croire que l'on peut changer quelque chose. S'il n'y avait pas eu jadis des optimistes (le cardinal Wyszynski, Kisiel, Herbert) qui résistaient, nous n'aurions même pas aujourd'hui ce que nous avons. La résistance est toujours bénéfique du point de vue social. En tant que système social et idéologie, le communisme a épuisé ses forces : c'est la dictature conservatrice d'une petite élite, la nomenclatura. Le processus de résistance contre ses structures totalitaires a un caractère international qui ne cessera de croître. Ce qui nous attend, nous et ce que l'on appelle le camp socialiste, c'est soit une démocratisation, soit un pourrissement progressif et une guerre possible. Nous travaillons pour la démocratisation et la paix. Par contre, Jaruzelski croit à la possibilité de restaurer par des méthodes militaires le communisme traditionnel où nous serions ses sujets et lui un monarque plus ou moins bienveillant. Mais c'est une utopie. Les véritables réalistes sont aujourd'hui au sein de Solidarité.

Se défendre

– Tu as toujours été un adversaire de la clandestinité. Tu as changé d'avis maintenant...

– La situation a changé et des dirigeants qui se cachent sont indispensables. Ils sont le symbole du mouvement de la nation entière. Je sais que leur vie n'est pas facile et je les admire sincèrement. Je connais les dangers qui accompagnent la clandestinité et je m'en suis sincèrement expliqué dans une de mes « lettres de Bialoleka ». Mais nous n'avons pas d'autre issue. On nous y a contraints et toute la nation avec. De fait, à présent tout le monde est dans la clandestinité. Arrêter cela aux conditions fixées par le pouvoir équivaudrait à une capitulation. Ainsi en 1947, après qu'on les eut appelés à se rendre en leur promettant une amnistie, tous les dirigeants de l'Armée de l'intérieur (A.K.) se sont retrouvés en prison. Jaruzelski n'aura de cesse tant que ses groupes opérationnels n'auront pas brisé notre sens moral. C'est pourquoi nous devons nous défendre.

– Tu restes en prison en tant qu'otage du régime. Que penses-tu de l'amnistie et de la levée de l'état de guerre ?

– Cela a toutes les apparences d'une nouvelle farce de l'équipe au pouvoir. Bien sûr, je suis heureux que de nombreuses personnes aient pu retrouver la liberté et plus particulièrement ceux dont le comportement a été exemplaire aussi bien pendant l'instruction qu'au cours de leur procès, comme Mme Zofia Romaszewska, par exemple. Mais que vaut une amnistie qui laisse en prison Frasyniuk et Bednorz, Slowik et Modzelewski, Gwiazda et Jurczyk ? (2).

» Pour ce qui est de la levée de l'état de guerre, ce n'est qu'un geste rituel à l'intention d'étrangers peu au courant de la situation ; mais rien n'a changé. Même les peintres, les comédiens et les écrivains continuent d'être dangereux pour l'ordre social dont rêve Jaruzelski. Il paraît que l'état de guerre avait été instauré pour éviter une guerre civile. Maintenant il s'avère que ceux qui veulent cette guerre civile ce sont les peintres, les acteurs et les écrivains. Nous avons déjà étudié cette leçon à l'époque stalinienne et nous savons comment cela se termine. Par la terreur.

– Que penses-tu du général Jaruzelski ?

– Je pense à lui rarement. Sa conception consiste à totalitariser la vie collective au moindre coût, et quant aux Russes qu'il voudrait satisfaire, ils ne sont pas contents de lui de toute façon...

– Pourquoi ?

– Parce que c'est toujours trop peu pour eux. Tant qu'ils n'auront pas mis les paysans dans des kolkhozes et les prêtres catholiques dans des catacombes, le fantôme de la contre-révolution hantera leurs nuits. Ce sont les gens de Moscou qui appuient les « durs » et qui attaquent l'équipe au pouvoir.

– Tu ne penses donc pas que Jaruzelski est un moindre mal ?

– Je suis très éloigné d'un tel raisonnement. Jaruzelski défend sa place, que voudrait occuper, disons, par exemple, Olszowski. Qu'est-ce que cela peut nous faire ? Pour Solidarnosc, il n'y a aucune différence entre eux. Les différences sont d'ordre technique. Pendant l'instruction, un des officiers criait, brandissait les poings et menaçait de me laisser pourrir en prison si je persistais à ne pas déposer. Puis un autre est entré, disant : « *Mais, mon commandant,* » *inutile de vous énerver. M. Mich-* » *nik est un homme cultivé et intel-* » *ligent. Il dira tout sans cris inu-* » *tiles.* » Celui-ci raisonne comme Jaruzelski, l'autre comme Olszowski. Mais tous les deux sont officiers de la police politique et ont le même objectif !

– Crains-tu d'être expulsé en Occident ?

– On a proposé à plusieurs reprises à Jacek Kuron d'émigrer. Même tout dernièrement. On m'a fait les mêmes suggestions. Je ne pense pas que nous soyons des exceptions. Jaruzelski pense probablement qu'il s'agit d'un geste humanitaire. On pourrait en fin de compte me fusiller pour espionnage, par exemple au profit des Etats-Unis. Pourquoi pas ? La justice polonaise est la plus libérale au monde – dans sa façon d'apprécier les preuves. Mais l'émigration ne m'intéresse pas. Il serait beaucoup plus utile pour la Pologne que ce soient Jaruzelski, Olszowski et Kiszczak qui la quittent.

» Moi, j'aime bien vivre dans ce pays. Même en prison. Je préfère ne pas penser à la déportation – le code pénal polonais ne prévoit pas cette possibilité. Je comprends toutefois que le pouvoir puisse y songer. Tant que nous sommes en prison, personne de raisonnable ne croira que « *l'ordre règne à Varsovie* ».

* Copyright *Tygodnik Mazowsze*, Varsovie, et *Kultura*, Paris.

---

(1) La veille de Noël, des haut-parleurs installés dans des maisons autour de la prison ont diffusé un programme de la radio clandestine avec des messages personnels pour les prisonniers. *(N.D.L.R.)*

(2) Des dirigeants de Solidarité.

Patrouilles renforcées à Gdansk

Des patrouilles de police supplémentaires sillonnent, ce mercredi 31 août, les rues de Varsovie et de Gdansk en ce troisième anniversaire de la signature des accords de Gdansk. Parmi les mesures prises par les autorités « *pour maintenir l'ordre* », il faut signaler la notification faite à M. Lech Walesa que « *le dépôt de gerbes à titre individuel* » aux monuments aux victimes des émeutes ouvrières de décembre 1970 ne sera autorisé que de 16 heures à 16 h 30, c'est-à-dire deux heures après la sortie de l'équipe du matin des chantiers navals Lénine.

Malgré le renforcement du dispositif policier, la radio clandestine de Solidarité a pu émettre mardi dans la soirée à Gdansk. M. Bogdan Lis, l'un des dirigeants de la commission nationale clandestine, a rappelé les exigences de Solidarité : libération des prisonniers politiques, réintégration des personnes licenciées pour faits d'opinion, réactivation de Solidarité, compensations salariales pour les couches les plus défavorisées de la société pour pallier l'augmentation du coût de la vie. Il a rappelé les consignes pour ce mercredi 31 août : grève des transports publics de 14 heures à 16 heures, boycottage de la presse, marches et défilés pacifiques et participation massive aux messes du soir.

Une manifestation unitaire de sympathie et de soutien, se tiendra à Paris, à 18 h 30. A partir de 21 heures, les participants pourront assister sur le Champ-de-Mars, aux pieds de la tour Eiffel, à une projection en plein air, de *Ouvriers 80*.

هكذا من الأصل

Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DU CONGRÈS DU P.S.

Le CERES relance la querelle contre la politique économique du gouvernement

Il est temps de formuler des propositions pour l'avenir, a dit M. Lionel Jospin la semaine dernière en évoquant les conditions dans lesquelles se prépare le congrès socialiste de Bourg-en-Bresse. Le CERES, animé notamment par M. Jean-Pierre Chevènement, l'a bien compris, tant le premier secrétaire du P.S. lui a reproché d'intervenir dans le débat économique et social en des termes plus critiques que constructifs.

Dix jours avant le comité directeur de synthèse du P.S., les animateurs du CERES relancent la discussion, dans leur revue *En jeu*, sans céder un pouce de terrain sur le fond de leurs analyses, bien qu'ils affirment leur intention de ne pas chercher à *« tout casser »* à l'intérieur du parti socialiste. Ils admettent que les résultats du plan de rigueur du 25 mars sont pour l'instant techniquement positifs, mais contestent qu'il s'agisse là d'une politique véritablement socialiste. La vraie question, a dit M. Didier Motchane, membre du secrétariat national, devant le bureau exécutif du 24 août, est de savoir si la politique de M. Jacques Delors *« est la nôtre »*.

Les soupçons contre M. Delors

Le ministre de l'économie et des finances est toujours accusé de *« rivaliser d'orthodoxie »* avec la droite, notamment en matière financière, de faire siens *« les tabous et les dogmes des autres sans voir qu'ils sont indissociables d'une idéologie profondément libérale »*. En somme, le CERES soupçonne M. Delors et ses amis d'être *« persuadés qu'il n'y a pas de substitut à l'ordre des choses qu'ils ont toujours connu »*, ainsi que le dit M. Jean-Pierre Chevènement, sans toutefois citer le nom du ministre de l'économie et des finances.

Les animateurs du CERES, qui réunissent leurs amis et tous les militants socialistes qui le désirent le week-end prochain à Paris, présenteront donc une motion sur ce thème et insisteront, jusqu'au congrès, dans leur campagne d'explication en direction des militants, sur les propositions techniques – économiques et sociales – que suppose la mise en œuvre de ce qu'ils appellent *« l'autre politique »*.

Pour sa part, M. Lionel Jospin, premier secrétaire, a élaboré le texte de sa propre motion qui devait être discutée, mercredi matin 31 août, par les principaux dirigeants du courant auquel il appartient, le courant A. Le texte définitif sera soumis aux militants de ce courant le samedi 3 septembre. Entre-temps, un groupe de travail réunira, probablement vendredi, les amis du premier secrétaire et ceux de M. Pierre Mauroy. M. Lionel Jospin a offert, en effet, au premier ministre, de présenter au comité directeur de synthèse du 10 septembre une motion commune. L'offre a été aussitôt acceptée.

Que les courants A (M. Jospin) et B (M. Mauroy) se présentent unis au comité directeur puis au congrès paraît naturel, tant il est logique que le premier ministre appartienne à la majorité de son parti. Cela ne va pourtant pas sans mal, non sur le fond puisque, selon la formule utilisée par M. Bertrand Delanoë, porte-parole du P.S., *« il y a des proximités politiques plus grandes que d'autres »*, mais sur la forme.

Les amis de M. Mauroy reprochent à M. Jospin le péché originel : il n'était pas présent au congrès d'Epinay, constitutif, en 1971, du nouveau parti socialiste, ce dont M. Jospin tire plutôt argument puisqu'il n'a pas eu à supporter les alliances tactiques de l'époque et les compromis que cela supposerait. L'entourage du premier secrétaire reproche en retour à M. Mauroy l'alliance qu'il a passée avec M. Michel Rocard lors du congrès de Metz, en 1979. Le congrès faussement unanime de Valence, en 1981, n'a rien effacé de tout cela.

M. Jospin : je n'ai pas été payé de retour

Ce n'est pas tout. *« J'ai toujours été d'une parfaite loyauté envers le gouvernement et singulièrement envers le premier ministre ; je n'ai pas été payé de retour »*, a dit, en substance, M. Jospin, lors de la réunion du bureau exécutif du 24 août. Les amis de M. Jospin accusent ceux de M. Mauroy d'avoir participé à la campagne orchestrée pendant des mois au sein du parti socialiste sur le thème de l'absence d'autorité du premier secrétaire et de l'inexistence militante du parti. Ils s'irritent également du système d'organisation d'appareil qui, autour du premier ministre, serait destiné à préparer – bien qu'une telle tentative paraisse pour le moins incertaine – une prise de contrôle, à terme, du parti. Les *« prétentions »* de l'entourage de M. Mauroy à négocier un renforcement de son influence au sein de la direction du P.S., enfin, les agacent.

Sur le fond, le souci des amis de M. Mauroy d'aborder dans la motion commune le thème de la *« bataille culturelle »* que doit gagner la gauche et celui de l'*« élitisme »* de la droite – idées chères au premier ministre – ne fait pas obstacle à la discussion.

Il en ira autrement lorsqu'il s'agira d'établir la liste des signataires de la motion commune. Le « dosage » recherché par M. Mauroy et celui qui sera obtenu constituent des indications sur le rapport des forces tel qu'il est conçu par les uns et les autres et serviront de base à la composition du bureau exécutif issu du congrès. L'affaire est d'autant plus délicate que M. Jospin, selon l'idée qu'il se fait de l'autorité du premier secrétaire et de la politique en général, est peu enclin à « négocier » l'attribution de postes.

Quant aux principaux dirigeants du courant C (rocardien), ils persistent à rechercher un accord avec M. Lionel Jospin, qu'ils doivent rencontrer avant le comité directeur de synthèse. Une dizaine d'entre eux, réunis mardi soir 30 août, ont confirmé cette ligne ; ils ont été renforcés dans leur souhait par les propos tenus par le premier secrétaire du P.S., le 25 août, à Lourmarin (Vaucluse), sur le *« réalisme »* de la gauche et la nécessité d'un soutien accru au gouvernement. Seuls, les « rocardiens » dits « orthodoxes », animés par Mme Noelle Lienemann, membre du bureau exécutif, et Alain Richard, député du Val-d'Oise, notamment, paraissent décidés à se compter, volontairement, lors du congrès.

JEAN-YVES LHOMEAU.

VERS LA PARALYSIE DES NOUVELLES INSTITUTIONS DE LA CORSE

La journée des dupes

De notre envoyé spécial

Ajaccio. – La *« journée des dupes »*. Une farce échevelée sur fond d'atmosphère florentine, avec côté cour les traîtres et côté jardin les cocus. Et malgré la retombée de la première fièvre et une bonne dose de fatalisme, les Corses avouent ne pas comprendre quel accès de folie a saisi, en plein été, la semaine dernière, leur toute jeune assemblée régionale.

Funeste 23 août, répètent-ils. Le Parlement insulaire tenait session ce jour-là pour désigner ses représentants au conseil d'administration des « offices », les futurs organismes d'exécution pour l'hydraulique, l'agriculture et les transports, de la décentralisation des compétences. Le principe d'un vote à la proportionnelle devait normalement être adopté au préalable, comme c'est devenu la règle à l'assemblée régionale, notamment dans le but de favoriser l'expression des élus minoritaires.

Le dérèglement de la machine parlementaire, encore mal assurée, allait justement être délibérément provoqué ce 23 août par ces isolés, ces inclassables, solitaires ou représentants de mouvements microscopiques, réunis selon les circonstances depuis plusieurs mois dans un « intergroupe de sept membres. Ces « non alignés », jugés très remuants, avaient déjà donné par leur style volontiers spontanéiste quelques sueurs froides à M. Prosper Alfonsi (M.R.G.), président de l'assemblée et chef de file d'une fragile majorité présidentielle. Lors du premier obstacle, à l'automne dernier, pour le vote du budget, cet intergroupe, après beaucoup de discussions, s'était finalement rangé aux côtés de la gauche et des autonomistes de M. Edmond Simeoni (U.P.C.).

Cette fois, comme mus par une philosophie du balancier, ces inclassables allaient résolument se classer à droite, ou plutôt offrir sur un plateau les offices et leurs moyens financiers aux élus de l'opposition. *« Par surprise (...), par effraction »*, écrit M. Prosper Alfonsi dans un texte rendu public le 30 août, l'intergroupe fait perdre à la gauche les nouveaux bastions qu'elle espérait bien conquérir et les moyens de sa politique (1).

Pour prix de ce que certains élus et des observateurs locaux appellent leur trahison, les marginaux de l'assemblée devraient hériter d'une présidence, sans doute celle des transports ; renforcement d'alliance très bien récompensé, car le groupe politique qui contrôlera en octobre prochain la gestion des « instruments » régionaux aura du même coup le pouvoir de faire réussir ou de faire échouer le « statut particulier » dans des domaines fondamentaux pour l'économie corse.

Blocage

A peine un an après sa mise en place, l'assemblée insulaire se retrouve *« au bord d'une situation de blocage parfait »*, comme le note sans sourire un commentateur politique. La majorité présidentielle est en mesure, en principe, de dicter les grandes lignes de conduite des offices. Et l'opposition est assurée de pouvoir torpiller celle-ci malgré la présence au sein des offices de l'État et des professionnels.

Personne n'est apparemment capable actuellement en Corse de prévoir les effets de ce rebondissement. En ce domaine aussi, l'assemblée devra essuyer les plâtres. Mais les Corses, à écouter les réactions depuis le 23 août, ne se font guère d'illusions. Malgré le bénéfice de l'inexpérience, le parlement peine à faire la preuve de sa crédibilité. *« Allergie aux décisions, comportement de clans, bavardages »* ; nombreux sont les insulaires, surtout parmi les jeunes, qui critiquent l'*« immaturité »* de ces nouveaux élus, et même leur incapacité, ou leur réticence, à prendre en main les affaires de la Corse.

Et du coup, l'île ne sait plus si elle doit maudire les sept « non-alignés » ou les remercier d'avoir mis le doigt sur la plaie. Depuis huit jours, partis politiques, préfet, fonctionnaires et journalistes se penchent au chevet de l'intergroupe, reposant la même question avec le ton du médecin pour un grand malade. Pourquoi ?

Une *« trahison »*, répète-t-on, au P.C. comme à l'Union du peuple corse. Quatre au moins des sept élus marginaux étaient considérés comme des hommes de gauche, MM. Charles Santoni, socialiste dissident, Lucien Felli et Jean-François Ferrandini, ex-autonomistes élus en 1982 sur la liste de l'U.P.C., et Dominique Alfonsi, nationaliste « de gauche », qui passe pour être le plus ardent partisan du dépassement des traditionnels marchandages politiques et de la mort des clans (2).

Ils estiment, malgré le scepticisme qui accueille leurs explications, avoir agi *« pour servir la gauche »*. Pour rappeler à la majorité ses réticences politiques ou de fonctionnement *« par rapport*, explique M. Dominique Alfonsi, *à la politique avancée en Corse par M. François Mitterrand »*. Plus généralement, l'intergroupe aurait, à en croire certains avis autorisés, donné ses sept voix à l'opposition pour exprimer le dépit de ne pas voir ses propositions, notamment sur la langue corse, prises en compte par la gauche. A leur manière, explique-t-on, ils exprimeraient dans l'enceinte régionale les craintes d'un manque de perspectives politiques, déjà dénoncé par une fraction de la jeunesse.

Ce coup de « ras-le-bol » n'est-il pas démesuré ? Les marginaux de l'assemblée ont-ils mesuré toutes les conséquences de leur soudaine rébellion contre l'*« institution établie »*, dont ils critiquent l'*« actuel renforcement par la gauche »* ? La classe politique, en attendant de juger sur pièces, a choisi de les traiter d'irresponsables, et la majorité régionale s'emploierait déjà, dit-on, à briser cet intergroupe et à ramener au bercail trois ou quatre de ses brebis égarées.

PHILIPPE BOGGIO.

(1) La majorité présidentielle dispose de vingt-trois sièges (P.C., P.S., M.R.G.), auxquels s'ajoutent les cinq voix de l'U.P.C. L'opposition totalise vingt-six mandats. L'intergroupe dispose, lui, de sept élus.

(2) Les trois autres membres de cet intergroupe, MM. Jean Colonna, Paul Patriarche et Philippe Ceccaldi, sont généralement classés à droite.

M. SANTONI (ex-P.S.) : je reste fidèle au président de la République

M. Charles Santoni nous a précisé en ces termes sa position, après le vote de l'intergroupe auquel il appartient :

« Ma position s'inscrit dans un cadre strictement corse. Je fais partie d'un intergroupe de l'assemblée de Corse qui a expressément pris en compte la politique d'ouverture, du président de la République et de son premier ministre, pour la Corse. C'est dans la mesure même où l'exécutif de l'assemblée de Corse tente de tourner le dos à cette orientation, ou de la mettre entre parenthèses, que je me suis personnellement déterminé.

» A mon sens, la politique de fermeture qui est celle de l'exécutif de l'assemblée de Corse ne répond pas à l'orientation présidentielle.

» Pour ma part, je reste profondément attaché aux positions de François Mitterrand, et c'est sans problème que je suis prêt, en l'état, à continuer dans la voie qui a été la mienne jusqu'ici, derrière le président de la République. »

M. Chevènement dénonce « ceux qui veulent gagner du temps pour éviter au pays les transformations qu'ils redoutent »

Dans une interview à *Enjeu*, revue du CERES, qui doit paraître le 1er septembre, M. Jean-Pierre Chevènement, ancien ministre, déclare : *« Certains veulent prendre leur temps, à juste titre, pour changer les choses, et je me range dans ce camp. Mais il y a aussi ceux qui veulent gagner du temps pour user l'ardeur des premiers et pour éviter au pays des transformations qu'ils redoutent au fond d'eux-mêmes, tant ils sont persuadés qu'il n'y a pas de substitut à l'ordre des choses qu'ils ont toujours connu. »*

Après avoir affirmé que *« la croissance zéro, voilà l'ennemi »*, M. Chevènement dénonce les intentions de mettre fin à *« l'État providence »* qui coïncident paradoxalement, selon lui, avec la pratique de l'*« assistance généralisée »*. Puis il propose de *« substituer un concept offensif à ce qui ressemble à une défense passive du franc à travers le S.M.E. »*. Selon lui, une dévaluation forte aurait *« dans les dix-huit premiers mois, des effets négatifs plus importants que les effets positifs à en attendre : le renchérissement de nos achats précéderait l'essor de nos ventes, rendues plus difficiles, par ailleurs, par la quasi-stagnation du commerce international. C'est pourquoi, dans cette hypothèse, une politique des importations, à titre provisoire, est nécessaire : développement de nos achats en francs, accords d'État à État, mais surtout, à titre temporaire, mesures de dépôt préalable à l'importation et recours à certaines clauses de sauvegarde qui pourraient être levées au fur et à mesure de l'amélioration des résultats de notre commerce extérieur. On peut critiquer ce parti pris de dévaluation compétitive : il faudrait en effet travailler plus pour acheter l'équivalent de ce que nous importons aujourd'hui (...). S'il faut travailler plus, qui s'en plaindrait ? »*.

Un autre article publié par *Enjeu*, sous la signature de Rémi Le Duault, expose que *« le pouvoir de gauche doit surmonter deux handicaps »*.

« Traumatisé par les expériences antérieures, il semble en proie à la hantise de l'échec financier. Il est donc enclin à vouloir faire aussi bien, voire – pourquoi pas – mieux que la droite sur ce terrain. On rivalise donc d'orthodoxie ; on fera siens les tabous et les dogmes des autres, sans voir qu'ils sont indissociables d'une idéologie profondément libérale. Retournant insidieusement, sous prétexte de réalisme, au respect des principes de bonne gestion financière, on tend à reléguer au second plan les aspects réels de l'économie. D'autre part, cependant, il reste vrai que l'arme financière reste l'instrument privilégié de la classe dirigeante dépossédée du pouvoir politique contre le gouvernement de la gauche : celle-ci doit donc, d'une rigueur vigilante et combative, éviter les pièges tendus, se battre sur les terrains qu'elle aura choisis.

» La gauche doit surmonter ses complexes sur le plan intellectuel, faire preuve de lucidité, d'esprit critique, voire iconoclaste, à l'égard des idées reçues ou imposées par l'environnement idéologique ; bref, trouver et retrouver la liberté de pensée sans laquelle aucun changement en profondeur ne sera possible. Sur le plan de l'action, et surtout de l'action à moyen terme, il ne faut pas craindre un renversement idéologique par rapport aux thèses de droite : pour dire les choses un peu brutalement, osons affirmer que ce ne sont pas les bonnes finances qui font une économie forte, c'est par une économie forte qu'on obtient de bonnes finances.

» Il faut utiliser au mieux le financier au service de l'économique, ne pas subordonner le développement de la production, de l'emploi, du niveau de vie, à de prétendues fatalités financières. Celles-ci sont très largement le fruit de l'intoxication et de l'imaginaire. Là où d'autres ont créé des mythes, nous devons démythifier.

» Osons l'écrire : il n'y a pas de contraintes financières. Il existe des contraintes physiques, technologiques, dans les processus de production, des contraintes relatives à la compétitivité, mais aussi à l'emploi, au niveau de vie : celles-là sont bien réelles et se montrent telles qu'elles sont. Mais l'économie est affectée aussi par des données psychologiques, sociales, politiques, des rapports de force à l'intérieur du pays et entre les pays. Ce sont ces données et ces rapports de force qui créent les problèmes financiers. Il faut voir ceux-ci pour ce qu'ils sont, appeler politique ce qui est politique, idéologique ce qui est idéologique. L'habillage financier – indissociable des économies marchandes et monétaires – déguise en fatalités inéluctables des rapports de force qui peuvent être modifiés, des comportements qui peuvent être infléchis, des choix qui peuvent être remis en cause. La lucidité et la rigueur intellectuelle imposent de combattre les conceptions dogmatiques, passéistes, théoriquement erronées et pratiquement inefficaces. Mais pour vaincre il faut démasquer l'adversaire, montrer qui il est, poser les problèmes dans nos termes et non dans les siens. »

L'OFFICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE ET LE CERCLE LÉO-LAGRANGE DE SURESNES SONT PRIVÉS DE LOCAUX

M. Christian Dupuy, maire (R.P.R.) de Suresnes (Hauts-de-Seine), a décidé de retirer, à partir du 1er septembre, à l'Office municipal de le jeunesse et au Cercle Léo-Lagrange de la ville l'utilisation des locaux mis à leur disposition par la municipalité précédente que dirigeait M. Robert Pontillon, sénateur socialiste.

M. Dupuy trouve *« immoral »* d'attribuer des locaux communaux à des *« associations de propagande socialiste »* et affirme que la conventon signée par son prédécesseur, qui liait l'O.M.J. à la ville, était *« nulle »*, puisqu'*« elle n'avait jamais été soumise ni au conseil municipal ni à l'autorité préfectorale »*. Si les deux associations concernées refusent *« de libérer spontanément les locaux, nous serons contraints de les expulser »*, a-t-il précisé.

Pour M. Raoul Gardin, président de l'O.M.J., ancien adjoint au maire dans la précédente équipe municipale et conseiller minoritaire dans la nouvelle, il s'agit *« d'une erreur politique et d'une agression »*.

Mme Lazard : la situation créée en mai 1981 demeure ouverte

Le comité central du P.C.F. se réunira les 20 et 21 septembre (sa précédente réunion remonte aux 19 et 20 avril dernier). Mme Francette Lazard, membre du bureau politique du parti communiste, écrit, dans *l'Humanité* du mercredi 31 août, que *« l'événement, en cette rentrée 1983, ce n'est pas la nouveauté de la situation, mais sa durée »*, alors que, il y a un an, certains annonçaient, *« avec le départ imminent des communistes, la fin prochaine d'une expérience nécessairement éphémère parce que contre nature »*.

« Or, estime Mme Lazard, *la situation créée depuis plus de deux ans demeure ouverte, et ses limites, comme ses potentialités, sont au cœur des enjeux de cette troisième rentrée. (...) Et, dans ce contexte contrasté, pointent des interrogations neuves, stimulantes, sur les moyens d'une politique nouvelle, sur la possibilité de mener de pair une politique économique rigoureuse et efficace, une politique sociale juste et ambitieuse, une politique extérieure active dans la recherche du désarmement et d'un nouvel ordre mondial. (...) Les communistes entendent œuvrer de toutes leurs forces, de toutes leurs idées à cette recherche constructive pour résoudre les problèmes posés, développer les actions engagées, animer le débat nécessaire. »*

Mme Lazard souligne que, *« inscrire cet effort dans la durée ne signifie pas qu'il faille subir au préalable, par « réalisme », les contraintes inexorable de « lois économiques » s'imposant au pays et aux hommes comme des fatalités extérieures »*, mais que, *« tout au contraire, le réalisme commande de voir les limites des vieilles lois du capital, d'en mesurer les dégâts, d'en refuser les dogmes et d'innover, en prenant appui sur les richesses et les atouts matériels et humains du pays, sur les réformes engagées, sur le dynamisme inventif de toutes les catégories de travailleurs, dans toutes leurs diversités »*.

L'université d'été des jeunes R.P.R.

M. JUPPÉ : « L'ÉCONOMIE ÉTOUFFE SOUS LES CHARGES »

« La vraie raison de l'anémie de l'économie française, c'est qu'elle étouffe sous les charges », a affirmé, mardi 30 août à Avignon, M. Alain Juppé. Le secrétaire national du R.P.R., qui participait à une table ronde sur « L'économie française en 1983 » organisée dans le cadre de l'université d'été des jeunes du R.P.R., a ajouté : *« On ne peut espérer stimuler l'activité économique quand on pressure les Français de tous côtés, aussi bien quand ils produisent que quand ils consomment. »*

M. Juppé a dénoncé *« la vaste campagne de propagande orchestrée par le gouvernement sur le thème « L'économie française va mieux »*. Selon lui, *« l'inflation reste en France deux à trois fois plus rapide que chez nos grands concurrents ; l'activité industrielle baisse et la consommation se contracte »*.

Il a d'autre part reproché à la *« propagande gouvernementale »* de désigner *« le dollar comme le bouc émissaire de tous nos maux »*. *« Certes l'envol du dollar*, a-t-il précisé, *renchérit notre facture pétrolière et le coût de nos importations incompressibles, mais il a aussi des avantages considérables : incitation à la reconquête du marché intérieur, prime à l'exportation, atténuation des tensions contre le franc et les monnaies européennes fortes... »*

L'élection européenne de mai 1984

M. PASQUA (R.P.R.) ENVISAGE DE NOUVEAU UNE LISTE COMMUNE AVEC L'U.D.F.

M. Charles Pasqua, président du groupe R.P.R. du Sénat, a ouvert, lundi 29 août, à Avignon, l'université d'été des jeunes du mouvement, dont les travaux se termineront, le 3 septembre, par des discours de MM. Jacques Chirac et Bernard Pons.

Selon M. Pasqua, *« la crédibilité du régime actuel est très atteinte »*. *« Le gouvernement socialiste*, a-t-il dit, *a poussé jusqu'à l'asbsurde les tendances au dirigisme et à la bureaucratisation qui existaient déjà dans notre pays. Le retour à la croissance et au développement passent par la libération de l'Etat et du citoyen. »* M. Pasqua ne croit pas à *« une rupture entre le P.C.F. et le parti socialiste »*, car *« tous deux sont marxistes et tous deux sont d'accord sur la transformation de la société »*.

Le sénateur des Hauts-de-Seine a déclaré que le R.P.R. *« aborde la seconde phase du processus de reconquête »*. Après la phase des propositions, la deuxième phase est celle de l'union avec l'U.D.F., a expliqué M. Pasqua, en précisant que des propositions communes devraient être arrêtées par les deux formations d'ici à la fin de l'année. Selon M. Pasqua, l'entente et l'union avec l'U.D.F. *« est quelque chose de profond et pas occasionnel de notre part. Je ne vois rien a-t-il dit, qui puisse amener un conflit entre l'U.D.F. et le R.P.R., y compris sur l'Europe »*. M. Pasqua estime que, lors de l'élection européenne de 1984, le R.P.R. et l'U.D.F., *« seront conduits à faire une liste commune »* si le mode de scrutin actuel est conservé.

La désinformation

(Suite de la première page.)

Un nombre croissant d'intellectuels s'inquiètent de constater que la vérité subit dans ce pays des entorses ou des occultations. Ils savent bien, naturellement, que nous ne sommes pas en régime totalitaire. Mais quelques-uns au moins commencent à se demander si nous sommes toujours dans un régime pleinement libéral.

Leur étonnement est d'autant plus vif que l'information était l'un des domaines où le nouveau pouvoir semblait le plus prometteur. La «gauche» affirmait volontiers, pendant vingt-trois ans, que journaux, radios, télévisions, étaient «bâillonnés» par le pouvoir de «droite». La liberté de la presse était en perdition ; elle ressusciterait quand la «gauche» aurait gagné. Le 10 mai fut présenté comme la fête de la liberté et de la vérité. M. Georges Fillioud, exposant à la tribune de l'Assemblée son projet de loi sur l'audiovisuel, leva les bras au ciel comme pour saluer l'aurore et s'écria sans rire : « *Salut, la liberté !* ».

De fait, les radios libres étaient autorisées ; ce que le précédent pouvoir avait assurément eu tort de ne point faire. La subordination des dirigeants de la radio-télévision au pouvoir allait s'effacer devant le magistère impartial de la Haute Autorité, garante de leur objectivité. Comment nier ce courage d'un gouvernement : se dessaisir d'une autorité régalienne ? Comment nier le talent et l'honnêteté de ceux à qui on la confiait, et à qui on ne pourrait plus la reprendre ? La « gauche » avait donc fait, pour les plus puissants diffuseurs d'informations, le pari audacieux de l'indépendance.

La surprise n'en est que plus grande de constater l'évolution effective. D'authentiques « intellectuels de gauche », qui m'honorent de leur amitié, m'ont fait part de leur perplexité en découvrant qu'au cours des derniers mois on n'avait cessé de leur farder la vérité. Les exemples foisonnent presque quotidiennement. Je me contenterai de quelques-uns, choisis dans l'actualité récente.

1. Le « libéral » Andropov.

Au moment où M. Andropov succéda à Leonid Brejnev, il fut accueilli en France comme un « grand libéral ». Pourquoi ? Mes recherches ne m'ont pas permis d'établir comment nos *médias* avaient pu se laisser intoxiquer au point de saluer de cet aimable qualificatif un homme qui avait présidé aux massacres de Budapest en 1956 et qui dirigeait depuis quinze ans le K.G.B.

En tout cas, ce n'est nullement de cette manière que les journaux soviétiques, ni ceux des démocraties populaires, l'ont présenté : leurs lecteurs auraient bien ri. Son seul titre de libéralisme semble être de parler un peu l'anglais, d'aimer le jazz et de fumer des cigarettes américaines.

2. L'affaire de l'ambassade de Berne.

Le 6 septembre 1982, l'ambassade d'une démocratie populaire en Suisse, investie par un commando d'exilés, fait appel à la police helvétique. Celle-ci prend d'assaut le bâtiment, libère les diplomates, en profite pour « faire le ménage ». Elle met ainsi la main sur des documents stupéfiants. Ils prouvent que la Suisse était espionnée de fond en comble par cette ambassade : jusqu'à la vitesse du vent au-dessus des aérodromes, de manière à calculer le point où il convient de larguer des parachutistes, compte tenu de la force avec laquelle ils seront déportés avant d'atteindre le sol. La presse suisse est pleine de cet incident. Les journaux ouest-allemands et anglo-saxons en font largement état. Combien de Français en ont été informés ? Pourquoi ?

3. L'agence Novosti à Berne.

Cette agence est surprise, le 29 avril 1983, alors qu'elle organisait une « marche pour la paix » en Suisse. Le Soviétique qui la dirigeait est expulsé dans les vingt-quatre heures. On constate qu'il n'existait personne en Suisse pour organiser une telle marche, à l'exception de cette officine et de quelques « taupes » helvétiques qu'elle entretenait. Les journaux suisses, ouest-allemands, anglais, américains ont compris que cet incident était caractéristique de l'organisation du « mouvement de la paix » et lui ont fait un large sort. Chez nous : silence. Pourquoi ?

4. Le comportement de la foule vis-à-vis des dirigeants.

Le général de Gaulle tenait à vérifier sa légitimité de deux manières : les référendums et « le contact des âmes » — bains de foule et discours en plein air, — dans lequel il puisait de nouvelles forces au cours de ses visites à travers la France profonde. M. Mitterrand ne veut pas d'un référendum qui serait pour lui suicidaire. Et il en est réduit, pour éviter les citoyens en colère, à préférer les visites-surprises, si possible de nuit.

Que l'on compare l'écho fait à des manifestations de mécontentement sous le précédent septennat et sous l'actuel. M. Raymond Barre en essuya une à Saint-Etienne ; M. Valéry Giscard d'Estaing à Valognes. Non seulement la presse y fit une large publicité, mais les trois chaînes de télévision — comme il est normal en démocratie — en montrèrent le film dans tous leurs journaux. Or, les 14 juillet 1982 et 1983, l'audiovisuel « écrasa » les sifflets, sans précédent sous aucun régime, qui accompagnèrent le chef de l'Etat entre l'Arc de triomphe et la Concorde. En 1982, les Français n'en auraient rien su, si les dirigeants socialistes n'avaient incriminé avec indignation des « *groupes factieux* » (puisque le « peuple » ne peut être que de « gauche », il faut bien que les perturbateurs soient des « *commandos de droite* »).

Dans les mois qui suivirent, on a pu remarquer que la présentation des déplacements présidentiels en province était faite le plus souvent sans fond sonore. Cette année, on trouva plus prudent de faire prendre des images de la revue militaire par hélicoptère, et on tenta de couvrir les sifflets par les sabots des nombreux chevaux qui entouraient le « command-car » présidentiel. Bref, on masque le plus possible aux Français les mouvements hostiles de la population, auxquels leur président se heurte régulièrement.

Ce silence s'étend aux chahuts dont ses propres ministres sont victimes. Il faut parfois, pour en être informé, lire les journaux locaux, qui ne sauraient taire tout à fait des événements dont leurs concitoyens ont été témoins, sans perdre leur crédibilité. En juin dernier, par exemple, qui a su que le ministre du logement, M. Roger Quilliot, a dû quitter le congrès national des architectes, à Toulouse, après avoir tenté en vain de prendre la parole sous les clameurs ? Ou que le plus populaire des ministres, M. Michel Rocard, lors du congrès national du Centre national des jeunes agriculteurs, à Royan, a dû s'échapper par une porte dérobée sous la protection de la police, après avoir attendu dans les caves du palais des congrès ? Ou que le même, quinze jours plus tard, n'a pu atterrir à l'aéroport de Perpignan, mais a dû se poser à Béziers, parce que des viticulteurs, pour empêcher son arrivée, avaient encombré la piste d'atterrissage de cailloux et de pneus ? « *Tout cela sous l'œil impassible des C.R.S.* » (2). Naguère on en eût fait un événement national. Aujourd'hui, un entrefilet dans l'édition locale d'un journal régional. Ne citons que pour mémoire MM. Mauroy, Defferre, Badinter, Auroux, Mme Avice, etc., qui ne peuvent plus guère sortir en public sans se faire conspuer.

Ce comportement de nos foules est détestable et préoccupant. Mais n'est-il pas plus préoccupant encore qu'on veuille nous le cacher ; qu'on parle abondamment (ce qui est souhaitable), des concerts de klaxons à Santiago-du-Chili ou des huées qui accueillent le vice-premier ministre Rakowski à Gdansk ; mais qu'on nous taise les tollés dont le président de la République et ses ministres sont l'objet ? Désinformation caractérisée, dont les intellectuels commencent à s'apercevoir.

5. L'affaire Jean Moulin.

Le 17 juin dernier, a été organisée une étrange commémoration à la gloire de Jean Moulin, comme si l'on voulait que « l'homme du 17 juin », proclamé premier résistant de France, effaçât « l'hymme du 18 juin », qui ne serait plus dès lors que le second.

Entendons-nous bien : on ne célèbrera jamais assez Jean Moulin. Et nul ne le célébrera mieux que de Gaulle en le faisant entrer au Panthéon, ou qu'André Malraux en lui consacrant le plus émouvant de ses discours. On a donc bien fait d'inviter tous les Français à se recueillir à l'occasion du quarantième anniversaire de l'arrestation, de la torture et de la mort du représentant du général de Gaulle auprès du Conseil national de la Résistance.

Mais pourquoi le 17 juin ? Le 17 juin 1943 n'eut rien de marquant. C'est le 17 juin 1940 que Jean Moulin, à l'heure où de Gaulle venait tout juste de s'installer à Londres, a bel et bien été arrêté une première fois par les Allemands pour refus d'obéissance, et a passé au cachot une nuit, au terme de laquelle il a essayé de se trancher la gorge. Le quarantième anniversaire de cet acte héroïque intervenait le 17 juin 1980, date où nul n'a songé à réclamer qu'on le commémorât. Pour honorer solennellement en 1983, comme il se devait et comme on l'a annoncé, le quarantième anniversaire de sa fin tragique, on avait le choix entre le 21 juin, date de son arrestation à Caluire et du début de son supplice, ou le 9 juillet, date probable de sa mort. Mais ne veut-on pas séparer Jean Moulin de de Gaulle, le substituer à celui dont il fut un loyal compagnon, et récrire ainsi l'histoire en la déformant ? Pour gommer le 18 juin, il fallait à tout prix choisir une date qui le précédât. Voilà qui est fait. L'an prochain, on pourra célébrer Jean Moulin le 17 juin et de Gaulle le 18, en attendant le jour où l'on pourra négliger la seconde date.

Pourquoi ? Tout se passe comme si la « gauche » s'efforçait de s'approprier la mémoire de cet homme « de gauche », pour se donner le bénéfice rétrospectif d'une résistance dont l'initiateur et chef ne fut pas l'un des siens, et pour faire oublier que la grande majorité des députés du Front populaire, trois semaines après l'appel du 18 juin, votaient les pleins pouvoirs au maréchal Pétain. La « gauche » n'a-t-elle pas assez pris ensuite sa part de la résistance, qu'elle ait besoin de se livrer à de telles manipulations ? Les intellectuels savent bien qu'on n'a pas besoin de manipuler la vérité, quand on a raison.

6. L'affaire Barbie.

Si le bourreau de Jean Moulin, Barbie, est enfin jugé, ont déclaré à l'envi radios et télés, « *c'est grâce à la gauche* ». Ce qui est exact. A condition de préciser qu'il s'agit du gouvernement de la gauche bolivienne. La France n'a pas attendu 1983 pour réclamer l'extradiction de Barbie. Mais les démarches énergiques menées à l'initiative des présidents Pompidou, Giscard d'Estaing et Mitterrand avaient toutes échoué, tant que ce criminel de guerre était protégé par une dictature militaire dont il était un agent efficace. Elles aboutirent enfin, quand cette dictature fut jetée bas. Qui l'a su en France ? Pourquoi ?

7. La recherche de boucs émissaires.

A la désinformation se rattache aussi la désignation systématique de boucs émissaires. Les intellectuels recherchent les causes réelles d'un phénomène, non les fausses excuses : *Scire vere, per causas scire.* Ils tolèrent mal, par exemple, si peu portés qu'ils soient à idolâtrer les Etats-Unis, que l'on impute à la montée du dollar la situation préoccupante de l'économie française ; alors que nos exportations profitent autant de cette hausse que nos importations en pâtissent ; alors qu'elle nous offre le bénéfice d'une nouvelle dévaluation du franc sans en imposer l'opprobre ; alors que l'économie de nos principaux partenaires supporte allégrement cette ascension ; alors que, si notre monnaie s'est dépréciée de près de 100 % par rapport au dollar, elle s'est dépréciée de la moitié par rapport au mark, au franc suisse ou au florin.

De ces pratiques désinformantes découle l'habitude de noircir les adversaires. Vous ne partagez pas les analyses de Jacques Delors ? Cet homme réputé pour sa modération vous déclare que vous êtes « *un économiste de bazar* » ; et si vous protestez, il vous traite, devant les caméras, « *de braillard fascisant* »... Vous ne voulez pas dire : « *J'aime la paix* » ? Alors, c'est que vous êtes pour la guerre, etc.

La « gauche » sera d'autant plus « à gauche » que ses adversaires sont plus à « droite », d'autant meilleure qu'ils seront plus mauvais. Il n'y a pas de bons sans méchants, pas de lumière sans ténèbres. Ainsi parlait Zarathoustra. Ainsi, dans une vision manichéenne de l'histoire et de la politique, parlent les *médias* colonisés par la « gauche ». Des médecins manifestent ? C'est qu'ils sont manipulés par la « *droite* ». Des dizaines de milliers d'étudiants, en mai, affrontent les grenades lacrymogènes et les charges de C.R.S. ? Ce sont des « *groupuscules fascistes* ». Des policiers lèvent les bras sous les fenêtres de la chancellerie ? Ce sont des « *néo-nazis* ». Le garde des sceaux affirme au micro, sans être contredit, qu'il a vu leurs mains tendues faisant le salut fasciste.

Fallait-il dissumuler que le « V » de la victoire formé par leurs doigts fut précisément popularisé par Churchill comme symbole de lutte contre le fascisme ? Et qu'il est aujourd'hui le signe de ralliement des compagnons de Walesa ? Faut-il dissimuler que le désaveu le plus grave infligé ce jour-là au gouvernement (tel qu'on n'en vit jamais sous la Ve République) ne vint pas des policiers manifestants mais de ceux qui, chargés de les arrêter, ont fraternisé avec eux ? Ceux-là avaient-ils été précisément choisis par MM. Defferre et Franceschi pour leurs opinions d'« *extrême droite* » ?

Des intellectuels qui se posent ces questions ne peuvent qu'être troublés de constater que les *médias* se gardent d'y répondre.

ALAIN PEYREFITTE.

(2) Midi Libre, 24-6-1983, édition de Perpignan.

Prochain article :

LA PLUS JUSTE DES CAUSES

Voir page 17



Le Monde

société

L'ENQUÊTE SUR LA TUERIE D'AVIGNON

Les policiers espèrent aboutir malgré le mutisme de Jean Roussel

Marseille. — « *J'ai bon espoir d'arriver à une solution complète dans cette affaire.* » Près d'un mois après la tuerie d'Avignon (quatre employés et trois clients assassinés au Sofitel le 5 août), le commissaire divisionnaire Yves Bertrand, cinquante-quatre ans, directeur du S.R.J.P. de Montpellier, un Oranais disert, au geste vif, hume ce qu'il appelle « *l'odeur du crime* ». L'enquête qu'il dirige de son bureau, au rez-de-chaussée d'un bâtiment neuf de l'hôtel de police de Montpellier, se poursuit activement.

Trente inspecteurs et deux commissaires sont toujours sur le terrain, et près de trois cents procès-verbaux d'auditions, de renseignements et de vérifications se sont accumulés dans le dossier de cette affaire criminelle hors série.

De notre correspondant régional

Le premier écueil sur lequel bute l'enquête est le silence de Jean Roussel, le seul auteur présumé de la tuerie du Sofitel « en vie » et sous les verrous. Arrêté en flagrant délit l'arme à la main par un gardien de la paix karateka, le malfaiteur avignonnais se borne à reconnaître ce qu'il lui est impossible de nier : sa participation à la tentative de hold-up.

L'exécution des quatre employés et des trois clients de l'hôtel ? Elle s'est produite, selon lui, pendant qu'il s'efforçait laborieusement de fracturer le premier des vingt-quatre mini-coffres métalliques de l'établissement. Il dit en ignorer les causes et les circonstances. Des éclaboussures de sang sur sa chemise et son pantalon ? Le corps d'une des victimes aurait basculé sur lui au moment de sa fuite par la chambre 209. Le Luger P-38, l'une des armes des tueurs, trouvée en sa possession ? Il l'aurait posé dans le bureau de la réception. Gouttenoir le lui aurait emprunté et il l'aurait récupéré dans la rue après sa chute du deuxième étage. En résumé, il ne l'aurait porté qu'à l'entrée dans l'hôtel et à la sortie, c'est-à-dire avant et après la tuerie, mais à aucun moment pendant celle-ci. Pas un mot sur son ou ses autres complices. « *S'il se tait,* affirme son avocat, Me Adrien Alric, bâtonnier au barreau de Tarascon, *c'est qu'il craint pour lui-même et sa famille...* »

Le mutisme de Roussel s'est opposé jusqu'ici à une reconstitution précise du scénario de la tuerie. Les policiers hésitent entre plusieurs hypothèses et se demandent si le commando n'avait pas prémédité une prise d'otages. Dans ce cas, le bagagiste, M. René Pool, aurait pu être la première des victimes des tueurs. En règle générale, en effet, tous les clients de l'hôtel sont conduits à leur chambre. Or il est établi que l'un des malfaiteurs avait préalablement loué la chambre 214. Le bagagiste se serait rebellé, aurait été frappé à coups de crosse de fusil — l'autopsie a mis en évidence une blessure à la tête provoquée par un objet contondant — avant d'être abattu d'une décharge de chevrotines puis achevé à coups de couteau.

Dès cet instant, les tueurs n'auraient pu maîtriser les événements... Les policiers ont acquis la certitude que la tuerie du Sofitel Pont-d'Avignon était bien à l'origine d'une tentative de « casse » totalement impréparée par une bande de malfaiteurs sans aucune envergure.

Tous les éléments réunis au cours de l'enquête le prouvent, à commencer par le caractère hétéroclite de l'armement utilisé et l'ancienneté des munitions (des cartouches Luger datant de la dernière guerre). Sans parler du démonte-pneus — retrouvé ébréché près du coffre — tenant lieu de pied-de-biche, et sans même s'interroger sur le choix de l'hôtel Sofitel, un établissement « enkysté » dans le lacis de ruelles du vieux quartier de la Balance.

Les policiers sont par ailleurs à peu près certains que Roussel était accompagné de trois complices. L'homme, mince et véloce, pourchassé en compagnie de Roussel par les gardiens de la paix du commissariat d'Avignon ne pouvait pas être Gouttenoir, de taille beaucoup plus corpulente et que sa fracture au talon aurait empêché de détaler. Il s'agissait donc d'un troisième individu. Quant au quatrième, il pourrait être celui qui a pris le temps de changer de chemise dans l'Opel stationnée devant le Sofitel (et dont Roussel détenait la clé de contact). Cette déduction repose sur le fait que Gouttenoir, lui, n'aurait pas laissé dans le véhicule sa sacoche contenant tous ses papiers d'identité. Les policiers pensent que les trois complices de Roussel se sont rejoints sur les bords du Rhône dans une deuxième voiture, une Renault 12 de couleur bleue, qui leur aurait permis de quitter rapidement la ville.

Les enquêteurs demeurent par ailleurs sceptiques sur les explications que leur a fournies Christian Paris, le petit truand lyonnais interpellé le vendredi 12 août à Montpellier et relâché après vingt-huit heures d'audition. Réapparu, le sourire aux lèvres, au terme d'une semaine de « planque », Paris a, paradoxalement, tiré parti de la banalité de son alibi : un rendez-vous galant, la nuit de la tuerie, avec l'une de ses relations féminines de la Grande-Motte. Sa partenaire, Mme Marie-Denise Bonafos, l'ex-épouse d'un médecin, âgée de soixante-deux ans, dont on ne sait comment interpréter le long silence, a opportunément confirmé ses déclarations. La décontraction manifestée par Paris au cours de sa garde à vue devrait exclure en fait, à moins de lui prêter un sens aigu de la dissimulation, qu'il ait participé directement à la tentative de hold-up du Sofitel.

Mais les policiers soulignent que « *d'importantes zones d'ombre* » subsistent dans son témoignage, et continuent à penser « *qu'il a traîné dans l'affaire* ». Il semble peu vraisemblable notamment que Roussel et Gouttenoir, avec lesquels il sablait le champagne à la Grande-Motte quatre jours avant les faits, ne lui aient pas proposé une association. Sa fuite, justifiée selon lui par la crainte de représailles aveugles, ne contribue pas à rendre son rôle plus limpide...

L'affaire Gouttenoir

Loin de constituer un handicap, la dualité de la procédure a permis au contraire de démultiplier et de diversifier les moyens d'investigation sans engendrer pour autant de conflits de compétence. L'information distincte ouverte sur le meurtre de Gouttenoir paraissait ainsi vouée à l'insuccès. Comment faire « parler » ce mort sans connaître l'arme — apparemment un pistolet ou un revolver de gros calibre — ni le lieu du crime et sans avoir retrouvé le moindre projectile ? Or, sous l'impulsion du jeune juge d'instruction de Tarascon chargé du dossier, M. Xavier de la Soujeole, l'enquête a pourtant sensiblement progressé. D'importants renseignements complétant les résultats de l'autopsie et les constatations faites au Mas de la Butte — le lieudit près d'Arles où le corps de Gouttenoir a été découvert le samedi 6 août — avaient été recueillis par la section de recherches de la gendarmerie d'Aix-en-Provence. Restait à les exploiter par des perquisitions effectuées simultanément le lundi 29 août dans deux bars et une auberge d'Arles et de la région. Bilan : plusieurs armes de poing saisies, mais aussi et surtout des « objets » qui auraient pu appartenir à Gouttenoir et dont l'expertise a été immédiatement ordonnée par le magistrat instructeur.

Cinq personnes ont été interpellées et entendues comme témoins avant d'être relâchées en attendant la conclusion des vérifications en cours. Seul commentaire du juge de la Soujeole : « *Les choses vont à un bon rythme.* » Les « objets » en question sont-ils, comme on peut le supposer, les vêtements de Gouttenoir ? Dans cette hypothèse, l'un des « témoins » serait présenté très prochainement devant le juge d'instruction et inculpé. L'enquête sur la tuerie d'Avignon prendrait alors un tournant peut-être décisif...

GUY PORTE.

FAUX-MONNAYAGE : COOPÉRATION ENTRE LES POLICES FRANÇAISE ET ISRAÉLIENNE

C'est à partir de renseignements transmis par le bureau d'Interpol de Jérusalem et en liaison avec la police israélienne que les policiers français de l'Office central de répression du faux-monnayage ont découvert, le 26 août, une imprimerie de faux dollars, à Paris (*le Monde* du 31 août), et arrêté six personnes.

Cinq d'entre elles sont de nationalité israélienne. Il s'agit d'Abraham Schamelasvili, David Chubelashvili, Gemali Tskhvirashvili et Ruven Baberashvili, domiciliés tous quatre en Israël, et de Ben Toinon Meir Haï Levi, habitant Paris. Le sixième homme, Marcel Bentura, domicilié lui aussi à Paris, est apatride. Les six malfaiteurs ont été inculpés par M. François Chanut, juge d'instruction à Paris, de « *contrefaçon de billets de banque étrangers* » et écroués.

Au domicile de Ben Toinon Meir Haï Levi, quai de la Marne, à Paris (19e), on a découvert trente mille feuilles de papier vierge, ainsi que 150 litres de produits chimiques divers et une coupure apocryphe de 50 dollars. Quinze exemplaires d'une coupure similaire avaient été trouvés, le 20 août à Paris, en possession d'un autre Israélien, Ezra Sabbag, actuellement tenu à la disposition de la justice.

Dans un autre appartement, rue de Thionville, à Paris (19e), et loué à un homme actuellement recherché, Judas Cohen, les policiers avaient saisi une presse offset, des boîtes d'encre, un massicot et des plaques d'impression destinées à la fabrication de coupures de 50 et 100 dollars.

Des attentats à l'explosif à Paris à Marseille et à Cayenne

Deux attentats à l'explosif ont été commis simultanément à Paris, mercredi 31 août vers 1 h 30. Le premier visait le bureau d'aide sociale du dixième arrondissement, situé dans la mairie, au 1, rue Pierre-Bullet ; la déflagration a arraché une porte et soufflé quelques cloisons, brisant des vitres alentour. Le second s'est produit au bas de la façade arrière de la mairie du vingtième arrondissement, rue du Japon. Une porte a été brisée, et six voitures stationnées à proximité ont été endommagées, tandis que deux passants ont été légèrement blessés. Ces attentats ont été revendiqués, mercredi matin auprès de l'A.F.P., par une lettre signée de l'Alliance révolutionnaire caraïbe (ARC).

Ce mouvement avait revendiqué, mardi, l'attentat commis dans la nuit du 26 au 27 août contre les bureaux de la direction départementale de l'agriculture à Cayenne (Guyane). L'explosion avait causé d'importants dégâts matériels (*le Monde* du 30 août). Dans un communiqué adressé à Radio-France Outre-mer-Guyane, l'ARC déclare que cette action est « *une opération de destruction du potentiel colonialiste* », et « *appelle ses unités à intensifier le combat contre l'occupant colonial et à frapper toutes ses installations en Guadeloupe, Guyane et Martinique* ».

Enfin, une boule de pétanque remplie d'un mélange détonant a explosé, mardi vers 20 heures, dans une salle de l'immeuble qui abrite, à Marseille, avenue Charles-Nedelec, l'union départementale des syndicats C.G.T. et la Bourse du travail. Les vitres du rez-de-chaussée ont été brisées, et du matériel de bureau a été endommagé. Il y a un mois, les locaux de l'union locale C.G.T. de la vallée de l'Huveaune, situés à Saint-Marcel, dans la banlieue de Marseille, avaient été l'objet d'un attentat à l'explosif, qui n'avait pas été non plus revendiqué.

UN DÉFILÉ HISTORIQUE

Quand l'armée de Rochambeau investit Vendôme...

De notre envoyée spéciale

Vendôme. — Etendards claquant au vent, au son des fifres et des tambours, l'armée de Rochambeau a débarqué lundi 29 août à Vendôme (Loir-et-Cher). Cela faisait deux cents ans qu'on ne l'avait vue, et la ville ensoleillée, pavoisée de drapeaux français et américains, fêtait son retour.

Tout de bleu et de rouge vêtu, coiffé d'un tricorne noir rehaussé d'or, le marquis de Rochambeau ouvrait fièrement la marche. Les soldats blancs, rouges ou bleus, suivaient au pas cadencé, la baïonnette bien calée sur l'épaule et la gourde accrochée à la ceinture. Les joueurs de flûte et les tambours les accompagnaient en jouant inlassablement *Auprès de ma blonde* non loin des prêtres, coiffés de chapeaux à larges bords noirs, le missel à la main et le chapelet battant la soutane.

Rien n'avait été négligé pour parfaire la ressemblance avec le corps expéditionnaire français envoyé en 1780 en Amérique pour prêter main forte au général Washington qui bataillait contre les armées britanniques : les moustachus avaient frisé leur moustache, les plus âgés portaient une perruque argentée. Les épouses de ces soldats anachroniques fermaient modestement la marche, vêtues de longues robes et de corsages bouffant, les cheveux serrés dans des coiffes en dentelle.

Sans le marquis de Rochambeau et ses hommes, rien, à Yorktown, — la victoire décisive de la guerre d'indépendance américaine — n'aurait été possible. Or, si la mémoire du marquis de La Fayette est toujours célébrée en France et aux Etats-Unis, rares sont ceux qui ont retenu le nom Rochambeau. C'est pour réparer cette injustice de l'histoire qu'un colonel en retraite de l'armée américaine a réuni en 1979 plus de mille hommes et leurs épouses, tous volontaires pour reconstituer l'armée de Rochambeau.

Depuis, aux Etats-Unis, toujours en costume d'époque, ils participent à toutes les commémorations de la guerre d'indépendance. Venus en France pour célébrer à Paris, le 3 septembre, le bicentenaire de la signature des traités de Paris et de Versailles, ils ont ainsi défilé lundi dans les rues de Vendôme, ville natale de leur héros. — M. Z.

RELIGION

La trente-troisième Congrégation générale des jésuites commence ses travaux à Rome

Le 2 septembre doit commencer à Rome la trente-troisième Congrégation générale de la Compagnie de Jésus. En élisant un nouveau préposé général à la place du Père Pedro Arrupe, démissionnaire, les deux cent vingt délégués, représentant quelque vingt-six mille jésuites à l'œuvre dans plus de cent pays, mettront fin au contentieux qui existe entre la Compagnie de Jésus et le Saint-Siège depuis l'intervention personnelle de Jean-Paul II dans la vie interne de la Compagnie — fait sans précédent au cours des quatre cent quarante-trois ans d'histoire de l'ordre — par la nomination, en octobre 1981, d'un délégué personnel chargé d'assurer le gouvernement de la Compagnie ainsi que la préparation de la Congrégation générale.

A la recherche d'un nouveau « pape noir »

Victime d'une thrombose cérébrale en août 1981, le Père Pedro Arrupe avait nommé un de ses quatre assistants généraux, le Père Vincent O'Keefe, un Américain de soixante et un ans, comme vicaire général temporaire. Deux mois plus tard, c'était le coup de théâtre : Jean-Paul II nommait un jésuite italien de quatre-vingts ans, le Père Paolo Dezza, comme son « délégué personnel » à la tête de la Compagnie de Jésus. Celui-ci, avec un adjoint également nommé par le pape, le Père Giuseppe Pittau, un Sarde de cinquante-trois ans, recevait la mission de préparer la trente-troisième Congrégation générale.

Cette réunion au sommet a pour but non seulement de trouver un successeur au Père Arrupe mais aussi de « *donner à la Compagnie tout entière un nouvel élan pour accomplir sa mission avec un regain de courage, comme l'espèrent l'Eglise et le monde* », selon le souhait formulé par Jean-Paul II lui-même. Depuis la fin de 1982, donc, date de la convocation officielle de la Congrégation, les quatre-vingt-sept provinces et vice-provinces de l'ordre ont élu des délégués qui participeront à cette assemblée déterminante.

Assistent, en effet, à celle-ci : quelques membres du gouvernement central de la Compagnie, les cinquante-sept provinciaux et les délégués élus par chaque province et vice-province (1), qui forment environ les deux tiers de l'assemblée. La France posait un cas particulier. En 1974, lors de la dernière Congrégation générale, elle comprenait quatre provinces et avait donc droit à douze délégués ; or, du fait de l'unification des quatre provinces en une seule, survenue peu de temps après, cette représentation se trouvait juridiquement ramenée à trois membres. Toutefois, selon un compromis approuvé par le Père Dezza, la délégation française comprend en définitive sept membres (2).

L'élection du nouveau préposé général n'interviendra pas avant le 12 septembre, au plus tôt, car un certain nombre de formalités préalables sont prévues par les constitutions.

Après l'allocution du Père Dezza, qui rendra compte du travail accompli pendant l'intérim, on élira onze Pères, un par « Assistance », qui se réuniront en commission pour rassembler les renseignements sur l'état de la Compagnie dans le monde afin de préparer les décrets qui seront votés après l'élection. Il faudra aussi examiner tous les « postulats » (les demandes écrites adressées à la Congrégation), car tout jésuite, toute communauté, tout groupe spontanément constitué, peut participer aux orientations et au travail législatif de la Congrégation générale.

Une intervention de Jean-Paul II ?

Le pape aura-t-il son mot à dire ? En 1965, à l'ouverture de la Congrégation générale du mois de mai, les délégués avaient été reçus en audience par Paul VI. Cette fois-ci, Jean-Paul II fera-t-il plus ? Interviendra-t-il de quelque manière dans le déroulement des délibérations ? Nous avons posé la question au Père Henri Madelin, provincial de France.

« *Personnellement,* a-t-il répondu, *je pense que le pape, en laissant convoquer cette congrégation, accepte par le fait même les processus très stricts qui sont codifiés pour favoriser la liberté la plus grande dans une telle élection.* » En effet, selon les constitutions élaborées par saint Ignace, quatre jours de réflexion sont prévus, une fois la date de l'élection fixée par la congrégation elle-même, non seulement pour permettre la prière mais également pour « *s'informer auprès de ceux qui pourront donner de bons renseignements* ».

Il ne s'agit pas, bien entendu, de mener une « campagne électorale » mais de pouvoir voter en connaissance de cause. « *Une assemblée de ce type,* dit encore le Père Madelin, *ressemble à un parlement souverain, mais elle s'en différencie par le souci d'écarter toute espèce de candidature personnelle, toutes formes de pressions externes ou toute action de minorité agissant en son sein. Notons que, comme pour les autres ordres religieux, le pape ne choisit pas le supérieur général des jésuites ; il « reconnaît » celui qui a été choisi et qui vient, dès son élection, se mettre à sa disposition. En termes ecclésiologiques, la vie religieuse appartient à l'ordre du charisme que l'Eglise hiérarchique authentifie mais ne peut organiser.* »

Peut-on déjà faire des pronostics sur le prochain « pape noir » ? Toute prédiction est hasardeuse — selon le dicton sur les conclaves : « *Celui qui entre comme pape en sort cardinal* » — mais il y a des chances pour que le vingt-neuvième successeur de saint Ignace ne soit pas Européen, car plus de la moitié des délégués viennent du tiers-monde et un sur trois est un Indien !

Quant à avancer des noms, l'exercice est encore plus périlleux. Mais on n'évite pas les *murmurationes* (ce mot existe dans le lexique jésuite). Ceux qui voudraient faire plaisir à Jean-Paul II seraient tentés de confirmer son propre choix en élisant le Père Dezza ou le Père Pittau. D'autres penchent pour un Africain en arguant qu'il jouirait d'une certaine « immunité » face au Saint-Siège. D'autres, encore, citent le nom de Roberto Tucci, directeur de Radio-Vatican, à qui le pape a confié la tâche redoutable d'organiser ses voyages à l'étranger lorsque Mgr Marcinkus est tombé en disgrâce. Deux candidats possibles, enfin : le cardinal Carlo Martini, archevêque de Milan, et Mgr Mendes de Almeida, évêque auxiliaire de Sao-Paulo, ne sont plus éligibles depuis leur nomination comme évêque.

Combien de temps durera la Congrégation ? Il n'y a pas de limites statutaires, et ceux qui craignent un « coup de barre à droite » souhaitent une réunion aussi courte que possible. Selon eux, il faudrait que les délégués se dispersent rapidement après avoir élu le nouveau général, sans vouloir élaborer dans le détail une nouvelle politique à suivre. D'autres, en revanche, qui sont sans doute majoritaires, font remarquer qu'une réunion de cette envergure ne saurait tourner court. Elle créera nécessairement sa dynamique propre, et il est souhaitable que les jésuites responsables, venus du monde entier, en profiteront pour discuter à fond les nombreux problèmes auxquels la Compagnie doit faire face, sans pour autant produire des documents importants. Dans cette deuxième hypothèse, la Congrégation pourrait durer plus de deux mois en deux sessions.

ALAIN WOODROW.

(1) En plus du provincial qui assiste de droit à la Congrégation générale, chaque province envoie deux délégués élus et chaque vice-province un seul.

(2) Les sept délégués français sont : les Pères Henri Madelin, André Coste, Jacques Gellard, Yves de Kergaradec, Denis Delobre, Noël Barré et Claude Flipo.

● *Un nouveau maître général des dominicains* doit être élu, vendredi 2 septembre, par le chapitre général de l'ordre, réuni à Rome depuis le 29 août, en présence de cent trente-quatre délégués. Il succédera au Père Vincent de Couesnongle (France), qui occupe cette fonction depuis l'été 1974.

Voir page 17

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

VENISE

UN ENTRETIEN AVEC GIAN LUIGI RONDI DIRECTEUR DE LA MOSTRA

Le cinéaste Bernardo Bertolucci, président du jury à Venise, a déclaré ouverte, ce mercredi midi, la quarantième Mostra du cinéma. On inaugure d'habitude un festival le soir, mais c'est Gian Luigi Rondi, successeur du cinéaste Carlo Lizzani à la tête de la Mostra, qui a changé le rituel cette année.

« Nous sommes là, dit-il, *pour nous retrouver avec des œuvres et avec des auteurs, mais non pour participer à un érénement mondain. »*

Ce festival international porte en effet la marque de Gian Luigi Rondi. Chroniqueur de cinéma au journal *Il Tempo*, fondateur en 1966 des Journées de Sorrente, à ce même poste de Venise en 1971 et 1972, Gian Luigi Rondi a dessiné le paysage de sa Mostra.

Il a suivi ses goûts et son parcours, y mêlant chaque fois que c'était possible ses propres références, toujours soucieux de conserver la mémoire du cinéma par des hommages et des rétrospectives.

S'il a appelé les grands cinéastes pour les avoir à ses côtés, il n'a pas oublié sa responsabilité, son expérience de critique. Un métier auquel il consacre sa vie. Il accueille à Venise ceux qu'il a eu l'occasion d'aimer et de fréquenter, au même titre que les nouveaux et les jeunes réalisateurs : *« La relève »*, dit-il.

L'entretien qu'il a accordé à Yvonne Baby sur cette quarantième Mostra et sur l'avenir du cinéma est aussi un autoportrait.

N'arrêtons pas la technique empêchons-la de tuer la poésie

« D'où vous vient votre goût pour le cinéma ?

— Du théâtre. Très jeune, j'ai abandonné mes études de droit pour le théâtre, grâce à Silvio d'Amico, chroniqueur dramatique de *Il Tempo*, mon maître. C'est lui qui m'a dit : tu es né critique, et qui m'a poussé dans cette voie. J'ai commencé à écrire pour des petits journaux, et je rédigeais aussi pour les encyclopédies des notes biographiques sur le théâtre italien et français. A l'époque, chez vous, on parlait d'Anouilh.

» Après la dernière guerre, j'ai eu l'occasion de remplacer le critique de cinéma d'*Il Tempo*. Puis ce journaliste est mort et j'ai pris définitivement sa place. Au début, n'appréciant que le théâtre, j'avais abordé le cinéma de la main gauche avec un certain dédain. Petit à petit, le cinéma m'a captivé et quand, à la veille de sa mort, Silvio d'Amico m'a proposé de lui succéder, j'ai refusé. *« J'aime trop le cinéma »*, lui ai-je dit. Je crois lui avoir fait de la peine.

» Si tout cela se passait aujourd'hui, peut-être aurais-je continué le théâtre. Mais dans cette après-guerre, en Italie, c'est le cinéma qui était important. Je suis devenu proche de De Sica, de Rossellini, de la Magnani. A ce moment-là, intervient ce que j'appelle ma « défaite de Royaumont ».

» C'est en 1948, le 17 octobre, l'écrivain François-Régis Bastide organise à Royaumont une conférence sur le néo-réalisme italien et il m'invite en tant que jeune critique. Je n'ai jamais eu ce genre d'expérience, je suis très ému et, à la veille de la conférence, je m'adresse à Rossellini qui me conseille de dire ceci : naguère, nous avons fait du cinéma pompier, et maintenant nous devons faire un discours aux veuves et aux orphelins. Par là, Rossellini voulait dire qu'il s'agissait pour nous, Italiens, de faire un cinéma austère, net, direct, sans fioritures. Ces propos de Rossellini, je les ai répétés tels quels, et comme je me sentais incapable d'ajouter un mot, François-Régis Bastide m'a tiré d'embarras en disant : *« M. Rondi vient juste de se marier. »* En effet, un jour avant, le 16 octobre, j'avais épousé une Française.

» Au-delà de l'anecdote sur ma « défaite » personnelle, cette conférence a permis d'établir de nouveaux rapports culturels franco-italiens. Il se trouve que j'avais fait le premier pas — qui m'a valu en 1949 la Légion d'honneur. Dans l'histoire de nos deux pays, c'était une période difficile, les Français reprochaient aux Italiens de les avoir trahis, il y avait même des gens qui disaient « les sœurs latrines » pour désigner la France et l'Italie... Mais moi, depuis toujours, j'ai connu la France et sa culture.

— Vous voulez dire depuis l'enfance ?

— Oui. Vous savez, je suis piémontais, et le Piémont a la réputation d'être la dernière province française. J'appartiens à une famille aristocratique, mon grand-père parlait français, mon père et ma mère le parlaient également entre eux, c'était une jolie habitude, un climat. Mon père était officier de carabiniers ; dans les années 30, nous avons vécu à Gênes et nous nous sommes installés à Rome lorsque j'avais seize ans. J'ai dévoré des livres d'histoire, puis la littérature italienne et française — j'ai toute la collection de la Pléiade.

» Pendant la guerre, je suis resté, bien sûr, très francophile ; mes parents étaient royalistes, donc, comme moi, antifascistes. D'ailleurs j'étais déjà fiancé à une Française. Ma femme, mes deux fils et mes quatre petits-enfants sont français, nous ne parlons pas l'italien ensemble. J'habite Rome, mais nous avons une maison à Fontenay-sous-Bois où vous pouvez lire « Rondi » sur la porte. C'est le seul endroit où je sois réellement au calme, le bois de Vincennes est tout près, c'est beau, silencieux, et la maison est pleine de mes meubles et de mes tableaux de famille. En additionnant les jours, j'y passe environ un mois et demi par an. Le reste du temps, je le donne à mon métier de critique.

— Vous l'aimez beaucoup ce métier ?

— Je lui sacrifie tout. Si, aujourd'hui, à l'âge de soixante ans, je me pose la question : quand es-tu heureux ? Je sais quoi répondre. Mon bonheur, c'est de me retrouver le matin devant ma machine à écrire — j'ai une Hermès portative suisse qui ne me quitte jamais — et de raconter ce que je sens, ce que je pense, ce que j'ai vu. Le bonheur, pour moi, c'est ça, simplement, c'est me sentir prêt à recevoir la matière de ce qui va nourrir mon travail et être là, dispos, attentif.

Être seul

» J'ai une gouvernante qui veille sur moi comme Céleste sur Proust. Je ne suis pas Proust. Hélas ! Mais avoir une gouvernante autour de soi, c'est bien : j'adore les vieilles personnes et leur rythme, le fait que, pour elles chaque petit geste, chaque détail compte. Souvent, la mentalité des jeunes désarçonne, je ne me reconnais plus trop dans cette nouvelle jeunesse.

» J'écris sur les films et je fais des entretiens — j'ai rencontré tous les grands cinéastes — que j'ai rassemblés dans un livre. C'est essentiel pour nous, critiques, de découvrir le processus de création et de suivre l'itinéraire intérieur d'un artiste. Mes entretiens publiés dans *Il Tempo*, je les présente sous un drôle de titre : « Sept questions à ». Mais ce qui me plaît le plus, c'est d'être seul. Pour affronter quelqu'un, pour m'entretenir avec lui deux heures ou plus, je dois faire un effort physique, psychologique. Depuis la mort de mes parents, depuis celle de ma mère surtout, je refuse les invitations à dîner, je ne suis pas mondain.

— Cette année, dans votre Mostra, il y a un hommage à René Clair, une rétrospective d'Elio Petri...

— Je déteste la mort. Je suis attaché à la beauté, au génie que Chateaubriand évoquait dans ses Mémoires. Puisque je m'occupe de cinéma, je sais que l'unique moyen de conserver la mémoire des cinéastes, c'est de faire parler d'eux. Pendant les douze jours où nous verrons à Venise les films de Petri, nous oublierons qu'il est mort. Ce sera pareil avec René Clair qui était un peu mon père. Je projette ses films, et la « table ronde » qui lui est consacrée montrera son rôle essentiel dans l'Histoire du cinéma. Déjà j'avais créé en Italie le festival René Clair et, toujours avec cette obsession du souvenir, je préside le prix Visconti et j'ai fondé le prix De Sica.

» Dans les pyramides, à côté du nom des pharaons, on a écrit : pain, poisson, eau, viande. Car, selon la tradition orientale, il suffit de prononcer le nom d'une personne ou d'une chose pour rendre vivante l'une ou l'autre. Alors moi, je dis Clair, Visconti, De Sica, je dis Bunuel, Petri, et je sais que ces noms vont attirer les foules et remplir les journaux demain. Je crois que c'est une façon de vaincre la mort.

» Je dois vous confier que j'ai tenté aussi d'exorciser la mort de ma mère. J'ai envoyé des photos d'elle (ma préférée et quelques autres) à quarante peintres italiens contemporains parmi les plus importants. Chacun d'eux a fait le portrait de ma mère. Je les ai chez moi, tous ces quarante portraits. C'est ma pinacothèque privée.

» Ma mère a été ma vie. Elle nous a appris, à mon frère et à moi, à ne pas avoir peur de la guerre, à être soi-même, elle nous a donné le sens de l'harmonie, de l'esthétique, elle a tout fait pour nous transmettre des vertus que nous n'avions pas. Mais cessons de humer le parfum de cette éducation début de siècle où nous parvenait encore le fumet de l'avant-guerre... Après tout, j'ai été adolescent sous Hitler, Mussolini, Staline, et c'était une époque épouvantable pour la vie humaine. Pourtant, à l'heure actuelle, où tout va mieux, où nous avons tant reconstruit après le fascisme, j'ai l'impression parfois que nous retrouvons le même vide. Je me demande : qu'avons-nous donc bâti ? Je veux bien avoir de l'espoir en l'avenir, mais de quel avenir s'agit-il ?

— Justement, si on parlait de l'avenir du cinéma ?

— Nous sommes en face d'un immense tournant. Un tournant semblable à celui qui nous a amenés du muet au parlant, du cinéma en noir et blanc au cinéma en couleur. Ce tournant est un défi : comment être poète, comment continuer à créer l'art du film quand se développent et changent, à une cadence très rapide, l'image et la technique cinématographiques. Ce tournant technologique, certains réalisateurs comme Coppola n'ont pas su le prendre. Et regardez la célèbre usine magique Walt Disney : elle produit *Tron*, c'est-à-dire du *« videogames »* et du *« grafic computer »*. N'arrêtons pas la technique — c'est son heure — mais empêchons-la de tuer la poésie.

» Par exemple, je crois en Fellini, en Bergman, car ce sont des auteurs, ce sont eux qui vont sauver le cinéma, comme Chaplin et Clair l'avaient fait autrefois en optant pour le parlant. Récemment, Fellini a visité une exposition sur les techniques modernes à Bologne. Il a dit que tout cela lui faisait un peu peur, qu'il aimait mieux inventer en s'appuyant sur une technique familière. Mais il est un tel magicien que je suis sûr qu'il en viendra de lui-même aux nouveaux moyens d'expression.

Puisque je suis nommé directeur de la Mostra pour quatre ans, je voudrais consacrer les trois prochaines années à l'évolution et à la révolution du langage cinématographique. Et c'est ce festival-ci qui devrait commencer à construire l'avenir, c'est l'occasion pour moi de battre le rappel, de leur dire à tous. Fellini, Bergman, Godard, Allen, Altman, Rouquier, Kluge, Costa-Gavras, Wajda : messieurs, réunissez-vous, vous êtes maintenant plus adultes, plus mûrs, préparez-vous au changement véritable. Ils sont tous là, sous le chêne, comme avant la chasse. Ils attendent un signe pour partir...

— Vous renouez avec une tradition : Venise, festival d'auteurs.

— C'est vrai. Vous connaissez mon slogan ? Une Mostra, des réalisateurs pour les réalisateurs. Tous les portraits des cinéastes seront exposés à l'entrée du Palais, remplaçant ceux des vedettes.

Les poètes ne meurent jamais, vous savez, personne n'a jamais réussi à les tuer. Même pas Gœbbels. Voyez Thomas Mann : il a pris un bateau, il est allé en Amérique. En Europe, ce sont les poètes qui vont gagner. Tenez, Godard, c'est un poète et aussi un prophète. Ce tournant, dont nous parlons, il est l'un des premiers à l'avoir compris, quand il a fait de la vidéo à Grenoble, avec Sonimage.

Un jury « nouvelle vague »

— Et les membres du jury de cette Mostra sont tous des auteurs, eux aussi.

— Comme je me bats pour les poètes, j'ai voulu que le jury soit composé d'auteurs ayant eux-mêmes un lien avec les courants et les principales étapes du cinéma contemporain. Ainsi, ce jury symbolise-t-il le jeune cinéma anglais (Jack Clayton), le nouveau cinéma allemand (Peter Handke), le cinéma Novo brésilien (Léon Hirszman), les nouvelles vagues de l'Est (Marta Meszaros et Gleb Panfilov), le jeune cinéma japonais (Nagisa Oshima), la négritude cinématographique (Ousmane Sembene), le jeune cinéma indien (Mrinal Sen), le libre cinéma américain (Bob Rafelson), le groupe Cinq du cinéma suisse (Alain Tanner) et la nouvelle vague française (Agnès Varda). Tous avaient vingt ans à un moment où le cinéma a subi une révolution esthétique ou linguistique.

» Quant au président, je voulais qu'il soit italien. De tous nos cinéastes, c'est Bertolucci qui est le plus « nouvelle vague ». Dans sa phase « nouvelle vague », Bertolucci a payé son tribut à Godard avec *Partner*. Et d'ailleurs, Godard manque à cette assemblée. Heureusement, il est en compétition avec *Prénom Carmen*. Ce n'est pas à moi de juger, mais je lui souhaite le Lion d'or.

» Et si nous avions le temps de parler des jeunes... Ma petite Martiniquaise qui raconte les années 30 dans son pays, Euzhane Palci, Lam Le, et tous les autres, Italiens, Espagnols, Anglais, Algériens, Allemands, Bulgares: Les films de ces nouveaux réalisateurs, je les ai choisis avec émotion : ce sont eux qui vont assurer la relève. Car ils ont vieilli, mes amis, et nous avons besoin d'une relève.

— Quel a été votre plus grand plaisir dans toute la préparation de cette Mostra ?

— Le coup de fil de Bergman. Il sera là pour présenter la version complète (cinq heures) de *Fanny et Alexandre*. Alors que je désespérais de le faire venir. Je voulais fêter son anniversaire, il a horreur des anniversaires. J'ai songé à lui décerner un prix pour son œuvre, il ne l'aurait jamais accepté. Et toujours, il évite les festivals. Alors, j'ai eu une idée et j'ai écrit au roi et à la reine de Suède pour les inviter à Venise. Et le roi m'a fait répondre : en Suède, s'il s'agit de cinéma, c'est Bergman le roi. Peu après, Bergman m'a téléphoné et il m'a dit : je viens. Ça, c'est un grand plaisir. Pour moi, Bergman n'est pas seulement un poète, un cinéaste : c'est un maître à penser. »

Propos recueillis par
YVONNE BABY.

VENISE

LE CINÉASTE GEORGES ROUQUIER

Le cycle de la nature continue

EN décembre 1944, un homme, Georges Rouquier, s'installe avec une équipe de cinéma, dans une ferme de l'Aveyron. Jusqu'en novembre 1945, il va filmer, au rythme des saisons : fin de l'automne, hiver, printemps, été, puis automne à nouveau, la vie d'une famille de paysans de Goutrens avec laquelle il a des liens de parenté.

A l'époque, Rouquier, âgé de trente-cinq ans, est l'auteur de deux courts métrages : *le Tonnelier* (1942) et *le Charron* (1943), que l'on considère comme des « documentaires » sur des artisans. On parle peu de lui. Pendant que la deuxième guerre mondiale s'achève, il est à Farrebique, « la ferme des chèvres », et le cinéma français se réorganise du côté de Paris. En 1946, on prépare le premier Festival international du film de Cannes, qui aurait dû avoir lieu en septembre 1939. Celui-ci, appelé à un grand retentissement, va se tenir du 20 septembre au 5 octobre. Commence, alors, ce que certains journaux appelleront l'« affaire Farrebique ».

Le premier long métrage de Georges Rouquier, *Farrebique ou les quatre saisons*, présenté au comité de sélection, n'a pas été retenu pour représenter la France. Mais des rumeurs courent sur son originalité, sa qualité, son importance dans le cinéma français renaissant et *Farrebique* va tout de même à Cannes, hors Festival, où il reçoit le Grand Prix de la critique, bientôt suivi par le Grand Prix du Cinéma français 1946. C'est, pourtant, une firme américaine, la R.K.O. qui le prend en distribution. Il sort en exclusivité, à Paris, au cinéma Madeleine, le 11 février 1947. Il y reste douze semaines, ce qui est inattendu pour un film dit « documentaire », joué par de vrais paysans, parlant en patois aveyronnais.

Ainsi, l'« affaire Farrebique » se solde par un triomphe qui n'en repose pas moins sur un malentendu. La révélation du « néo-réalisme » italien avec *Rome ville ouverte*, de Rossellini, à Cannes, justement, le succès remporté, à ce même Festival, par *la Bataille du rail*, de René Clément, reconstitution de la lutte des cheminots résistants sous l'occupation, font que le cinéma français veut avoir, lui aussi, son « néo-réalisme ». Il croit le tenir avec *Farrebique*, chronique de la vie paysanne, et l'on accroche au nom de Rouquier l'étiquette de « documentariste ».

Le public, lui, est curieux de mieux connaître ce monde des campagnes avec lequel, pendant les années d'occupation, les citadins ont entretenu des rapports ambigus : ils se retrouvaient des parents paysans, allaient à la chasse au ravitaillement dans les fermes. Le rationnement alimentaire avait, ainsi, rapproché, de façon artificielle, l'univers des villes et celui des champs.

Avec *Farrebique*, les personnages de Rouquier apportaient leur vérité humaine. On voyait donc là un nouveau réalisme français, une façon de porter le documentaire vers une « école de la vie ». Certains critiques avaient eu une vue plus juste. Georges Rouquier, l'ouvrier typographe devenu cinéaste, se situait, en fait, dans la lignée de l'Américain Robert Flaherty (*Nanouk l'Esquimau*, *l'Homme d'Aran*) ce que, d'ailleurs, il revendiquait : à partir d'images de la réalité, il avait élaboré un scénario, et réalisé une histoire intemporelle.

Rouquier, un « *sacré poète* », écrivait Jean-Georges Auriol dans *l'Ecran français*. On ne pouvait mieux dire, même si, par la suite, le terme « poème bucolique » fut un peu trop appliqué à ce film, en vérité rebelle aux définitions. Utilisant la technique du cinéma pour filmer avec simplicité et lyrisme, Rouquier est resté un réalisateur à part, unique. On a voulu voir en lui le précurseur des grands reportages de télévision, du cinéma-vérité, du cinéma régionaliste, sinon du mouvement écologique. Au fil des années, chaque nouvelle vision de *Farrebique* contredit, plus ou moins, ces rapprochements.

On repart en voiture

Biquefarre, aujourd'hui, est davantage qu'un retour aux sources, l'approfondissement d'une manière cinématographique d'appréhender le réel. Produit par Marie-Françoise Mascaro (Midas films) et Bertrand Van Effenterre (Mallia films), ce nouveau film commence par une « mise au point » de la situation actuelle de la famille Roch. Raymond, le fils aîné (soixante-dix-huit ans) maître du petit domaine, est malade. Son fils, marié et père de plusieurs enfants, a repris l'exploitation. Son frère cadet, Henri, veuf de la Fabrette (sa fiancée en 1945) est remarié avec Maria et tous deux ont un fils, étudiant à Toulouse.

Une maison neuve et « moderne » a été construite à côté de la vieille ferme ; on n'utilise plus le puits ni le four à pain. Sans nostalgie, Rouquier introduit, dans ce préambule, quelques images en noir en blanc de *Farrebique*. Désormais, dans leurs maisons et leurs cuisines bien équipées, les femmes de Goutrens connaissent un sort meilleur pour les travaux ménagers mais une certaine façon de vivre a disparu.

Ici, le scénario s'élargit à toute la communauté paysanne : le grand marché aux bestiaux, les discussions de café sur les aspects économiques du Marché commun tels qu'ils sont ressentis, une réunion dans la salle des fêtes où Raoul Pradal, propriétaire de « Biquefarre » (une maison et quarante hectares de terrain), exprime un avis différent des autres, sur le problème foncier.

Tout cela est passionnant parce que, devant le montage des images (éclairées de façon sobre, et vraiment « réalistes » avec la couleur, par André Villard), Rouquier donne, à chaque plan un sens dont les dialogues ne sont pas l'explication mais le reflet. Le monde rural a considérablement évolué en trente-neuf ans. Si la condition des agriculteurs et des éleveurs est évoquée, c'est par rapport à de nouveaux comportements : on ne parle plus patois, on ne reste plus en groupes pour « causer » à la sortie de la messe. On repart en voiture comme on est venu.

Biquefarre, décidément, n'est pas *Farrabique II*. Le cycle cosmique de la nature a continué. Les hommes et les femmes ne sont plus les mêmes ; les plus âgés se sont modelés, tant bien que mal, sur les générations suivantes. Mais Rouquier les aime toujours autant, ces gens de l'Aveyron, il les comprend, il se borne à constater, d'une manière indélébile, par le rapport de l'image et du son, la mutation d'une société rurale. Et son lyrisme éclate dans une sorte de ballet des machines agricoles perfectionnées (dont une moissonneuse arrivant de nuit), monstres mécaniques qui changent le travail de la terre et des hommes, véritables « êtres » engendrés par la technologie tandis que, par ailleurs, on continue à tondre les moutons comme autrefois. *Ces* contrastes créent — il faut bien risquer le mot ! — un nouveau poème de la vie paysanne.

Mais il y a aussi dans *Biquefarre*, un drame discrètement, profondément, exprimé, clé de voûte d'une œuvre dont il rassemble tous les éléments. Raoul Pradal, « l'individualiste », doit vendre son terrain. Le frère de Maria lui en offre un bon prix ; il préfère le céder, pour une somme inférieure au vieux Raymond Roch qui en fera cadeau, sans le dire, à son propre fils. Partagée entre les intérêts de son frère et l'amour de son mari, Henri, qui servira d'intermédiaire, Maria se plie à la combinaison destinée à englober « *Biquefarre* » dans « *Farrebique* ». Henri pourra ainsi aider Raymond, dont la mort approche, à effacer le manque d'esprit d'entreprise, grand grief jadis fait à lui par son père.

Cette affaire de vente de terrain (un des clichés de la littérature naturaliste consacrée au monde paysan) devient, ici, un acte d'affection, un lien d'amitié. Tout ce qui s'y rapporte — en particulier les derniers regards de Raoul à sa maison vide, à ses souvenirs, et la scène finale au cimetière — est d'une beauté humaine et morale très pure.

Il faut bien encore parler d'émotion. A cause de ce langage cinématographique toujours unique, à cause de la vérité toute simple et chaleureuse qu'apportent les interprètes non pas à « jouer » mais à exister, tels qu'ils sont, là-bas, à Goutrens, en 1983.

JACQUES SICLIER.

★ *Biquefarre* est présenté à Venise le 1er septembre.

« J'étais le fils

« Au fond, qu'est-ce qui vous ramène à Farrebique ?

— D'abord, il y a une chose. Je n'ai pas eu la joie de connaître mes grands-parents maternels. Je n'avais que Farrebique du côté paternel. Chaque fois que je venais ici, j'étais le fils d'Albert, celui qui était mort à Verdun ; j'étais choyé comme le fils de celui qui n'était plus. A mon premier grand séjour, je devais avoir sept ans. Et je suis resté au moins six mois. Assez de temps, en tout cas, pour qu'on me fasse couper les cheveux. Pour cela, on m'a emmené un jour au village de Goutrens, chez le maréchal-ferrant, et c'est lui qui m'a coupé les cheveux avec la tondeuse pour les chevaux !

— Mais aujourd'hui, qu'est-ce qui fait que vous tournez de nouveau en ces lieux trente-huit ans après ?

— C'est une très longue histoire. *Farrebique*, le premier film tourné ici, a évidemment une importance énorme pour moi. Mais je ne l'ai découvert qu'après. Quand je le faisais, je ne le savais pas. On m'a souvent demandé pourquoi je n'avais pas fait une suite à *Farrebique*. Mais j'aurais bien aimé, *moi* ! Je pensais qu'après les répercussions du film, ce serait facile. Eh bien ! non... Après la mort du grand-père, qui avait si bien géré le patrimoine hérité de ses parents, je me suis dit : « *Il faut réaliser un second film, dont le sujet sera de rebâtir la maison, et je les y aiderai.* » Rien à faire. On m'a dit : « *Oh ! Attention ! Vous comprenez, vous avez réussi votre coup une fois. Pas deux.* » Et voilà... Et depuis 1947, je n'arrivais pas à trouver le financement. Pensez... un film sans comédiens professionnels, sans vedettes. Alors, comme je racontais tout ça à des universitaires américains qui nous avaient invités, ma femme et moi, à un cycle de projections de mes films à l'université Cornell, ils n'ont rien dit dans un premier temps. Et, un mois après ces conversations, ils m'ont fait parvenir une lettre pour me demander de leur envoyer rapidement un synopsis, en indiquant qu'ils pourraient peut-être obtenir de l'argent d'une fondation. Quelque temps après, ils avaient obtenu ce qu'il fallait pour faire un premier voyage d'études. Ce qui fait qu'un beau jour j'ai vu débarquer en Aveyron trois Américains. J'ai écrit un premier scénario, un deuxième. Puis, toujours aux Etats-Unis, une part importante du budget du film a été débloquée. Enfin, deux jeunes producteurs français ont pris l'affaire en main. Marie-Françoise Mascaro et Bertrand Van Effanterre.

— Entre 1945 et maintenant, les techniques ont sensiblement évolué...

— Ecoutez, au temps de *Farrebique*, il y avait la caméra « Super-Parvo », les grandes malles pour le son, enfin tout un bazar, quoi. On n'a pas idée aujourd'hui de ce que pouvait être ce tournage. C'était un véritable exploit. Et quand je vois aujourd'hui les techniciens courir avec leur matériel léger...

— En arrivant dans la cour de Farrebique, j'ai éprouvé une étrange sensation : l'espace me paraissait plus petit par rapport à celui que révèle le film, comme si celui-ci avait grandi les choses. Comment expliquez-vous ça ?

— Nous tournions en décors réels : la ferme des Rouquier, la maison de tante Marie à Goutrens. Quand vous n'avez pas de recul, que faites-vous ? Vous prenez les objectifs à focale courte. Nous, c'était le 28 mm que nous utilisions le plus. Une focale plus courte aurait déformé, aurait agrandi le décor. D'où l'impression de « petitesse » en voyant, pour la première fois, un décor réel. Clouzot m'a appris un jour un truc formidable : quelle différence y a-t-il, pour les comédiens, quand vous tournez au 28, et quand vous tournez avec un 50 ? Eh bien !

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). *Informations téléphoniques* : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 20 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche et le mercredi.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

BONJOUR MONSIEUR MANET. Jusqu'au 3 octobre.

PRÉSENCES POLONAISES. L'art vivant autour du musée de Lodz. Jusqu'au 26 septembre.

BOYD WEBB. Jusqu'au 26 septembre.

PHOTOGRAPHES TCHÈQUES, 1920-1950. Jusqu'au 4 septembre.

DESSINS D'EXPRESSION FIGURATIVE. Jusqu'au 19 septembre.

LIVRES POUR LES VACANCES. *Bibliothèque des enfants, piazza. Jusqu'au 5 septembre.*

LA FORÊT RETROUVÉE. Carrefour des régions. Jusqu'au 4 septembre.

CHILI, LORSQUE L'ESPOIR S'EXPRIME. — Grand Foyer. Du 2 au 19 septembre.

LE THÉÂTRE CRICOT 2 ET L'AVANT-GARDE DE L'APRÈS-GUERRE EN POLOGNE (1942-1983). — Petit Foyer. Du 5 au 12 septembre.

C.C.I.

AU TEMPS DE L'ESPACE. Jusqu'au 17 septembre.

NE COUPEZ PAS ! Nouveaux médias et communication. Jusqu'au 26 septembre.

MACAO OU JOUER LA DIFFÉRENCE. *Jusqu'au 17 octobre.*

B.P.I.

LE BRÉSIL DES BRÉSILIENS. Jusqu'au 19 septembre.

LA COULEUR OPTIQUE. Jusqu'au 5 septembre.

Musées

REGARD SUR BRESSUIRE ET SON CANTON. Grand Palais, espace 404 (voir ci-dessus). *Entrée libre. Jusqu'au 3 octobre*

DONATION J.H. LARTIGUE. Femmes de mes autrefois et de maintenant. — Grand Palais, avenue Winston-Churchill (256-37-11). *Sauf lundi* et mardi, de 12 h à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 15 janvier 1984.

PASTELS DES XIXe ET XXe SIÈCLES, des collections du Petit Palais. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). *Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40*. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 15 septembre.

UTRILLO. — Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). *De 14 h 30 à 17 h 30* ; dim. de 11 h à 17 h 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 30 septembre.

MURILLO DANS LES MUSÉES FRANÇAIS. Jusqu'au 24 oct. **L'AQUARELLE EN FRANCE AU XIXe SIÈCLE.** Jusqu'au 19 septembre. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). *Sauf mardi*, de 9 h 45 à 17 heures. Entrée : 12 F (gratuite le dimanche et le mercredi).

GEORGES ROUAULT, dans les collections permanentes du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). *Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi, jusqu'à* 20 h 30. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 18 septembre.

JEAN-PHILIPPE CHARBONNIER, 300 photographies : 1944-1982. Jusqu'au 28 août. **HERBERT LIST : 150 photographies 1930-1960.** Jusqu'au 19 septembre. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

AUTOUR DE LA FONTAINE STRAVINSKY, de Niki de Saint-Phalle et Jean Tinguely. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 25 septembre.

JAMES LEE BYARS - GASIOROWSKI. Peintures. Arc au Musée d'art *moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus)*. Jusqu'au 8 septembre.

LES MYTHES DE NOS NIPPES. La mode, les enfants, les adolescents 1883-2083. Musée des enfants, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). *Jusqu'au 31 décembre.*

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. Emar : un royaume sur l'Euphrate au temps des Hittites. — La peinture française au XVIIe siècle — *La nature morte et l'objet de Delacroix à Picasso* — Le fonds Eiffel au musée d'Orsay. Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). *Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée :* 7 F ; le dimanche, 3,50 F. Jusqu'en octobre.

LAPRADE ET BOURDELLE, vers 1900. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). *Sauf lundi*, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 2 octobre.

L'EXPO DES EXPOS. Expositions universelles, Londres 1851-Paris 1989. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 13 h à 19 h ; *sam. et dim., de 11 h à 18 h.* Jusqu'au 12 décembre.

MAGRITTE ET LES PUBLICITAIRES. Jusqu'au 12 septembre. **A LA BELLE ENSEIGNE.** Jusqu'au 19 octobre. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h.

GUS BOFA *et les illustrateurs de l'entre-deux-guerres*. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim. (et jours fériés), de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 10 septembre.

HOMMAGE A ODETTE CAMP. Paris disparu 1950-1970. Jusqu'au 28 août. **HENRI LEHMANN (1814-1882).** Portraits et décors parisiens. Jusqu'au 4 septembre. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h. Entrée 9 F, gratuite le dimanche.

POUPÉE JOUET, POUPÉE REFLET. Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-70-60). Sauf mardi, de *9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 11 F. Jusqu'au* 16 octobre.

LA POSTE ET L'AVIATION. Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf dim. (et jours fériés), de 10 h à 17 h. Jusqu'au 3 septembre.

L'ŒUF ET LA PLUME. Musée en herbe. Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons (747-47-66). *Jusqu'au 31 décembre.*

Centres culturels

LA PLACE ROYALE DU PEYROU A MONTPELLIER. — Orangerie de l'hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). De 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 4 septembre.

TROIS GRANDS PROJETS A PARIS : *Institut du monde arabe, ministère des finances, hôpital Robert-Debré.* **LES ROCAILLEURS : BERTHOLD LUBETKIN.** Un moderne en Angleterre. **BUNKER ROMANCE,** de Jean-Marie de Busadier. *Institut français d'architecture*, 6, rue de Tournon. Sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 17 septembre.

FAUNE ET FLORE EXOTIQUES DANS L'ART. — Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). *Sauf dim. et lundi, de 11 h à 19 h.* Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 septembre.

CINQ ARTISTES DE LA SASKATCHEWAN : Bornstein, Fafard, Knowles, Lindner, Rogers. — **PORTRAIT D'UN STUDIO D'ANIMATION.** Centre culturel canadien, 5, *rue de Constantine* (551-35-73). De 10 h à 19 h. Jusqu'au 18 septembre.

L'ARCHITECTURE DANOISE. Tradition et formation. — Maison du Danemark, 142, avenue des *Champs-Elysées.* De 13 h à 19 h ; dim., de *15 h* à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 septembre.

JIJÉ. — Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127, rue Saint-Martin (271-26-16). De 11 h à 19 h. Jusqu'au 11 septembre.

MURAILLES ET JARDINS. Maison *du Nord-Pas-de-Calais, 18,* boulevard Haussmann (770-59-62). Sauf sam. et dim., de 9 h 30 à 19 h. Jusqu'au 30 septembre.

Galeries

L'AVANT-GARDE AU FÉMININ. Moscou, Saint-Pétersbourg, Paris, 1907-1930. **CHADWICK.** Vingt ans de sculpture, 1963-1983. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-32-90). Jusqu'au 31 juillet.

QUATRE AMÉRICAINS : *Johnson, Katz, Kozloff, Woodman.* Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix. Jusqu'au 10 septembre.

SHEILA HICKS - DANIEL GRAFFIN. — Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Jusqu'au 31 juillet.

TROMPE-L'ŒIL I. — Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'en octobre.

LES SÉDUCTIONS UTOPIQUES. *Choix de publicités idéales.* — Galerie Ideodis Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Jusqu'au 30 juillet.

JEAN-PIERRE CHAUVET. Peinture. — Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (326-40-96). Jusqu'au 31 juillet.

CHIARA FIORINI. Galerie d'art *international*, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 13 *août.*

PIERO GUCCIONE. *Huiles et pastels.* Galerie Claude-Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 30 juillet (et du 6 septembre au 1er octobre).

MELOIS. Sculptures. Galerie J.-P. Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Île (633-56-02). *Jusqu'au 28 juillet.*

JOAN MIRO. *Œuvres récentes.* Sculptures et gouaches. — Galerie A. Maeght, 46, rue du Bac (222-12-59). Jusqu'à fin juillet.

En région parisienne

BRÉTIGNY. *A propos du corps et de son image.* — Photographies. Centre Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h *et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 septembre.*

FONTAINEBLEAU. *Forêt et cavaliers : autour de B. Buffet, trente peintres contemporains illustrent ce thème.* — Salle des fêtes du théâtre. Tous les après-midi, du lundi au dimanche, de 14 h à *18 h. Du 3 au 19 septembre.*

PONTOISE. *Le retable de Nucourt et l'iconographie de Saint-Quentin.* — Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi et jours fériés, de *10 h à 12 h et de 14 à 18 h. Jusqu'au 6 novembre.* Louis Hayet, 1854-1940. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 2 octobre.

PRESLES. *Collection musée Prince Murat.* — *Château de Nointel* (034-66-88). En permanence.

SCEAUX. Colbert au pavillon de l'Aurore. Parc du château (661-06-71). Jusqu'au 25 septembre.

En province

AGEN. L'architecture : sujet, objet ou prétexte ? Photographies. Musée des beaux-arts, place de l'Hôtel-de-Ville (66-35-27). Jusqu'au 25 septembre.

AIX-EN-PROVENCE. Mondzain ; Zawado ; Forat. — Musée Granet. Palais de Malte, place *Saint-Jean-de-Malte* (38-14-70). Septembre. — Karen Hansen : traces d'ombre. — Musée des tapisseries (21-05-78). Jusqu'au 15 novembre.

ALBI. Shiko Munakata : le Japon à Albi. — Musée Toulouse-Lautrec, palais de la Berbie (54-14-09). Jusqu'en octobre.

ALENÇON. Dufy. — Musée des beaux-*arts et de la dentelle (26-75-16)*. Jusqu'au 4 septembre.

ALÈS. *Frans Masereel.* — Musée municipal du Colombier (86-30-40). Jusqu'à fin août.

AMBÉRIEU-EN-BUGEY. L'archéologie dans l'Ain aujourd'hui. — Château des Allymes (38-21-66). Jusqu'au 15 septembre.

ANCY-LE-FRANC. Roger *Benevent.* — Château. *Jusqu'au 15 septembre.*

ANGERS. *Tomi Ungerer.* — *Musée* des beaux-arts, 10, rue des Beaux-Arts (88-64-65). Jusqu'au 15 septembre. — Visages de l'homme : sculptures à toucher. — Musée Pincé, 32 bis, rue Lenepveu (88-94-27). *Jusqu'au 11 septembre.*

ANNECY. *Alexeieff ou la gravure animée.* Jusqu'au 30 septembre. — Des Burgondes à Bayard : mille ans de Moyen Age. Jusqu'au 31 octobre. — Papier : détournements volontaires. Jusqu'au 30 septembre. *Musée-Château* (45-29-66).

ANTIBES. Arman à Antibes : la parade des objets, 1955-1983. *Picasso et la Méditerranée.* — Musée Picasso, château Grimaldi (33-67-67). Jusqu'au 30 septembre. — Dix ans d'archéologie sous-marine en Provence orientale et en Corse. Musée du bastion Saint-André (34-48-01). Jusqu'au 30 octobre.

AUBUSSON. Exotisme et tapisserie au XVIIIe siècle. Musée départemental de la tapisserie, avenue des Lissiers (66-33-06). *Jusqu'au 25 septembre.*

AURILLAC. Albert *Monier*, photographe. Musée, place de la Paix (48-42-56). Jusqu'au 15 octobre.

AUXERRE. Legs Zervos. — Maison du tourisme, 1-2, quai de la République (52-26-27). *Jusqu'au 31 octobre* ; Bastow. Pastels. — CEDAAC, 2, place Saint-Germain (46-98-51). Jusqu'au 18 septembre.

AVIGNON. L'art gothique siennois : enluminure, peinture, orfèvrerie, sculpture. — Musée du Petit-Palais, place du Palais-des-Papes (86-44-58). Jusqu'au 2 octobre.

BAR-LE-DUC. Michel Gérard, Itinéraires 1972-1983. — Musée, esplanade du Château (76-14-67). Jusqu'au 30 septembre.

BAYONNE. D'effets de mode. Jusqu'au 5 septembre. Musée Bonnat, 5, *rue Jacques-Laffitte (59-08-52).*

BESANÇON. Peintures françaises et italiennes du XVIIe siècle des musées de Tours. — Musée des beaux-arts, place de la Révolution (81-44-47). Jusqu'au 5 septembre.

BLÉRANCOURT (Aisne). Bicentenaire du traité de Versailles de 1783. — *Musée national de la coopération franco-américaine* (39-60-16). Jusqu'au 3 octobre.

BORDEAUX. Oskar Kokoschka, 1886-1980. — Musée des beaux-arts, 20, cours d'Albret (90-91-60). Jusqu'au 1er septembre. — Peinture murale romaine en Gironde. *Musée d'Aquitaine, 20, cours d'Albret, (90-91-60). Jusqu'au 30 décembre.*

BONNIEUX. Bon œil 1983. — Hôtel de Ville. Du 25 août au 11 septembre.

BOURG-EN-BRESSE. *Lithographie contemporaine dans la région Rhône-Alpes.* — Musée de Brou (22-22-31). Jusqu'au 11 septembre.

CAGNES-SUR-MER. Festival international de la peinture. — Rétrospective des *lauréats des grands prix des festivals* depuis 1979. Château-musée (20-87-29). Jusqu'au 30 septembre.

CANNES. Lynn Chadwick. Été 83. Rétrospective de l'œuvre sculpté (1971-1983). Galerie Herbage, 17, rue des Etats-Unis (39-19-15). *En permanence.*

CASES-DE-PENE. Robert Zakanitch. — *Fondation du château de Jau.* Jusqu'au 15 septembre.

CHAMBÉRY. Introduction à une ethnographie de la Savoie. Permanent. — Orfèvrerie en Savoie. Jusqu'à fin septembre. — Barry Flanagan, estampes et dessins. *Jusqu'au 5 septembre.* — *Musée savoisien,* square Lannoy-de-Bissy (33-44-48).

CHARTRES. *Six expositions pour les mois d'été* : Bellavia, Da Rocha, Duguin, Gibrat, Rousselot, Varini. Jusqu'au 3 septembre. — Moulins à vent en Beauce. Jusqu'à fin septembre. — *Musée des* beaux-arts, 29, rue du Cloître-Notre-Dame (36-41-39).

CLAMECY. Tendres boucheries du Morvan. — Musée, hôtel de Bellegarde (27-17-99). Jusqu'en octobre.

CLUNY. *La peau du livre : reliures 1982-1983.* — Salle des Écuries Saint-Hughes (59-05-87). Jusqu'au 14 septembre.

DE «FARREBIQUE» A «BIQUEFARRE»

d'Albert, celui qui n'était plus»

quand les comédiens arrivent dans un décor – s'ils viennent vers la caméra, – avec le 28, il faut qu'ils marchent plus vite, et avec le 50, un peu moins vite. Tous les gens qui viennent ici me le disent : « *Mais c'est incroyable, on pensait que c'était plus grand !* » Et je réponds que c'est le produit du travail avec les optiques. Avec des décors réels, comme ceux de Farrebique, pas moyen de tourner sans une focale de 28 mm.

– *Pourquoi, dans votre montage, utilisez-vous des plans courts ?*

– Tous mes plans sont réduits au minimum au montage, parce que j'ai trop de choses à dire visuellement. Donc il me faut des plans courts pour en mettre plus. Ça faisait le désespoir de Franju, qui assistait au montage du *Sel de la Terre*. Il me disait : « *Mais elle est belle cette image, pourquoi tu la coupes ?* » Je ne peux pas faire autrement ! 1, 2, 3, 4 secondes, je coupe. Et je lui disais : « *Ecoute, les spectateurs voient une « belle » image, ils regrettent qu'elle n'ait pas été plus longue, ils auraient voulu en voir plus. Eh bien ! tant mieux.* » Vous savez, on me disait dans le temps : « *Quand on quitte la table, il faut quand même avoir encore un peu faim.* » Je crois qu'on n'avait pas tort. Certains spectateurs m'ont souvent dit : « *Chaque fois qu'on revoit un de vos films, on y trouve toujours quelque chose qu'on n'avait pas vu avant.* » Je comprends : c'est tellement bourré...

On ne dit plus paysan

» Et puis, il y a une chose aussi qui a beaucoup joué pour moi, c'est que j'ai été un spectateur assidu du cinéma muet pendant des années, et que j'ai été formé – aussi paradoxal que ça paraisse – par les films de Charlot et par les deux films de Flaherty que j'avais vus : *Nanouk l'Esquimau* et *Moana*. Sans m'en rendre compte, j'apprenais mon futur métier.

» Par exemple, dans *les Dix Commandements*, de Cecil B. de Mille, le passage de la mer Rouge, c'est quelque chose, hein ? Je me suis posé un tas de questions sur cette scène : comment l'ont-ils tournée ? Et tant que je n'avais pas trouvé, je n'étais pas satisfait.

– *Vous travaillez la plupart du temps avec des comédiens non professionnels. Comment procédez-vous ?*

– Écoutez, je me rappelle qu'en 1945, le premier jour de tournage, nous avons dit à nos comédiens : « *Bon, demain, nous commençons.* » Et quand je suis arrivé sur les lieux, tous les enfants étaient bien peignés, en habit des dimanches. »

« Oh ! Oh ! Oh ! Tu te rappelles ? » *dit Rouquier à Roch, le fils aîné de Farrebique, qui traverse la cour de la ferme et qui, aujourd'hui à la retraite, a toujours quelque chose à faire.*

« Je pense bien », *dit Roch.*

« Allez ! Allez ! Pas de ça », *enchaîne Rouquier.* Je voulais les habits de tous les jours, les habits de travail ». « Habillé paysan », *dit Roch non sans malice.*

« Mais ça fait vrai », *dit Rouquier.*

« Je comprends bien », *répond Roch.*

Rouquier s'adresse maintenant autant à Roch qu'à l'intervieweur :

– « Ça fait vrai. Si tu changes, ça fait fabriqué. De même que, autant que je me souvienne, je les ai emmerdés pour la barbe, pour qu'ils aient un peu de barbe puisqu'ils ne se rasaient que le dimanche. D'ailleurs, ça remonte au temps du *Tonnelier*. Je voulais que l'ouvrier tonnelier ait la barbe. Alors, comme elle poussait entre-temps, je l'emmenais chez le coiffeur, qui le passait à la grosse tondeuse. Et comme ça, il avait toujours un peu de barbe, mais à la même longueur. Et alors, comme on terminait le tournage, je crois que c'était le jour du réveillon de Noël, le gars commençait à s'inquiéter : « *Moi, j'veux pas être comme ça pour le réveillon* », disait-il. Mais on a fini à temps.

» J'ai commencé à fonctionner comme ça dès *le Tonnelier*. Je trouve depuis toujours que, d'une manière générale, on ne tient pas assez compte de ces choses-là au cinéma. A l'écran, vous payez un taxi, il ne vous rend jamais la monnaie ; au téléphone, vous faites un numéro, il y a toujours quelqu'un pour répondre. Vous pourriez tomber que ce ne soit pas libre ? Non. Vous avez une voiture, vous cherchez à vous garer, il y a une place libre. Vous n'avez pas à tournicoter pendant vingt minutes. A l'écran, on ne se mouche jamais, etc. Alors, moi, ces trucs faux, ça me fout en l'air. De même que les gestes professionnels : raboter ou tenir une fourche, par exemple. Quand c'est un comédien, les gestes sont beaux, et moi je ne le supporte pas. D'où la solution : vous faites jouer de vrais agriculteurs et vous avez les vrais gestes, mais à ce moment-là, vous devez vous débrouiller pour que, dans la partie dramatique, ils jouent leur rôle convenablement.

» Vous voyez des comédiens, ici, dans la cour de Farrebique ? Pour faire jouer ce que j'ai voulu faire jouer, c'est impossible. Et puis, la gueule, hâlée par le soleil, la démarche, tout. Non, pour moi, c'est la seule solution. J'entends dans le milieu qu'on appelait « paysan » dans le temps. Parce qu'aujourd'hui, on ne dit plus paysan, on dit agriculteur. Paysan, c'est devenu péjoratif. Dommage ! Moi, je trouve que c'était beau, ça, paysan : le gars du pays. »

Dans un autre décor, une ferme également, Henri Rouquier attend patiemment que soit réglée la scène qu'il doit tourner.

– *Quelle est la part d'Henri dans le nouveau film ?*

– Henri et Maria, sa femme, portent vraiment le poids du film à eux deux. C'est eux qui assurent la continuité entre *Farrebique* et *Biquefarre*. Et je dois dire que, quand je dis le poids, c'est aussi le poids à l'écran, la présence, vous voyez, la manière de raconter ce que je leur ai dit de raconter. Enfin, pour moi, ils sont formidables. Et Maria, qui n'avait jamais tourné, s'y est très bien prise. Alors, par moments, elle souffre un peu, comme tout à l'heure, d'accord, mais elle s'en tire très bien, très, très bien.

– *Henri dit que vous êtes très méticuleux...*

– Forcément. Qu'est-ce que vous voulez ? C'est un métier qu'il faut faire avec soin. »

TERRE d'ingratitude et d'oubli, le cinéma est parfois terre de « miracles ». En 1979, Paul Grimault a bouclé son grand dessin animé commencé en 1947, *le Roi et l'Oiseau*. En 1983, Georges Rouquier met la dernière main à *Biquefarre*, cette suite de *Farrebique* dont il rêvait depuis 1947.

Les miracles, en la matière, il faut y travailler. Avec obstination, un cœur solide – combien ne flanchent-ils pas en cours de route ? – une aptitude à créer qui ne se dément pas, malgré des peurs tenaillantes.

Créateur de quelques-uns des joyaux du cinéma français – *le Tonnelier* (1942), *Farrebique* (1946), *Lourdes et ses miracles* (1955), *S.O.S. Noronha* (1957), – César du documentaire pour sa dernière réalisation, *le Maréchal-Ferrant* (1977), Georges Rouquier, comme trop de cinéastes français, n'a pas assez tourné, mais il a su ne jamais dételer et préserver cette obstination, ce cœur solide, cette aptitude à créer, qui parfois contribuent aux « miracles ».

Aujourd'hui encore il est toujours animé par l'enthousiasme. Comme sur chacun d'entre nous, le temps passe sur Rouquier et sur les gens du Rouergue qu'il a filmés en 1945 : hier, dans *Farrebique*, une famille à travers les quatre saisons ; aujourd'hui, dans *Biquefarre*, un groupe de paysans (et plus seulement ceux de *Farrebique*) confrontés aux impératifs sévères de l'agriculture d'aujourd'hui.

La clé de ces deux films, c'est la ferme où son père est né, et où, après sa mort, le petit Georges a séjourné en compagnie de son cousin Henri, interprète de *Farrebique* et de *Biquefarre*.

Cependant le retour de Rouquier au vert Rouergue de son enfance est celui d'un homme lucide qui a la pudeur de son émotion, et ne s'encombre pas d'une nostalgie passéiste : il empoigne, non sans véhémence, la réalité d'aujourd'hui.

Transplanté de son Midi natal à Paris, mais re-tournant là-bas, Rouquier est une figure, une présence, un verbe singuliers.

P.H.

Le monde rural d'aujourd'hui

Comme Rouquier s'éloigne, rappelé par un de ses collaborateurs, nous demandons à Henri :

« *Il y a combien de temps que vous connaissez Georges Rouquier ?* »

– Ah ben, je le connais depuis l'âge de dix ans, au moins. C'est mon propre cousin : mon père et son père étaient frères.

– *Est-ce que vous attendiez une « suite » à* Farrebique ?

– Ben, un peu. Maintenant, évidemment, on avait un peu perdu l'espoir. Mais comme Georges avait toujours eu l'idée en tête de faire la suite... Alors, voilà...

– *Pouvez-vous me parler de votre expérience d'acteur dans les deux films ?*

– Ben, c'est à peu près pareil. Je pense quand même que pour moi, c'est un peu plus dur aujourd'hui, parce que je n'ai plus la mémoire que j'avais à trente-deux ans. Alors, il y a des textes que je sais, mais tout d'un coup j'ai un trou, alors il faut recommencer. »

– Le tournage de *Biquefarre* s'achève. Rouquier est de moins en moins disponible. Nous hasardons cette remarque :

« Biquefarre, *qui est un film d'aujourd'hui, sur le monde rural d'aujourd'hui, fait à plusieurs reprises écho à* Farrebique, *comme s'il le prolongeait à trente-huit ans de distance...* »

– C'est vrai. Entre autres, il faut dire que, dans *Farrebique*, je n'ai pas gâté Roch. Son père lui reprochait souvent de ne pas être assez entreprenant... Alors, dans *Biquefarre*, j'ai voulu rattraper un peu son personnage... Parce que c'est vrai que, de son temps, la ferme n'a été ni améliorée ni agrandie, mais dès que son fils Raymond a pris les choses en main, Roch l'a encouragé et l'a bien aidé à moderniser l'exploitation.

» En un sens, il s'est réhabilité devant la mémoire de son père. »

Propos recueillis par
PHILIPPE HAUDIQUET
(Cinéaste).

EXPOSITIONS

COLMAR. Pierre Soulages. – Musée d'Unterlinden (41-89-23). Jusqu'au 2 octobre.

COUTANCES. Art en France, 1960-1980. – Les Unelles (45-23-72). Jusqu'au 16 septembre.

DIJON. Benigne Gagnereaux (1756-1795) : un peintre bourguignon dans la Rome néo-classique. – Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). Jusqu'au 26 septembre. – Portrait d'un village : Sainte-Colombe-en-Auxois. – Musée Perrin de Puycousin, 17, rue Sainte-Anne (30-65-91). Jusqu'au 17 octobre. – Conservation et restauration : peintures des musées de Dijon. Musée Magnin, 4, rue des Bons-Enfants (67-11-10). Jusqu'au 19 décembre.

DUNKERQUE. Gérard Schneider. – Musée d'art contemporain, avenue des Bains (65-98-00). Jusqu'au 26 septembre. – Les peintres orientalistes, de 1850 à 1914. Musée des beaux-arts, place du Général-de-Gaulle (66-21-57). Jusqu'au 8 septembre.

EVREUX. Tal-Coat, parcours 1945-1983. – Musée, ancien évêché (39-34-35). Jusqu'au 20 septembre.

FONTEVRAULT-L'ABBAYE. La Loire, lien économique, social et culturel. Jusqu'au 30 octobre. Abbaye de Fontevraud (51-73-52).

GRAMONT. Tapisseries contemporaines. – Collection du Mobilier national, Aubusson, Beauvais, les Gobelins. Château (94-05-26). Été.

GRAVELINES. Gravelines et son patrimoine. – Musée du dessin et de l'estampe originale, Arsenal (23-08-13). Jusqu'au 18 septembre.

GRENOBLE. Trois donateurs au musée : Belle, Deck, Gauda. – Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'à fin septembre. – Le roman des Grenoblois, 1840-1980. Musée Dauphinois, rue Maurice-Gignoux (87-66-77). Jusqu'à fin 1983.

HONFLEUR. Jean Dries, 1905-1973. – Musée Eugène-Boudin, place Erik-Satie (89-16-47). Jusqu'au 3 octobre.

L'ISLE-SUR-SORGUE. Henri Matisse : aquarelles, dessins, planches gravées. – Musée-bibliothèque René Char, hôtel de Campredon, 20, rue du Docteur-Tallet, (38-17-41). Jusqu'au 16 octobre.

LA CAVALERIE (Aveyron). Mostra del Larzac. – Les Infruts (62-70-93). Jusqu'à mi-septembre.

LAVAL. L'Anjou religieux et les orfèvres du XIXe siècle. Musée du vieux château, place de la Trémoille (53-39-89). Jusqu'au 30 septembre.

LES EPESSES. Les traces des guerres de Vendée dans la mémoire collective. – Ecomusée, château du Puy-du-Fou. Jusqu'à fin septembre.

LISIEUX. Cent cinquante ans d'acquisitions des musées de Lisieux. – Eglise Saint-Jacques (62-07-70). Jusqu'au 3 octobre.

LYON. Eugène Baudin, 1843-1907. – Musée des beaux-arts, palais Saint-Pierre (28-07-66). Jusqu'en octobre. – Adamah. La terre. ELAC, centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 18 septembre. – Maisons du Vivarais, images d'architecture rurale. Bibliothèque municipale, boulevard Vivier-Merle (62-85-20). Jusqu'au 17 septembre. – Michel Simon dans le cinéma français. Institut Lumière, rue du Premier-Film. Du 2 septembre au 6 novembre.

MACON-SAINT-ALBAIN. Gustave Eiffel sur l'autoroute. – Autoroute A 6. Jusqu'au 5 septembre.

MAILLOT-SENS. Ancel : peintures 1972-1983 – Parvine Curie : sculptures. Le temps de voir, 13, rue du Temple (65-12-14). Jusqu'au 3 octobre.

MARSEILLE. Alfred Hofkunst : Hommage à Marseille. – Musée Cantini, 19, rue Grignan (54-77-75). Jusqu'au 15 septembre. – L'art celtique en Gaule. Chapelle de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité. Jusqu'au 15 octobre. – Hommage à Stendhal. Musée des beaux-arts, palais Longchamp (62-21-17). Jusqu'au 30 septembre.

MENERBES. Henri Manguin (1874-1949). Huiles, dessins, aquarelles. Galerie C. Manguin (72-31-81). Jusqu'au 30 septembre.

METZ. Sculptures religieuses régionales du Moyen Age et de la Renaissance. – Musée d'art et d'histoire, 2, rue du Haut-Poirier (775-10-18). Jusqu'au 18 septembre.

MONTAUBAN. Zao Wou-Ki ou se libérer du connu. Rétrospective. – Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-18-04). Jusqu'au 16 octobre.

MOROGUES. Le centenaire d'Henry V. Château de Maupas (64-41-71). Jusqu'au 6 septembre.

MORTAGNE-AU-PERCHE. L'imagerie populaire dans l'Ouest. Musée Percheron. Sam., dim. et lundi, de 15 à 18 heures. Jusqu'au 16 octobre.

NARBONNE. Henri de Monfreid, reporter-aquarelliste (1879-1974). – Musée d'art et d'histoire, palais des Archevêques (32-31-60). Jusqu'au 16 octobre.

NICE. Stefano Della Bella, Florence, 1610-1664 : Gravures. – Musée des beaux-arts Jules-Chéret, 33, avenue des Baumettes (88-53-18). Jusqu'au 30 septembre. – Hercule Trachel, 1820-1872 : Peintures, aquarelles et dessins. Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (85-65-23). Jusqu'au 30 septembre. – Peindre et photographier : Faucon, Le Gac, Michals, Rousse. Enac, 24, avenue Jean-Médecin (62-18-85). Jusqu'au 30 septembre.

PÉRIGUEUX. Deux siècles de céramique périgourdine, 1730-1930. – Musée du Périgord, cours Tourny (53-16-42). Jusqu'au 15 novembre.

PLOEZAL. Nécessités : œuvres de Clareboudt, Ferry, Lozac'h, etc. – Château de La Roche-Jagu (95-62-35). Jusqu'au 7 septembre.

POITIERS. Tony Grand. Jusqu'au 1er septembre. – Sculptures des XIXe et XXe siècles dans les collections du musée. Jusqu'au 15 septembre. Musée Sainte-Croix, 3 bis, rue Jean-Jaurès (41-07-53).

PONT-A-MOUSSON. Le vitrail en Lorraine du XIIe au XXe siècle. Centre culturel des Prémontrés (81-10-32). Jusqu'au 3 octobre.

PONT-AVEN. Cent dessins des musées de Quimper. – Musée. Jusqu'au 18 septembre.

ROUEN. Albert Aymé. Rétrospective. Jusqu'au 15 septembre. – Les vues de l'amateur : œuvres de la donation Baderou. Jusqu'au 30 octobre. Musée des beaux-arts, 26 bis, rue Thiers (71-28-40).

LES SABLES-D'OLONNE. Donation Sorlier : lithographies du XIXe et du début du XXe siècle. Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun (32-01-16). Jusqu'à fin septembre.

SAINT-ANTOINE-L'ABBAYE. Voyage en Dauphiné, par Jean Vinay. – Musée Jean-Vinay (36-40-68). Jusqu'au 25 septembre.

SAINT-ÉTIENNE. Les chevalements de mine d'hier et d'aujourd'hui dans le bassin de la Loire. Musée d'art et d'industrie, place Louis-Comte (33-04-85). Jusqu'au 12 septembre.

SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME. Débordement textile. – Collège d'échanges contemporains (78-01-93). Jusqu'au 1er septembre.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Max Ernst. – Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 5 octobre.

SAINT-TROPEZ. Roger de la Fresnaye. Rétrospective. – Musée de l'Annonciade (97-04-01). Jusqu'au 29 septembre.

SAINTE-SUZANNE. Regards sur l'art contemporain : Bezie, Bossaert, Denjean, Donnot, Fouchault, etc. – Château. Jusqu'au 4 septembre.

STRASBOURG. Le poisson dans l'art et les traditions populaires d'Alsace. – Musée alsacien, 23, quai Saint-Nicolas (35-55-36). Jusqu'au 8 janvier 1984.

TARASCON. La botanique en Provence au XVIIe siècle. – Cloître des Cordeliers, place F.-Mistral. Jusqu'au 30 septembre.

TARBES. Hommage à Alicia Penalba : œuvres de Cardenas, César, Étienne-Martin, Hadju, Parvine-Curie, Peyrissac, Poncet, Stahly, Di Teana. – Musée (36-31-49). Été.

TOULON. Louis Chacallis-Jean Lamouroux. La peinture religieuse. – Musée, 113, boulevard Maréchal-Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 30 septembre.

TOULOUSE. Le musée décalé : Empreinte-geste-surface. Réfectoire des Jacobins. – Empreinte-trace-volume. Musée des Augustins, 21, rue de Metz (22-21-82). Jusqu'au 14 septembre.

TOURS. Olivier Seguin ; sculptures et dessins. Musée des beaux-arts, 18, place François-Sicard (61-81-24). Jusqu'au 16 octobre.

TROYES. Georges Jeanclos : terres cuites et dessins. – Musée d'art moderne, place Saint-Pierre (72-64-18). Jusqu'au 19 septembre.

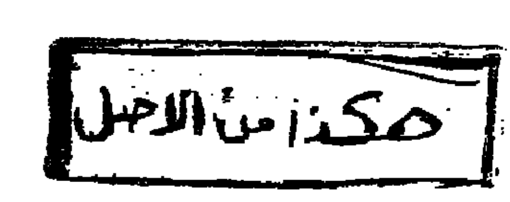
VALRÉAS. A. Spitz, Dragic, Durand-Rosé. – Château de Simiane. Jusqu'au 11 septembre.

VASCŒUIL. Mathieu. Château (23-62-35). Jusqu'au 1er novembre.

VERNON. Eugène-Antoine Durenne, 1860-1944. – Musée A.-G. Poulain, 12, rue du Pont (21-28-09). Jusqu'au 18 septembre.

VILLEURBANNE. Salvo. Le Nouveau musée, 11, rue du Dr Dolard (884-55-10). Jusqu'au 25 septembre.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)



FORMES

Gaston Bachelard et ses peintres

REPRENDRE contact avec les images plastiques et verbales qui ont alimenté la rêverie gourmande de Gaston Bachelard était un « devoir de vacances » sans larmes ou, mieux, une agréable cueillette de mots gorgés de suc. On a été puissamment aidé dans cette reconnaissance d'un double parcours — conceptuel et sensoriel — par le copieux numéro spécial de la revue *Solaire*, conservé pour la bonne bouche, qui réclame pour tous, au nom de l'épistémologue-poète, « *le droit de rêver* » (1). Une sorte de divagation hors des sentiers battus de l'Université, qui tente de situer Bachelard vingt ans après sa mort et d'en proposer une relecture, avec parfois les remises au point nécessaires. De cette vue d'ensemble, on ne retiendra ici que les rapports privilégiés entretenus par l'homme ou l'œuvre avec les artistes — lesquels, s'il faut en juger par les dix-sept d'entre eux qui ont illustré les textes, trouvent chez l'auteur de *la Poétique du feu* la flamme où renaître.

Il s'agit en particulier des entretiens de Gil Jouanard, le maître d'œuvre, avec Albert Flocon et Denise Esteban. Pour Flocon, c'est l'histoire, contée avec émotion, d'une longue amitié, d'une amitié active. Passionné par le côté matériel, manuel, des métiers d'art, Bachelard a vraiment collaboré avec le, avec les graveurs. D'abord en cette très belle page qui s'appelle « *A la gloire de la main* » pour présenter un album collectif. Et puis il y a eu *Paysages*, et *Châteaux en Espagne*, sur des burins de Flocon. Les exercices à quatre mains allaient d'ailleurs plus loin qu'une exégèse, si poussée fût-elle.

« *J'avais dessiné*, dit Flocon, *des bûches de chêne debout, dont on voyait l'écorce. Le dessin des bûches, je l'ai utilisé pour ma gravure, j'en ai fait de très grands rochers, et, tout en haut de ces rochers, j'ai placé une petite construction. Pour Gaston Bachelard, ces bûches sont donc devenues un rocher avec son nid d'aigle...* »

Autre confidence, qui s'apparie à la simplicité bachelardienne et fait justice du bavardage d'une certaine critique. Elle prend son départ lors du passage de Flocon au Bauhaus : « *On démystifiait alors les langages et les comportements des académies, et l'on tentait d'avoir un rapport direct avec les matériaux ; on travaillait sans crayon et sans pinceau, pour voir ce que le matériau tout seul pouvait donner. Et ces matériaux étaient le meilleur marché possible : vieux journaux, annuaires du téléphone, bref tous les déchets qu'on pouvait ramasser ici et là... Et plus tard j'ai vu tout cela apparaître, d'une manière ou d'une autre, sous l'appellation d'une tendance artistique. Alors je me suis dit : non, ça ne va pas comme ça ; je vais apprendre ce que je n'ai pas appris dans mon école, c'est-à-dire à dessiner d'après nature, à être modeste dans ce que je fais, à faire une tête, une main, à dessiner une vieille boîte de conserve, un caillou, à...* »

En ce qui concerne Denise Esteban, c'est un vrai manifeste que lui extorque Gil Jouanard. C'est toute sa démarche de peintre qui a besoin de la nature pour se trouver, qui demande à l'objet d'être un prétexte à sensation — proche de la sensibilité de Bachelard. Par exemple la poétique de l'espace : « *Les grandes étendues maritimes ont été un soutien, curieusement un garde-fou, pour éviter l'anecdote et sentir ce qui est essentiel et en effet me fascine chez Bachelard : l'air et l'eau, surtout l'air, qui enrobe toute chose et qui, par conséquent, modifie complètement le réel et fait intervenir la conscience de l'espace, et donc de notre espace aussi. Ainsi, un dialogue s'instaure entre intérieur et extérieur.* »

Et lorsqu'elle en est venue aux natures mortes, Denise Esteban poursuit : « *Je retrouve encore Bachelard quand il se promène de la cave au grenier, rêvant sur tout ce qui s'y trouve, et je cherche ainsi, à ma façon, à creuser le cœur simple et secret des objets.* »

On n'ira pas plus avant dans la profession de foi de Denise Esteban, qu'il faut lire en entier, comme le reste de la livraison, où l'on découvrira aussi des pages d'un autre peintre, dont j'ai plus d'une fois parlé en cette chronique, Jacques Mandelbroji, qui traite cette fois, au nom de sa formation hautement scientifique, des rapports des deux disciplines, de leur base imaginaire, intuitive, commune, et de leur divergence essentielle. Or, « *l'unité de l'œuvre de Bachelard tient dans l'enrichissement de l'art et de la science par leur opposition.* »

JEAN-MARIE DUNOYER

(1) René Daillie, Issirac, 30760 Saint-Julien-de-Peyrolas.

SÉLECTION

CINÉMA

« Jonathan Livingstone le goéland » d'Hal Bartlett

Un goéland vole en solitaire, cherche dans les cieux la perfection et tente de créer un clan mystique. Oiseau qui parle et philosophe. Magnifiques images filmées en hélicoptère et qui emportent dans un univers de pure contemplation. Une reprise originale.

ET AUSSI : *la Crime*, de Philippe Labro (un *thriller* si on aime ça). *Vivement dimanche !*, de François Truffaut (avec lui, c'est tous les jours fête). *Chaleur et poussière*, de James Ivory (une bonne tasse de thé).

THÉATRE

« L'extravagant M. Wilde » à l'Œuvre

Raymond Gérôme est un Oscar Wilde qui, par besoin d'argent, improvise une conversation payante à bâtons rompus, ce qui lui permet de rassembler des propos inattendus, pris un peu partout dans son œuvre. Un acteur merveilleux, une soirée attachante.

MUSIQUE

Violoncelles

Encouragée par le succès l'an passé du premier Festival international de violoncelle, la ville de Nemours a décidé de persévérer dans la même voie en proposant du 1er au 11 septembre deux stages de haut niveau (avec Arto Noras et Pierre Penassou), un atelier permanent et gratuit d'initiation instrumentale, six concerts au cours desquels, outre Paul Tortelier (le 2 septembre) se produiront quelques-uns des meilleurs violoncellistes du moment dans des programmes allant de Frescobaldi à Xénakis ; deux expositions et quatre conférences-débats.

★ Renseignements à la mairie de Nemours (77-140).

DANSE

A l'Escalier d'or

Dans le désert chorégraphique de l'été parisien, le Théâtre de l'Escalier d'or propose une suite de programmes de danse joyeusement éclectique dans ses choix : Meenakshi Devi, spécialisée dans la danse indienne de style Orissa, le Théâtre pluriel d'Eannah dans une évocation de Louis II de Bavière (jusqu'au 3 septembre), puis les Ballets Jazz Art et l'Américaine Amy Swanson (du 6 au 10 septembre), Karin Waehner (les retombées de Mary Wigman) et Brigitte Morel (13 au 19 septembre), Pierre Auffray et Dominique Dupuy (19 au 24 septembre) ; enfin Dominique Boivin et la Compagnie Catherine Atlani (27 septembre, 1er octobre).

EXPOSITIONS

Murillo au Louvre

Les Murillo des collections nationales sont présentés au Louvre à l'occasion du tricentenaire de la mort du peintre. C'est une des plus riches expositions du maître de Séville existant hors d'Espagne. On y voit accroché pour la première fois *la Cuisine des anges* de 1646, peinte pour le cloître des franciscains de Séville, à côté d'autres tableaux exécutés pour un même ensemble : *le San Diégo en extase* du musée de Toulouse, le *Salvador de Horta*, récemment acquis par Bayonne.

Ces œuvres font partie de l'époque réaliste du *Jeune mendiant*, chef-d'œuvre de lumière et de tendresse. Plusieurs tableaux illustrent le thème de la Vierge, cher à Murillo, dont *la Vierge de Séville*. De son côté, le cabinet des dessins montrera notamment sa célèbre série des *Neuf Anges portant les instruments de la passion* ainsi que plusieurs études préparatoires pour des tableaux, dont *la Vision de saint Antoine de Padoue*.

THÉATRE

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées

BEAUBOURG (277-12-33). Débat : le 5 à 19 h : Table ronde sur la culture au Chili. (Mar.). — Concerts - Musique de Pologne : le 31 à 18 h 30 : Karol Szymanowski et ses contemporains (J.-Cl. Pennetier, piano) ; le 1er septembre à 18 h 30 : la Pologne et la France (P.-L. Aimard, piano) ; le 2 à 18 h 30 : Josef Kiffler - Les débuts de la musique dodécaphonique ; le 5 à 18 h 30 : Recherche pour un nouveau son instrumental II. Théâtre : le 5 à 20 h 30 : La Classe morte, de T. Kantor.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34) (L) : les 31, 1er, 2, 3, 6 à 21 h et le 4 à 16 h : l'Archipel sans nom.

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Coup de soleil.

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53) Mer., Mar. 20 h 30 : les Bonnes ; Jeu., Ven., Sam. 20 h 30 : le Malentendu.

ATELIER (606-49-24), 21 h, D. 15 h : le Neveu de Rameau. (dern. le 4).

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (720-08-24) (D., L.) 20 h 45, sam. 19 h 45 et 22 h : Pauvre France.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir) 21 h, Dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Élysée.

ESPACE-GAITÉ (327-13-54) (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 15 h : la Bonn' Femme aux camélias.

ESPACE-MARAIS (271-10-19) (D., L.) 20 h 30, Jeu. et Ven. 15 h : le Mariage de Figaro ; (D., L.) 22 h 30 : les Contes libertins de La Fontaine.

FONTAINE (874-74-40) (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 17 h : La Malibran.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Comment devenir une mère en dix leçons (à partir du 1er).

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.) 21 h : Pay it again, Sam. (en anglais).

HUCHETTE (326-38-99) (D.) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LA BRUYÈRE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Mort accidentelle d'un anarchiste (à partir du 1er).

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) I : 18 h 30 : le Pain nu (dern. le 3) ; 20 h 30 : (relâche except., le 5) : les Mystères du confessionnal ; 22 h 30 : Visages de Cocteau ; II : 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 15 : (rel. except., le 5) : l'Esprit qui vole.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.) 20 h 45, Dim. 15 h : l'Amour fou.

MARIGNY (225-20-74), (D.) 21 h : la Surprise (dern. le 3).

MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 15 h : le Vison voyageur.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.) 21 h 15, dim. 16 h : l'Astronome (à partir du 2).

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J.) 20 h 30, sam. 21 h, dim. 15 h : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : l'Extravagant Mr. Wilde.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.) 20 h 45, Sam. 18 h 45 et 22 h : la Fille sur la banquette arrière.

PONT DE LA TOURNELLE (278-81-58) (L.), 20 h 30 : les Fourberies de Scapin.

POTINIÈRE (261-44-16) (D. soir, L.) 20 h 45, Dim. 15 h 30 : Il signor Fagotto.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), (D.) 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, + Sam. 23 h 15 : Nous, on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE A BOURVIL (373-47-84), (D.) 21 h : les Dames de fer ; 22 h : Y'en a marr... ez vous ?

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 17 h : l'Opéra de quat' sous (à part. du 2).

THÉATRE DES VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 15 h 30 : l'Étiquette.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D., L.) I : 20 h 15 ; Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (L.) I : 20 h 15 + Sam. 23 h 30 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes. 22 h 30 : L'amour c'est comme un bateau blanc ; II : 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Slips et sentiments.

COMÉDIE ITALIENNE (320-85-11) (L.) 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : Un vautour sur mon balcon ; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.

LES LUCIOLES (526-51-64) (L.) 20 h 15 : Roman-photo pour bonniches en délire.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D., L.) 21 h : J'viens pour l'annonce.

RESTOSHOW (508-00-81) (D., L.) 21 h : G. Dahan.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L.) 22 h : Vous descendez à la prochaine ?

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 20 h 30 : Aïe... love you.

LA TANIÈRE (337-74-39) les 31, 1er, 2 et 3 à 20 h 45 : M. Alencar ; 22 h 15 : A. Feral.

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.) 20 h 15 + sam. 24 h : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.

THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.) 21 h 30 : L'Orchestre (à partir du 5) ; 21 h 30 : Arrête de rire, ça va sauter ; 22 h 30 : Le Propriétaire.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.) 21 h : Métamorphoses d'une mélodie.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : François, j'ai mal à mes sous.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 31

STE-CHAPELLE, 18 h 30 et 20 h 30 : Ars Antiqua de Paris (musique espagnole du XVIe et musique anglaise du XVIIe).

JEUDI 1er

LUCERNAIRE, 19 h 45 : C. Bronzetti (Bach, Ysaïe, Serban).

VENDREDI 2

LUCERNAIRE, 19 h 45, voir le 1er

STE-CHAPELLE, 18 h 30 et 20 h 30 : Ars Antiqua de Paris (musique des troubadours et trouvères).

SAMEDI 3

LUCERNAIRE, 19 h 45 : voir le 1er.

EGLISE ST-MERRI, 21 h : Chœur d'enfants d'Ansbach, dir. : R. Goede (Bach, Mendelssohn, Messiaen).

DIMANCHE 4

ÉGLISE ST-MERRI, 16 h : Ch. Pertsinidis (Villa-Lobos, Weiss, Brouwer).

LUCERNAIRE, 19 h 45 : voir le 1er.

CHAPELLE ST-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE, 16 h 30 : O. Latry (Cabezon, Sweelinck, Bach).

NOTRE-DAME, 17 h 45 : L. Tracey (Bach, Reger, Bossi).

LUNDI 5

LUCERNAIRE, 19 h 45 : voir le 1er.

STE-CHAPELLE, 18 h 30 : Ars Antiqua de Paris (musique élizabéthaine).

MARDI 6

LUCERNAIRE, 19 h 45 : voir le 1er.

ÉGLISE ST-LOUIS-EN-L'ILE, 21 h : G. Fumet, R. Siegel (Vivaldi).

Jazz, pop, rock, folk

A. DEJAZET (271-44-10), 20 h 30 : J. Barrense Dias (à partir du 1er).

BAINS-DOUCHES (887-34-40), le 1er à 20 h : Death Cult.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05) (D., L.), 21 h 30 : le 31 : S. Guérault ; les 1er, 2, 3, 4, 5 : M. Aldin Quartet ; le 6 : R. Franc.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) (D., L.), 22 h 30 : Alafia (dern. le 3).

LUCERNAIRE (544-57-34) (D., L.), 22 h 15 : F. Alysse Group.

NEW MORNING (523-51-41), les 3 et 4 à 21 h 30 : Taj Mahal.

PANAME (297-52-67), 21 h 30, les 31, 1er et 2 : S. Rivers, M. Waldron : le 3 : M. Waldron Trio ; les 4, 5 : H. Tapscott, E. Brown Jr. ; le 6 : B. Wedgle, J. Gregg, Ch. Henderson.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : A. Villerger / H. Sellin / P.-Y. Sorin / R. Portier (dern. le 4) ; à partir du 5 : P. Artero / E. Daniel / D. Lemerle / P. Lemoal / T. Théophile.

LA RESSERRE AUX DIABLES (272-01-73) (D., L.), 22 h : A. Romano (dern. le 3) ; à partir du 6 : J.-J. Mosalini, G. Beytelman, J.-P. Celea.

SUNSET (261-46-60), 23 h : S. Marc, K. Bust, K. Rustan, Del Barenja (dern. le 4) ; à partir du 6 : G. Prévost, A. Blanchart, H. Lavandier, M. Ross.

Le music-hall

ALCAZAR (329-02-20), 22 h 30 : Spectacle.

CRAZY HORSE SALOON (727-32-32), tls 21 h 15 et 23 h 45 ; ven., sam. 20 h 20, 22 h 30 et 0 h 50.

ÉLÉPHANT BLANC (562-05-67), 21 h : Frissons d'Hawaï.

ÉLÉPHANT BLEU (359-58-64), 22 h 30 : Tahiti.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), (D., L.) 21 h : Montmartre Folie.

FOLIES-BERGÈRE (246-77-11) (L.), 20 h 45 : Folies de Paris.

HUCHETTE (326-38-99), (D.), 21 h30 : J.-Claude Darnal, « C'est Woodey qui l'a dit » (à partir du 5).

OLYMPIA (742-25-49) (lun.), 20 h 30 : Ballets Trockadero (à partir du 1er).

PALAIS DES GLACES (607-49-93), (D., L.), 20 h 30 : La Velle (à partir du 1er).

PARADIS LATIN (325-28-28) (mar.), 22 h 30 : Paradisiac.

PARC MONCEAU, le 3 à 16 h ; PARC MONTSOURIS, le 4 à 16 h : G. Mechin, Classées X, G. Dahan.

TOUR EIFFEL (550-34-56) le 31 à 21 h : On chante sur la Tour (gratuit).

La danse

MAIRIE DU IVe (278-60-56), ven., sam. et dim. à 21 heures : les Ballets historiques du Marais.

ESCALIER D'OR (523-15-10.) à 19 h : 19 h : Meenakshi Devi ; 22 h : Eannah-K. Kowalski (dern. le 3) ; à partir du 6 à 19 h : Ballets Jazz Art ; 22 h : A. Swanson.

FESTIVALS

Paris

XVIIIe FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (227-12-68)

A DEJAZET, le 31 à 18 h 30 : Quatuor Orlando (Mozart, Stravinski, Schnittke...).

Eglise Saint-Germain-des-Prés, le 1er à 20 h 30 : Quatuor Orlando (Haydn) ; le 2 à 20 h 30 : R. Poirier (Bruhns, Bach, Bibl...).

Station Auber/R.E.R., le 2 à 16 h 30 : Quatuor de saxophones de Paris (Scarlatti, Albeniz, Glazounov...).

Bateaux-Mouches, le 3 à 15 h 30 : Quatuor de saxophones de Paris (Scarlatti, Albeniz, Rivier).

Église St-Louis-en-l'Isle, le 5 à 18 h 30 : Piccoli tori della Turrita, dir. : E. Destraminelli (Palestrina, Lassus, Monteverdi).

Salle Pleyel, le 5 à 20 h 30 : Orchestre français des jeunes, dir. : J. Kaltenbach (Xénakis, Ravel, Bartok).

Marie du Ve, le 6 à 18 h 30 : D. Abramovitz (Ravel).

RENCONTRES THÉATRALES DU CARREAU DU TEMPLE (274-46-42)

Mer. et mar. 20 h 15 : Tabarin ; 22 h : Impasse du Désir.

Jeu. 20 h 15 : Les Cenci ; tlj. sauf jeu. 20 h 45 : Fastes d'enfer.

Ven., sam. 20 h 15 : la Folle envie ; 22 h : Robinson Crusoe and Company.

Dim., lun. 20 h 15 : Historia de un amor ; 22 h : Je, François Villon.

En région parisienne

BRETEUIL (052-05-02), le 4 à 17 h : J. Grice (Chopin, Schumann, Liszt).

LA DEFENSE (979-00-15), Ven. et Sam., 21 h 30 : Musical Memories.

NEMOURS, Festival International de Violoncelle Église, le 2 à 20 h 30 : P., M. et P. Tortelier, D. Cayuelas (Bach, Granados, Sarasate.) ; le 4 à 20 h 30 : P. Penasson, D. Cayuelas (Beethoven, Berio, Boulez, Xénakis) ; Bord du Loing, le 3 à 21 h : R. Pidoux, Y. Chiffoleau, Orchestre de Fontainebleau, dir. : P. Merle-Portalès (Offenbach).

SCEAUX, Orangerie (660-07-79), Festival le 2 à 21 h : Trio à cordes Borsarello (Beethoven, Mozart, Kodaly) ; le 3 à 17 h 30 : Ensemble Rameau (Rameau, Boismortier, Vachon.) ; le 4 à 17 h 30 : J.-Ph. Collard (Schumann, Fauré, Ravel).

VERSAILLES, Bassin de Neptune (950-36-22) les 3 et 4 à 21 h : Fête de nuit ; le 2 à 21 h : Versailles et l'Indépendance des États-Unis.

En province

AUVERGNE

LA CHAISE-DIEU. — XVIe Festival (71-00-01-16) : Abbatiale, le 31 à 21 h 15 : Orchestre philharmonique et Chœur de Cracovie, dir. : Penderecki (Penderecki) ; le 1er à 21 h 15 : Orchestre philharmonique de Cracovie, dir. : J. Radwan (Boïeldieu, Mozart, Szymanowski...) ; le 2 à 21 h 15 : D. Varsano (Satie, Debussy, Chabrier...) ; le 3 à 21 h 15 : Orchestre philharmonique de Cracovie, dir. : T. Strugala, sol. : Victoria de Los Angeles (Chausson, Ravel, Brahms) ; le 4 à 11 h : Ensemble G. de Machaut, dir. : J. Belliard (Dufay) ; à 21 h 15, Orchestre philharmonique de Cracovie, dir. : T. Strugala (Beethoven) ; Chapelle des Pénitents, le 31 à 16 h : Orchestre régional d'Auvergne, dir. : J.-L. Barbier (Rameau) ; le 2 à 16 h 30 : Ensemble baroque français, dir. : R. Siegal (Rameau) ; le 3 à 17 h 30 : B. Hoffmann (Mozart, Haendel, Rameau...).

FRANCHE-COMTÉ

BESANÇON. — Festival de musique (81-80-73-26) : Kursaal, le 3 à 16 h : P. Gaudi (Tarrega, Moreno-Torroba, Villa-Lobos) ; Théâtre, le 3 à 20 h 45 : Quatuor Parrenin, M. Mercier (Mozart, Le Flem, Brahms) ; le 6 à 20 h 45 : M.-J. Pires (Bach, Mozart, Schubert) ; Palais des sports, le 5 à 20 h 45 : Orchestre de Paris, dir. : O. Vanska (Berlioz, Wagner, Debussy...) ; Église Notre-Dame, le 7 à 20 h 45 : Clemencic Consort.

CENTRE

USSÉ. — Concerts d'été en Touraine (47-61-61-23) : Château, le 3 à 21 h : J.-N. Molard, A. Herzog (Debussy, Mozart, Schubert...).

LANGUEDOC-ROUSSILLON

LAMALOU-LES-BAINS. — Festival d'opérette (67-95-67-35) : le 1er à 20 h 30 : Mireille ; les 3 à 20 h 30 : Rigoletto ; le 4 à 20 h 30 : Adieux d'opérette.

MIDI-PYRÉNÉES

MAZAMET. — Festival J.-S. Bach (63-61-27-07) : Grand Temple, le 3 à 21 h : Camerata vocale, Ensemble Amarilli, dir. : J.-M. Hasler (Schütz, Bach, Telemann).

LAVAUR. — Cathédrale Saint-Alain, le 7 à 21 : Ensemble de cuivres Da Camera.

PAYS DE LA LOIRE

FONTEVRAUD. — Abbaye, le 4 à 16 h : Chant grégorien.

PROVENCE COTE-D'AZUR

MENTON. — 34e Festival de musique de chambre (35-82-22) : Palais de l'Europe, le 3 à 21 h : J.-L. Steuerman ; le 6 à 21 h : J.-Y. Thibaudet.

RHONE-ALPES

AIX-LES-BAINS. — 11e Festival de musique (79-88-12-00) : Église Notre-Dame, le 1er à 21 h : N. Anfuso (Monteverdi, Riccio, Vivaldi) ; Prieuré du Bourget-du-Lac, le 5 à 21 h : Ensemble Rameau de Paris (Rameau, Leclair, Boismortier) ; Église Saint-Swithun's, le 6 à 21 h : P.-M. Pincemaille (Bach, Haendel, Franck...).

ROMANS. — Festival (75-42-00-07) : Place du marché, le 3 à 11 h : Issam Jammal ; Foyer du Théâtre, le 3 à 21 h : M. Viard (Aperghis) ; Salle Jean-Vilar, le 6 à 21 h : J. Gottlieb, J. Bona (Clostre).

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 31 AOUT

Classiques du cinéma-films d'auteurs, films rares : 15 h, le Témoin de minuit, de J. Valeyre ; 19 h, What Price Glory, de J. Ford ; 21 h, l'Amour en première page, de T. Garnett.

JEUDI 1er SEPTEMBRE

Classiques du cinéma, films d'auteurs, films rares : 15 h, Maigret à Pigalle, de M. Landi ; 19 h, Marcher ou mourir, de G. De Santis ; 21 h, le Retour de Topper, de R. Del Ruth.

VENDREDI 2 SEPTEMBRE

Classiques du cinéma, films d'auteurs, films rares : 15 h, *Justice est faite*, d'A. Cayatte ; 19 h, Amère victoire, de N. Ray ; 21 h, Indiscret, de L. Mac Carey.

SAMEDI 3 SEPTEMBRE

Classiques du cinéma, films d'auteurs, films rares : 15 h, Dieu a besoin des hommes, de J. Delannoy ; 17 h, Woyzeck, de W. Herzog ; 19 h, Sans famille, sans le sou, en quête d'affection, de V. Gassmann ; 21 h, What Price Hollywood ?, de G. Cukor.

DIMANCHE 4 SEPTEMBRE

Classiques du cinéma, films d'auteurs, films rares : 15 h, Edouard et Caroline, de J. Becker ; 17 h, le Saut dans le vide, de M. Bellochio ; 19 h, Nick's movie, de W. Wenders et N. Ray ; 21 h, la Dame du vendredi, de H. Hawks.

LUNDI 5 SEPTEMBRE

Relâche :

MARDI 6 SEPTEMBRE

15 h, les Mains d'Orlac, de E.T. Greville ; 19 h, Sa Majesté est de sortie, de J. von Sternberg ; 21 h, Le soleil brille pour tout le monde, de J. Ford.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 31 AOUT

Classiques du cinéma, films d'auteurs, films rares ; 15 h, Bonjour éléphant, de G. Franciolini ; 17 h, Tam-tam sur l'Amazone, de J.H. Auer ; 19 h, Carte blanche à la cinémathèque du Luxembourg : Hands across the table, de M. Leisen ;

JEUDI 1er SEPTEMBRE

Classiques du cinéma, films d'auteurs, films rares : 15 h, leur Dernière Nuit, de G. Lacombe ; 17 h, Bengazi, de J. Brahm ; 19 h, Cinéma chilien : la spirale, d'A. Mattelart, V. Mayoux et J. Meppiel

VENDREDI 2 SEPTEMBRE

Classiques du cinéma, films d'auteurs, films rares : 15 h, Salvation Hunters, de J. von Sternberg ; 17 h, le Manoir de la haine, de J.H. Lewis ; 19 h, Cinéma chilien : Il ne suffit pas de prier, d'A. Francia :

SAMEDI 3 SEPTEMBRE

Classiques du cinéma, films d'auteurs, films rares : 15 h, le Miracle des loups, de R. Bernard ; 17 h, Quatre hommes et une prière, de J. Ford ; Cinéma chilien : 19 h, la Triple Mort du troisième personnage, de H. Soto ; 21 h, Actes de Marusia, de M. Littin ;

DIMANCHE 4 SEPTEMBRE

Classiques du cinéma, films d'auteurs, films rares : 15 h, la Meilleure Part, de Y. Allégret ; 17 h, Suez, d'A. Dwan ; Cinéma chilien : 19 h, le Hussard de la mort, de P. Sienna ; 21 h, Trois Tristes Tigres, de R. Ruiz ;

LUNDI 5 SEPTEMBRE

Classiques du cinéma, films d'auteurs, films rares : 15 h, Cœur fidèle, de J. Epstein ; 17 h, Seven Cities of gold, de R.D. Webb ; 19 h, Cinéma chilien : Ils n'étaient rien, de S. Bravo-Ramos ;

MARDI 6 SEPTEMBRE

Relâche :

Les exclusivités

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'ARGENT (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LES AVENTURIERS DU COBRA D'OR (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp), 14e (321-41-01).

CARBONE 14, LE FILM (Fr.) : Le Marais (H.sp.), 4e (278-47-86).

CARMEN (Esp., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

CHALEUR ET POUSSIERE (Ang., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-09-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

CHICANOS STORY (Mex., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LE CERCLE DES PASSIONS (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

COUP DE FOUDRE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

LA CRIME (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

CUJO (A., v.f.) (*) : : Richelieu, 2e (233-56-70).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

DEBOUT LES CRABES, LA MER MONTE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

DE SI GENTILS PETITS MONSTRES (A., v.f.) (**) : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

DIEU ME SAVONNE (Bots., v.o.) : Quintette, 5e (639-79-38) ; George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Passy, 14e (288-62-34).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04).

ENIGMA (Fr., A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).

EQUATEUR (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-57-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

EVIL DEAD (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Boulevard, 2e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

FAITS DIVERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

FANNY HILL (**) (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Forum O. Express, 1er (233-63-65) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. (Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43).

LA FEMME DU CHEF DE GARE (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LES FILMS NOUVEAUX

BARBE D'OR ET LES PIRATES, film américain de Mel Damski (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e, (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

LA FEMME DE MON POTE, film français de Bertrand Blier : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

FRÈRE DE SANG (*), film américain de Franck Henenlotter, (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Images, 18e (522-47-94).

LA JAVA DES OMBRES, film français de Romain Goupil : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; 14 Juillet-Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

PERSONNE N'EST PARFAIT, film italien de Pascale Festa Campanile (v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

RÉVOLTE AU PÉNITENCIER DE FILLES (**), film français de Gilbert Roussel : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

FRAGMENTS POUR UN DISCOURS THÉATRAL - VITEZ - LE CONSERVATOIRE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

FURYO (Jap., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; Miramar, 14e (320-89-52).

GALIJIN (Brés., v.o.) : Denfert (H.sp.) 14e (321-41-01) ; Châtelet-Victoria (H.sp.) 1er (508-94-14).

GANDHI (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).

HISTOIRE DE PIERA (Franco-it., v.o.) (*) : Noctambules, 5e (354-42-34).

L'HOMME BLESSÉ (Fr.) (*) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aus., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (707-28-04).

JOY (Fr.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44).

LE JUSTICIER DE MINUIT (A., v.f.) (**) : Gaîté Boulevards, 2e (233-67-06) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

KOYAANISQYATSI (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

LA MATIOUETTE (Fr.) : Olympic (H.sp.), 14e (542-67-42).

LA MÉMOIRE (Egyp., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

LA MONTAGNE MAGIQUE (All., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

NEWSFRONT (Aust., v.o.) Saint-André-des-Arts (H.sp.) 6e (326-48-18).

NOUS ÉTIONS TOUS DES NOMS D'ARBRE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15).

ŒIL POUR ŒIL (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

PATRICIA (Aut.), (**), (v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Cinoches (H. sp.) 6e (633-10-82).

PORKY'S II (A.), (v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – (V.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).

LES PRÉDATEURS (Brit.) (*), (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (297-53-74) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82). – (V.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LE ROI DES SINGES (Chinois) (v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

STELLA (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

SUPERMAN III (A.), (v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – (V.f.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

TONNERRE DE FEU (A.), (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-42-75) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). – (V.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

TOOTSIE (A.), (v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). – (V.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

CINEMA

LA TRAVIATA (It.), (v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA TRILOGIE D'APU (Ind.), (v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 1re, 2e, 3e partie, 6e (326-58-00).

LA ULTIMA CENA (Cub.) (v.o.) : H. sp. Denfert, 14e (321-41-01) : Hsp Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

UN FLIC AUX TROUSSES (A.) (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

VICTOR, VICTORIA (A.), (v.o.) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA VOITURE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LE VOYAGE A DEAUVILLE (Fr.), (H. sp.) : Olympic, 14e (542-67-42).

VOUS HABITEZ CHEZ VOS PARENTS ? (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

YOR LE CHASSEUR DU FUTUR (A.), (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — (V.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

Les grandes reprises

L'AGE D'OR (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56) ; Studio de la Harpe, 5e (634-20-52) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

AGENT X 27 (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

AGENT SECRET (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

L'ASSASSINAT DE TROTSKY (Fr.) : Acacias, 17e (764-97-83).

BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Movies Halles, 1er (260-43-99) ; Olympic Balzac, 6e (561-10-60).

BEN HUR (A., v.f.) : Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

BYE BYE BRASIL (A.) : Denfert, 14e (321-41-01).

CANNIBAL HOLOCAUST (A., v.f.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LES CINQUANTE-CINQ JOURS DE PÉKIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Escurial (H.sp.), 13e (707-28-04).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).

CONAN LE BARBARE (A., v.f.) : Montparnos, 14e (327-52-37).

LES DAMNÉS (It., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE DAHLIA BLEU (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

DÉLIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56) ; Boîte à Films (H.sp), 17e (622-44-21).

DOCTEUR JIVAGO (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07)).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Fauvette, 13 (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (755-63-42).

LA FEMME AUX DEUX VISAGES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

L'EXTRAVAGANT MR. RUGGLES (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

FLESH (A.) (**) : Movies, 1er (260-43-99) ; Action Christine (H.sp.), 6e (325-47-46).

GEORGIA (A., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H.sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA GRANDE BOUFFE (Franco-It.) (**) : 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

HAIR (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

HAUTE PÈGRE (A., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

L'HOMME AU MASQUE DE CIRE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94.

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : La Boîte à Films (H.sp), 17e (622-44-21).

L'INCONNU DU NORD EXPRESS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

JEREMIAH JOHNSON (A. v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; Boîte à Films (H.sp.), 17e (622-44-21).

JÉSUS DE NAZARETH (It. v.f.) (1re partie) (2e partie) : Grand pavois, 15e (554-46-85).

JONATHAN LIVINGSTONE LE GOÉLAND (v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64).

KRAMER CONTRE KRAMER (A. v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A. v.o.) : 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

MÊME A L'OMBRE LE SOLEIL LEUR A TAPÉ SUR LA TÊTE (It. v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12).

MOROCCO (A., v.o.) : Action Écoles, 5e (325-72-07).

NEW YORK, NEW YORK (version intégrale) : Calypso, 17e (380-30-11).

NINOTCHKA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

ON ACHÈVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

PINOCCHIO (A. v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

PLACE AU RYTHME (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

REBECCA (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

RIZ AMER (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

SPARTACUS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Tourelles, 20e (364-51-98).

SUPERVIXENS (A.) (**) : Hollywood boulevard, 9e (770-10-41).

TAIS-TOI QUAND TU PARLES (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58).

TRAQUENARD (A., v.o.) : Action Christine (H.sp.), 6e (325-47-46).

THE ROSE (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; (v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).

LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

WOODSTOCK (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (527-77-55).

YOYO (Fr.) : Denfert (H.sp.), 14e (321-41-01).

Les festivals

BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86), mer. : la Croisière du Navigator ; jeu ; Ma vache et Moi ; ven. : Steamboat Bill Junior ; sam. : le Mécano de la « General » ; dim. : Steamboat Bill Junior ; lun. : les Lois de l'hospitalité ; mar. : Fiancées en folie.

MARX BROTHERS (v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07), mer. : les Marx au grand magasin ; jeu. : la Soupe au canard ; ven. : Chercheurs d'or ; sam. : Une nuit à l'Opéra ; dim. : Monkey Business ; lun. : Plumes de cheval ; mar. : Un jour aux courses.

LES FEMMES DE FASSBINDER (v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), tous les jours : 14 h : le Mariage de Maria Braun ; 16 h 5 : Lili Marleen ; 18 h 10 : Lola, une femme allemande.

NEW YORK VU PAR (v.o., v.f.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91), mer., 14 h ; ven., 20 h ; sam., 22 h 05 ; mar., 18 h : Meanstreet (v.o.) ; mer., 16 h ; jeu., 20 h ; sam., 16 h ; lun., 21 h 45 : Un après-midi de chien ; mer., 18 h ; jeu., 22 h 10 ; ven., 16 h 10 ; dim., 18 h ; lun.,18 h : les Bas-Fonds new-yorkais (v.f.) ; jeu., 16 h ; sam., 18 h 10 ; lun., 14 h ; mar., 20 h : Sur les quais (v.f.) : jeu., 18 h ; ven., 22 h ; dim., 14 h ; lun., 19 h 45 ; mar., 16 h : Sept ans de réflexion (v.o.) ; ven., 14 h ; sam., 20 h ; dim., 21 h 45 ; mar., 22 h : Gloria (v.o.) ; mer., 22 h ; sam., 14 h ; dim., 19 h 45 ; lun., 16 h ; mar., 14 h : Next Stop Greenwich Village (v.o.) ; mer., 20 h ; jeu., 14 h ; ven., 18 h ; dim. 16 h : Et tout le monde riait.

DOSTOIEVSKI (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80), mer., ven., mar., 20 h ; jeu., dim., 18 h ; sam., lun., 16 h : l'Idiot (de Lampin) ; sam., lun., 18 h : l'Idiot (de Kurosawa) ; jeudi, 20 h, sam., lun., 21 h ; dim., 14 h : Crime et Châtiment ; mer., mar., 16 h ; ven., 14 h ; dim., 20 h : les Frères Karamazov ; mer., lun., 14 h ; jeu., 16 h ; ven., 18 h : les Nuits blanches ; jeu., sam., mar., 14 h ; ven., 22 h : la Douce.

BERGMAN (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), tous les jours, 14 h : la Soif ; 15 h 40 : le Septième Sceau ; 17 h 20 : la Source ; 19 h : De la vie des marionnettes.

HITCHCOCK (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50), mer. : les Enchaînés ; jeu. : la Maison du Dr Edwardes ; ven. : Rebecca ; sam. : Sabotage ; dim. : l'Étau ; lun. : le Procès Paradine ; mar. : Mr. And Mrs. Smith.

JOHN FORD (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50), mer., jeu. : le Massacre de Fort-Apache ; ven., sam. : Marie Stuart ; dim., lun. : la Route du tabac ; mar. : le Mouchard.

LE CINÉMA ITALIEN (v.o., v.f.) République Cinéma, 11e (805-51-33), mer., jeu. : Huit et demi (v.o.) ; ven. : le Général de la Roverre (v.o.) ; sam. : Casanova (v.f.), (Fellini) ; dim. : les Aventures de Pinocchio ; lun. : Et pour quelques dollars de plus ; mar. : Toto le Moko (v.o.).

LES GRANDES REPRISES DE L'ESCURIAL : Escurial, 13e (707-28-04), tous les jours, 14 h 30 : Zorba le Grec ; 17 h : Ludwig, requiem pour un roi vierge ; 21 h 30 : les 55 Jours de Pékin ; 19 h 30 : l'Homme de la rivière d'argent (v.o.) ; ven., 0 h 30 : Chicanos story ; sam., 0 h 30 : Eraserhead (v.o.) (**) + le Bunker de la dernière rafale (v.o.).

POLAR STORY (v.o.) : Olympic Marilyn, 14e (542-67-42), mer. : Péché mortel ; jeu. : le Coup de l'escalier ; ven. : Pulsions ; sam. : Adieu ma jolie ; dim. : Sanglantes confessions ; lun. : Quand la ville dort ; mar. : Magnum force.

LUIS BUNUEL EL REY (v.o.) : Olympic Marilyn, 14e (542-67-42), mer.,jeu. : Viridiana ; ven., sam. : l'Ange exterminateur ; dim. : la Vie criminelle d'Archibald de la Cruz ; lun., mar. : Los Olvidados — le Chien andalou.

RICHARD DREYFUSS : (v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61), mer. 18 h 30, jeu. 21 h, sam. 16 h 15, dim. 21 h : les Dents de la mer (*) ; jeu. 16 h 15, ven. 18 h 30, sam. 21 h, dim. 18 h 30 : The Big Fix ; mer. 21 h, ven. 16 h 15, sam. 18 h 30, dim. 16 h 15 : le Concours ; mer. 16 h 15, jeu. 18 h 30, ven. 21 h, sam. 23 h 15 : Rencontre du troisième type.

Les séances spéciales

L'AGE D'OR (Mex.) : Templiers, 3e (272-94-56), mer., jeu., ven., sam. 20 h 10, dim., lun., mar. 22 h 30.

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 14 h, 18 h 15, ven., sam. 0 h 15.

ALIEN (A., v.o.) (*) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 20 h 10.

LES ANNÉES DE PLOMB (All., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 14 h 15.

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) Boîte à films, 17e (622-44-21), 21 h 45.

BLADE RUNNER (*) (A., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 22 h 15 + v.f. Opera Night, 2e (296-62-56), jeu., ven., sam., mar. 19 h 20, 21 h 30, sam., dim., lun. 16 h 10.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mer., 20 h, ven., 17 h 30, sam. 19 h, lun. 20 h 30.

CALIGULA (It., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), ven., sam. 24 h.

CARMEN JONES (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), jeu., sam. 21 h, dim. 19 h.

CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 16 h 15.

CHÉRIE JE ME SENS RAJEUNIR (A., v.o.) : Movies Halles, 1er (260-43-99), 12 h 10 + sam., 24 h.

CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 15.

CUTTER'S WAY (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 20 h 50.

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h (sf sam., dim.).

DIALOGO DI ROMA (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h (sf sam., dim.).

ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h 10.

L'ETAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), première partie dim. 10 h ; deuxième partie dim. 12 h.

LES GENS DE LA PLUIE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 22 h 40.

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 14 h 15.

LE JAPON DE F. REICHENBACH (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), jeu. et lun., 17 h 30.

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 15.

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 19 h 30.

MAD MAX I (A., v.o.) (**) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 18 h 30.

MORT A VENISE (It., v.f.) Templiers, 3e (272-94-56), sam., dim. 17 h 45, + t.l.j., 22 h.

NEWSFRONT (Aust., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

LA NUIT DE VARENNES (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56). mer., jeu., ven., sam. 21 h 30, dim., lun., mar. 20 h.

ORANGE MÉCANIQUE (**) (A., v.o.) Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 15.

PANIQUE A NEEDLE PARK (**) (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

PLAYTIME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam., dim., 15 h 45.

LE PROCÈS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Péniche, 16e (527-77-55), 19 h. (sauf mar.).

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h + Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ven. 17 h 30, sam., mar. 20 h 30.

QUERELLE (All., v.o.) (**) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), jeu., ven., lun., mar. 18 h.

RÊVE DE SINGE, (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.

LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Calypso (380-30-11), 14 h.

SUBWAY RIDERS (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

THE HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 40, sam. 0 h 30.

TIREZ SUR LE PIANISTE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h (sf sam., dim.).

TOUTE NUDITÉ SERA CHATIÉE (Brés.) : Denfert, 14e (321-41-01), jeu. 16 h, mar. 18 h.

VA TRAVAILLER VAGABOND (Brés., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), dim. 18 h, jeu., lun., 22 h.

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 21 h 15.

XICA DA SILVA (Brés., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), mer., jeu., lun. 18 h., ven., mar. 22 h.

YOL (Turc, v.o.) : Saint-Ambroise, 2e (700-89-16), lundi 22 h 30.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01), mer. 14 h., ven., dim., lun., mar. 16 h, sam. 20 h.

COMMUNICATION

LE DÉBAT SUR LA QUATRIÈME CHAINE

M. Rousselet au *Monde* : « On ne peut pas programmer n'importe quoi sur une chaîne à péage »

« *Nous ne nous reconnaissons pas dans l'image que vous avez donnée du projet de quatrième chaîne. Vous ouvrez le débat sur des bases fausses.* » M. André Rousselet, P.-D.G. du groupe Havas, n'était pas content du tout à la lecture des explications et des commentaires que nous avons publiés dans *le Monde* du 30 août, après qu'il eut remis au secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication les conclusions de sa mission d'étude. Il nous l'a dit sans mâcher ses mots. Et nous a fourni dans un entretien ses réponses.

« Vous nous faites passer pour les « affreux » du marketing, opposés aux promoteurs de la culture. Il faut se mettre à notre place. Le gouvernement nous fixe un cadre : pas de redevance, pas de publicité, seulement *des abonnements. C'est une situation de marché et nous sommes bien obligés d'en accepter les règles. »* Les règles, c'est tout d'abord de trouver des « clients » et les garder. *« N'ayant pas de filet de protection, ce sont les acheteurs qui décideront de notre survie. »* Une série d'enquêtes apportent les conclusions : ce que veulent en priorité les abonnés potentiels, ce sont des films, et les plus récents. Pas seulement cela (du sport, des variétés, du théâtre, de l'opéra, des reportages à l'étranger aussi...) mais d'abord cela.

Une chaîne du cinéma, donc ? Le président d'Havas n'accepte l'expression qu'à moitié. 50 % seulement du budget de production annuel prévu (500 millions de francs) sera pour les films (deux ou trois par jour, dont un « nouveau »), le reste pour les autres programmes, dont 50 millions de francs pour l'information (1). *« Ce qu'on ne trouvera pas ailleurs »*, précise M. Rousselet. L'essentiel est d'être attractif, de capter les téléspectateurs, par nature volatils, prompts à se désabonner — l'expérience étrangère le prouve — au moindre dépit. Il y aura donc du sport, des téléfilms, des programmes musicaux. *« On veut avoir tout* l'éventail. On arbitre à peu près au *départ entre les films et le reste, et on affinera nos choix avec le temps. »*

Le souhaitable et le possible

Une démarche radicalement différente, M. Rousselet s'en félicite, de celle du rapport Dahan, enterré cet hiver, ou de celle préconisée dans ces colonnes par M. Didier Motchane, secrétaire national à l'action culturelle du parti socialiste. *« Pour faire des expériences de télévision comme celles que souhaite Didier Motchane, est-ce bien notre chaîne qu'il faut choisir, avec ses contraintes, sa logique économique ? Alors que trois chaînes du service public sont là dont l'existence ne sera jamais en péril. Qu'une télévision « culturelle » ne puisse pas être financée par l'impôt, je peux le déplorer, mais je le constate. »* M. Motchane ne veut pas en tout cas qu'on lui fasse « porter le chapeau » des choix gouvernementaux à partir desquels il a fait ses propositions : *« Si l'on a changé d'orientation en cours de route, ce n'est pas notre fait. Le gouvernement a compris qu'on ne pouvait pas programmer n'importe quoi sur une chaîne à péage. »*

Mais ne pas faire n'importe quoi ne signifie pas faire une télévision au rabais. *« Vous ne pouvez pas opposer un Rousselet analphabète à un Motchane esthète et cultivé »*, sourit le président d'Havas. La culture ? *« Toute la culture souhaitable dans la limite du possible, c'est-à-dire sans que cela soit dissuasif pour l'abonné. »* Et M. André Rousselet s'explique aussi sur sa « clientèle-cible ». *« Vous dites « haut de gamme », je réponds : jeunes de quinze à trente-quatre ans, citadins — habitant surtout dans la région parisienne, — ayant un niveau d'instruction secondaire ou supérieur. »* Des téléspectateurs potentiels qui sont en outre de gros consommateurs de spectacles à l'extérieur et de télévision dans leur foyer. Pour M. Rousselet, il ne s'agit pas d'une « élite » mais d'une clientèle déterminée *« en fonction de la géographie »* et non sur des critères socio-politiques. Là encore, la logique du marché, pour une entreprise « à haut risque » doit prévaloir sur toute autre considération.

Cette logique est toujours présente dans l'entêtement que met le président d'Havas à négocier avec les professionnels du cinéma la capacité pour « Canal plus » de diffuser un film récent par jour, dans un délai suffisamment rapproché de la sortie en salles pour que la mémoire du spectateur soit encore imprégnée par la nouveauté. On le devine intraitable là-dessus : c'est son premier argument de vente, son intuition et sa conviction.

« J'ai fait des concessions énormes, je voulais beaucoup plus de liberté de programmation. Mais on se rendra compte inévitablement, quand seront dissipées certaines craintes légitimes mais non fondées, que nous sommes les alliés objectifs du cinéma, que nous ne pourrons rien faire l'un sans l'autre. » Et M. Rousselet s'inscrit en faux contre les affirmations du secrétaire national du P.S., selon lequel la quatrième chaîne conduira inévitablement à acheter à l'étranger et à faire monter les coûts de production. *« Nous respecterons les quotas (2), donc nous favoriserons la production française. Avec davantage de moyens, on suscitera davantage de créations. Pour le cinéma, ce sera dès le départ, 20 % d'investissements supplémentaires pour la profession. Et, sans faire grimper les coûts, toutes les négociations vont dans ce sens : nous ne participerons pas à l'inflation. »*

Sortir chaque jour un film *« dans la mémoire des salles »*, et en les payant *« beaucoup plus cher »*, cela suffit aussi aux yeux du président d'Havas pour rejeter toute idée de concurrence avec les chaînes publiques, qui ne visent pas ce type de programmation.

Reste le reproche qui est fait à l'ensemble du projet, depuis la décision prise au sommet il y a un an de faire tout pour le mener à son terme : l'absence de débat, le « huis clos technocratique ». Pour M. Rousselet, *« le monde politique n'a pas été frustré, tout s'est passé au grand jour, il n'y a pas eu de passe-passe ».* « *Notre démarche,* explique-t-il, *s'inscrit dans le droit fil de la loi de 1982, qui a institué la concession de service public. Dans ce cadre, le gouvernement a confié à Havas une mission exploratoire. Où la politique devait-elle intervenir ? Nous sommes dans le cadre légal, le choix de l'organisme qui obtient la concession, c'est celui du pouvoir, du gouvernement. »*

Le président d'Havas rappelle alors que l'Etat détient la majorité dans son groupe, ce qui l'amène à *« avoir le souci de l'intérêt public, en même temps que celui de la bonne marche de l'entreprise. Nous ne pouvons nous conduire en capitalistes sauvages vis-à-vis de personne. C'est ce qui fait la force et la tranquillité d'Havas. Nous allons courir un énorme risque. Si nous réussissons et gagnons de l'argent, Havas ne trahira pas sa vocation : il participera à des investissements pour le développement de l'audiovisuel ».* « *Et pourquoi pas*, conclut avec malice l'ancien directeur de cabinet de M. Mitterrand, *dans la chaîne culturelle chère à M. Motchane ? »*

Propos recueillis par
YVES AGNÈS.

(1) Le budget de fonctionnement (et notamment la gestion des abonnements) est à ajouter : environ 100 millions de francs annuels.

(2) 60 % européens et français, 40 % étrangers.

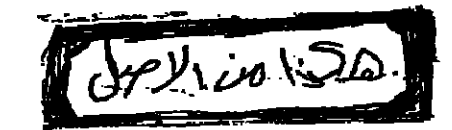
● *M. François Loncle*, député (P.S.) de l'Eure et président de l'intergroupe d'étude des problèmes de l'information de l'Assemblée nationale, a écrit mardi 30 août à M. Claude Evin, député (P.S.) de Loire-Atlantique et président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée. Il lui demande, à propos des projets concernant la quatrième chaîne de télévision, de réunir la commission, jugeant « *indispensable que la représentation parlementaire puisse entendre et interroger le secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication sur un sujet aussi important, avant le début de la session d'automne* ».

Lors de sa dernière réunion, le 7 juillet, la délégation parlementaire pour la communication audiovisuelle avait de son côté décidé de demander l'audition de Me André Rousselet, président d'Havas, sur ce sujet.

MÉDECINE

● *La Croix-Rouge américaine a retiré de la circulation environ six mille ampoules de sang destinées aux hémophiles.* — Une partie du plasma utilisé pour la fabrication de ces ampoules provenait, en effet, d'un homme décédé du SIDA (syndrome immuno-déficitaire acquis).

Dans une déclaration, le 29 août, la Croix-Rouge affirme qu'aucun des cent à deux cents hémophiles qui ont été traités avec le plasma suspect n'est atteint de SIDA. La Croix-Rouge précise d'autre part qu'il n'a pas été scientifiquement démontré que le SIDA est transmissible par le sang. En mars dernier, la Croix-Rouge avait demandé aux personnes atteintes de SIDA, ainsi qu'aux personnes à risque de ne pas donner leur sang.



COMMUNICATION

Mercredi 31 août

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Vagabondages.
Emission de R. Gicquel et D. Sanders.
Avec Colette Magny, Brenda Wooton, Angelina Ionatos...

21 h 35 John Newmark : Profils d'un musicien. Réal. Y. Catrice.
Instrumentiste de musique de chambre, John Newmark évoque les souvenirs de sa carrière, parle de son métier.

22 h 45 Caméra fantastique : L'enfant qui était à cheval sur une baleine blanche.
Une série de P. Duvic et P. Le Gall.
Portrait de l'écrivain américain Ray Bradbury.

23 h 05 Journal.
23 h 20 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : Messieurs les jurés.
L'affaire Sivry, réal. A. Michel.
Un honnête commerçant, mari fidèle, est inculpé pour coups et blessures ayant entraîné la cécité de sa femme, réputée alcoolique.

22 h 40 Document : Philippe Adrien, extraits d'une pratique théâtrale. Une émission du C.N.R.S. - Audiovisuel, réal. S. Stanojevic.
Le comédien, l'auteur dramatique, le metteur en scène Philippe Adrien éclaire les relations qui se trament au sein du théâtre entre le metteur en scène, le comédien, le spectateur.

23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Spectacle 3 : La Revue ou 1932, les mémoires d'un cabaret-concert lillois.
Une comédie à chansons écrite par Jean-Marc Chotteau avec M. Boizel, J.-M. Chotteau, E. Debenne.
Comment faire revivre, sur fond de P'tit Quinquin *et autres rengaines patoisantes, une des innombrables « Sociétés de c'ansons » où s'écrivait, avant 1914, dans une chaude ambiance de bière, la petite histoire des gens du Nord. Il n'est pas certain qu'on serve l'expression théâtrale d'une authentique culture régionale en filmant un spectacle de patronage aussi niais.*

22 h 30 Journal.

22 h 50 Film : Satyricon.
Film italien de F. Fellini (1969), avec M. Potter, H. Keller, M. Born, M. Romagnoli, M. Noël, Capucine. (Rediffusion.)
Deux jeunes étudiants débauchés traversent les fêtes et les lieux de plaisir de la Rome antique et vivent toutes sortes d'aventures dans une société décadente. Fresque délirante, hallucinée – d'après le roman de mœurs du temps de Néron attribué à Pétrone, – d'un monde en perdition où n'existe pas l'idée de péché. Visions de Fellini sur un cauchemar d'orgies, de détraquements sexuels, d'obscénités.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, La géographie humaine : la nouvelle géographie, avec P. Claval.
20 h, Libre parcours : jazz.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

19 h 30, Concert : Récital de piano : Sonate de Haydn, « Gaspard de la nuit » de Ravel, Sonate nº 6 de Prokofiev par I. Pogorelich.
21 h, Cycle acousmatique : œuvres de Ferreyra, Srawley, Dubedout.
22 h, Fréquence de nuit : feuilleton Wilhelm Backhaus ; œuvres de Schumann ; 22 h 30, Le Brésil et ses musiques : œuvres de G. Gil, Nascimento, Gismonti... ; 23 h 25, œuvres de Villa-Lobos ; 0 h 5, Les enseignements de Don Juan : musique des Indiens Yaquis.

Jeudi 1er septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Vision plus.
12 h 30 Le bar de l'été.
13 h Journal.
13 h 35 Santé : L'enfant et l'alcool.
13 h 45 Série : Colditz.
16 h 30 Croque-vacances.
18 h Le rendez-vous.
18 h 10 Venise domine les mers.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : Super-défi.
19 h 45 Jeu : Marions-les (et à 20 h 27).
20 h Journal (et à 22 h 5).
20 h 35 Téléfilm : la Route inconnue, de J. Dewever.
D'après André Dhotel.
Agathe ou Angèle ? Valentin ne sait qui aimer. La première est une chimère. C'est Diane qui court de nuit comme de jour la forêt. La seconde, bien réelle, est amoureuse de Valentin. Un peu long à démarrer, ce téléfilm, une fois lancé sur les routes du rêve, séduit sans captiver vraiment.

22 h 15 Caméra festival : Grande banlieue et petits loubards.
Série de C. Laperrière et B. Gouley.
Une enquête sur la violence dans les grands ensembles de la banlieue (rediff.).

23 h 20 Journal.
23 h 35 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 05 Platine 45.
12 h 30 Série : Les amours des années grises.
13 h 30 Série : Le Virginien.
14 h 45 Aujourd'hui la vie.
15 h 45 Dessins animés.
15 h 50 Sports été.
18 h Récré A 2.
18 h 40 Flash info.
18 h 50 Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Soirée américaine. Club des télévisions du monde (A.B.C.) : la Malédiction de la veuve noire, de D. Curtis.
Un policier avec des cadavres étranges, entièrement vidés de leur sang.

22 h 10 Variétés : Hollywood Nights. *Avec Olivia Newton-John.*

23 h Document : Rodéo de Cheyenne.
Le plus célèbre rodéo des Etats-Unis, qui rassemble chaque année mille trois cents cow-boys professionnels pour des acrobaties époustouflantes.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Pour les jeunes.
Les aventures de Bolek et Lolek ; Page après page.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Ciné-Passion.
De M.C. Barrault.
20 h 40 Film : Atlantic-City.
Film franco-américano-canadien de L. Malle (1979), avec B. Lancaster, S. Sarandon, K. Reid, M. Piccoli, H. McLarren.
Atlantic-City, station balnéaire du New-Jersey. Grâce à un trafic de drogue, un vieux bookmaker se fait passer pour un personnage important auprès d'une serveuse qui a l'ambition de devenir croupier de casino à Monte-Carlo.
Une réussite particulièrement originale : l'alliance du « film noir » et de l'étude de caractères, dans le décor d'une ville en transformation. Un couple d'acteurs superbes : Burt Lancaster et Susan Sarandon.

22 h 20 Journal.
22 h 40 Prélude à la nuit.
« Hierophonie V », de Y. Taira, par les Percussions de Strasbourg.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales, en direct d'Argelès.
8 h, Les chemins de la connaissance : Henri Bergson ; à 8 h 32, Grands auteurs pour petits enfants ; à 8 h 50, Les demeures de l'aube.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Entretiens.
11 h 2, Musique : Libre-parcours jazz : orchestre du drummer George Brown ; le quartette de Ron Pittner (et à 17 h 32).
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Feuilleton : le Mystère de la chambre jaune.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : «Mère Merveille», de Marcel Schneider.
14 h 47, Les après-midi de France-Culture : itinéraires retrouvés ; à 15 h 20, dossier ; à 16 h, Claudel à Brangues ; à 17 h, Raison d'être.
18 h 30, Un rêveur de mots, Gaston Bachelard : dormeurs éveillés.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La géographie humaine : calendrier des climats.
20 h, « Versant du mont Analogue », d'après René Daumal. Avec M. Casarès, J. Topart, J. Guiomar..., adaptation A. Almuro. (Redif.)
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Prokofiev, Volkman, Zandonai, Stravinsky, Chopin, Debussy, Tye, Barta...
8 h, Le journal de musique.
8 h 15, Autour du... « Messie de Haendel » : œuvres de Haendel, Berlioz, Rimsky-Korsakov, Haydn, Martinu, Bach, Mahler...
12 h, Le royaume de la musique.
12 h 35, Jazz (voir lundi).
13 h, Concours international de guitare : œuvres de Bennett, Giuliani, Carcassi.
13 h 30, Poissons d'or.
14 h 4, Musique légère.
14 h 30, Autour de... « Jean Martinon » : œuvres de Martinon, Rameau, Mahler, Martin, Beethoven.
17 h 5, Repères contemporains : Jean-Louis Florentz.
18 h, Jazz.
18 h 30, Plages choisies.
20 h, Concert (en direct du Kunsthaus de Lucerne) : Symphonie nº 8 de Bruckner, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. Von Karajan.
21 h 35, Fréquence de nuit : Feuilleton «Wilhelm Backhaus» ; œuvres de Schubert, Schumann ; 22 h 30, Le tour du monde en trente-cinq rêves : musiques du Mexique.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 1er SEPTEMBRE

– *M. Bertrand Delanoë*, député socialiste de Paris et porte-parole du P.S., est l'invité de l'émission « Plaidoyer » à 8 h 30.

– *M. Jacques Chirac*, maire de Paris, président du R.P.R., participe au journal d'Antenne 2 midi à 12 h 45.

FAITS DIVERS

● *Après la fermeture par la police d'un camp de scouts de France près de Quimper (Finistère)*, à la suite de brimades qu'auraient infligées les responsables aux cinq participants (*le Monde* du 31 août), les Scouts de France ont diffusé, mardi 30 août, un communiqué. « [Ils] *tiennent à faire savoir qu'ils désapprouvent formellement ces agissements, contraires à leurs méthodes éducatives* », et rappellent que « *leurs quinze mille cadres bénévoles organisent chaque année cinq mille camps, à la satisfaction des familles et des jeunes* ».

● *Incendies criminels dans un collège de Garges-lès-Gonesse.* – Deux incendies consécutifs ont détruit, dans la nuit du lundi 29 au mardi 30 août, une partie des locaux du collège Pablo-Picasso, à Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise). Une dizaine de classes du bâtiment scientifique de cet établissement, situé dans l'« îlot sensible » de La Muette, ont été endommagées. La présence de plusieurs foyers à des étages différents, notamment, accrédite l'origine criminelle de l'incendie. En dépit de l'importance des dégâts, l'accueil des sept cents élèves aura lieu à la rentrée.

A PARIS

Radio-Libertaire et Radio-Voka annoncent qu'elles reprendront leurs émissions

Les responsables de Radio libertaire (anarchiste) ont condamné, au cours d'une conférence de presse réunie à Paris, l'intervention de la police dans leurs locaux (*le Monde* du 30 août), estimant notamment que « *la violence et la provocation sont du côté du gouvernement* ». Ils ont appelé à une manifestation pour le samedi 3 septembre, à 14 heures, place de la République et ont indiqué que « *Radio libertaire continuera d'émettre et ceci très prochainement* ».

Fréquence libre (103,1 MHz, tendance alternative) estime que « *la saisie de Radio libertaire ne paraît pas très cohérente quand plusieurs forces politiques de droite se voient offrir leur fréquence* ». Radio-Voka, qui s'associe à la manifestation de protestation, a réuni aussi la presse mardi 30 août, dans ses locaux dévastés de la rue des Pyrénées, encore imprégnés de gaz lacrymogènes ; décidés à « *réémettre d'une façon ou d'une autre* », les responsables de la radio n'ont cependant pas précisé avec quel matériel et à quelle date Radio-Voka reprendrait ses émissions.

Plusieurs personnalités ont d'autre part critiqué l'attitude du gouvernement. L'écrivain Jean-Edern Hallier a indiqué qu'il prenait « *position très fermement pour soutenir les radios qui sont actuellement empêchées de s'exprimer* ». M. Jacques Baumel, député R.P.R., maire de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) a estimé que « *M. Georges Fillioud se conduit plus en ministre de la censure qu'en ministre de la communication* ».

Deux nouvelles radios ont annoncé qu'elles avaient rejoint leur fréquence légale respective. Il s'agit de Radio-Ask sur 98,5 MHz et de la Voix du lézard sur 103,9 MHz.

CARNET

Naissances

– M. Thierry-Yves BABIN et Mme, née Sabine CADENET, ont la joie d'annoncer la naissance de

Stéphanie.

Le 21 juillet 1983.
Le Fournil-Couffé,
44150 Ancenis.

Décès

– La Fondation santé des étudiants de France a la tristesse de faire part du décès de

M. Marcel BERNIER,
directeur du centre Jean-Serraillh,
à Aire-sur-l'Adour,

décédé le 28 août 1983, dans sa quarante-huitième année.
Fondation SEF, B.P. 147.14,
75664 Paris Cedex 14.
Centre Jean-Serraillh,
40800 Aire-sur-l'Adour.

– Mme Paul Brenot,
Mme Chantal Brenot,
Béatrice et François Linval,
Mlle Suzanne Goldenberg,
Mme Roger Alloncle,
M. et Mme Gérard Alloncle,

ont la douleur de faire part du décès de

Danièle BRENOT,
bibliothécaire de la ville de Saint-Ouen,

survenu subitement, le 22 août 1983, à l'âge de quarante-neuf ans.

Ayant fait don de son corps à la science, il n'y a pas eu d'obsèques.

11, rue Weber, 75116 Paris.
1, rue Keller, 75011 Paris.

– Mme Pierre Dailheu-Geoffroy,
La famille,

ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne du

docteur Pierre DAILHEU-GEOFFROY,
ancien interne des hôpitaux de Paris,

décédé à Nice, le 12 août 1983, dans sa soixante-cinquième année.

Selon la volonté du défunt, les obsèques religieuses et l'inhumation dans le caveau de famille ont eu lieu le 18 août dans la plus stricte intimité.

Villa Sainte-Agnès,
711, chemin de Saint-Julien,
06410 Biot.

– M. et Mme Roland Funck-Brentano,
Bettina et François,
ont la profonde douleur de faire part du décès subit de

Mme David KAHN,
née Anne Baum,

leur mère, belle-mère et grand-mère, décédée le 19 août 1983, dans sa soixante-dix-huitième année, à Vence.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité à Strasbourg, le 24 août 1983.

– M. et Mme Georges Moulias,
M. et Mme Robert Moulias
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Moulias
et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

l'intendant général de 1re classe Daniel MOULIAS,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu à Paris le 30 août 1983 dans sa quatre-vingt-huitième année.
Les obsèques auront lieu le jeudi 1er septembre, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16e.
Cet avis tient lieu de faire-part.

12, avenue du Président-Kennedy,
75016 Paris.

– Saint-Herblain. Pornic. Saint-Aignan-de-Grandlieu. Paris.
Mme Jean Robert,
son épouse,
M. Yves Robert,
Mme Jones Robert,
M. et Mme Jean-Claude Francheteau,
M. et Mme Pol-André Bodet,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean ROBERT,
directeur régional honoraire
des impôts,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 25 août 1983 à Pornic (44) à l'âge de soixante-douze ans.
Selon sa volonté, les obsèques civiles ont eu lieu le 27 août à Pornic.

15, rue de Bocandé,
44210 Pornic.

– Il a plu au Seigneur de rappeler

Jacques-André SCHMITT,

croix de la Valeur militaire,
médaille commémorative d'Algérie.

Entré dans la paix le 27 août 1983 à l'âge de quarante-quatre ans.
La messe de communion a été célébrée en l'église Saint-Louis de Fontainebleau, le 1er septembre 1983, à 16 heures.
L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.

De la part de :
Mme Jacques-André Schmitt,
son épouse,
Frédéric, Virginie et Isabelle,
ses enfants,
M. et Mme Claude Schmitt,
ses parents,
M. et Mme Paul Lasserre,
ses beaux-parents,

M. et Mme Jean-Pierre Schmitt
et leurs enfants,
M. et Mme Christian Schmitt
et leurs enfants,
Mlle Marie-Noëmi Schmitt,
M. et Mme Guy Léon-Dufour
et leurs enfants,
M. et Mme Charles-Elie de La Brosse
et leurs enfants,
ses frères, sœur, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces,
Et toute la famille.
18 *bis*, rue Guérin,
77300 Fontainebleau.

– Les membres du conseil d'administration
ont le regret de faire part du décès accidentel de leur président :

M. Jacques-André SCHMITT,

survenu le 27 août 1983.

Nessi Bigeault Schmitt,
2, rue Gambetta,
77210 Avon.

– Le conseil de direction,
Les directeurs d'agences et de filiales,
Le comité d'entreprise,
Le personnel
Et tous les ouvriers de la Société Nessi Bigeault Schmitt,

ont le regret de faire part du décès accidentel de leur président-directeur général,

M. Jacques-André SCHMITT,

survenu le 27 août 1983.

2, rue Gambetta,
77210 Avon.

– Sa famille nous prie d'annoncer le décès de

M. Enrich STRARAM,

survenu, le 28 août 1983, à l'âge de quatre-vingts ans.

L'incinération aura lieu au colombarium du Père-Lachaise le vendredi 2 septembre 1983, à 14 h 30, et sera suivie de l'inhumation au cimetière de Passy à 16 heures.

– Mme François Tassel
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. François TASSEL,
ingénieur en chef en retraite
du Génie rural
et des Eaux et Forêts,

survenu à Chamonix, le 21 août 1983.
La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale à Dry (Loiret).

– Concarneau.
Mme Jacques Toudic, née Vihen Marion,
son épouse,
M. et Mme Alain Toudic,
M. et Mme Francis Paoli,
M. et Mme Bertrand Plus,
M. et Mme Gérard Roffin,
ses enfants,
Pascale, Fabien, Martin, Thierry, Séréna, Perrine, Juliette, Caroline Christine,
ses petits-enfants,
Les familles Lebeau, Briand, Caroff, Tiengou, Marion, Braconnier, Rivière-Le Flem et Rodallec,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques TOUDIC,

survenu en son domicile.
Les obsèques auront lieu en l'église de Concarneau le jeudi 1er septembre, à 10 h 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.
La famille ne recevra pas de visites.
« Kerroc'h »,
6, rue Docteur-Calmette,
29110 Concarneau.

– Nantes.
Mme Jacqueline Tusques
son épouse,
M. et Mme François Tusques,
Mlle Martine Tusques,
M. et Mme Tassëcl,
ses enfants,
Pierre et Mehdi,
ses petits-enfants,
Mlle Magdeleine Tusques,
sa sœur,
M. et Mme Samama,
ses beaux-parents,
M. et Mme Jacques Comte,
ses beau-frère et belle-sœur
et leurs enfants,
Les familles Lafeuille, Castaing, Llorca, Monamy,
ont la douleur de faire part du décès du

professeur Jean-Marie TUSQUES,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaillé de la Résistance,

survenu le lundi 29 août 1983 dans sa soixante-quinzième année.
Les obsèques auront lieu jeudi 1er septembre, à 14 h 30, au cimetière du parc paysagé (chemin du Bout-des-Landes).
Cet avis tient lieu de faire-part.
14, avenue Gergaud,
44000 Nantes.

Remerciements

– Annecy (74).
Mme Pierre Dussauge
et ses enfants,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Pierre DUSSAUGE,

prient les personnes qui se sont associées à leur douleur d'accepter leurs remerciements et leur reconnaissance émue.
74000 Annecy, 6, rue Chaumontel.

Anniversaires

– Trois ans le 1er septembre que notre bien aimé

Jean BRENIER

nous a quittés, une pensée fraternelle est demandée par son épouse à ceux qui l'on connu, estimé et aimé.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

SPORTS

LES INTERNATIONAUX DE TENNIS DES ÉTATS-UNIS

Frissons et déceptions

De notre envoyé spécial.

New-York. — Flushing-Meadow dans la moiteur : tennis-sauna, mardi 30 août, pour la première journée des internationaux des Etats-Unis. Avec des frissons pour McEnroe, Gerulaitis et Lewis accrochés, avec des déceptions pour Clerc et Roger-Vasselin, éliminés.

Avant de disputer son premier match des internationaux des Etats-Unis, mercredi 31 août, contre l'Américain Davis, Yannick Noah s'inquiétait beaucoup à propos de son genou droit. Le champion de Roland-Garros n'avait pas tort de se faire du souci. Il lui faudra en effet disposer de tous ses moyens physiques pour affronter l'Américain Korita, qui devrait être, normalement, son adversaire au troisième tour. Cet étudiant de l'université méthodiste de Dallas conserve, à vingt ans, le statut d'amateur. Cela ne l'empèche pas de faire la chasse aux « pros » sur le circuit open. Une chasse fructueuse qui lui vaut d'être classé soixante-dix-neuvième mondial. Son compatriote Teacher, grand lévrier des courts, plus à l'aise sur le gazon — il fut champion d'Australie en 1980 et quart de finaliste à Wimbledon en 1982 — que sur le ciment, a été mardi la première victime de ce chasseur de scalps qui se sert de sa raquette comme d'un tomahawk. Et ce n'est plus le Korita lourdaud et bêta qui avait forcé Noah aux cinq sets, ici même l'an dernier, qu'on a vu opérer, mais un athlète puissant qui a élargi son registre limité — il y a douze mois encore au service-volée, — une sorte d'iconoclaste des courts qui ne répugnerait manifestement pas à faire tomber une tête de série.

Clerc battu

Korita a été précédé dans cet exercice par le gaucher Wilkinson, ce gaillard né en Caroline il y a vingt-trois ans, dont la stature un peu lourde rappelle celle du Français Leconte, a en effet exécuté en trois manches sèches l'Argentin Clerc, tête de série numéro 8. La déconfiture du joueur de Buenos-Aires avait commencé, cette année, à Monte-Carlo. Au cours des sept tournois qu'il avait disputés ensuite, il n'avait pas dépassé une seule fois le deuxième tour, ses échecs les plus cuisants étant enregistrés à Roland-Garros et à Wimbledon. Changeant sans cesse de raquette, il avait paru retrouver un nouvel équilibre ces dernières semaines en gagnant successivement à Boston, Washington et North Conway.

Pourtant, sur le petit central, c'était le Clerc des mauvais jours, incapable d'ajuster ses *passings* de revers, et retournant en dépit du bon sens, qui se consuma de peur, petit à petit, au tennis lance-flammes de Wilkinson, qui, avec sa dégaine de « *marine* », semblait poursuivre contre l'Argentin quelque obscure vendetta. La même rage semblait animer le Brésilien Hocevar à l'encontre de Gerulaitis, tête de série numéro 15. L'Américain, qui a précédé Clerc sur le toboggan, a sauvé trois balles de match au quatrième set en « s'accrochant aux branches » de passings miraculeux pour river derechef le clou au centurion brésilien.

Waltke qui s'applique pour sa part à un fair-play snob — il disputa ses rencontres de Wimbledon avec un pantalon de flanelle blanche, — ne fut pas loin non plus de renvoyer McEnroe à ses mirobolantes tournées-exhibitions. Le triple champion des Etats-Unis, qui avait perdu ses deux derniers matches contre Waltke, se retrouva en effet avec un débit de deux sets contre le cent trentième joueur mondial, après avoir gagné facilement la première manche et mené 3-0 dans la deuxième. Avec une seconde balle de service empoisonnée et des *passing-shots* en rafales, Waltke réussissait en effet à la volée des coups d'une audace incroyable. Pour se sortir de ce bourbier, le champion de Wimbledon eut recours à ses vilains tours habituels : algarades avec un spectateur ; injures au juge de chaise. Il lui en coûta 1 850 dollars d'amende (200 dollars supplémentaires porteraient son total à 7 500 dollars pour les douze derniers mois, ce qui lui vaudrait une suspension de quarante-deux jours), mais cela lui apporta le supplément d'adrénaline nécessaire pour s'imposer dans les deux dernières manches.

De l'adrénaline, l'autre finaliste de Wimbledon, Lewis, le Néo-Zélandais au bandeau apache, en dépensa aussi beaucoup. Le « All Black » de la petite balle, qui avait perdu les deux premiers sets contre l'Américain Andrews, dut se démener pour rattraper la troisième manche qui lui filait entre les doigts, et imposer, enfin, sa cadence. Son exceptionnelle condition physique lui permit d'opérer ce rétablissement, condition physique qui fit cruellement défaut au Français Roger-Vasselin. Le demi-finaliste surprise de Roland-Garros fut foudroyé dans la dernière manche par un Van Paten survolté. Le Français tomba néanmoins les armes à la main, alors que son jeune compatriote Courteau fut emporté comme un château de sable par une vague, en l'occurrence trois petits sets menés comme à la parade par l'Autrichien Feigl, tout juste sorti des qualifications.

Toutes choses qui vont causer quelques tracas au directeur technique national, Jean-Paul Loth, lorsqu'il aura à former son équipe de Coupe Davis pour rencontrer l'Australie. En revanche,il eut quelques sujets de satisfaction avec les filles, Catherine Tanvier et Pascale Paradis ayant passé le premier tour respectivement aux dépens de la Roumaine Ruzici, tête de série numéro 15, et de l'Australienne Balestrat-Fromholtz.

ALAIN GIRAUDO.

LES RÉSULTATS DU PREMIER TOUR

Simple messieurs

Feigl (Aut.) b. Courteau (Fr.), 6-1, 6-1, 6-2.

Visser (Afr. du Sud) b. Mitchell (E.-U.), 6-2, 7-6, 6-1.

J. Lloyd (G.-B.) b. Mitton (Afr. du Sud), 6-2, 3-6, 6-2, 6-3.

Moor (E.-U) b. Soares (Brésil), 7-5, 7-6, 6-3.

McNamee (Aust.) b. J. Fillol (Chili), 6-2, 2-6, 7-6, 6-2.

Hogstedt (Suède) b. Gonzalez (Par.), 6-3, 6-4, 6-7, 7-6.

Gunthardt (Suisse) b. Stockton (E.-U.), 6-3, 7-6, 7-6.

Meister (E.-U.) b. Van Winitsky (E.-U.), 7-6, 2-6, 6-3, 7-5.

Arias (E.-U) b. Canter (E.-U.), 6-2, 6-3, 0-6, 6-2.

Korita (E.-U.) b. Teacher (E.-U.), 6-3, 4-6, 6-0, 6-4.

Buehning (E.-U.) b. Hooper (E.-U.), 3-6, 6-3, 6-7, 6-0, 2-0 (abandon).

Wilkinson (E.-U.) b. Clerc (Arg.), 6-3, 6-3, 6-7.

McEnroe (E.-U.) b. Waltke (E.-U.), 6-3, 5-7, 4-6, 6-0, 6-4.

Connors (E.-U.), b. Krishnan (Inde), 6-2, 6-4, 3-6, 6-2.

Van Patten (E.-U.) b. Roger-Vasselin (Fr.), 6-0, 1-6, 5-7, 6-4, 6-2.

Simple dames

L. Allen (E.-U.) b. C. Kuhlmann (E.-U.), 6-2, 6-2.

K. Gompert (E.-U.) b. K. Sands (E.-U.), 6-4, 3-6, 6-1.

R. Reggi (It.) b. B. Bowes (E.-U.), 7-5, 5-7, 6-3.

S. Simmonds (It.) b. G. Fernandez (E.-U.), 6-4, 7-5.

M. Jausovec (Youg.) b. P. Smith (E.-U.), 6-7, 6-0, 6-2.

P. Gilbert (E.-U.) b. S. Mascarin (E.-U.), 6-2, 6-4.

H. Mandlikova (Tch.) b. N. Yeargin (E.-U.), 6-0, 6-3.

Paradis (Fr.) b. Fromholtz-Balestrat (Aust.), 6-1, 3-6, 6-1.

Tanvier (Fr.) b. Ruzici (Rou.), 6-3, 6-3.

PRESSE

DU 19 AU 23 SEPTEMBRE

Le Livre C.G.T. maintient son mot d'ordre de n'imprimer les journaux que sur du papier français

« *Travaux pratiques à l'échelle d'un secteur* », la semaine d'action décidée par les fédérations du papier-carton et du livre C.G.T., pour « *imprimer français sur du papier français* », est significative de l'évolution qui marque l'action syndicale de l'organisation, selon M. Gérard Alezard, secrétaire fédéral, vers une plus grande implication des travailleurs dans la gestion des entreprises. « *Quelque chose a bougé sur ce plan-là* », a-t-il commenté mardi 30 août, lors d'une conférence de presse, au cours de laquelle a été confirmé le mot d'ordre de ne pas imprimer, du 19 au 23 septembre, les journaux qui n'utiliseraient pas du papier français.

Cette inflexion du combat syndical (voir *le Monde* du 26 août) doit mobiliser les travailleurs « *pour des formes d'action offensives et responsables sur tous les problèmes qui les concernent, sociaux et économiques, et aussi sur la gestion : les problèmes de débouchés et de production, les coûts de gestion et des importations excessives, les plans de financement, la productivité, les relations avec les banques, tout cela les regardent* ».

Sur cette base, M. Jacques Piot, secrétaire général de la Fédération française des travailleurs du livre (F.F.T.L.-C.G.T.), a réitéré l'opposition de son organisation à la reprise par le groupe néerlandais Parenco de La Chapelle-Darblay, qui fabriquerait 85 % de la production française en papier de presse, celle-ci ne couvrant elle-même que 43 % de la consommation nationale. Dans le secteur de l'imprimerie lourde, selon M. Piot, la balance commerciale de la France est aussi largement déficitaire : en 1981, celle-ci aurait importé 257 526 tonnes de travaux imprimés, contre 103 964 tonnes réalisées à l'exportation.

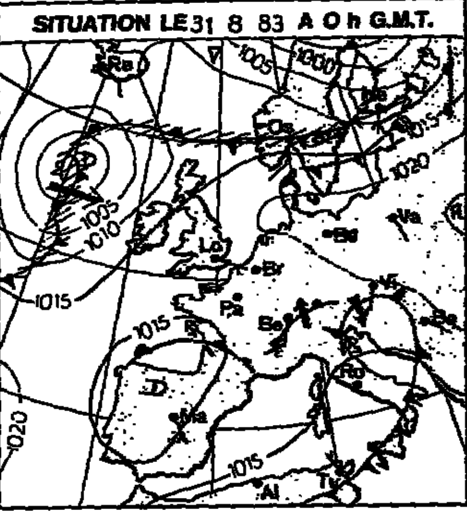
Un déficit qui justifierait à lui seul la révision complète de la politique graphique mise en œuvre par les pouvoirs publics (*le Monde* du 19 août), trop conforme, selon le secrétaire général du Livre, à « *des postulats technocratiques d'un autre temps* ».

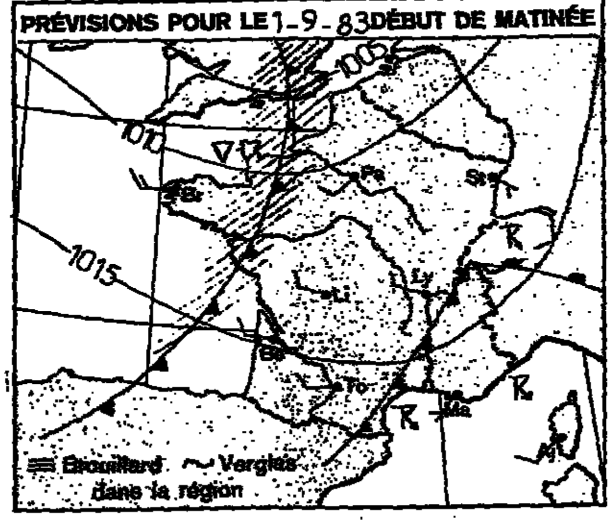
M. Jacques Pelletier, sénateur de l'Aisne, propose, dans le secteur de l'imprimerie, « *une négociation imprimeurs-éditeurs d'un côté, fédérations syndicales de l'autre, sur le rapatriement d'un volume important de travaux actuellement faits à l'étranger, en échange d'une réelle garantie de sortie des presses, entreprise par entreprise, même en cas de conflit collectif* ».

M. Pelletier, qui préside au Sénat le groupe de la gauche démocratique, ajoute, dans une question écrite au premier ministre, que « *cette garantie pourrait s'appliquer en priorité aux travaux rapatriés et aux travaux supplémentaires repris à l'exportation.* »

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mercredi 31 août à 0 heure et le jeudi 1er septembre à minuit.

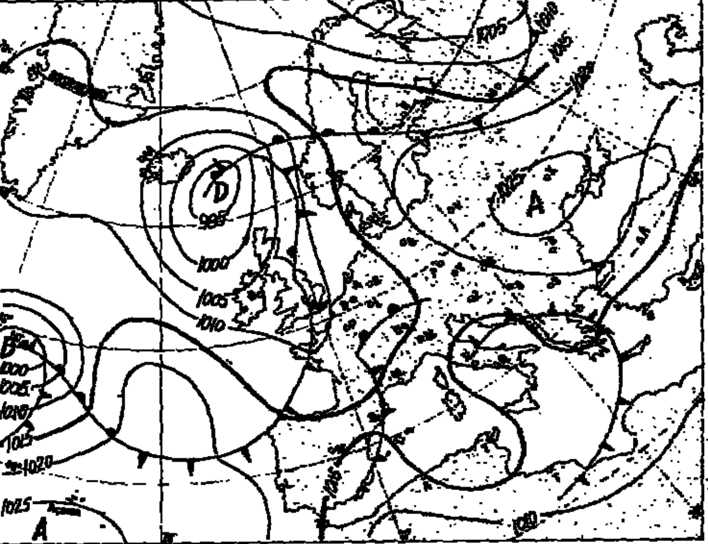
La perturbation orageuse qui aura traversé la moitié ouest mercredi se décalera vers les Alpes jeudi. Une nouvelle perturbation océanique arrivant dans la nuit sur la Bretagne traversera, dans la journée de jeudi, la moitié nord du pays, donnant quelques pluies et des orages vers le nord-est.

Jeudi, dans la matinée, nuages et orages de la Méditerranée aux Alpes, à la vallée du Rhône, au Jura et à l'Alsace. La zone de pluie venant de l'océan s'étirera de la Vendée à la Touraine et à la Normandie. Entre les deux perturbations, des Pyrénées au Centre et au Nord-Est, temps brumeux et nuageux. Sur la Bretagne, le ciel commencera à s'éclaircir, le vent passera au nord-est, quelques averses probables sur les côtes.

Au cours de la journée, régression des nuages, qui se localiseront sur les Alpes, la Corse. La zone de pluie atteindra peu à peu les Charentes, le nord du Massif Central, le Jura et l'Alsace, coupant la France en deux. Au sud, des pluies, un ciel nuageux, mais encore du temps chaud, 26 à 28 °C. Au nord, temps plus frais, variable, avec des averses, surtout à l'est de la Seine, et un ciel plus dégagé sur le quart nord-ouest.

18 à 20 °C près de la Manche et dans l'Ouest, 23 à 24 °C sur le reste de la moitié nord.

PRÉVISIONS POUR LE 1er SEPTEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 31 août 1983 à 8 heures, de 1015,1 millibars, soit 761,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 30 août ; le second le minimum de la nuit du 30 au 31 août) : Ajaccio, 28 et 18 degrés ; Biarritz, 27 et 19 ; Bordeaux, 28 et 19 ; Bourges, 27 et 15 ; Brest, 24 et 15 ; Caen, 21 et 12 ; Cherbourg, 19 et 14 ; Clermont-Ferrand, 23 et 14 ; Dijon, 26 et 16 ; Grenoble, 29 et 17 ; Lille, 27 et 11 ; Lyon, 26 et 18 ; Marseille-Marignane, 28 et 19 ; Nancy, 28 et 12 ; Nantes, 27 et 19 ; Nice-Côte d'Azur, 27 et 21 ; Paris-Le Bourget, 28 et 13 ; Pau, 27 et 19 ; Perpignan, 28 et 19 ; Rennes, 26 et 15 ; Strasbourg, 28 et 13 ; Tours, 26 et 15 ; Toulouse, 28 et 19 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 28.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 21 degrés ; Amsterdam, 23 et 10 ; Athènes, 32 et 22 ; Berlin, 26 et 12 ; Bonn, 28 et 10 ; Bruxelles, 26 et 10 ; Le Caire, 32 et 22 ; îles Canaries, 25 et 19 ; Copenhague, 23 et 10 ; Dakar, 30 et 26 ; Djerba, 35 et 27 ; Genève, 25 et 15 ; Jérusalem, 30 et 17 ; Lisbonne, 28 et 17 ; Londres, 22 et 13 ; Luxembourg, 27 et 15 ; Madrid, 31 et 18 ; Moscou, 14 et 9 ; Nairobi, 28 et 13 ; New-York, 29 et 21 ; Palma-de-Majorque, 30 et 19 ; Rome, 29 et 20 : Stockholm, 22 et 14 ; Tozeur, 45 et 28 ; Tunis, 33 et 25.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

VENDREDI 2 SEPTEMBRE

« *L'Enclos de Picpus* », 15 heures, 30, rue de Picpus, Mme Bachelier.

« *Le château de la Malmaison* », 15 heures, devant la grille du château, Mlle Leclercq.

« Musée de Cluny », 15 heures, 6, place Paul-Painlevé, Mlle Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Les Impressionnistes au Jeu de Paume », 14 h 30, place de la Concorde (Approche de l'art).

« Le Marais », 14 h 30, place des Vosges (Arts et curiosités de Paris).

« Hôtels-Rohan Soubise et le Marais », 14 h 30, métro Pont-Marie (les Flâneries).

« Le cœur de Paris », 14 h 30, place du Châtelet (Paris autrefois).

« Le Père Lachaise », 15 heures, entrée, boulevard de Ménilmontant (Paris et son histoire).

« Place Dauphine », 14 h 30, Pont-Neuf, statue d'Henri IV (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'Ile Saint-Louis », 15 heures, angle Pont-Marie, quai de Bourbon, Mme Romann.

« L'Ile Saint-Louis », 6, boulevard Henri-IV (le Vieux Paris).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 31 août :

DES ARRÊTÉS

● Relatif aux modalités de fonctionnement du régime de retraite complémentaire des assurances sociales institué par le décret du 23 décembre 1970.

● Fixant le nombre de maîtres pouvant bénéficier, à compter de la rentrée scolaire de 1983, des dispositions du décret du 29 octobre 1979 déterminant les conditions exceptionnelles d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs adjoints d'éducation physique et sportive, pour les maîtres contractuels ou agréés enseignant l'éducation physique et sportive, dans les établissements d'enseignement privé sous contrat.

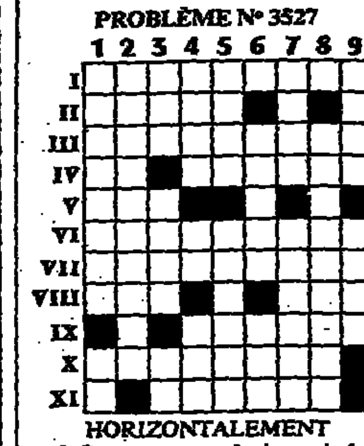
ÉDUCATION

PALÉOGRAPHIE A CRÉTEIL. — Les archives départementales du Val-de-Marne vont organiser à partir de la prochaine rentrée universitaire un cours de paléographie *dans leurs locaux, rue des Archives à Créteil, un samedi après-midi par mois.*

★ **Société historique de Villiers-sur-Marne et de la Brie française, 31, rue Louis-Lenoir, 94079 Villiers.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3527



HORIZONTALEMENT

I. Peuvent mettre à plat mais évitent d'être étendu. — II. Fut doublement édifiante. — III. Est donc jugée avec sévérité ou avec satisfaction. — IV. Portion de moules. Mène donc rondement ses affaires. — V. Permettait d'encaisser ou de débourser selon le cas. — VI. Ses foudres ne se font pas en un éclair. — VII. Sans vigueur. — VIII. Bonne conductrice à l'origine de beaucoup d'accidents. Adresse qui nous habite. — IX. Donnent des bourdonnements aux oreilles. — X. Plonge dans le noir. — XI. Vêtements amovibles.

VERTICALEMENT

1. Bonne quand on l'assaisonne, mauvaise quand elle nous « assaisonne ». Espèce peu courante. — 2. Sa douceur cache souvent quelque chose de désagréable. — 3. Se dit en passant. Manque de jus même en étant très pressé. En vitesse. — 4. Lit breton. Conjonction. Quand on le sait, on ne risque pas d'oublier. — 5. Partie de mer ou de mère. Se font entre ennemis, se partagent entre amis. — 6. Traita par dessus la jambe ou sous les pieds. Orient. — 7. Se mettre en tête. Ne participe donc pas à la rentrée des classes. — 8. Sont donc retenues par la force des choses. — 9. N'est pas volée quand elle est « piquée ». Il peut leur arriver d'avoir maille à partir.

Solution du problème n° 3526

Horizontalement

I. Trépaner. — II. Rosine. If. — III. Asa. Notée. — IV. Vauban. Ne. — V. Ai. As. — VI. Irriter. — VII. Léon. Ogre. — VIII. Ugine. — IX. Gus. Net. — X. Unies. Tau. — XI. R.P.R. Ut.

Verticalement

1. Travailleur. — 2. Rosaire. Np. — 3. Esaü. Rougir. — 4. Pi. Bringue. — 5. Anna. Issu. — 6. Néon. Eon. — 7. Argent. — 8. Riens. Eau. — 9. Fée. Vertu.

GUY BROUTY.

● *La Société des Amis d'Alexandre Dumas* rappelle que les deux dernières visites-conférences (saison 1983) du château de Monte-Cristo, à Port-Marly, ont lieu les dimanches 4 et 18 septembre à 15 heures (entrée : 10 F). Rendez-vous : 1 *bis*, rue Champflour, 78160 Marly-le-Roi. Renseignements : Mme Neave, tél. 958-48-98.

LA MAISON

Cuisinières en vedette

La cuisinière classique reste l'appareil de cuisson le plus vendu, malgré l'apparition, il y a déjà plusieurs années, de fours et tables de cuisson dissociés et encastrables dans des éléments de cuisine.

Lorsqu'une cuisinière hors d'usage doit être remplacée, on hésite souvent à refaire sa cuisine pour y placer des appareils séparés. L'exiguïté et la configuration des cuisines ne se prêtent pas toujours à ce genre d'installation. Devant ce constat de préférence pour un appareil monobloc, les constructeurs remettent à l'honneur la vraie cuisinière et la dotent des perfectionnements conçus pour les fours et les tables de cuisson.

Une nouvelle cuisinière à four à gaz de Scholtès est équipée de quatre brûleurs dont l'un est multiséquentiel. Fonctionnant automatiquement par intermittence, ce brûleur convient aux mijotages et aux sauces par un réglage très ajusté du gaz. La cuisinière Prestige de Sauter, à four électrique, a l'un de ses quatre brûleurs à turbozoom ; lorsqu'il est au ralenti, la flamme passe sous le chapeau du brûleur et permet des cuissons délicates.

Une cuisinière de type luxe, à four électrique et dessus gaz ou mixte (deux brûleurs et deux plaques électriques), vaut entre 4 000 et 4 500 F. Pour les jeunes qui s'installent, Sauter a sorti en juillet le modèle Marianne simple mais bien conçu, soit tout gaz (1 790 F environ), soit mixte à 1 990 F environ. Si le prix n'est pas un obstacle, les cuisinières modulables de Siemens peuvent être une première étape dans l'aménagement d'une cuisine. Dans un meuble-carcasse en stratifié blanc sont incorporés un four électrique s'ouvrant comme un tiroir, à chaleur universelle (convection naturelle et chaleur tournante), et un plan de cuisson : gaz, mixte, électrique ou table en vitrocéramique. Ces deux éléments peuvent, par la suite, se séparer pour être encastrés dans des meubles de cuisine (de 8 200 F à 11 000 F selon l'équipement cuisson).

Deux nouvelles gammes de cuisinières ont un point commun : un four qui économise 25 % d'énergie, par la réduction des ponts thermiques de son châssis (Laden, Philips). Sur les appareils Philips, le bandeau regroupant les commandes est incliné en partie supérieure pour un meilleur repérage des manettes (1).

Si les cuisinières en émail blanc connaissent un regain de faveur (pour s'harmoniser aux cuisines de ton clair), le style rétro a aussi ses amateurs. La Chatelaine est une cuisinière à l'ancienne que Godin a équipée des derniers perfectionnements (9 750 F environ). De grande taille — 1,10 m × 0,67 m, — elle est émaillée de noir et cernée d'une barre en laiton. Sur le dessus en fonte sont encastrés deux brûleurs et trois plaques électriques : deux circulaires et une rectangulaire formant gril. Dessous, deux fours électriques, un petit et un grand, sont disposés côte à côte.

JANY AUJAME.

(1) Pour les non-voyants, Rosières a étudié un tableau de bord à repères en relief, avec notice en braille, qui peut être bien monté, en option, sur sa cuisinière Club mixte à four électrique.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANT GROUPE
SECTEUR DE LA DISTRIBUTION
recherche

CONTROLEUR DE GESTION
HF

Rattaché au Directeur Général, il sera responsable de la mise en place, du fonctionnement et du *développement du système d'information* (procédures, etc..) et de gestion.

Il coordonnera l'élaboration des budgets et des plans ; il en contrôlera les réalisations et analysera les écarts.

Ce poste conviendrait à un diplômé de l'enseignement supérieur pouvant *justifier* de plusieurs années d'expérience, acquise *si possible* par partie dans le secteur de la distribution.

Il s'agit d'une création de poste.

Envoyer C.V., photo et lettre manuscrite sous référence 76376 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Pour élèves HEC PREPA
cherche
Professeur
Pouvant donner leçons
MATHS
Ecrire Mme DEUTCH
1, bd du Montparnasse (6e).

Ville de Sartrouville (78500)
recrute
— 1 archiviste de 2e catégorie.
— 1 sténodactylo confirmée *pour le secrétariat du maire.*
— plusieurs jardiniers.
Ces emplois sont réservés aux demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE.
— 1 gardien pour foyer-logements : le titulaire du poste sera logé à titre gratuit dans un studio.
Les candidatures avec curriculum vitae seront adressées à *M. le Maire, secrétariat général,* B.P. 75, *78502 Sartrouville Cedex.*

Ville de Gennevilliers 92230, recrute sous-bibliothécaire titulaire du C.A.F.B., option jeunesse, poste à pourvoir en septembre-octobre 1983. Adresser candidature + C.V. à M. le Maire.

ONCES CLASSEES - OFFRES D'EMPLOI - ANNON

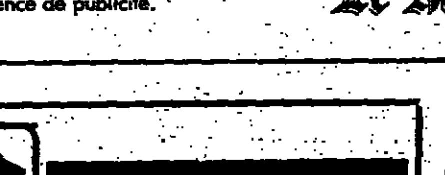
Le Monde consacre 3 suppléments "Informatique" lors du Sicob:

Mercredi 21 Septembre: La Filière Electronique deux ans après
Vendredi 23 Septembre: Problèmes Horizontaux de l'Informatique
Mercredi 28 Septembre: Le phénomène de la micro-informatique.

Pour les réservations d'emplacements tous formats (2 col et +) à la suite du cahier rédactionnel, merci de contacter votre agence de publicité.



Service des Annonces classées
DIR. J. DEGAVE
CHEF DE PUB. D. LE DREN
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS
Tél. : 233.44.21 et 296.15.01





L'ATELIER DE CONSTRUCTION DE ROANNE

Etablissement industriel de 3.000 personnes dépendant du ministère de la défense
recherche

Ingénieur système

Pour son CENTRE DE TRAIT. DE L'INFORMATION équipé d'importants moyens informatiques : (I.B.M. 3081, VM, MVS, 300 TERMINAUX)
— *Formation : ingénieur informaticien*, formation complémentaire éventuelle assurée.

Les candidats, de nationalité française enverront leurs C.V. *et prétentions* à A.R.E., B.P. 504, 42328 ROANNE.

Nous recherchons
des **CONSEILS D'ENTREPRISES**
orientés vers les problèmes d'**ÉVALUATIONS**
à LILLE et à ROUEN

si vous avez *quelques années d'expérience* financière (banque, service financier, cabinets spécialisés...), si vous aimez conseiller en travaillant en équipe dans un groupe leader de sa profession, si vous voulez rapidement mesurer votre efficacité en fonction de vos résultats.
Envoyez lettre manuscrite à J. BRAVARD, 77, rue Laugier, 75017 PARIS en joignant photo (ret.) et c.v.

NICE
Ecole de français
pour étrangers, recherche
PROFESSEUR
Exp. V.I.F. et D.V.V. exigée.
plein temps,
poste permanent.
Ecrire sous le nº T 041.773 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT
en pleine expansion
cherche pour renforcer son équipe de vente
AGENTS COMMERCIAUX DE PREMIER ORDRE
— Minimum 26 ans.
— Disponible pour voyages fréquents à l'étranger.
— Expérience de la vente réussie d'au moins 2 ans.
— Une connaissance de la vie en Afrique francophone ou des DOM-TOM serait appr.
NOUS OFFRONS :
— Rémunération très motivante.
— Formation continue.
— Possibilités de promotion *selon résultats.*
Grande disponibilité et autonomie indispensables.
Adr. C.V. + lettre manuscrite + photo à TIC INVESTISSEMENT S.A., 19, allée Jean-Jaurès, 31000 TOULOUSE.

IMPORTANT ORGANISME DE RECHERCHE
en GÉNIE CIVIL
recherche
pour son centre de NANTES
INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
(A.M., E.N.S.T.A.)
pour études et recherches sur modèles d'ouvrages de Génie civil
sur important moyen d'essais.
Connaissances de base en mécanique des sols souhaitées.
Connaissances en métrologie, mécanique et électronique exigées.
Anglais courant.
Adr. lettre man., C.V., photo ss réf. 77.076 à CONTESSE Pub., 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

---

emplois internationaux

Recherchons capables négocier haut niveau pays d'Afrique plus péninsule arabe produits primordiaux pour lutte contre sécheresse et désertification, un négociateur par pays. Candidatures à BIEN, B.P. 8, 45230 Châtillon.

SOCIETE D'INGENIERIE
- 230 personnes -
Filiale de la Société Nationale des Poudres et Explosifs
recherche

TECHNICIEN-NE
BTS ou DUT de Chimie
pour seconder le Responsable du Département Ingénierie de sécurité.
Expérience de 2 à 3 ans en laboratoire ou usine.
Anglais indispensable.
Connaissances souhaitées en :
- Documentation
- Sécurité
- Informatique
- Allemand.

Lieu de travail : *PARIS 12ème.*
Envoyer C.V., lettre manuscrite avec photo sous référence 77107 à CONTESSE PUBLICITE
20, Avenue de l'Opéra
75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

- VOUS ETES ATTIRE PAR L'INFORMATIQUE
FAITES UNE CARRIERE D'INFORMATICIEN AVEC NOUS
Nous sommes une Société Parisienne de Conseils en Informatique et recherchons de JEUNES COLLABORATEURS ayant plusieurs années d'études supérieures, dégagés des obligations militaires et libres rapidement.
Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances en informatique, les candidats engagés étant formés intégralement par la *société*.
Adresser lettre avec CV détaillé + photo sous réf. 76806/A à CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui tr.

EQUIPES ET ENTREPRISES
Recherche de Cadres et Dirigeants
Conseil en Ressources Humaines

vous prie de bien vouloir noter sa nouvelle adresse, à dater du 1er Septembre

11 bis rue Portalis - 75008 PARIS
Téléphone 293.18.72 +

◆ INFORMATIQUE ◆
la passion et la raison

Impliquant, passionnant, captivant : tous ces adjectifs sont fréquemment utilisés par les informaticiens lorsqu'ils parlent de leur métier.
Mais cette passion survivra-t-elle aux mutations qui se font jour dans l'industrie informatique ?

Métier d'avenir intégré aux réalités actuelles, où la position de demandeur d'emploi est souvent confortable, le choix d'une carrière informatique est d'abord un choix de raison : rémunérations élevées, offres très nombreuses.
Mais quel sera l'impact de l'évolution des techniques sur les besoins des entreprises ?

L'informatique : métier du temps présent, métier du futur ?
Une étude réalisée par Régie-Presse le Monde, apporte sans doute un éclairage nouveau sur l'informatique.
Destinée aux informaticiens, Responsables d'entreprises, Responsables du personnel et de recrutement, elle fait le point sur ce métier : les informaticiens en France aujourd'hui, la mobilité de l'emploi, le recrutement, les annonces, leur lecture, l'informatisation des P.M.E....

Pour recevoir ce dossier, nous vous remercions de nous adresser votre carte de visite de préférence professionnelle accompagnée d'un chèque de 50 Francs, à l'ordre de Régie-Presse INFO 85 bis, rue Réaumur 75002 PARIS.

DIPLOMÉ OU ETUDIANT EN FIN D'ETUDES LETTRES
Vous avez une bonne plume et un tempérament vendeur. Nous sommes la société de promotion d'un important groupe de Presse et vous offrons un emploi à mi-temps de
RÉDACTEUR/RÉDACTRICE
responsable de la mise en forme de nos lettres, annonces, mailings.
Votre salaire : 4.000 F×13.
Merci de nous adresser C.V., *lettre et photo sous référence* 83/22 à l'adresse suivante : PID, 29, rue du Louvre, 75002 Paris qui transmettra.

Je cherche J.F. très sérieuse de langue maternelle française *pour s'occuper pendant l'année* scolaire d'un enfant de 9 ans, *de 17 h à 19 h. 30* et mercredi toute la journée. 11e arrondissement, métro : Faidherbe-Chaligny. Téléphoner le soir après 19 h. 30 au 367-51-13.
Horaires bureau 756-11-30, poste 11-84.

ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS
recherche
J.F./J.H. 22 ans minimum
pour diffusion d'un produit de haute qualité.
Très bonne présentation.
NOUS OFFRONS :
— le statut VRP ;
— une bonne rémunération ;
— tous avantages sociaux.
Tél. ce jour au 538-67-96.

ASSOCIATION
recherche
COORDONNATRICE
Mi-temps, responsable centre social, banlieue *nord* et Paris. Expér. similaire indispensable.
Ecrire avec C.V. à : Solidarité Français-Migrants, *4, square Vitruve*, 75020 Paris.

Cabinet d'expertise assurances
recherche
JEUNE UNIVERSITAIRE
Formation bâtiment souhaitée.
Excellente culture générale *et large ouverture d'esprit.*
Activité région parisienne.
Adresser lettre manuscrite C.V. et prétentions à : Cabinet Yves TRAVERS 32, av. Gaston-Le-Cousin 78700 Conflans-Sainte-Honorine.

ÉCOLE SUPÉRIEURE
recherche
PROFESSEURS
En : COMPTABILITÉ
ACTION COMMERCIALE
ÉCONOMIE
INFORMATIQUE
Envoyer C.V. à E.S.I.G., 18, rue St-Marc, 75002 Paris.

INSTITUT NATIONAL RECHERCHE AGRONOMIQUE
Département Génétique et Amélioration des Plantes
recrute
3 INGÉNIEURS
Candidatures à adresser à : *INRA Département de Génétique* et Amélioration des Plantes, *17, av. de Tourville*, 75007 Paris (1) 551-67-71.

VILLE DE MELUN
40.000 habitants
recrute pour le 1er janvier 1984
1 TECHNICIEN (NE)
DE LA COMMUNICATION
— Formation journalisme ou E.F.A.P.
— 25-35 ans.
— Expérience des collectivités locales indispensable.
Ecrire avant le 30 septembre 1983, en joignant C.V. détaillé et photo à M. Jean MALPEL, *maire de Melun*, 77011 Melun Cedex.

J.P.M. S.A.
Société d'expertise comptable 156, rue Lamarck, 75018 Paris
recherche
CHEF COMPTABLE
— Expérience minimum 5 ans (de préférence dans la distribution).
— *Lieu de travail* Val-d'Oise.
Tél. pour R.V. 627-21-21.

Recherchons
COMMERCIAUX EXCLUSIFS
ILE-DE-FRANCE
ET
AGENTS COMMERCIAUX
POUR PROVINCE
Ayant bonne connaissance du marché de l'imprimerie et de la publicité.
Appeler le 321-30-00.

Cabinet Franco-Britannique clientèle internationale
recherche
JEUNE JURISTE
Minimum niveau doctorat + *université anglo-saxonne* + 2 ans expérience minimum.
Ecrire à : Mme COCUAU, 69, avenue Victor-Hugo, 75116 PARIS.

---

secrétaires

AVOCATS - ETOILE
cherche
STÉNODACTYLO
Expérimentée et dévouée.
Tél. : 380-49-78.

---

formation professionnelle

INSTITUT NATIONAL d'INFORMATIQUE de GESTION

Organise formation de haut niveau pour diplômés de l'enseignement supérieur (Bac+4) et cadres expérimentés de

CONCEPTEURS DE SYSTÈMES INFORMATIQUES DE GESTION
Stage d'un an à temps plein (octobre à juillet)
DERN. SÉLECT. : 14 SEPT. 1983

INIG - 37, quai de Grenelle, 75015 PARIS.
Téléphone : 578-61-52.

---

capitaux propositions commerciales

PRÊTS PERSONNELS 19 %
Frais après acceptation
EFITRA : (1) 261-91-07.

divers

A VENDRE PIANOS GRANDES MARQUES
refaits et garantis.
A partir de 5.000 F.
DEVIS GRATUITS
POUR RESTAURATION
PIANOS TORRENTE
Téléph. : 840-89-52.

PROMOTION KITCHNETTE (évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie) en 1 m. 2.500 F. Paris SANITOR, 21, *rue de l'Abbé-Grégoire*, Paris-5e, ouvert en *août. Tél. : 222-44-44.*

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

Part. à part. de préf., vend RENAULT-18 GTL 1980, 71 000 km, coul. tilleul, int. si*mili noir, deux pneus neufs, em*brayage neuf, impeccable. *Tél. : M. LACRUZ 020-32-93.*

occasions

Pianos droits
GAVEAU « *Menuet* », 1,00 m 1960, 12.000 F.
RAMEAU *décoré*, 1,14 m, 1981, 18.000 F.

Pianos à queue
PLEYEL palissandre, 1,95 m, 1897, 20.000 F.
GAVEAU « *Crapaud* », 1,36 m, 1939, 29.000 F.
ERARD *marqueté*, 1,85 m, 1935, 59.000 F.
PETROF « concert », 2,80 m, 1981, 98.000 F.
BOSENDORFER noir, 2,25 m, 1935, 100.000 F.
Crédit GREG jusqu'à 5 ans, avec ou sans apport.
Neufs : remise d'été 10 % *sur comptant jusqu'au* 15/9.
Espace Pianos Daniel Magne, 17, av. Raymond-Poincaré, 75116 PARIS.
Tél. (1) 553-20-60, Mº Trocadéro, du mardi au samedi.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) BP 402, 09 PARIS.

Les emplois offerts *à l'ETRANGER* sont nombreux et variés. *Demandez une documentation* s/la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) BP 291, 09 PARIS.

villégiature

Nice Prom. Anglais, palais, sol., appt meublés, tt cft, 250 par jour 2 pers, pers. suppl. 105, *min* 1 sem. (93) 440-886.

---

enseignement

ENGLISH IN ENGLAND
Au bord de la mer (100 km de Londres), notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, situés dans le même bâtiment, notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront
(école fondée en 1967 et reconnue par le British Council).
£ 15.00 par jour : leçons, repas et *logement compris* (hôtel ou famille).

25% RÉDUCTION
pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus).
PAYABLE EN FRANCE

écrire **REGENCY SCHOOL OF ENGLISH**
Ramsgate, Kent, Angleterre. Tél. : 843-51212. Telex 96454
ou Mme Bouillon, 4, rue de la Persévérance, Eaubonne 95.
Tél. : (3) 959-26-33 (Soirée)
Pas de limite d'âge — pas de séjour minimum
ouvert toute l'année — cours spéciaux vacances scolaires

DEMANDES D'EMPLOIS

H. 30 ans, formation CPJ ch. poste secrétaire de rédaction presse quotidienne, périodique. Disponible novembre. *Ecrire Jean-Marc BRUJAILLE* 2, rue Vergniaud, 75013 Paris.

E.S.S.E.C., 30 ans, CONTROLEUR de GESTION, recherche *temps partiel*, 782-74-56.

Cheminot cherche Nice et région, gardiennage villa propriété, résidence à l'année, entretien et jardinage assurés, sans rémunération. Tél. (93) 87-00-64 NICE.

J.H. *veilleur de nuit exp. et réf.* recherche place stable, 22 h./6 h. Tél. 887-94-13.

J.F. 24 ans, dactylo A. Comp*table, 6 ans expér. cherche em*ploi stable, 30 h/semaine, proche gare du Nord ou région Dammartin-en-Goële (77).
Ecr. s/nº 6.525 *le Monde* Pub., *service ANNONCES CLASSÉES,* 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

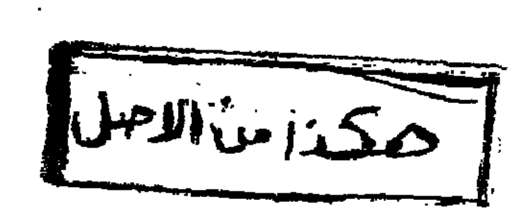
Pakistanais 24 a., ch. emploi manutentionnaire ou autre, Mohamed Habibullah, 66, av. La Bourdonnais, 75007 PARIS.

Chef de Chantier, 35 ans, exp. *étanchéité synthétique* (polyuréthane, époxy) + connaissance *étanchéité tradition,* cherche emploi stable.
Ecrire sous le nº T 041.793 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Traduction rapide de documents scientifiques, techniques, ociaux, angl., esp., all., f
Tél. : 355-38-15.

Hme, 33 a., diplômé en Droit des affaires + DESS de psychologie exp. diverses rech. situation dans *fonction personnel*. Ecrire J. ERARD, 7, av. Vavin, Paris-6e.

Traduction rapide de documents scientif., techniques, ociaux, *angl.*, esp., *all.*, fr.
Tél. : 355-38-15.



CATASTROPHES

LE BILAN DES INONDATIONS AU PAYS BASQUE

Un désastre pour l'économie de la province espagnole

Cinq jours après le début des pluies torrentielles qui ont dévasté le Pays basque, le bilan des victimes continue de s'alourdir. Côté espagnol, il s'élève officiellement à quarante morts. Notre correspondant à Madrid, Thierry Maliniak, nous indique qu'une première estimation officieuse des pertes matérielles par les compagnies d'assurances atteint 500 milliards de pesetas (26 milliards de francs). En outre, les fermetures d'entreprises, consécutives aux inondations, provoqueraient la suppression de trente mille emplois.

En France, le corps de l'un des quatre disparus a été retrouvé au matin du mercredi 31 août, le bilan des victimes étant désormais de six morts et trois disparus. La préfecture des Landes a décidé, le mardi 30 août au soir, d'interdire la baignade sur toutes les plages du département, afin de prévenir tout danger de contamination par les produits toxiques contenus dans plus de deux cents fûts échoués sur le littoral et d'éviter que les multiples épaves charriées par la mer ne causent des accidents.

Mardi soir, douze fûts de cyanure de sodium avaient officiellement été collectés sur le rivage landais et huit sur la côte basque. En visite sur la côte landaise, M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat à la sécurité publique, a déclaré que *« les opérations de nettoiement et de récupération sont menées avec toutes les précautions souhaitables. »*

***Les maires des vallées de la Nivelle et de l'Adour,* des cantons de Bidache et Hasparren dans les Pyrénées-Atlantique, ont dressé une liste de cinquante communes du département touchées par les inondations. Lors du conseil des ministres de ce mercredi, le gouvernement doit désigner les communes considérées comme sinistrées. Leurs habitants bénéficieront des dispositions de la loi du 13 juillet 1982 sur l'indemnisation des sinistres naturels par les compagnies d'assurances.**

Baignade interdite sur les plages landaises

Mont-de-Marsan. — La pollution des plages landaises, par tout ce que les flots ont emporté sur leur passage au cours des pluies diluviennes qui se sont abattues sur le Pays basque tant espagnol que français, a continué toute la journée de mardi, mobilisant plus d'une centaine d'hommes : pompiers et gendarmes, mais aussi maîtres nageurs sauveteurs, C.R.S., service de l'équipement, protection civile, avec hélicoptères, services préfectoraux

De notre correspondante

Mardi à 18 heures, deux cent-huit fûts avaient été récupérés sur la côte sud des Landes, le long de la centaine de kilomètres qui sépare Tarnos de Biscarrosse, parmi lesquels douze fûts contenant du cyanure, dix de la colle, trente-cinq de l'huile, dix de l'alcool, cinq des produits toxiques divers, quarante-sept vides, et quatre-vingt-quinze dont le contenu n'était pas identifié. Tandis qu'une soixantaine d'entre eux était repérés a 600 metres du littoral, en mer, entre Mimizan et Biscarrosse.

Par ailleurs des détritus de toutes sortes se sont échoués sur la côte (bouteilles, troncs d'arbres, etc.).

Quatre personnes intoxiquées

Les plages les plus fréquentées sont touchées, notamment celles de Vieux-Boucau et de Messanges, où plus d'une centaine de fûts ont été récupérés. Sur certaines plages, en revanche, les gens se baignent normalement, apparemment indifférents à l'événement et profitant d'une journée chaude et ensoleillée, notamment à Seignosse-le Penon où il y a encore beaucoup de vacanciers.

Outre les fûts, de nombreux cadavres d'animaux ont été rejetés par la mer (chèvres, porcs, vaches et chiens), qui seront enlevés dans la journée de mercredi, les secours ayant axé leurs efforts d'abord sur les produits toxiques.

La plupart des opérations de récupération ont eu lieu depuis le littoral, les déchets étant chargés ensuite sur des camions. Toutefois, la direction des affaires maritimes de Bayonne, ainsi que la vedette de la gendarmerie de Cap-Breton, ont aussi opéré au large, récupérant de nombreux déchets avant qu'ils ne s'échouent.

Différents prélèvements d'eau ont été effectués à des fins d'analyse pour déterminer la pollution aquatique. Celle-ci ne paraît pourtant pas très importante, puisqu'aucun baigneur, mardi, ne semble avoir souffert de troubles particuliers. Cependant, pour éviter tout risque, le préfet des Landes avait pris dès mardi matin un arrêté interdisant la baignade, tandis qu'un autre interdisant l'accès à toutes les plages était mardi soir à l'étude.

Quatre personnes ont été intoxiquées par des émanations de cyanure en nettoyant les plages. Il s'agit de deux C.R.S., d'un maître-nageur sauveteur civil et d'un pompier, qui participaient aux opérations de nettoyage. Ils ont pu regagner leur domicile après avoir reçu des soins à l'hôpital de Bayonne.

FRANCINE MOREAU.

PRÉCISION. — Le groupe Arcane, cité dans l'article intitulé « Les rhabilleurs de grands ensembles » (*le Monde* du 30 août), comprend les architectes Jean-Paul Ansart, Marie Crouau, Eric Martin ainsi que Guy Saint-Macary et René Le Rolland, ingénieur E.T.P.

TRANSPORTS

La C.F.D.T. demande la nationalisation de la flotte de commerce française

« Il ne faut pas rêver ; il faut être réaliste » : voilà l'opinion de la C.F.D.T. sur l'avenir de la flotte de commerce française telle que l'a exprimée, lundi 30 août, M. Louis Coppin, secrétaire national de la branche maritime de la Fédération générale des transports et de l'équipement.

Ce réalisme, la C.F.D.T. entendait bien le faire prévaloir à l'occasion de la préparation du IXe Plan. En particulier, elle demandait le maintien du potentiel actuel de la flotte française en tonnage comme en nombre de navires (alors que, dans les cinq dernières années, elle a perdu cent dix bateaux). Pour ce faire, le vieillissement des unités actuelles eût supposé l'entrée en flotte de vingt-cinq à trente navires neufs au cours de cette période, soit un investissement de 15 milliards de francs d'aujourd'hui.

Mais M. Coppin n'entendait pas que le financement en soit assuré par des aides de l'Etat sans contrepartie de la part des armateurs, dont 80 % défendent des intérêts privés : *« Les armateurs sont toujours prêts à demander à l'Etat des aides financières ; par contre, lorsque ce même Etat leur demande un timide effort de progrès social, ils refusent »*, affirme-t-il.

Aussi la C.F.D.T. suggérait-elle que la mise en œuvre du IXe Plan soit l'occasion d'une nationalisation complète de la flotte de commerce française. *« Cette proposition a été écartée par les armateurs, le ministère de la mer et d'autres directions syndicales »*, avoue M. Coppin, déçu du peu de cas fait, d'une manière générale, des recommandations de son syndicat : *« Nous allons finir par penser*, en déduit-il, *que la représentation syndicale n'est qu'un alibi et que nous ne sommes que des faire-valoir puisque, la plupart du temps, nos propositions et nos réserves ne sont pas retenues par le gouvernement et que seules prévalent les revendications, arguments et restrictions du comité central des armateurs de France. »*

A plus court terme, la C.F.D.T. se préoccupe du destin des décrets sociaux dont les marins attendent toujours la publication, quelque dix-huit mois après l'adoption par le gouvernement d'une ordonnance qui définissait le cadre d'une nouvelle réglementation du travail des gens de mer. Ces textes pourraient, dit-on, être examinés par un prochain conseil des ministres. Mais ils ne satisfont pas les marins C.F.D.T. *« La semaine de 39 heures devrait se traduire par 1 248 heures de travail annuelle*, explique M. Coppin ; *or les marins feront un minimum de 2 080 heures, sans compter les heures supplémentaires autorisées qui pourront aller jusqu'à 20 heures par semaine. Quant aux marins-pêcheurs, qui font à bord des journées de 18 à 24 heures, on veut leur supprimer purement et simplement les repos compensateurs. »*

Pourtant, les moyens d'améliorer les conditions de travail existent, selon la C.F.D.T. Il y a actuellement 7 % des marins en chômage, et 65 % des jeunes sortant des écoles maritimes ne trouvent pas d'engagement. Ce « volant » autoriserait tout à la fois les départs volontaires en retraite à partir de cinquante ans (*« et avec toutes les annuités »*, insiste M. Coppin) et la diminution de la durée du travail pour tous les gens de mer. Au nom de ces revendications, les marins ont observé au printemps des consignes pour retarder l'appareillage des bateaux. La C.F.D.T. entend bien continuer cette lutte. M. Coppin avertit : *« Nous n'en sommes pas encore à bloquer les ports, mais... »*

JAMES SARAZIN.

URBANISME

LA COULÉE VERTE BASTILLE-VINCENNES

Le permis de construire des deux premiers immeubles de l'îlot Montempoivre est retiré

Plusieurs événements viennent de relancer la polémique qui oppose depuis quelques semaines la Ville de Paris à certains habitants du douzième arrondissement sur le tracé de la future coulée verte Bastille-Vincennes (*le Monde* du 15 juin et du 8 juillet). Le débat se polarise autour du projet d'aménagement de l'îlot Montempoivre qui se situe sur l'itinéraire vert entre la gare de Reuilly et Vincennes. A l'emplacement de cet ancien carrefour ferroviaire de 2,5 hectares, la Ville veut installer trois cent vingt logements sociaux, une école, une crèche et un jardin public. Mais, sur le plan présenté à l'enquête publique au mois de juin, certains immeubles paraissaient faire obstacle au couloir piétonnier et cycliste. Un permis de construire avait déjà été accordé pour deux d'entre eux.

L'Association pour la réalisation de la coulée verte Bastille-Vincennes a fait observer que ces bâtisses empiétaient sur des terrains qui sont encore la propriété de la S.N.C.F. Par un arrêté du 22 août la Ville vient de reconnaître son erreur et de retirer le permis de construire.

D'autre part le commissaire enquêteur a recueilli deux cents observations et un millier de pétitions déposées sur les registres d'enquête par les habitants du quartier. Dans son rapport il approuve l'ensemble du projet Montempoivre mais formule plusieurs réserves importantes.

En premier lieu, il regrette que l'on n'ait pas profité de l'enquête pour présenter au public les divers tracés possibles de la coulée verte. En tout cas, pour ne pas condamner l'une ou l'autre des hypothèses, il suggère que les immeubles soient reculés de quelques mètres de manière à ménager, le long de la rue du Sahel, une promenade d'au moins 10 mètres de large. Selon lui, la hauteur des bâtiments devrait également être réduite dans le but de donner plus de lumière et de soleil.

Il fait droit aux desiderata des habitants qui ne veulent pas que la rue Montempoivre soit couverte par un tunnel, mais réclament en revanche des plantations supplémentaires. Enfin, il rappelle que, loin de renoncer à utiliser la voie de la petite ceinture bordant l'îlot, la S.N.C.F. envisage un trafic de cent à deux cents trains par jour. Il faudra donc prévoir un sérieux isolement acoustique des logements.

Ces différents éléments vont obliger M. Alain Gillot, l'architecte qui a dessiné le projet de Montempoivre, à revoir ses plans. Mais on se demande sur quelle base il pourra désormais travailler, puisque plusieurs hypothèques pèsent sur cet espace. La Ville n'est pas propriétaire de la totalité des terrains, et aucune décision n'est prise concernant le tracé définitif de la coulée verte. Le dossier d'aménagement de cette partie du douzième arrondissement n'était pas au point. Il devra donc être réexaminé par le Conseil de Paris.

M.A.-R.

L'immobilier

appartements vente

6e arrdt

CALME - SOLEIL. PRÈS QUAIS, 75 m² DE CHARME. Tél. : 329-85-06.

7e arrdt

St-Guillaume, luxe 354-42-70. 210 m² SUR JARDIN Appartem. de réception. Soleil.

10e arrdt

Me PARMENTIER

Ds imm. pierre de taille, stand. sur rue et cour, 4 pces refait à neuf, 92 m², à saisir. 710.000. SIMRA, téléph. 355-08-40.

11e arrdt

60, RUE FOLIE-MÉRICOURT, 2e étage, grand studio, 30 m². Prix : 148.000 F à débattre. Téléphonez au : 554-74-85.

VOLTAIRE, imm. récent, stand., 5 p. + office, 130 m², parking. 990.000 Cogéfim. 347-57-07.

Me VOLTAIRE

3 pces, bourgeois, dble expo. ascenseur. Prix : 590.000 F.

LERMS : 355-58-88.

REPUBLIQUE, 2 p., 5e, clair, tt équipé, nf, 200.000. Pptaire, 590-86-06, de 7 h à 21 h.

12e arrdt

LEDRU-ROLLIN, vaste 3 pces à rénover, asc., imm. gd stand. 420.000. Cogéfim 347-57-07.

GARE DE LYON, rare sur Seine, immeuble récent, stand. 3 p., cuis. équipée, balc. 610.000 F. COGEFIM, téléph. 347-57-07.

RUE D'AUSTERLITZ, urgent, beau studio tout confort loué 1.300 F jusqu'à septembre 84. 140.000. Cogéfim 347-57-07.

13e arrdt

Me CAMPO-FORMIO

Gd 3 pces tt cft. état impecc., cuis. équipée. Prix 655.000 F.

LERMS : 535-14-40.

15e arrdt

PORTE DE VERSAILLES

IMM. RÉCENT, 7e ÉT. ASC. BALCON - VERDURE

4 PIÈCES

CONFORT, A RÉNOVER

PRIX : 650.000 F

Mercredi, jeudi, de 14 h à 18 h. 8, RUE LÉON-DELAGRANGE ou téléphoner au 723-96-05.

TOUR DE MARS

22e étage. Living + 3 chbres. Ce jour 14 h/17 h. S'adresser 9, rue du Dr-Finlay, 10e étage droite jeudi 1er et mercredi 7.

16e arrdt

LA MUETTE, 5 PIÈCES

Bel appart. 125 m², bon plan. 1.350.000 F. Visite 15/19 h. jeudi, 21, rue La Tour, 4e étage, ascenseur. Téléph. 553-14-14.

17e arrdt

Me PÉREIRE GRAND DOUBLE LIVING 2 CHAMBRES

Imm. stand. 1er étage. Clair, ensoleillé, avec chbre de service par ascenseur. Px 1.250.000 F. PARIMMO, téléph. 755-96-78.

45 BIS, AV. VILLIERS

Me MALESHERBES DUPLEX AVEC MEZZANINE de 2, 4, 5 pces et STUDIOS. LUXUEUSE RÉHABILITATION Vis. mercr./jeudi 14 h/18 h.

20e arrdt

Me ALEXANDRE-DUMAS

Ds bel immeuble récent, grand 2 pièces tout confort ascenseur, balcon

Le matin au : 634-13-18.

PYRÉNÉES

Dans imm. p. de t., bourg., gd 2 pièces, réf. neuf, balcon, plein sud, s. bns. A SAISIR, cause mutation, 280.000 F. SIMRA. 355-08-40.

92 Hauts-de-Seine

ASNIÈRES FLACHAT

Immeuble 1930 bon standing, beau 3 p. 82 m², parfait état. 350.000 F. Tél. : 874-08-45.

NEUILLY-SUR-SEINE

Immeuble standing, magnifique double living + 3 chambres 2 bains, ascenseur, box Tél. au 534-13-18 le matin.

94 Val-de-Marne

VINCENNES. Imm. récent, séj., balcon + 3 chbres sud. 540.000 F, Micot, 344-43-87.

appartements achats

EMBASSY-SERVICE

8, av. Messine, 75008 Paris. rech. pr clientèle étrangère et diplomates APPARTEMENTS HOTELS PARTICULIERS et BUREAUX. ACHAT ou LOCATION. Téléphone 562-16-40.

locations non meublées offres

Paris

Les PARTICULIERS ont des **LOGEMENTS A LOUER 30 à 50 OFFRES** garanties disponibles par jour

OFFICE des LOCATAIRES.

Téléphone : 296-58-46.

2 PCES, entièrement rénovées. 1.800 F. + ch., prox. RER. Tél. à partir de 10 h. 580-74-48.

Région parisienne

MARNE-LA-VALLÉE

R.E.R. NOISY-LE-GRAND à 5' à pied

38 appartements de gd stand.

BOURDAIS 304-35-44.

locations non meublées demandes

Paris

Pour Cadres Supérieurs et Employés mutés GDE ADMINISTRATION DIRECT A PARTICULIER rech. appts ttes catégories et gdes surfaces ou villas. Px indiff. 504-01-34, p. 24.

Elève infirmière, sérieuses référ., ch. 3 pièces, immeuble ancien, même sans confort, 14e souhaité. Tél. : 542-21-66.

Région parisienne

EMBASSY-SERVICE

8, av. de Messine, 75008 Paris rech. pour clientèle étrangère et Diplomates VILLAS BANLIEUE OUEST. RÉSIDENTIELLE. **562-78-99**

Etude cherche pour CADRES villas, pav. ttes banl. Loyer garanti 10.000 F. 283-57-02.

Pour stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

INGÉNIEUR MUTE PARIS rech. STUDIO ou 2 PCES. M. ROULAT. 256-30-57.

SERVICE AMBASSADE Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PIÈCES. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

EMBASSY-SERVICE

8, av. Messine, 75008 Paris rech. pr clientèle étrangère et diplomates APPARTEMENTS, HOTELS PARTIC. et BURX. LOCATION ou ACHAT **562-78-99**

locaux commerciaux

Ventes

PANTHÉON, GD LOCAL CIAL en tte ppté, vitrine sur rue accès voiture, excel. placement prix très intéressant, le matin : 634-13-18.

3 0089434

bureaux

Locations

BUREAUX MEUBLÉS à Paris 8e, 9e ou 15e.

SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS Télex, secrétariat, tous services.

CONSTITUTIONS STÉS, prix compétitifs, délais rapides

ASPAC, 293-60-50 +

EMBASSY-SERVICE

Téléphone : 562-62-14

RECH. 150 A 200 m².

Bureaux quartier affaires.

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL - RC - RM. Constitution de sociétés. Démarches et tous services. Permanence téléphonique.

355-17-50.

Domiciliations : 8e-2e.

SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX. Loc. burx, toutes démarches pour constitution de sociétés.

ACTE S.A. 359-77-55.

immeubles

ACHÈTE IMM. libre, même avec gros travaux, Paris-banlieue, 590-86-06, de 7 h à 21 h.

maisons individuelles

A VENDRE

LA QUEUE-EN-BRIE (94)

Maison individuelle plein-pied, modèle Bréguet, comprenant : 1 cuis. amén., 1 séjour dble. 1 hall de dégag. avec rangem. 4 pces. 2 salles de bns, 2 w.-c. 1 dressing, 4 rangem., 1 cellier. 1 garage (2 voitures). Surface habitation : 171 m² sur jdin 756 m². Proximité écoles, lycée, collège, centres commerciaux. *Prix : 850.000 F.* Tél. heures de bur. 297-38-55.

villas

STE-MAXIME, vue panoramique, golfe ST-TROPEZ, villa meublée, 6 chambres. 1.700.000 F. 590-86-06 ou (94) 96-50-02.

CELLE-SAINT-CLOUD

Résidentiel, belle villa 7 p. princ. 2.100.000 F. Tél. 562-07-06.

propriétés

REGION SAINT-TROPEZ

18 km mer, maison à restaurer avec 3 ha., vue magnif., tél., eau, électricité. 250.000 F. Tél. 548-18-81/720-19-77.

domaines

Achète

GDE PPTÉ DE CHASSE

SOLOGNE ou même région. Faire offre détaillée. Ecrire Havas Orléans Nº 201.431 BP 1519 45005 ORLÉANS CEDEX.

terrains

Vends Languedoc, terrain avec permis de construire 870 emplacements, camping quatre étoiles, 500 m plage, 6,9 millions, 20 % comptant. Tél : (67) 32-14-47.

Vends magnifique terrain bord de mer, Théoule, avec P.C. pour 13 villas. Tél. h.b. (93) 39-98-92.

maisons de campagne

A SAISIR MAISON ET JARDIN

SAMONAC, 40 km Bordeaux 12 km de Blaye, 6 km de Bourg. Deux gdes pièces, salle d'eau. Chauf. centr. neuf. Tél. cave Chai. Terrain 1 000 m² autour.

PRIX : 150 000 F 30 000 F comptant + crédit en 9 ans à 10 %. Tél. 16 (3) 416-26-63.

manoirs

Près PONT-AVEN manoir-ferme 17e s. restauré, 300 m², tt cft, poutres chêne, 3 cheminées granit, 500 m port, 5 km plages, dans zone protégée oiseaux + plusieurs bâtiments, sur 9.000 m² plantés d'arbres. *Prix 1.200.000 F. M. SIMON.* Téléphone : 16-98-71-04-88.

Le Monde

économie

LES MESURES DU CONSEIL DES MINISTRES SUR L'IMMIGRATION

Des manœuvres qui tendent à devenir des travailleurs qualifiés

Les travailleurs immigrés ont pendant longtemps suppléé les Français dans les tâches que ceux-ci – avec l'élévation de leur formation – ne voulaient plus remplir. D'une moindre qualification, plus mobile, prête à accepter les travaux les moins attractifs et les moins payés, la main-d'œuvre étrangère s'est ainsi créée une place spécifique dans le système productif français. On n'en veut pour preuve que l'enquête de 1978 sur les conditions de travail des salariés étrangers, d'où il ressort clairement que ceux-ci ont des contraintes de cadences plus strictes, un travail plus répétitif, des efforts physiques plus importants et des conditions d'hygiène nettement plus défavorables que les salariés français (1).

Cette tendance a-t-elle été infléchie par la rechute de l'économie française à partir de 1980 ? Il est bien difficile de répondre à cette question. En effet, seule investigation auprès des entreprises, l'enquête sur la main-d'œuvre étrangère du ministère de travail et de la participation est effectuée tous les trois ans en octobre. La dernière en date a été réalisée en octobre 1982, mais son traitement n'est pas achevé. Encore cette étude ne porte-elle que sur les entreprises de plus de dix salariés du secteur industriel et commercial privé, soit les deux tiers seulement des actifs étrangers. Elle exclut les travailleurs de l'agriculture et les employés de maison ou encore le petit commerce. Autant dire que l'on réfléchit à partir d'extrapolations incertaines de chiffres anciens. Est-il besoin de souligner qu'en Allemagne fédérale ou en Autriche les statistiques sont publiées annuellement ?

On compte donc aujourd'hui à peu près 1,8 million de travailleurs immigrés, soit environ 7,5 % de la population active. Mais selon l'enquête de 1979 les étrangers représentent 10,1 % des effectifs totaux des entreprises de dix salariés et plus (2).

Le bâtiment-génie civil est le secteur dans lequel la présence étrangère est la plus forte (28 % des effectifs totaux en octobre 1979) et dans lequel les immigrés sont le plus souvent employés (29,9 %). Les étrangers ont, plus que les Français, payé les effets de la première crise pétrolière. De 1973 à 1976 les effectifs ont chuté de 74 000 sur une perte d'emplois de la branche de 87 000. En revanche de 1976 à 1979 la diminution des effectifs étrangers s'est ralentie (– 7 %), tandis que celle des salariés de la branche s'accélérait (– 9,6 %).

Le second secteur d'activité où l'on trouve une forte proportion d'immigrés reste l'automobile. En 1979 la construction de véhicules automobiles et autres matériels de transport terrestre a employé 96 900 étrangers soit 18,6 % du secteur (et 5 % du total des travailleurs immigrés). Ils étaient 125 000, soit 25 % du secteur en 1973. Ce déclin s'est sûrement poursuivi ces dernières années. Pour ne prendre que deux exemples : chez Renault, le nombre d'immigrés est descendu de 20 000 à 17 000 et chez Citroën (de 1979 à 1982) de 15 171 ouvriers à 10 846.

Dans les autres secteurs, les étrangers sont encore nombreux dans la fonderie et le travail des métaux (63 700 ou 14,2 % des effectifs salariés totaux), dans l'industrie textile et l'habillement (50 200 ou 9,7 % des emplois du secteur) et dans le caoutchouc et les matières plastiques (31 700 soit 14,8 % des salariés des branches).

Dans les activités de service, la croissance de l'emploi s'est ralentie depuis 1976. Cependant, dans les commerces, les transports et les services commerciaux des entreprises les effectifs salariés étrangers ont progressé. Ainsi pour les commerces, de 1976 à 1979, le nombre des immigrés a augmenté de 13,4 %.

Aussi assiste-t-on, chez les immigrés plus encore que chez les Français, à un redéploiement de la main-d'œuvre avec un déclin de l'emploi industriel et un glissement vers le secteur tertiaire.

Autre tendance lourde, on note de 1971 à 1979 une réduction plus rapide de la main-d'œuvre étrangère parmi les métiers les moins qualifiés. Globalement la proportion de manœuvres s'est réduite de plus de moitié (de 26,7 % à 12,4 %), tandis que celle des ouvriers qualifiés doublait (de 20,8 % à 40,2 %) et qu'augmentait aussi celle des cadres et agents techniques.

Le système d'observation permanente des migrations (Sopemi) de l'O.C.D.E. souligne cependant, dans son étude pour 1982, que la régularisation menée avec un « libéralisme certain » d'environ 130 000 travailleurs clandestins entre 1981 et 1982 a renversé la tendance à la diminution des travailleurs non qualifiés puisque 82,5 % des clandestins n'avaient aucune qualification professionnelle. La proportion de manœuvres et ouvriers spécialisés est ainsi passée de 62,4 % en 1980 à 69,6 % en 1981 chez les immigrés. Mais, étant donné le caractère exceptionnel de cette régularisation, il s'agit vraisemblablement du renversement momentané d'une tendance qui veut que la qualification des travailleurs immigrés, si elle reste dans l'ensemble moins élevée que celle des Français, s'en rapproche.

Difficile donc de conclure de cette analyse que les travailleurs immigrés occupent encore, malgré la crise, des places dont les Français ne veulent pas. Il y a certes l'exemple des éboueurs parisiens : les Français, qui n'y étaient que 28 % en 1975, représentent en 1982 56,6 % de cette profession. Mais ce n'est guère concluant puisque le métier lui-même a changé : mécanisation croissante, conditions d'hygiène plus satisfaisantes, salaires désormais décents, rendent ce travail moins rebutant.

M. Olivier Villey conclut de l'enquête de 1979 – après avoir souligné «l'absence de recul tendanciel de la dépendance à l'égard de l'immgration» – que «le recours aux travailleurs immigrés continue de pallier certaines déficiences de l'offre de travail local (...), il apparaît pour l'instant que le recul effectif de la dépendance envers l'immigration relève du long terme».

Une étude de l'Office national de l'immigration (ONI) sur les effets de l'aide au retour instaurée en 1977 par M. Lionel Stoléru, alors secrétaire d'Etat au travail manuel, est moins catégorique. Sur l'ensemble des postes de travail laissés vacants, qui ont été pourvus après cette opération, 51,5 % ont été occupés par des travailleurs français (54,7 % des postes d'O.S. et 35,9 % de ceux de manœuvres).

Tant bien même les Français accepteraient-ils d'occuper l'essentiel des postes détenus par les étrangers, il serait intolérable – moralement – de renvoyer des travailleurs qui ont aidé au développement du pays dans les années 60 et 70. Se pose dès lors la question de l'insertion des immigrés et de leurs familles, alors que les enfants représentent plus de 9 % des élèves de l'enseignement public du premier degré. Insertion mais pas forcément intégration puisque beaucoup d'entre eux veulent continuer de pratiquer leurs coutumes et leur religion. La France est-elle capable de faire cohabiter ainsi diverses ethnies dans une société pluriraciale, tout en accordant des droits identiques à tous ?

BRUNO DETHOMAS.

(1) «Les conditions de travail des salariés étrangers», par Claude Valentin, Marie et Xavier Jansolin. *Travail et Emploi*, revue du ministère du travail, juillet-septembre 1981.

(2) Voir «Le redéploiement actuel de la main-d'œuvre étrangère passé le premier choc de la crise», par Olivier Villey, *Travail et Emploi*.

Environ 10 % des chômeurs

Combien de travailleurs étrangers figurent parmi les demandeurs d'emploi ? Les dernières statistiques complètes connues, publiées par le ministère des affaires sociales et qui datent de 1981, indiquent qu'ils étaient 221 459 au 31 décembre 1981.

Sur ce nombre, 18 303 étaient originaires de pays de la Communauté économique européenne, dont 13 519 venant d'Italie.

Les 203 156 autres se répartissent à raison de 12 614 Espagnols, 27 106 Portugais, 3 737 Yougoslaves, 71 024 Algériens, 26 509 Marocains, 14 013 Tunisiens, 16 993 Africains et 31 160 ressortissants d'autres pays.

Enfin, il faut savoir que 83 010 de ces demandeurs d'emploi étaient inscrits en région parisienne, toujours au 31 décembre.

Les travailleurs étrangers représentaient 9,3 % des demandeurs d'emploi fin 1979, 10 % fin 1980, 11 % fin 1981 et 11,9 % fin 1982, soit 253 600 personnes environ. Leur part dans les demandes d'emploi n'a donc cessé de croître, avec de brusques aggravations, comme en 1981 (+ 35,2 %), et un certain ralentissement en 1982.

Toutefois, il convient de différencier cette évolution selon les pays d'origine. Les ressortissants de la C.E.E., les Espagnols et les Algériens voient le nombre de leurs demandeurs d'emploi augmenter dans des proportions voisines de celles des Français. Le nombre des demandeurs d'emploi marocains et tunisiens a augmenté, respectivement, de 43,5 % et de 44,5 % en 1981, de 24,2 % et de 30 % en 1982.

La régularisation de la situation des travailleurs sans papiers, au nombre de 130 000 environ, a facilité l'inscription d'immigrés qui ne pouvaient, jusqu'alors, se faire connaître comme demandeurs d'emploi. Mais, là encore, l'effet de la mesure a été limité : entre 5 000 et 15 000 demandes d'emploi supplémentaires auraient été enregistrées à ce titre, estime-t-on, à la fin du mois de décembre 1982.

Dix années d'un dossier explosif

Sous le précédent septennat, si l'on excepte les vingt-trois jours d'exercice de M. Postel-Vinay, qui conclut très vite à l'impossibilité de mener à bien sa tâche, la politique conduite à l'égard des immigrés a oscillé entre la souplesse et la fermeté, balancement qui s'est poursuivi depuis mai 1981. La souplesse se manifeste dans un premier temps avec M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés, jusqu'en avril 1977, date à laquelle il fut remplacé par M. Lionel Stoléru, qui était déjà secrétaire d'Etat au travail manuel.

Nommée « *nouvelle politique de l'immigration* », l'action de M. Dijoud se caractérisa par beaucoup de bonnes intentions et un manque de réussite dans l'application pratique. Trois axes avaient été développés : le resserrement des contrôles, le ralentissement de l'entrée de la main-d'œuvre immigrée et la protection accrue des familles étrangères. Ils aboutirent à des mesures diverses, d'abord en juillet 1974, en faveur du regroupement des familles puis de la scolarisation des enfants et du logement (0,2 % de la cotisation patronale de 1 % sur les salaires pour le logement destiné aux immigrés), à la possibilité enfin reconnue aux immigrés de participer à la direction des organisations syndicales, et à l'ordonnance de la fin 1975 punissant les infractions graves commises par les employeurs dans le domaine du travail clandestin.

Mais la crise, déjà, venait limiter la portée somme toute réduite de ces décisions. En juillet 1974, une «interruption temporaire» de l'immigration intervenait quelques mois après que l'Algérie eut suspendu l'émigration de ses ressortissants vers la France. Elle était en outre assortie, avec le décret du 21 novembre 1975, d'un nouveau régime de délivrance de cartes de travail qui permettait également l'expulsion des chômeurs. La fermeté s'annonçait déjà. L'objectif de M. Stoléru était alors de « *fermer le marché de l'emploi français à de nouveaux arrivants, en même temps que d'encourager, par l'aide au retour, ceux qui choisiraient librement de rentrer dans leur pays plutôt que de rester en France* ». C'est ainsi qu'en juin 1977 apparaissait l'« aide au retour », plus connue sous le nom du « million aux immigrés », qui s'adressait aux travailleurs immigrés au chômage et à ceux qui pouvaient faire la preuve d'une situation régulière depuis au moins cinq ans. Le Conseil d'Etat s'y opposa en novembre 1977 mais la formule réapparut à la fin de 1978.

« La grande œuvre du septennat »

Il y eut ensuite la suspension de l'immigration familiale, mesure qui fut également désavouée par le Conseil d'Etat en octobre 1977, puis le refus du renouvellement des cartes de séjour à dix ans, qui préfigurait le projet de loi Boulin de 1979.

En 1979, encore : la loi Bonnet, qu'annulera partiellement le Conseil constitutionnel, prévoyait notamment la détention provisoire et administrative sans intervention judiciaire ainsi que l'expulsion des étrangers en infraction. Elle entra en vigueur en janvier 1980.

A peu près au même moment, le projet de loi Boulin, qui revenait sur l'ordonnance de 1945, devait apporter de sévères restrictions à la durée de séjour et à la délivrance des cartes de travail. Il ne fut pas adopté et fut remplacé, le 10 juin 1980, par une circulaire de M. Stoléru qui pousuivait les mêmes objectifs.

En toile de fond, les conflits qui se déroulaient dans les foyers SONACOTRA, depuis 1977, exaspéraient encore les tensions...

Avec l'arrivée de la gauche au pouvoir, le tableau allait changer du tout au tout, dans un premier temps.

Le 5 août 1981 était abrogée la circulaire Stoléru du 10 juin 1980. En septembre, le conseil des ministres décidait d'accorder la liberté d'association aux étrangers en France. La loi Bonnet de janvier 1980 était abrogée, à son tour, le 29 octobre 1981, et le 25 novembre 1982 était supprimée l'« aide au retour ».

A cette occasion on apprenait d'ailleurs que, au 30 juin 1981, 57 953 travailleurs – 90 782 personnes avec les familles – avaient bénéficié de ce « *million aux immigrés* », dont 3,7 % d'Algériens, 26,3 % de Portugais et 40 % d'Espagnols.

Vint ensuite la « grande œuvre » du septennat nouveau : la loi sur l'immigration des 17 et 29 octobre 1981, qui favorisait le regroupement des familles étrangères et accordait des garanties aux travailleurs immigrés menacés d'expulsion. Notamment, de telles mesures étaient interdites à l'encontre des étrangers âgés de moins de dix-huit ans, de ceux résidant en France depuis l'âge de dix ans ou depuis plus de quinze années, et encore des invalides du travail (20 %).

Surtout, entre juillet 1981 et jusqu'à la mi-janvier 1982, la situation des « sans papier » était régularisée, 130 000 personnes bénéficiant de ces mesures sur les 150 000 demandes déposées.

Tout allait-il donc s'arranger ? Pas vraiment... Le 17 mai 1982, un décret revenait sur les conditions et les motifs de séjour d'un étranger en France. A nouveau, le gouvernement, en voulant trouver le moyen de s'opposer à l'immigration clandestine, mettait le pied dans la fourmillière.

En Algérie, surtout, mais également au Maroc et en Tunisie, on jugeait assez mal, d'ailleurs, ces nouvelles dispositions.

Puis vinrent les élections municipales, et enfin l'été : le dossier de l'immigration resurgissait, plus explosif que jamais. – A. L.

Un tournant

(Suite de la première page)

La plupart des restrictions concernant l'activité des titulaires de cartes A et B devraient être supprimées.

De même, il serait admis que des modifications apparaissent nécessaires pour la carte de séjour, d'autant plus que, d'ores et déjà, 45 % et 82 % des immigrés sont titulaires respectivement de la carte de travail (C) et de la carte de séjour d'une durée de dix ans.

Le regroupement familial ne serait pas remis en cause. Mais le gouvernement souhaiterait qu'il soit davantage fait appel à la procédure « *dite d'introduction* », actuellement moins utilisée, qui oblige la famille à faire connaître son choix avant le départ de son pays d'origine. L'autre formule, qui passe par l'intermédiaire du visa touristique, très employée, ne permet pas, en effet de contrôler efficacement les entrées.

Scolarisation

L'Éducation nationale devrait ensuite apporter sa contribution à l'effort d'insertion en facilitant la scolarisation des jeunes immigrés, et en ouvrant de nouveaux centres de formation pour les enseignants. Un effort serait fait pour l'alphabétisation avec une aide du FAS (Fonds d'action sociale), et des expériences pilotes seraient menées pour la formation des jeunes immigrés.

Par ailleurs, dans les municipalités, des commissions ouvertes aux immigrés se chargeraient des problèmes de prévention de la délinquance tandis que des actions d'information seraient développées en direction des magistrats et des policiers. Dans le cadre de cette politique d'insertion, plusieurs mesures devraient également concerner les conditions d'habitat. Les contrats d'agglomération, signés entre une ville et l'État, seront poursuivis et développés, afin de garantir des structures d'accueil pour la population immigrée. Les « cités de transit » les plus dangereuses, déjà en cours de disparition, seront détruites, et la résorption des autres sera menée à son terme.

Enfin serait entreprise une révision de la politique du logement en foyers, ces derniers favorisant souvent l'installation des clandestins.

Le dispositif pour lutter contre l'immigration clandestine devrait devenir plus contraignant. Certes, on y voit figurer l'annonce d'une « chasse » plus impitoyable aux employeurs de travailleurs clandestins, toujours remise en chantier et jusqu'à présent peu couronnée de succès. Mais le gouvernement voudrait, cette fois, donner plus de moyens à la mission interministérielle de lutte contre les employeurs de travailleurs clandestins, qui existe déjà, et lui permettre d'utiliser l'arsenal législatif dont elle dispose avec plus de vigueur.

De nouveaux postes de contrôleurs du travail devraient être créés – c'est la seule mesure coûteuse du dispositif, – les contrôles de l'URSSAF devant par ailleurs être renforcés et les amendes augmentées.

Une limitation du travail saisonnier devrait également être annoncée, dans le même esprit, touchant à la fois les travailleurs étrangers et les employeurs, qui ne pourraient recourir à cette solution que six mois par an au maximum, au lieu de huit mois actuellement.

En ce qui concerne les travailleurs clandestins proprement dits, le gouvernement voudrait faire connaître sa volonté de fermeté. Le temps de la générosité symbolisée par l'opération de régularisation des « sans-papiers » est décidément révolu. Les immigrés en situation irrégulière ne doivent plus compter sur une nouvelle opération de régularisation.

Pour autant, le gouvernement ne veut pas faire des boucs émissaires de ces travailleurs en situation illégale et considère qu'il serait hypocrite de tolérer des clandestins sur le territoire national en dehors de toute régularisation. Aussi devrait-il demander à toutes les instances concernées d'appliquer la loi dans toute sa rigueur. Il proposera un renforcement des contrôles, une accélération des procédures et de la saisie des parquets, afin que la reconduction à la frontière intervienne rapidement.

Cette action pourrait cependant être facilitée par la signature d'un accord avec les pays du Maghreb – la Tunisie, l'Algérie et le Maroc, – qui, en raison des difficultés auxquelles il donne lieu, aurait été à l'origine des tergiversations de ces derniers jours.

La coopération avec les pays d'origine

Cet accord reprendrait l'idée formulée en décembre 1982 quand Alger, Rabat et Tunis s'étaient émues des conséquences provoquées par l'application du décret de mai 1982, imposant de sévères conditions aux séjours touristiques en France (*le Monde* du 3 août). Il s'agirait de mettre en place un système de contôle basé sur une coopération entre les pays d'origine et la France. Chaque visiteur, à son départ, recevrait un diptyque, une carte à deux volets, la souche de ce diptyque serait gardée par la police des frontières, à l'entrée en France et l'autre partie serait conservée pendant son séjour par le visiteur et rendue à sa sortie du territoire. Ainsi, les contrôles en seraient facilités, du moins pour les originaires des pays du Maghreb : il n'y aurait plus en France que des étrangers en situation régulière, titulaires d'une carte de séjour et d'une carte de travail, et des étrangers porteurs du diptyque...

Mais un tel système empêchera-t-il le développement de l'immigration clandestine ? Déjà, on sait que les ressortissants du Commonwealth parviennent à entrer en France, via la Grande-Bretagne, en raison d'une définition un peu floue, outre-Manche, des papiers d'identité qui rend le passage facile pour certains audacieux. D'autres cas pourraient bientôt réapparaître tant il est vrai que, par définition, l'immigration clandestine est difficile à saisir, à moins de succomber aux tentations d'un contrôle extrêmement policier.

Il reste que le conseil des ministres, en choisissant cette voie, tente l'exercice le plus difficile qui soit, au-delà du jugement que l'on peut porter sur l'efficacité du dispositif prévu. Malgré certaines déclarations intempestives d'un été « chaud », marqué par plusieurs actes de violence dans de grands ensembles, le gouvernement n'a pas cédé sur les principes, et c'est important. Les nouvelles mesures qui devraient être annoncées ne font que s'appuyer sur des dispositions déjà connues, et la loi d'octobre 1981, qui marquait le changement d'orientation de la politique de l'immigration, n'est pas remise en cause. L'opération de régularisation des « sans-papier » est pleinement assumée tandis qu'est effacé le faux pas du décret de mai 1982, trop opportuniste.

Confiant dans ses propres moyens, le gouvernement voudrait donc maintenant répondre à la situation nouvelle, et arrêter effectivement l'immigration. Y parviendra-t-il sans rien changer ?

Mme Georgina Dufoix, non sans raison, a déjà fait savoir que la loi d'octobre 1981 était bien trop récente pour qu'on puisse déjà juger de ses résultats. Elle demandait quelques mois de délai. Ce conseil des ministres aurait donc fait droit à sa requête, en ne procédant que par une soixantaine de touches.

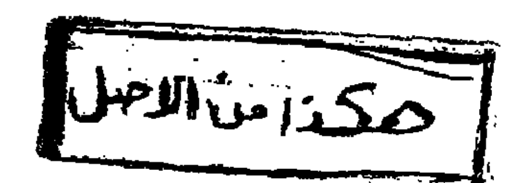
ALAIN LEBAUBE.

MONNAIES

DOLLAR EN HAUSSE

Après la pause de mardi, le cours du dollar a repris ce mercredi matin son ascension sans qu'on puisse assigner de raisons claires à ce mouvement (nouveaux troubles au Proche-Orient ?). Il était coté à Paris 8,1450 F, retrouvant ainsi son niveau du 10 août, jour précédent son record absolu atteint le jeudi 11 août avec un cours de 8,25 F. A Francfort, le cours est monté à 2,71 DM (record du 11 août : 2,7450 DM) pour rebaisser légèrement après que la Bundesbank eut vendu des dollars pour de faibles montants, semble-t-il. Le franc a continué à bien se comporter au sein du S.M.E. (cotation du DM à Paris : 3,0105 F). Le léger relèvement du taux du marché monétaire (10 3/8 au lieu de 10 1/4 la veille) semble étranger à l'évolution du marché des changes.

Légère baisse du cours de l'or, qui se traitait à Londres autour de 415 dollars l'once.



SOCIAL

CINQ MORTS EN UN MOIS AUX HOUILLÈRES DE LORRAINE

« L'affaire de tous »

De notre correspondant

Metz. — *« Trop, c'est trop »*, affirme la C.F.T.C. au lendemain du cinquième décès survenu au cours du mois d'août aux houillères du bassin de Lorraine, poursuivant : *« Nous ne pouvons pas rester les bras croisés devant la montée des accidents mortels. »* *« L'amélioration de la productivité conduit à créer des conditions d'insécurité, car la direction néglige alors la formation et vise avant tout à réduire les coûts de l'exploitation »*, déplore la C.G.T. *« Cet accident n'est pas dû à une quelconque loi des séries, mais il est le résultat d'une situation d'insécurité intolérable »*, analyse pour sa part la C.F.D.T. *« La situation de la politique charbonnière obscure n'est pas étrangère à cette hécatombe »*, estime F.O. en prônant une *« sécurité concertée »*. Les ingénieurs de la C.G.T. réclament de leur côté que *« des mesures courageuses soient prises »*, afin d'assurer un programme à long terme pour les mines, faute de quoi, la sécurité ne peut être assurée dans les meilleures conditions. La direction générale des H.B.L. ayant ordonné l'ouverture d'enquêtes à la suite de ces différents drames, note, quant à elle, qu'ils ont un point commun : le manque de communication non seulement entre les différentes équipes, mais aussi en leur sein même.

Pour marquer la cinquième cérémonie mortuaire, la C.G.T. et la C.F.T.C. avaient appelé mardi à une seconde journée de grève de vingt-quatre heures au puits Vouters de Freyming-Merlebach. Ce mouvement a été suivi par moins d'un tiers du personnel. Ce phénomène s'explique dans le bassin houiller lorrain par une inquiétude des « gueules noires » face aux incertitudes qui pèsent sur l'avenir du charbon.

Le triste bilan des accidents mortels du mois d'août aux H.B.L. rappelle la série tragique ayant endeuillé le monde de la mine en Lorraine au début de l'année 1982 (cinq décès en cinq semaines) même si leur nature n'est pas comparable. Il rappelle aussi à l'homme que la mine reste un milieu hostile et dangereux. Eboulements, chutes de blocs et explosions, à l'origine des cinq derniers accidents, en sont l'illustration. L'évolution des techniques d'exploitation, la mécanisation du travail dans des veines sans cesse plus profondes, ont néanmoins modifié la nature des dangers.

Analyses divergentes

Refusant le terme de fatalité, syndicats et direction n'en ont pas moins des analyses divergentes quant au dossier de la sécurité. Les centrales syndicales dénoncent la recherche d'un rendement maximum et l'insuffisance de la formation. Pour la direction générale des H.B.L., le dossier est plus complexe. Elle considère en effet qu'un chantier bien organisé permet à la fois d'allier productivité et sécurité, soulignant aussi qu'il est nécessaire de prendre en compte de nombreux paramètres : recrutement, méthode d'exploitation, manutention, organisation technique. C'est la raison pour laquelle elle considère que la sécurité est *« l'affaire de tous »*.

Sans atténuer l'ampleur des drames humains résultant de tels accidents mortels, les statistiques dans toute leur froideur indiquent cependant un ralentissement du taux de fréquence de ces accidents. Ce dernier a été divisé par sept entre 1950 et 1982. Par contre, le taux de fréquence tous accidents confondus est en forte augmentation en Lorraine depuis 1970. De cent treize pour cent mille postes il y a treize ans, il a atteint le nombre de trois cents en 1981. Malgré une diminution de l'ordre de 10 % depuis la fin de l'année dernière, ce taux reste cependant plus élevé que dans les autres bassins des Charbonnages de France. Une raison à cela, la pyramide des âges des différentes houillères n'est pas comparable. Actuellement 60 % du personnel de fond des H.B.L. comptent moins de neuf ans d'ancienneté, tandis que la moyenne d'âge aux houillères du Nord ou du Centre-Midi est nettement plus élevée. Il est vrai que la fréquence des accidents est étroitement liée à l'ancienneté des mineurs. Ainsi il apparaît au regard des chiffres que le taux de fréquence tous accidents confondus pour cent mille postes avoisine les six cents pour les mineurs embauchés depuis moins d'un an, alors qu'il est de l'ordre de cent cinquante pour ceux ayant plus de dix ans de métier, soit quatre fois inférieur. A l'heure de la reprise de l'activité après les congés d'été, dans un certain nombre de puits lorrains, l'accent est mis sur la traditionnelle campagne de sensibilisation de rentrée sur la sécurité où moyens audiovisuels accompagnent la mise en place d'affiches.

JEAN-LOUIS THIS.

IL EST NÉCESSAIRE DE RETROUVER LE CHEMIN D'UNE NOUVELLE CROISSANCE

déclare M. Bérégovoy

« L'Etat ne doit pas décider de tout. Le dirigisme en matière sociale n'est pas la bonne voie : la politique contractuelle est de loin la meilleure », affirme M. Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, dans une interview publiée par *Sud-Ouest* du 31 août. Interrogé sur l'équilibre de la Sécurité sociale, M. Bérégovoy déclare : *« Pour 1984, les hypothèses ne sont pas encore définitivement arrêtées. Si l'on table sur les mêmes recettes qu'en 1983, donc en maintenant le 1 % prélevé sur le revenu imposable, on peut considérer qu'il manquera environ de 10 à 12 milliards de francs, sur un total de 600 milliards. L'augmentation des cotisations destinée à l'assurance-vieillesse est envisagée. »* Le ministre confirme la convocation d'un *« Grenelle de la protection sociale »* après les élections du 19 octobre à la Sécurité sociale, où pourrait être évoquée la proposition de création d'un « fonds social ».

Se félicitant du « sérieux » des responsables syndicaux, M. Bérégovoy a ajouté : *« Edmond Maire, Henri Krasucki et André Bergeron, chacun à leur manière, ont mis l'accent sur l'emploi. Ils ont raison. C'est aussi une des principales préoccupations du gouvernement. (...) Pour créer des emplois, il faut investir, c'est ce que nous faisons dans le secteur public. Il faut rendre notre économie compétitive, c'est ce que nous faisons en luttant avec vigueur contre l'inflation. »* Lançant un appel à l'« imagination », le ministre confirme ses déclarations de la « table ronde » du 7 juillet sur la réduction du temps de travail (*le Monde* du 9 juillet) et insiste sur la *« nécessité de retrouver le chemin d'une nouvelle croissance économe en énergie et en matières premières importées, riche de qualification et de savoir. C'est dans cette direction que nous découvrirons cette autre manière de vivre dont a parlé Edmond Maire. »*

LA C.G.C. RÉCLAME UNE TABLE RONDE SUR L'AUTOMOBILE

La C.G.C., par la voix de M. Paul Marchelli, président de la Fédération des cadres de la métallurgie et délégué général de la centrale syndicale, a réclamé le 30 août la tenue d'une table ronde sur la mutation technologique dans l'automobile.

Rappelant que cette branche avait perdu vingt mille emplois par an depuis quatre ans et qu'elle en perdra autant dans les années à venir, M. Marchelli a souligné que, pour maintenir la compétitivité de cette industrie, il ne sera pas possible de conserver les effectifs. Il faut donc investir massivement pour automatiser et faire preuve d'imagination pour trouver, sur le plan social, des solutions de remplacement.

Les cadres de la C.G.C. se sont élevés contre la nomination d'un expert chez Peugeot, manifestation de *« la volonté de ceux qui veulent aller vers une nationalisation »* du groupe privé, ont dénoncé la *« réintégration des casseurs »* de chez Citroën par M. Bérégovoy et se sont de nouveau prononcés — *« au contraire de la C.G.T. »* — pour des investissements, donc la localisation d'usines, à l'étranger, car *« l'avenir de l'automobile se joue sur le marché mondial »*.

ÉNERGIE

LA FIXATION DES PRIX DES CARBURANTS DE NOUVEAU MODIFIÉE

Une formule pour quoi faire ?

Le ministère de l'économie a une *fois encore gagné*. La formule de fixation « automatique » des prix des produits pétroliers, instituée en mai 1982 afin de *« créer*, selon les termes du ministre de l'énergie de *l'époque, un cadre souple et équitable*, (réflétant) *la réalité de l'économie pétrolière »*, sera à nouveau modifiée en septembre pour la troisième fois en seize mois d'existence ! *Rigueur oblige. La lutte contre* l'inflation imposait de limiter les effets de l'envolée des cours du dollar sur les *prix des carburants*.

Pendant cinq mois, de septembre à janvier, ne sera plus retenu, pour la détermination des cours mondiaux (l'un des principaux paramètres de la formule), le cours *moyen* du dollar observé le mois précédent, mais un cours théorique reflétant la moyenne des *quatre mois* précédents, ce qui aura pour effet de « lisser » les hausses.

En septembre, par exemple, le cours du dollar retenu sera 7,70 francs au lieu de 8,03, cours moyen observé en août. Conséquence : les prix du super et de l'ordinaire *n'augmenteront que de* 2 à 3 centimes par litre, au lieu des 5 à 6 prévus. Tant mieux pour l'indice, *tant pis pour les pétroliers*.

Ce ne serait pas grave si le gouvernement ne montrait, à cette occa*sion une fois encore*, son incapacité à respecter les règles qu'il s'est lui-même fixées. Déjà en 1978, M. Giraud, alors ministre de l'industrie, avait *créé* une règle du jeu. Elle n'a tenu que *quelques mois, balayée* par l'envolée des prix du pétrole brut de 1979. Lorsque en 1982, après *une concertation spectaculaire* avec la profession pétrolière, le gouvernement socialiste avait accepté de se défaire d'une part de ses prérogatives en fixant une règle de calcul des prix objective, on avait cru qu'une ère nouvelle était ouverte. Finies les discussions interminables qui, à chaque *mouvement* de prix, opposaient le ministère de l'industrie, soucieux de la situation d'une industrie du raffinage fort mal en point, et celui des finances, l'œil braqué sur l'indice des prix. *Finis les blocages intempestifs*, les rattrapages âprement négociés. Finie surtout l'incertitude qui compli*quait considérablement* la gestion du raffinage français.

Il n'en a rien été. D'abord *« gelée » de mai à novembre* 1982, phase dite de « transition », la formule n'a été pleinement appliquée que quatre mois, lesquels coïncidaient avec une baisse des prix. En avril 1983, une taxe parafiscale nouvelle — fusionnée en mai avec la taxe intérieure sur les produits pétroliers absorbait *les baisses de prix qui* auraient dû intervenir. En juillet la formule subissait une modification « technique » réduisant les recettes des raffineurs de 4 centimes par litre. *Le dernier aménagement, décidé une* fois de plus sans concertation, s'écarte tout à fait de l'esprit de la *formule initiale*, qui visait à refléter, mois par mois, l'évolution de tous les *paramètres entrant dans les coûts du* raffinage, et de placer celui-ci dans des conditions voisines de celles de *ses concurrents européens*.

Si la formule n'est pas parfaite, s'il n'est pas possible, comme, *l'affirme le ministère* des finances de faire subir aux consommateurs *« des variations de prix disproportionnées par rapport aux réalités économiques »* liées aux *« évolutions saccadées du dollar »*, *n'aurait-il pas été* préférable de la suspendre, avant d'en étudier une nouvelle mouture, voire de la supprimer, *si réellement* son application se révélait impossible. Dans l'un et l'autre cas, il eût été nécessaire d'engager une nouvelle concertation avec les professionnels et de *réexaminer les conditions* d'exploitation du raffinage. — V.M.

Le rabais sur les carburants

LA LICENCE D'IMPORTATION DES CENTRES LECLERC EST SUSPENDUE

Le groupe des centres Leclerc a reçu, mardi 30 août, une lettre conjointe du ministère de l'économie, des finances et du budget et du secrétariat d'Etat à l'énergie suspendant immédiatement pour six mois l'autorisation d'importation dite A3 dont bénéficiait depuis 1980 (renouvelée le 1er juillet 1983) la société d'importation Edouard Leclerc (SIPLEC), société coopérative alimentant les centres Leclerc en carburant. Cette décision intervient alors que le groupe Leclerc ainsi que les grands distributeurs (supermarchés Suma et Mammouth notamment) avaient accepté depuis le vendredi 26 août de suspendre la pratique de rabais illicites afin de permettre l'organisation d'une « table ronde ».

Considérant cette décision comme une *« provocation »*, les dirigeants du groupe ont décidé d'attaquer le secrétaire d'Etat à l'énergie en référé auprès du Conseil d'Etat. *« SIPLEC »*, visée par cette décision, ne pratique pas elle-même de rabais et n'est pas le seul fournisseur des centres Leclerc en infraction. En outre, la loi de 1928, qui règle les autorisations d'importation, ne comporte pas de sanction au titre des prix.

AFFAIRES

M. Gattaz reçu par M. Mitterrand

LE BUDGET DE 1984 DEVRAIT COMPORTER CERTAINES MESURES EN FAVEUR DES ENTREPRISES

Reçu par M. Mitterrand pour la neuvième fois depuis qu'il est à la tête du C.N.P.F., M. Gattaz est sorti de l'Elysée, le 30 août, en affirmant : *« la balle est maintenant dans le camp du gouvernement. »* Solennel, il a ajouté : *« Les entreprises ne veulent ni injonctions, ni exhortations, ni marques de sympathie, elles veulent des mesures vraies pour être sur un pied d'égalité avec leurs concurrents étrangers. »*

Il ne fait guère de doute que le président du C.N.P.F. ait eu des assurances de la part du président de *la République sur certaines mesures* en préparation dans le budget de 1984. Qu'il s'agisse de la possibilité de récupérer, en cas de pertes sur un exercice, une partie des impôts sur les bénéfices versés la ou les années précédentes (le *carry back*), de l'écrêtage de la taxe professionnelle pour qu'elle ne dépasse pas le niveau de cette année ou d'une modification de l'assiette de l'impôt sur les grandes fortunes. Mais, outre que M. Gattaz n'a pas à se substituer aux pouvoirs publics pour annoncer de telles dispositions tant que ces mesures ne sont pas définitivement arrêtées, les discussions techniques peuvent en réduire fortement la portée. On rappelle au C.N.P.F. que le *battage fait par le premier ministre* à la fin de 1982 sur la fiscalisation des allocations familiales avait masqué la portée à peu près nulle de cette disposition qui, un an après, est pratiquement oubliée. Le président du C.N.P.F., qui voit *« une évolution inquiétante »* de la conjoncture avec des *commandes qui baissent*, des stocks qui se gonflent, des défaillances d'entreprises qui dépassent le nombre de dix mille au premier semestre, craint sans doute que le gouvernement n'ait pas les moyens de sa politique.

M. Gattaz, dont le verbe est ainsi ambigu, *se voit reprocher de « n'avoir rien compris »* par M. Deuil comme par M. Maire. Le président du S.N.P.M.I. l'accuse de jouer *« le rôle de faire-valoir du pouvoir »* et le secrétaire général de la C.F.D.T. affirme qu'en se contentant *« de pleurer sur les charges des entreprises, ce brave hoomme est à côté de la plaque »*.

AGRICULTURE

LE DOSSIER DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

« Chacun sait qu'il n'y a pas de réforme sans des sacrifices relatifs » souligne M. Rocard

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La *session spéciale* que le conseil des ministres des finances, des affaires étrangères et de l'agriculture des Dix a consacrée mardi 30 août pour l'essentiel à la réforme de la politique agricole commune (PAC) a été fructueuse. Elle a permis une meilleure compréhension des positions *réciproques* et *même* quelques progrès. Telle est l'opinion qui a été exprimée par M. Rocard. La réunion rassemblait les ministres des affaires étrangères, des finances et de l'agriculture des Dix.

M. Rocard conteste l'attitude des organisations professionnelles qui ont accueilli comme *« totalement inacceptables »* les propositions d'aménagement de la PAC présentées fin juillet par la Commission. Selon lui, *« s'il est exact qu'elles comportent des éléments qui seraient dommageables à l'agriculture française et qui ne sont donc pas acceptables... elles constituent une base de travail et, compte tenu des critiques en sens opposé entendues tout au long de la journée, elles doivent se situer quelque part, pas loin du centre de gravité des positions des États membres »*. Le ministre français, dans ce qui ressemble fort à une mise en garde contre une attitude systématiquement négative, a rappelé que l'*« angle d'attaque »* retenu par le conseil européen de Stuttgart pour réviser la PAC, était celui des économies. *« Chacun sait qu'il n'y a pas de réforme de la PAC sans des sacrifices relatifs. Encore faut-il qu'ils soient équilibrés et qu'ils portent sur des mesures économiques intelligentes. Il n'y aura pas de blocage à l'entrée de la négociation de la part de la France. »*

M. Rocard a constaté, pour s'en féliciter, que *« ce souci d'une politique équilibrée et réfléchie économiquement »* était partagé par la quasi-totalité des délégations. L'approche britannique qui consisterait à plafonner les dépenses de soutien et à agir ensuite de façon que des plafonds ne soient pas dépassés n'est pas acceptée. *« C'est un progrès dans la négociation car, compte tenu du contexte dans lequel s'est ouvert le débat, ce n'était pas évident »*, a souligné le ministre français. Comment stopper la progression de la *production laitière* ? C'est le problème central. La *« taxe de coresponsabilité »* égale à 2 % du prix indicatif qui est appliquée depuis quelques années n'a pas permis d'y parvenir, M. Rocard l'admet. Il faut donc faire davantage. Au cours des prochaines semaines, les experts vont examiner les effets des trois solutions qui sont préconisées : 1) une baisse des prix d'intervention suffisante pour stopper la production. C'est la proposition britanique ; personne n'en veut. 2) la fixation de quotas de production par laiterie avec application d'une *« super-taxe »* d'un niveau dissuasif en cas de dépassement. C'est la proposition de la Commission qui recueille l'approbation de la moitié du conseil. 3) l'augmentation de la *« taxe de coresponsabilité »* modulée selon la nature de l'exploitation et les quantités produites ; c'est la formule qui a la préférence de la France, de la Belgique, du Luxembourg et de l'Irlande. M. Dalsager, le commissaire chargé des affaires agricoles, estime que, *« compte tenu des résistances très vives »* de plusieurs Etats membres à l'égard de l'idée d'une progressivité de la taxe en fonction des quantités produites, l'accord ne pourra se faire que sur une base proche des propositions de la Commission (*quotas plus super-taxes*), combinées peut-être à titre de compromis avec des aides directes en faveur des petits producteurs.

M. Rocard a fait sur ce point une série de commentaires :

— L'agriculture française (450 000 exploitations laitières) n'est pas en mesure d'accepter une *« désincitation rapide »* à la production laitière. Toute politique de désincitation aura besoin de compléments sociaux. *« La France ne sera jamais d'accord pour accepter une procédure sans savoir à quoi on arrivera en termes de revenus »* ;

— Sur la méthode à suivre, la position de la France n'est pas définitivement arrêtée. Cependant, ajoute M. Rocard, *« on n'échappera pas à une combinaison des deux méthodes (quotas assortis d'un super prélèvement et d'associations selon les quantités produites)* ;

— On ne peut faire abstraction de ce qui est en partie à l'origine des excédents laitiers : l'importation à bas prix de soja et de prodnits de substitution des céréales. *« Personne ne nie cette interférence »*, à souligné M. Rocard, qui a ajouté que la maîtrise de ses importations constitue *« une condition d'entrée pour la France »*.

Enfin, M. Rocard trouve plutôt encourageants les points de vue exprimés à propos des mécanismes à adopter pour éliminer les montants compensatoires monétaires (M.C.M.). *« La majorité des délégations, y compris celles des pays à monnaie forte, estiment que cela est nécessaire. La position allemande (hostile aux propositions de la Commission) a été exprimée avec vigueur mais ne ferme pas tout. »* Pour le ministre , les Allemands refusent, en fait, que le démantèlement des M.C.M. puisse aboutir à une baisse des prix en marks.

PHILIPPE LEMAITRE.

LE COMPTOIR NATIONAL TECHNIQUE AGRICOLE DÉPOSE SON BILAN

Le Comptoir national technique agricole (C.N.T.A.), organisme interprofessionnel qui « triture » une large part des graines oléagineuses françaises (colza et tournesol), vient de déposer son bilan. Créé en 1950, le C.N.T.A., dont le capital réunissait des producteurs, des négociants et des coopératives, avait pour mission d'organiser le marché français des oléagineux face à la montée des importations de graines étrangères, et notamment du soja américain.

Crise de croissance, erreurs de gestion ou conjoncture internationale défavorable, le C.N.T.A. a accusé, en 1982, 273 millions de francs de pertes pour 3 milliards de francs de chiffre d'affaires. Malgré un plan de restructuration, le refus de certains de ses partenaires de participer au redressement du comptoir ne laisse d'autre solution que le dépôt de bilan. Outre neuf cents emplois dans sept usines de trituration, celui-ci menace l'espoir d'une filière française des oléo-protéagineux.

ÉTRANGER

Au Japon

EXCÉDENT COMMERCIAL RECORD EN JUILLET + 3,76 MILLIARDS DE DOLLARS

L'excédent de la balance commerciale du Japon a atteint en juillet 3,76 milliards de dollars (chiffres bruts), ce qui constitue un nouveau record absolu. Ce très bon résultat a été obtenu grâce à un bond des exportations (12,5 milliards de dollars en juillet), qui progressent de 2,9 % en un mois (mais de 4,8 % seulement en un an) et à un recul des importations (de pétrole notamment) qui, revenant à 8,7 milliards de dollars, sont globalement en baisse de 6,8 % par rapport à juin et de 9 % par rapport à juillet 1982. Depuis le début de l'année, c'est-à-dire en sept mois, l'excédent commercial du Japon atteint 16,4 milliards de dollars. Il avait été de 18 milliards de dollars pour toute l'année 1982.

La balance des paiements courants du Japon a été excédentaire de 2,8 milliards de dollars en juillet, ce qui porte à 10,4 milliards de dollars l'excédent pour les sept premiers mois de l'année. Pour l'ensemble de l'année dernière l'excédent des paiements courants avait été de 6,8 milliards de dollars.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U.	8,1510	8,1540	+ 140	+ 195	+ 265	+ 325	+ 638	+ 770
$ can.	6,6064	6,6105	+ 154	+ 209	+ 304	+ 363	+ 709	+ 838
Yen (100)	3,2967	3,2992	+ 143	+ 174	+ 289	+ 327	+ 684	+ 958
DM	3,0081	3,0100	+ 169	+ 194	+ 330	+ 358	+ 925	+ 988
Florin	2,6903	2,6920	+ 132	+ 156	+ 261	+ 288	+ 760	+ 818
F.B. (100)	14,9669	14,9780	+ 356	+ 508	+ 668	+ 856	+ 1562	+ 1478
F.S.	3,7156	3,7187	+ 239	+ 272	+ 484	+ 520	+ 1361	+ 1447
L (1 000)	5,0433	5,0464	− 250	− 174	− 491	− 397	− 1596	− 1428
£	12,1401	12,1503	+ 228	+ 345	+ 480	+ 604	+ 1286	+ 1548

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 3/8	9 3/4	9 11/16	10 1/16	9 7/8	10 1/4	10 3/4	11 1/8
DM	4 7/8	5 1/4	5	5 3/8	5 3/16	5 3/4	5 3/4	6 1/8
Florin	5 5/8	6 1/8	5 7/8	6 1/8	5 15/16	6 5/16	6 1/4	6 5/8
F.B. (100) ..	8	9	8 11/16	9 3/8	8 15/16	9 7/16	9 5/8	10 3/8
F.S.	1 7/8	2 1/8	4 3/16	4 9/16	4 5/16	4 11/16	4 5/8	5
L (1 000) ..	16 1/4	16 1/2	16 11/16	17 11/16	17 1/16	18 1/8	18 1/2	19 3/8
£	9 3/8	9 7/8	9 7/16	9 13/16	9 9/16	9 15/16	10	10 5/8
F. franç. .	12 1/4	12 3/8	12 7/8	13 1/4	13 7/8	14 1/4	16 1/2	16 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

30 août

Consolidation

Sur le même schéma que la veille, la bourse de Paris a ouvert la séance de mardi sur un léger repli (en faible hausse, même, avant 13 heures) qu'elle a progressivement accentué au fur et à mesure des cotations.

A l'approche de la clôture, l'indicateur instantané était en baisse de 0,5 % environ sous l'effet d'une consolidation qui n'a rien de bien exceptionnel après les fortes avances de ces dernières semaines.

Aucun secteur toutefois, n'est particulièrement visé par la faiblesse des valeurs françaises, si ce n'est l'alimentation et sa distribution où Martell, Générale Occidentale et Olida cèdent 3 % à 4 %, devancées par BIC, Ciments Français et Saulnes avec des replis de 5% à 6 %.

Quelques titres, par contre, réussissent à tirer leur épingle d'un jeu assez confus, parmi lesquels Radiotechnique, Prétabail, Fraissinet, gagnaient 3 % à 4,5 %, signe que la morosité ne demande qu'à se dissiper sous les lambris du Palais Brongniart.

Pourtant, certains familiers de la corbeille estiment qu'une pause n'est pas exclue jusqu'à la mi-septembre, date traditionnelle de la rentrée sociale et économique, avec son traditionnel volet budgétaire.

Sur ce dernier point, les professionnels attendent avec impatience le contenu de la loi de finances 1984 tel qu'il devrait ressortir du conseil des ministres du 14 septembre, notamment en ce qui concerne le sort réservé aux cadres, clientèle plus particulièrement visée par les récentes créations de nouveaux produits financiers destinés à irriguer la bourse.

Sur le marché de l'or, clos lundi, le métal fin s'est négocié à 418,85 dollars l'once. A Paris, le lingot a gagné 300 F, à 108 700 F, et le napoléon 9 F, à 699 F.

Dollar-titre : 10,60 F environ.

NEW-YORK

Lente amélioration

Plus que timidement amorcée vingt-quatre heures auparavant, l'amélioration de la tendance s'est très lentement poursuivie mardi à Wall Street. A un moment même, le « Dow » parvint à refranchir la barre des 1 200 ; mais sans doute l'effort avait-il été trop important en regard d'une trop faible activité, et, à la clôture, l'indice des industrielles n'enregistrait qu'une avance de 1,93 point à 1 196,03, après un gain de 10,27 points à 1 204,37. Cette tentative de reprise, en partie avortée, a surtout été imputable à des rachats du découvert. L'intérêt s'est principalement concentré sur les valeurs de chemins de fer, un peu sur la sidérurgie et les hautes technologies. Cette fois-ci, contrairement à ce qui s'était produit la veille, le bilan de la séance a été positif. Sur 1 931 valeurs traitées, 875 ont monté, 652 ont baissé, et 404 n'ont pas varié. La plus active a été Diamond Shamrock (948 300 titres échangés), en baisse de 1,1 %, et dont les actionnaires ont approuvé la fusion avec Natomas.

Pour la plupart, les professionnels pensaient que ce sursaut pourrait donner lieu à une reprise plus franche, mais de brève durée, en raison de la minceur des affaires, presque traditionnelle en cette période précédant les fêtes du « Labor Day », début septembre. Le marché n'a guère réagi à l'annonce d'une baisse des commandes industrielles en juillet (– 1,7 %), la première pourtant depuis décembre 1982. En revanche, des initiatives ont été bridées par la hausse des taux des « federal funds ».

VALEURS	Cours du 29 août	Cours du 30 août
Alcoa	44 3/4	44 3/4
A.T.T.	65	64 7/8
Boeing	36 5/8	37 3/8
Chase Manhattan Bank	47 1/2	47 5/8
Du Pont de Nemours	51 7/8	51 3/4
Eastman Kodak	65 5/8	68
Exxon	37 3/8	37 3/4
Ford	54 3/8	54 3/4
General Electric	48 7/8	49 3/8
General Foods	43 1/8	43 3/8
General Motors	68 1/8	69
Goodyear	28 3/4	29 5/8
I.B.M.	119	117 1/2
I.T.T.	41 5/8	42
Mobil Oil	32 1/8	32
Pfizer	37 3/4	37 3/4
Schlumberger	59 1/4	58 1/4
Texaco	37 1/4	37 3/8
U.A.L. Inc.	30 3/8	30 1/2
Union Carbide	68 1/2	68 1/2
U.S. Steel	27 3/8	27 3/8
Westinghouse	43 1/2	43 5/8
Xerox Corp.	44 7/8	44 1/2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SAGEM. – La Société d'applications générales d'électricité va émettre prochainement des actions à dividende prioritaire sans droit de vote, une nouvelle formule prévue par la loi du 3 janvier 1983 sur le développement des investissements et la protection de l'épargne. Une autorisation en ce sens sera sollicitée à la fin de septembre prochain, lors d'une assemblée générale extraordinaire, par le conseil d'administration de la SAGEM, à hauteur d'un montant maximum de 22,66 millions de francs d'actions d'A.D.P. sans droit de vote, le dividende étant fixé à 15 % de la valeur nominale de chaque action (100 F).

D'autre part, le conseil d'administration de la SAGEM demandera également à ses actionnaires de les autoriser à augmenter son capital social (actuellement de 68 millions de francs) d'un montant maximal de 125 millions.

ÉMAUX DE BRIARE. – Informée d'un projet d'opération financière concernant la société Émaux de Briare, la Chambre syndicale des agents de change a suspendu, depuis le 29 août dernier, les actions de cette entreprise négociées sur le marché hors cote de la Bourse de Paris. Spécialisée dans la fabrication de céramique haut de gamme, la société Émaux de Briare, située près d'Orléans, est filiale à plus de 90 % de la Société générale de fonderie avec un chiffre d'affaires annuel consolidé supérieur à 80 millions, et il n'est pas exclu que cette dernière souhaite céder sa participation à un groupe dont l'identité n'est pas encore connue.

BAYER. – Le grand de la chimie allemande annonce le rachat à la société Montefibre U.K. Ltd de son usine de fibres Fasewerke Lingen Gmbh, située à Lingen, en Allemagne fédérale, l'Office fédéral des cartels ayant donné son accord, à ce transfert. La société Montefibre, du groupe italien Montedison, avait repris, en juin dernier, cette usine auprès de Monsanto, avec l'intention de la céder ultérieurement à Bayer A.G.

L'usine de Lingen produit chaque année 36 000 tonnes de fibres exclusivement acryliques, et cette opération va permettre à Bayer, qui dispose déjà de sa propre division fibres, d'élargir son secteur de la fibre acrylique Dralon.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	29 août	30 août
Valeurs françaises	140	138,7
Valeurs étrangères	153,2	152,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	29 août	30 août
Indice général	136,6	135,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 31 août .... 12 3/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	30 août	31 août
1 dollar (en yens)	246	246,70

BOURSE DE PARIS

Comptant

30 AOUT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]														

SECOND MARCHÉ

[illegible]		

Hors-cote

[illegible]		

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		
Barlow Rand	115	....
Blyvoor	180	....
Bowater	34 20	35
British Petroleum	69 80	69
Br. Lambert	465	465
Caland Holdings	127	125
Canadian-Pacific	392	385
Cockerill-Ougre	20	20
Cominco	482	....
Commerzbank	720	....
Courtaulds	15	....
Dart. and Kraft	710	720

SICAV 30/8

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]			[illegible]		
Horizon	593 72	566 80		605 24	577 79
I.M.S.I.	345 20	329 55	Unigestion	1058 76	1010 75
Indo-Suez Valeurs	649 94	620 47	Uni-Japon	1711 97	1655 68
Ind. française	12175 47	12175 47	Unirente	12531 06	12531 06
Interobig.	10056 37	9600 35	Univer	392 33	374 54
Intersélect France	258 15	246 44	Valorem	10548 01	10495 53
Intervaleurs Indust.	384 92	367 47	Valorg	115643 18	115527 63
Invest. Obligataire	11944 69	11920 85	Valrex	690 25	658 95
Invest. St-Honoré	682 48	651 53	Worms Investiss.		
Laffitte-ct-terme	113238 26	113238 26			
Laffitte-Expansion	620 12	592			

● : prix précédent.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
2136	4,5 % 1973	2140	2128	2120	2100
3026	C.N.E. 3 %	3020	3018	3018	3000
186	Accor	180	178 90	178	175 40
710	Agence Havas	750	750	765	740
480	Air Liquide	457	450	450	450
300	Als. Superm.	300	300	300	295
[illegible]					

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
505	Eurafrance	494	498	496	[illegible]
765	Euromarché	810	810	809	[illegible]
700	Europe n° 1	690	680	675	[illegible]
630	Facom	650	650	653	[illegible]
940	Fichet-Bauche	928	910	910	[illegible]
148	Finextel	148 10	150	150	[illegible]
167	Fives-Lille	170 80	171	171	[illegible]
[illegible]					

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
960	B. Ottomane	957	970	970	952
650	BASF (Akt)	590	578	578	589
640	Bayer	590	580	570	586
690	Buffelsfont.	668	666	668	653
46	Charter	44 10	43 50	43 50	43 05
520	Chase Manh.	509	503	503	505
335	Cie Pétr. Imp.	330	329	329	324
107	De Beers	103 90	104 40	104 90	105
[illegible]					
380	Gén. Belgique	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
516	Gén. Electr.	511	523	524	512
730	Gen. Motors	733	729	728	715
105	Goldfields	101	100 50	100 50	98 50
275	Harmony	273 20	274 50	271	268 30
40	Hitachi	38	37 40	37 40	37 40
670	Hoechst Akt.	625	612	620	620
90	Imp. Chemical	90	90	89 50	88 20
180	Inco. Limited	172 50	176 50	174 50	176
1320	IBM	1267	1261	1269	1251
61	Ito-Yokado	59 80	58 95	59 10	58 95
460	ITT	457	451	451	453

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
74	Matsushita	69 70	68 90	68 90	69 50
1060	Merck	1034	1016	1015	1008
850	Minnesota M.	849	835	835	821
370	Mobil Corp.	348	346 80	346 80	339 70
20800	Nestlé	19710	19650	19650	19550
840	Norsk Hydro	751	768	771	752
1230	Petrofina	1194	1185	1180	1162
675	Philip Morris	655	651	651	646
[illegible]					
104	Shell transp.	98	97 20	97 20	96 30
1440	Siemens A.G.	1349	1332	1332	1334
148	Sony	147 20	146	145 50	143 20
255	T.D.K.	239	236	235 20	235
800	Unilever	770	766	766	....
750	Unit. Techn.	712	710	715	710
1480	Vaal Reess	1452	1442	1442	1442
680	West Deep	651	648	644	648
620	West Hold.	615	611	614	602
495	Xerox Corp.	489	477	477	470
3 02	Zambia Corp.	2 99	2 97	2 98	2 96

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 071	8 093	7 870	8 270
Allemagne (100 DM)	301 120	301 080	290	310
Belgique (100 F)	14 970	14 977	142	153
Pays Bas (100 fl.)	268 870	269 380	256	276
Danemark (100 krd)	83 540	83 620	80	88
Norvège (100 k)	107 810	108 050	105	112
Grande-Bretagne (£ 1)	12 070	12 124	11 700	12 600
Grèce (100 drachmes)	8 770	8 779	8	10 100
Italie (1 000 lires)	5 042	5 043	4 707	5 200
Suisse (100 fr.)	370 250	370 370	363	384
Suède (100 krs)	102 180	102 300	99	108
Autriche (100 sch)	42 845	42 840	41 800	43 800
Espagne (100 pes.)	5 317	5 322	5	5 600
Portugal (100 esc.)	6 515	6 510	5 500	6 900
Canada ($ can 1)	6 559	6 574	6 300	6 820
Japon (100 yens)	3 280	3 284	3 200	3 360

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/8
Or fin (kilo en barre)	108300	108900
Or fin (en lingot)	108400	108700
Pièce française (20 fr)	690	699
Pièce française (10 fr)	410	.....
Pièce suisse (20 fr)	686	692
Pièce latine (20 fr)	665	661
Souverain	838	837
Pièce de 20 dollars	4200	4200
Pièce de 10 dollars	2030	2002 50
Pièce de 5 dollars	1225	.....
Pièce de 50 pesos	4430	4400
Pièce de 10 florins	700	700

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » *daté 31 août 1983* a été tiré à 481 437 exemplaires

A B C D E F G

LE DÉTOURNEMENT DU BOEING-727 D'AIR FRANCE

Les pirates de l'air se sont rendus

Les pirates de l'air qui ont détourné sur l'aéroport de Téhéran un Boeing-727 d'Air France ont annoncé ce mercredi 31 août en fin de matinée, au cours d'une conférence de presse qu'ils faisaient leur reddition.

Les autorités iraniennes avaient empêché mercredi matin l'avion de décoller en plaçant des véhicules devant celui-ci, a indiqué Radio-Téhéran. L'appareil a été approvisionné mardi après-midi en carburant.

La décision iranienne de ne pas laisser l'avion repartir a été prise après que les pirates ont annoncé leur intention de le faire exploser en vol au-dessus de l'Irak. Dans la journée de mardi, au contraire, Téhéran semblait prêt à le laisser s'envoler pour une destination inconnue. Les pirates avaient alors formulé une série de nouvelles demandes, qui avaient été transmises aux autorités françaises. Ils proposaient de relâcher les huit passagers si Paris libérait les *« prisonniers arabes »* détenus en France, dont ils ne précisaient pas l'identité. Il fallait également que la France s'engage à retirer ses forces du Tchad et du Liban, et cesse son aide militaire à l'Irak, renonçant notamment à *« livrer les avions Super-Etendard »* à ce pays. Dans ce cas, les pirates s'engageaient à libérer l'équipage.

Les pirates avaient également fait mardi *une troisième proposition : si* Paris n'acceptait pas de libérer les « prisonniers arabes », ils étaient prêts à échanger les huit passagers et l'équipage contre le chargé d'affaires français à Téhéran, M. Jean Perrin.

Un pirate identifié ?

L'un des pirates serait un *dénommé Al Sharif*, qui, le 19 janvier 1975, avait participé à une prise d'otages contre un avion de la compagnie israélienne El Al à Orly, apprend-on d'autre part à Paris. Un homme armé d'un lance-grenades, dissimulé sous un manteau, avait été surpris par un policier à proximité de la balustrade bordant l'aire de rangement des avions. Des coups de feu avaient été échangés. Pour couvrir sa retraite cet homme avait lancé deux grenades, blessant une vingtaine de personnes, et retrouvé deux complices avant de se réfugie: dans les toilettes avec des otages. *Ceux-ci avaient été libérés au pied* de la passerelle d'un avion que les terroristes avaient obtenu après de longues tractations. L'appareil s'était posé sur l'aéroport de Bagdad, et les trois hommes avaient été remis aux autorités irakiennes.

Mais, au moment de quitter la France, les membres du commando avaient été photographiés par les policiers français. Ce sont ces photos qui ont été présentées aux otages du Boeing-727 d'Air France libérés à Vienne et à Catane en Sicile. Ils auraient alors formellement reconnu Al Sharif. Une information qui n'est ni démentie ni confirmée par les autorités policières françaises, qui précisent simplement qu'elles ont maintenant une idée plus exacte des auteurs du détournement mais se refusent pour l'instant à tout commentaire.

L'attentat d'Orly avait été revendiqué par un commando Mohamed Boudia du nom d'un homme politique algérien, militant du Fath, tué dans l'explosion de sa voiture le 28 juin 1973.

LA CONFÉRENCE DE MADRID

La réunion ministérielle solennelle de la semaine prochaine ne marquera sans doute pas l'achèvement des travaux

De notre correspondant

Madrid. — La Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) *ne prendra sans doute* pas fin, comme on l'espérait, au début de septembre. Le représentant de Malte a en effet réitéré, lors de la réunion plénière du mardi 30 août, son opposition à l'accord réalisé le 15 juillet par les trente-quatre autres délégations. Mais les ministres des affaires étrangères pourront, malgré tout, participer, du 7 au 9 septembre, à une réunion solennelle.

Comme la délégation espagnole l'avait annoncé le 25 août, le gouvernement de Madrid a adressé ces derniers jours, par voie diplomatique, une invitation en ce sens à tous les pays participants. Les participations de MM. Shultz (Etats-Unis), Gromyko (U.R.S.S.), Cheysson (France) et Sir Geoffrey Howe (Grande-Bretagne) sont d'ores et déjà assurées.

Cette réunion devait normalement constituer la clôture de la Conférence de Madrid. Mais, au vu de l'opposition de Malte, la majorité des délégations a préféré ne pas rompre la règle du consensus qui régit les travaux de la C.S.C.E. Celle-ci poursuivra donc ses travaux au-delà du 9 septembre si le gouvernement de La Valette ne modifie pas d'ici là son attitude, et la rencontre des ministres sera, formellement, indépendante de la conférence.

Personne ne se hasarde à prédire qu'un accord pourra, malgré tout, intervenir en dernière minute. Le délégué de Malte, M. Saliba, avait demandé, lors de la plénière du 25 août, l'approbation d'un texte annexe au document final spécifiant que les pays participant à la C.S.C.E. *« s'engagent à appuyer moralement et matériellement »* les propositions sur la sécurité en Méditerranée qui pourraient être formulées *« après la réunion de Madrid par Malte ou les autres pays européens méditerranéens »*.

Cette proposition a été rejetée par la quasi-totalité des délégations qui considèrent qu'elle reviendrait à octroyer un chèque en blanc au gouvernement de La Valette. Les représentants de la France, de l'U.R.S.S., de l'Italie et de la Grèce ont démenti, le 30 août, avec une certaine irritation, les assertions de la délégation maltaise selon lesquelles ces pays auraient, dans un premier temps, exprimé leur soutien à sa proposition.

Une seule réunion est prévue, lundi 5 septembre, avant l'arrivée des ministres. *Les pays neutres et non alignés réussiront-ils d'ici là à* convaincre Malte, qui fait partie de leur groupe, d'entrer en composition ? *La marge de manœuvre est* particulièrement étroite, car la plupart des pays participants considèrent que le texte d'accord final obtenu en juillet après de grands efforts ne peut être modifié sous peine de remettre en cause tout ce qui a été acquis.

THIERRY MALINIAK.

CINQ INTERPELLATIONS EN CORSE

Ajaccio. — Cinq jeunes militants nationalistes, dont deux mineurs, ont été interpellés, le mardi 30 août en fin de matinée, à Ajaccio et placés en garde à vue dans le cadre de l'enquête sur deux séries d'attentats commis la veille et dans la nuit du 24 au 25 août dans cette ville et sa proche région. Un commando, mardi matin, avait en effet visé sept objectifs : quatre portes d'appartements habités par des « continentaux », un magasin et deux voitures. Les cinq militants, dont la garde à vue mercredi matin a été prolongée de vingt-quatre heures, sont soupçonnés d'être les responsables de ces actions.

Dès l'annonce de leur arrestation, quelques militants de l'association A Riscossa, proche de la C.C.N. (Consulte des comités nationalistes), ont distribué des tracts aux abords de la préfecture d'Ajaccio appelant la population à exprimer sa solidarité avec les « interpellés » et regrettant que la police *« refuse des communiquer à la famille et aux organisations politiques auxquelles appartiennent ces militants nationalistes les motifs de ces interpellations ainsi que les griefs qui leur sont reprochés »*. — Ph. Bg.

LE SATELLITE INDIEN DE TÉLÉCOMMUNICATION A ÉTÉ MIS EN ORBITE PAR CHALLENGER

L'équipage de la navette spatiale Challenger a lancé, mercredi 31 août à 9 h 49 (heure française), le satellite INSAT-1 B, chargé d'assurer pour le compte de l'Inde des liaisons téléphoniques, la retransmission de programmes de télévision et celle de données météorologiques.

Ce satellite de 50 millions de dollars, fruit d'un ambitieux programme, a été construit par la firme Ford Aerospace. Il devrait remplacer celui lancé précédemment par la NASA le 10 avril 1982 et dont le fonctionnement s'était interrompu au bout de cinquante jours.

La mise sur orbite de ce satellite indien constituait pour l'équipage de la navette un temps fort de cette nouvelle mission. Dans les prochains jours, les cinq astronautes de Challenger vont toutefois s'occuper d'un autre satellite, T.D.R.S.-1, dont le fonctionnement est essentiel pour assurer le succès de la mission du laboratoire spatial européen Spacelab, que la NASA lancera le 28 octobre pour le compte de l'Agence spatiale européenne.

● *Le problème des euromissiles.* — Les gouvernements ouest-allemand et belge ont confirmé avoir reçu de M. Andropov un message analogue à celui dont avaient fait état les gouvernements de Rome, de Londres et de Paris notamment (*le Monde* du 31 août). Le chef de l'Etat soviétique assure en particulier M. Kohl qu'il considère comme *« décisive »* la prochaine phase des négociations de Genève sur les armements nucléaires.

D'autre part, M. Maceachen, ministre canadien des affaires extérieures, a affirmé mardi 30 août dans un communiqué que la dernière proposition soviétique *« répond à l'une des exigences occidentales »*, mais qu'un accord *« ne se réalisera pas sans l'acceptation du principe de la parité numérique des ogives nucléaires sur les missiles soviétiques et américains basés au sol »*. — *(A.F.P.)*

EN RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE ALLEMANDE

Profond embarras du gouvernement après le suicide d'un militant turc menacé d'extradition

Le gouvernement de Bonn a réagi avec un certain embarras mardi 30 août au suicide de Cemal Altun, un jeune turc menacé d'extradition qui s'est donné la mort en se jetant par une fenêtre du sixième étage du tribunal administratif de Berlin-Ouest, où il devait être statué sur sa demande d'asile politique (nos dernières éditions du 31 août). Le gouvernement de Bonn a fait savoir qu'il était *« profondément touché »* par cette mort et le porte-parole a souligné que *« ce cas tragique »* mettait en lumière *« les déchirements entre le droit d'asile et l'extradition, notamment vers la Turquie »*.

Ce drame embarrasse le gouvernement, à un moment où la politique prônée par le ministre de l'intérieur, M. Zimmermann, tant à l'égard des immigrés qu'en matière de droit de manifestation, fait l'objet de contestations à l'intérieur même du gouvernement. Il intervient deux semaines après l'expulsion d'autres ressortissants turcs. Soixante autres procédures d'extradition sont en cours.

Le parti social-démocrate (S.P.D.) a imputé *« la responsabilité politique et morale »* de la mort de Cemal Altun au gouvernement par la voix de M. Karsten Voigt, député, qui a réclamé une modification complète de la politique de Bonn en matière d'extradition vers la Turquie. Les Verts, pour leur part, ont réclamé mardi la démission de M. Zimmermann. Ils ont manifesté dans l'après-midi avec plusieurs organisations de réfugiés et Amnesty International devant le ministère de l'intérieur.

Réclamé par les autorités de son pays, Cemal Altum se trouvait en instance d'extradition. Le gouvernement d'Ankara l'avait accusé de recel de malfaiteurs et de suppression de preuves dans l'affaire de l'assassinat du vice-président du parti d'action nationaliste (extrême droite) et ancien ministre, M. Gun Sazak, en mai 1980. Cette accusation a été apparemment abandonnée. Les autorités de son pays lui reprochaient surtout ses activités dans une organisation estudiantine de gauche interdite. — *(A.F.P.)*

40 NOUVELLES DANS « LE MONDE »

« Le Monde » vient d'éditer une brochure illustrée rassemblant, dans une deuxième livraison, quarante nouvelles publiées par « Le Monde Dimanche »

93 pages. 25 F. En vente chez tous les marchands de journaux et au « Monde » 5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09

A L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DES JEUNES DÉMOCRATES-SOCIAUX

M. Stasi : Nous n'avons pas intérêt à rapprocher les échéances

De notre envoyée spéciale

Forcalquier. — Entre deux plongeons dans la piscine et un cours sur les collectivités locales ou sur les rapports entre l'U.D.F et le C.D.S., les jeunes démocrates-sociaux, réunis pour une semaine à Forcalquier (Alpes-de-Haute-Provence), ont droit, chaque jour, à la prestation d'un de leurs aînés du C.D.S. Après M. Pierre Méhaignerie, président, et M. René Monory, sénateur de la Vienne, et avant M. Raymond Barre, le 31, ils ont écouté mardi 30 août M. Bernard Stasi, député de la Marne qui s'est interrogé sur l'*« échec des valeurs de la gauche »* et M. Jacques Barrot, secrétaire général du C.D.S., *qui a défini quelques éléments d'une « stratégie d'avenir »* qui permettrait à l'opposition d'*« acquérir la crédibilité dont elle a besoin »*.

« J'ai décidé d'être résolument optimiste, même si la situation est très grave », lance M. Bernard Stasi, qui explique : *« L'échec des valeurs de la gauche qui étaient les valeurs dominantes de la société française crée une situation nouvelle (...), nous sommes devant une page blanche et nous sentons qu'il existe un certain nombre de valeurs qui sont en train de naître. Notre rôle est d'aider à l'émergence de ces nouvelles valeurs. »*

Le député de la Marne s'appuie sur trois exemples pour illustrer ce déclin des valeurs de la gauche. Il parle du rôle *« messianique »* que celle-ci attribue à l'Etat, de la *« primauté morale »* qu'elle accorde à certaines classes de la société, d'une *« certaine morale de la facilité »* qu'elle développe. Il explique que l'arrivée au pouvoir de la gauche a accéléré la contestation de ces valeurs. Selon lui, on assiste à *« une crise de confiance envers l'Etat »* ; l'opinion prend chaque jour *« davantage conscience des blocages auxquels conduit la lutte des classes »*, enfin *« une morale collective plus exigeante tend à prévaloir »*.

« Nous avons le sentiment, note M. Stasi, *que, enfin Marx est mort. Toutes les idéologies qui ont été les compagnes de route du marxisme ont été entraînées dans la débâcle. »*

Contre la « réaction réactionnaire »

Devant ce vide, le rôle du C.D.S. lui paraît tout naturellement essentiel : aider à l'émergence de nouvelles valeurs *« tout en se gardant de tomber dans la tentation de la réaction réactionnaire »*. M. Bernard Stasi explique que cette réaction pourrait prendre plusieurs formes : *« Le rejet total de l'Etat. Or*, dit-il, *l'Etat doit rester le garant de l'unité nationale, l'acteur d'une certaine régulation sociale, le moteur d'une certaine impulsion économique. » « Cette réaction*, poursuit-il, *pourrait prendre aussi la forme d'une « revanche sociale. »* Or, *« si nous considérons que chaque catégorie sociale a le droit d'être respectée, il n'en demeure pas moins que chacune d'elles doit contribuer aux efforts, aux sacrifices »*.

M. Stasi craint de la même façon que la réaction ne favorise le développement d'une *« morale de l'excès »*. Il propose trois *« valeurs porteuses d'avenir »* : la liberté, l'ouverture et la responsabilité. Il insiste notamment sur la nécessité de dénoncer l' *« imposture du pacifisme »* et sur le *« caractère suicidaire d'un repli sur soi »*.

Il reconnaît toutefois que *« l'opposition n'est pas encore prête dans ce domaine de la réflexion doctrinale »*. *« C'est la raison pour laquelle*, ajoute-t-il, *je ne suis pas pris d'impatience. Nous n'avons pas intérêt à ce que les échéances soient rapprochées. »* Il ajoute : *« Pour la première fois, il est réconfortant de voir que la gauche doit expier elle-même ses erreurs. Elle est condamnée à la durée. De grâce, n'allégeons pas sa peine ! »* Il estime pourtant qu'il faut laisser à la gauche *« une chance de réussir, même si celle-ci est infime »* et qu'il faut *« laisser se creuser à l'intérieur de l'actuelle majorité le clivage entre les modérés et les maximalistes »*.

Sollicité par son auditoire, il doit préciser qu'il ne s'agit pas d'*« excuser »* certains socialistes modérés. *« S'ils participent au gouvernement, ils sont tout aussi responsables et complices que les autres »*, reconnaît-il.

« Nos valeurs, conclut M. Stasi, *sont celles vers lesquelles les Français avancent en tâtonnant. Notre temps est venu non pas de favoriser un retour vers le passé, mais d'aider les Français à prendre en charge l'avenir. »*

M. Jacques Barrot, secrétaire général du C.D.S., propose aux centristes trois objectifs : *« Il faut avant tout*, dit-il, *changer profondément le climat politique. Nous ne pouvons accepter le manichéisme ni l'invasion du politique dans toute la vie sociale »*. Il défend une *« autre stratégie économique »* fondée sur une *« synergie entre l'Etat et le marché »* ; une stratégie *« ouverte dans le cadre européen »*. Il précise : *« Il faut relancer fermement l'Europe pour les industries de l'avenir. Un pragmatisme libéral fondé sur la double logique de l'Etat et du marché peut asseoir une gestion européenne par temps de crise et assurer les convergences nécessaires. »*

Le secrétaire général du C.D.S. plaide en faveur d'une autre organisation sociale qui *« développe la responsabilité et fait reculer les exclusions et les ségrégations »*.

M. Barrot conclut : *« Nous sommes devant une crise difficile à appréhender, à penser, tant les facteurs en sont multiples et complexes. Soyons modestes et ne prétendons pas apporter de solution globale. Mais notre ambition doit être de fortifier l'aptitude de nos concitoyens à réagir et à trouver leur mode d'épanouissement personnel. »*

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

Président de la conférence épiscopale française

Mgr JEAN VILNET EST NOMMÉ ÉVÊQUE DE LILLE

Mgr Jean Vilnet, évêque de Saint-Dié (Vosges) et président de la conférence épiscopale française, a été nommé évêque de Lille annonce, mercredi 31 août, le secrétariat général de l'épiscopat français. Mgr Vilnet remplace Mgr Adrien Gand, qui avait atteint la limite d'âge de soixante-quinze ans, et avait exprimé le désir d'être relevé de sa charge pastorale.